



HAL
open science

Loches, le château. “ La tour maîtresse - le mur de refend ”

Pierre Papin, Samuel Riou

► **To cite this version:**

Pierre Papin, Samuel Riou. Loches, le château. “ La tour maîtresse - le mur de refend ” : Rapport de diagnostic archéologique. [Rapport de recherche] SADIL/CD37; SRA Centre. 2021, 157 p. hal-03657934

HAL Id: hal-03657934

<https://hal.science/hal-03657934>

Submitted on 9 May 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Rapport de diagnostic archéologique

Loches, le château

« La tour maîtresse - le mur de refend »

Sous la direction de

PIERRE PAPIN

Avec

SAMUEL RIOU

MAI 2021



Rapport de diagnostic archéologique

Loches, le château

« La tour maîtresse - le mur de refend »

Sous la direction de
PIERRE PAPIN

MAI 2021

avec

Samuel RIOU (Cd37 - SADIL)

Diagnostic archéologique réalisé du 21 septembre au 16 octobre 2015

Référence bibliographique

PAPIN, RIOU 2021 : PAPIN (P.), RIOU (S.) - *Loches, le château. La tour maîtresse - le mur de refend*. Rapport de diagnostic archéologique. Tours : Conseil départemental d'Indre-et-Loire ; Orléans : SRA Centre, 2021.

Crédits photographiques : équipe de fouille sauf mention contraire.

Le rapport d'opération archéologique est considéré comme un document administratif.

En vertu de l'article L. 523-11 / al. 4 du code du patrimoine, les règles de communication du rapport de fouille sont donc celles applicables aux documents administratifs.

L'utilisation des données du rapport de fouille est régie par les dispositions du code de la propriété intellectuelle concernant la propriété littéraire et artistique. Les prises de notes et les clichés sont autorisés pour un usage exclusivement privé et non destiné à une utilisation collective (article L. 122-5 du code de la propriété intellectuelle). Toute reproduction du texte accompagnée ou non de clichés, cartes ou schémas, n'est possible que dans le cadre de courtes citations, avec les références exactes et complètes de l'auteur de l'ouvrage.

Toute utilisation des données du rapport à des fins lucratives est interdite en vertu de l'article 10 de la loi modifiée du 17 juillet 1978 relative à l'amélioration des relations entre l'administration et le public. Le non respect de ces règles constitue un délit de contrefaçon puni par l'article 425 du code pénal.

Loi n° 78-753 du 17 juillet 1978, article 10 : « les documents administratifs sont communiqués sous réserve des droits de la propriété littéraire et artistique. L'exercice du droit à la documentation (...) exclut, pour des bénéficiaires ou des tiers, la possibilité de reproduire, de diffuser ou d'utiliser à des fins commerciales les documents communiqués ».

Imprimé par

Conseil départemental d'Indre-et-Loire - Direction de la logistique interne - Service de l'imprimerie
Zone du Papillon rue de l'Aviation
37210 Parçay Meslay

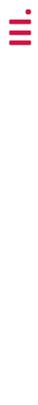
Copyright

© Conseil départemental d'Indre-et-Loire - Direction des archives et de l'archéologie - Service de l'archéologie du département d'Indre-et-Loire

SOMMAIRE

—	DONNÉES ADMINISTRATIVES, TECHNIQUES ET SCIENTIFIQUES	5
	FICHE SIGNALÉTIQUE	7
	GÉNÉRIQUE DE L'OPÉRATION	9
	RÉSULTATS EN MOTS CLÉS	10
	NOTICE SCIENTIFIQUE	11
	LOCALISATION DE L'OPÉRATION	12
	ARRÊTÉ DE PRESCRIPTION	15
	ARRÊTÉ D'ATTRIBUTION DE L'OPÉRATION	19
	PROJET D'INTERVENTION	20
	ACCUSÉ DE RÉCEPTION DU PROJET	23
	ARRÊTÉ DE DÉSIGNATION DU RESPONSABLE	24
≡	DESCRIPTION DE L'OPÉRATION ET DES RÉSULTATS	25
	1. PRESENTATION	27
	1.1. CIRCONSTANCES DE L'INTERVENTION	29
	1.2. OBJECTIFS, METHODES ET MODALITES DE L'INTERVENTION	30
	1.2.1. Rappel des principes généraux du diagnostic et objectifs particuliers de l'opération	30
	1.2.2. Modalités et calendrier de l'exécution du diagnostic	30
	1.2.3. Moyens affectés à l'opération et calendrier des travaux	31
	1.3. PRESENTATION DU SITE DU CHÂTEAU DE LOCHES	32
	1.3.1 Situation géographique, topographique et contexte géologique	32
	1.3.2 Topographie générale de la forteresse	33
	1.3.3 Historique des recherches sur le château de Loches	33
	1.3.4. Rappels historiques et état des connaissances archéologiques du site du château de Loches	36
	1.3.4.1. <i>Les premières occupations du site</i>	36
	1.3.4.2. <i>Les nouvelles hypothèses sur la topographie du site au très haut Moyen Âge</i>	37
	1.3.4.3. <i>Le hiatus du second haut Moyen Âge (fin 7^e-fin 9^e s.)</i>	38
	1.3.4.4. <i>Les prémices du « palais » comtal au 10^e s.</i>	39
	1.3.4.5. <i>L'œuvre de Foulque III Nerra (987-1040)</i>	40
	1.3.4.6. <i>Du castrum à la forteresse : constructions et occupation des 11^e et 12^e s.</i>	40
	1.3.4.7. <i>Une place forte contestée et renforcée : seconde moitié 12^e-première moitié 13^e s.</i>	41
	1.3.4.8. <i>La période « royale » : milieu 14^e-début 16^e s.</i>	43
	1.3.4.9. <i>Le château durant l'époque Moderne</i>	45
	1.3.4.10. <i>La Révolution et l'époque contemporaine</i>	46
	1.4. LA TOUR MAÎTRESSE DU CHÂTEAU DE LOCHES : ELEMENTS CONTEXTUELS	46
	1.4.1. Historiographie d'un monument exceptionnel	46
	1.4.2. Description synthétique de la tour maîtresse	49
	1.4.3. Le rez-de-chaussée de la grande tour et la question de son implantation originale	56
	1.4.3.1. L'implantation de la tour : la théorie d'une « motte castrale » antérieure	56
	1.4.3.2. L'accès d'origine au rez-de-chaussée de la tour	58
	1.4.3.3. Les anomalies dans la construction du rez-de-chaussée	60
	1.4.3.4. Les dispositions et fonctions du rez-de-chaussée	61

1.4.4. La tour maîtresse de Loches à travers le temps : présentation et analyse des sources historiques médiévales et modernes évoquant l'édifice	64
1.4.4.1. <i>La tour maîtresse dans les comptes de 1358-1359</i>	65
1.4.4.2. <i>Les vagues mentions de travaux dans les archives du 15^e s. et du début du 16^e s.</i>	67
1.4.4.3. <i>Les mentions de la tour à la fin du 16^e et au début du 17^e s.</i>	68
1.4.4.4. <i>Les rares mentions de travaux et descriptions du 18^e s.</i>	71
1.4.4.5. <i>Confrontation des données textuelles de l'époque Moderne avec les observations sur le bâti</i>	72
1.4.4.6. <i>Révolution et premiers temps de la prison départementale</i>	73
1.4.4.7. <i>La fouille du donjon entre 1866 et 1878</i>	77
1.4.4.8. <i>Les campagnes de restauration de la fin du 19^e s. à nos jours</i>	79
2. RESULTATS	81
2.1. LE MOBILIER RESIDUEL ANCIEN	81
2.1. PERIODE 1 : LES ELEMENTS ANTERIEURS A LA TOUR MAÎTRESSE	87
2.1.1. Description des vestiges	87
2.1.2. Interprétations et datation de la structure M1 : un rempart de terre et de pierres antérieur à la tour maîtresse	89
2.1.2.1. <i>Relecture des anomalies dans les fondations de la tour maîtresse</i>	90
2.1.2.2. <i>La « butte » de terre à l'angle nord-est : le revers du rempart</i>	93
2.1.2.3. <i>Les assises penchées du mur ouest de la chemise : le revers du rempart</i>	94
2.1.2.4. <i>Les indices de la présence d'un fossé au-devant du rempart</i>	95
2.1.2.5. <i>Les éléments d'une restitution morphologique ?</i>	97
2.1.2.6. <i>Résumé et conclusion : vers l'abandon de la théorie de la motte castrale antérieure...</i>	97
2.1.3. Datation et mise en perspective de l'ouvrage dans le contexte de Loches avant l'an 1000	98
2.1.3.1. <i>Des éléments de datation concrets rares et vagues</i>	98
2.1.3.1. <i>Des éléments de comparaisons peu probants</i>	98
2.1.3.2. <i>Les éléments contextuels : la position de Loches aux 8-10^e s.</i>	100
2.1.3.3. <i>Une œuvre des premiers comtes d'Anjou ?</i>	101
2.2. PHASES 2A : LES NIVEAUX DE CONSTRUCTION DE LA TOUR MAÎTRESSE	105
2.2.1. Les niveaux de construction de la tour maîtresse	105
2.2.1.1. <i>La tranchée F3 du sondage 1</i>	105
2.2.1.2. <i>Les niveaux de remblais de la partie sud de la tour dans les sondages 1 et 2</i>	106
2.2.1.3. <i>Observations sur le pilastre soutenant les arcades du mur ouest M4</i>	107
2.2.2. Discussion sur la situation topographique de l'implantation de la tour maîtresse	107
2.3. PHASES 2B : LA CONSTRUCTION DU MUR DE REFEND	110
2.3.1. Etat général du mur de refend : un état de dégradation prononcé	110
2.3.2. La question de la chronologie du premier état du mur M2	111
2.3. PHASES 3A ET B : LES REPRISES DU MUR DE REFEND	116
2.3.1. La reprise de la partie supérieure du mur de refend au 14 ^e s. ?	116
2.3.2. Le probable décaissement de la tour et le percement de la porte (15 - début 16 ^e s ?)	117
2.4. PHASES 4 : LES NIVEAUX CONTEMPORAINS	120
2.3.1. La variation des niveaux de sols : remblaiement et (re)décaissement de la tour au 19 ^e s.	120
2.3.2. La restauration du refend des années 1950 et les travaux des années 1990	121
3. CONCLUSION	122
BIBLIOGRAPHIE	124

	ANNEXES	133
	DIAGRAMME	136
	Annexe 1 - DIAGRAMME STRATIGRAPHIQUE	135
	INVENTAIRES	136
	Annexe 2 - Inventaire des unités stratigraphiques	137
	Annexe 3 - Inventaire des faits	141
	Annexe 4 - Inventaire du mobilier	142
	Annexe 5 - Inventaire des photographies	143
	Annexe 6 - Liste des documents graphiques	150

I.

**DONNÉES ADMINISTRATIVES,
TECHNIQUES ET SCIENTIFIQUES**

Localisation

Région	Centre-Val de Loire
Département	Indre-et-Loire
Commune	Loches
Lieu-dit/Adresse	Site du donjon

Code INSEE de la commune

31 132

Numéro de l'entité archéologique

N° de site 008 AH

Coordonnées altimétriques et géographiques selon le système national de référence

	X	Y	Z
Lambert	de 1548020 à 1548050	de 6215800 à 6215815	104 à 107 m NGF

(syst. RGF 93 – CC47)

Références cadastrales

Commune	Loches
Année	2011
Section(s) et parcelle(s)	AW193p
Lieu-dit	Tour maîtresse - site du donjon

Statut du terrain au regard des législations sur le patrimoine et l'environnement

Monument Historique

Propriétaire du terrain

Conseil départemental d'Indre-et-Loire

Nature et références de l'opération

Code Patriarche de l'opération	--
Opération SRA (OA) n°	0610991
Arrêté de prescription n°	15/0511 du 2 septembre 2015
Surface de prescription	160 m ²
Arrêté de désignation du responsable scientifique n°	15/0542 du 18 septembre 2015

Maître d'ouvrage des travaux d'aménagement

Conseil départemental d'Indre-et-Loire

Nature de l'aménagement

Restauration

Opérateur d'archéologie

Service de l'archéologie du département d'Indre-et-Loire (SADIL)

Responsable scientifique de l'opération

Pierre PAPIN (SADIL)

Dates d'intervention sur le terrain

du 21 septembre au 16 octobre 2015

8 **Le document final de synthèse**

Nombre de volumes	1
Nombre de pages	150
Nombre de figures	85

Intervenants scientifiques

DRAC Centre-Val de Loire, SRA	Christian VERJUX	Conservateur régional par intérim
	Aurélien SCHNEIDER	Conservateur du patrimoine
Cd37-SADIL	Bruno DUFAY	Chef de service
	Pierre PAPIN	Attaché de conservation du patrimoine, responsable de l'opération

Intervenants techniques, administratifs et financiers de l'opération

DRAC Centre-Val de Loire, SRA	Christian VERJUX	Conservateur régional par intérim
	Aurélien SCHNEIDER	Conservateur du patrimoine
CD37-SADIL	Claudine DESSERRE	Assistante
CD37-DEP	Thierry LARRIERE	Architecte du Patrimoine

Équipe de fouille

Cd37-SADIL	Pierre PAPIN	Responsable d'Opération
	Samuel RIOU	Fouille, relevés
	Vincent HIRN	Fouille, relevés, topographie
Université de Tours	Kevin PELLERIN (stagiaire)	Fouille, relevés

Équipe de post-fouille

Cd37-SADIL	Pierre PAPIN	Rédaction du rapport, DAO, SIG, PAO
	Samuel RIOU	Rapport préliminaire, Base de données, DAO, traitement du mobilier
LAT - CITERES	Philippe HUSI	Expertise de la céramique

Moyens humains

		Jours/Hommes/Ha
Durée de la phase de préparation (J/H)	5 jours	- J/H/Ha
Durée de la phase de terrain	20 jours	
Nombre de jours/homme terrain (J/H)	30 J/H	- J/H/Ha
Surface réelle diagnostiquée	160 m ²	
Pourcentage d'ouverture réalisée	8 %	
Durée de la phase de post-fouille	- jours	
Nombre de jours/hommes post-fouille (J/H)	90 J/H	- J/H/Ha
Total		- J/H/Ha

Chronologie

- Paléolithique
 - inférieur
 - moyen
 - supérieur
 - Mésolithique et Épipaléolithique
- Néolithique
 - ancien
 - moyen
 - récent
 - Chalcolithique
- Protohistoire
 - Âge du Bronze
 - ancien
 - moyen
 - récent
 - Âge du Fer
 - Hallstatt (premier Âge du Fer)
 - La Tène (second Âge du Fer)

- Antiquité romaine (gallo-romain)
 - République romaine
 - Empire romain
 - Haut-Empire (jusqu'en 284)
 - Bas-Empire (de 285 à 476)
- Époque médiévale
 - Haut Moyen Âge
 - Moyen Âge
 - Bas Moyen Âge
- Temps modernes
- Époque contemporaine
- Ère industrielle

Sujets et thèmes

- Édifice public
- Édifice religieux
- Édifice militaire
- Commerce
- Struc. funéraire
- Voirie
- Hydraulique
- Habitat rural
- Villa
- Bâtiment agricole
- Structure agraire
- Urbanisme
- Maison
- Structure urbaine
- Foyer
- Fosse
- Fossé
- Trou de poteau
- Sépulture
- Grotte

- Abri
- Mégalithe
- Artisanat aliment
- Argile : atelier
- Atelier métallurgie
- Artisanat
- Puits
- Autre :

Mobilier

- Indus. lithique
- Indus. osseuse
- Céramique
- Végétaux
- Faune
- Flore
- Métal
- Arme
- Outil
- Parure
- Habillement
- Trésor
- Monnaie
- Verre
- Mosaïque
- Peinture
- Sculpture
- Inscription
- Autre

Études annexes

- Géologie
- Datation
- Anthropologie
- Paléontologie
- Zoologie
- Botanique
- Palynologie
- Macrorestes
- Céramique
- Métaux
- Numismatique
- Conservation
- Restauration
- Autre : scorie
- Autre : lithique
- Autre : verre
- Autre : carpologie
- Autre : anthracologie
- Autre : chimie

A la suite d'un diagnostic sanitaire effectué en 2015 dans la tour maîtresse du château de Loches, le constat fut sans appel : l'état de délabrement du mur de refend au rez-de-chaussée de la tour méritait une intervention urgente. Par ailleurs, des problèmes de salubrité ont été identifiés, en particulier l'accumulation d'humidité et le développement d'algues sur les parties basses des murs. Selon l'expertise, l'origine de ce problème provenait de l'existence d'un sol en béton imperméable, installé au cours des années 1990. Des travaux ont donc été engagés : d'une part la dévégétalisation et la restauration du mur de refend ; d'autre part, la dépose du sol en béton, et son remplacement par un revêtement perméable. Ces raisons ont poussé le Conseil départemental d'Indre-et-Loire, sur les conseils de son Service de l'Archéologie, à effectuer une demande anticipée de diagnostic archéologique. Les travaux projetés constituaient en effet une occasion unique de réaliser des sondages archéologiques à l'intérieur même du monument ainsi qu'une étude de son mur de refend.

Deux sondages, cumulant 13 m² d'ouverture, ont été ainsi réalisés dans la tour maîtresse ainsi qu'une photogrammétrie du mur de refend afin de procéder à un relevé. Si la phase opérationnelle a été effectuée dès 2015, la phase d'étude en revanche, n'a pas pu être engagée directement et se conclue donc six ans après. Dans la mesure où la libération anticipée du terrain avait été faite de longue date, le choix a été fait de porter une attention particulière aux données des sondages et plus largement au site du donjon qui n'avait que peu été abordé par le SADIL. Les analyses posent en effet de nouveaux jalons importants dans le cadre du programme de recherches développé sur le château. Ce rapport propose ainsi, dans une première partie, une grande reprise des données documentaires et archivistiques ayant attiré à la tour maîtresse de Loches. Elles permettent de jeter un nouvel éclairage sur la vie de l'édifice de la fin du Moyen Âge à nos jours, en analysant précisément les documents relatant les restaurations et réoccupations de l'édifice, en tant que logement du capitaine du château au 14^e s., de moulins, de grenier, d'arsenal ou encore de prisons jusqu'au 18^e s.

Mais l'apport majeur de cette opération réside sans doute dans la mise au jour, dans un des sondages, d'une grande structure composée d'un talus de terre parementé de pierres sèches, antérieur à la construction de la tour maîtresse. Cette découverte permet de remettre en cause l'ancienne théorie d'une motte castrale ayant précédé l'érection de la tour de pierre et de poser une nouvelle hypothèse : celle d'un grand rempart de terre et de pierre précédé d'un fossé barrant l'éperon rocheux, sur lequel la tour maîtresse a été édifiée au début du 11^e s. La datation de cet ouvrage reste toutefois mal cernée, mais quelques arguments, permettent de supposer son érection au cours de la seconde moitié du 10^e s. Par ailleurs, l'analyse du bâti du mur de refend et de la stratigraphie mise au jour dans les sondages, apporte quelques arguments sur la datation de ce mur. Il semble en effet que, bien qu'édifié dans une ultime phase de chantier, ce mur ait bien fonctionné dès l'origine. Par ailleurs, trois phases de reprises postérieures du mur ont été discernées. La première a consisté en une reconstruction quasi complète, qui serait peut-être à dater de la fin du 14^e s. La seconde consiste en un percement de la porte encore actuellement visible, probablement à la fin du 15^e ou au début du 16^e s., sans doute après un large décaissement des niveaux de sols de la tour, qui dû, dès cette date, supprimer l'ensemble des niveaux d'occupation d'origine. Enfin, les données accumulées ont permis de préciser la chronologie et les modalités des différentes phases de remblaiement, de fouilles anciennes, puis de travaux de restauration dans la tour au cours des 19^e et 20^e s.

Au final, aussi modeste qu'elle fut, cette opération n'en constitue donc pas moins un apport conséquent à la connaissance de la tour maîtresse de Loches et du site castral dans son ensemble, qui s'en trouve affiné, voire sur certains points, considérablement renouvelé.

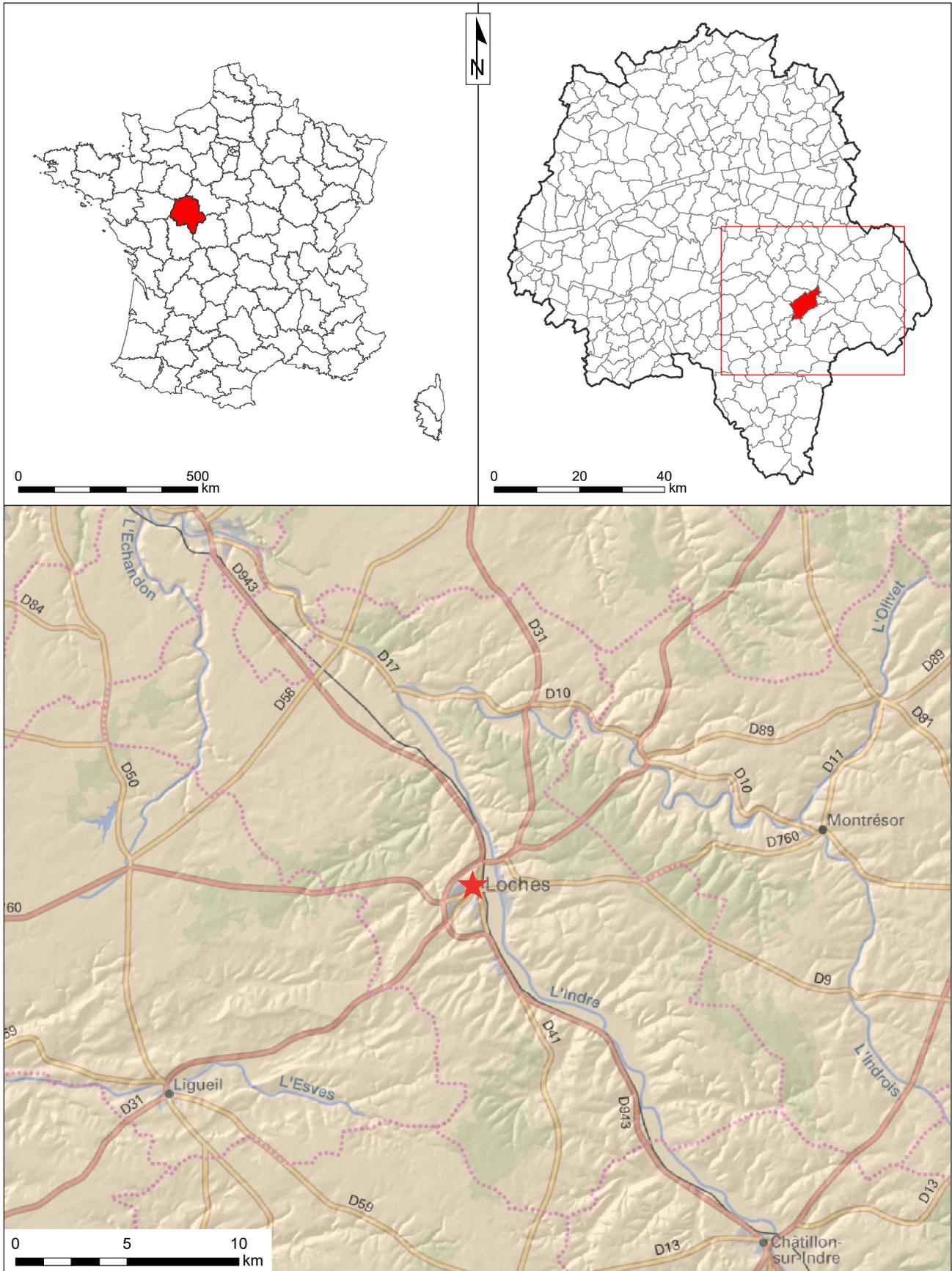


Figure 1 : localisation du site sur la carte topographique au 1 / 250 000° (© IGN France Raster)

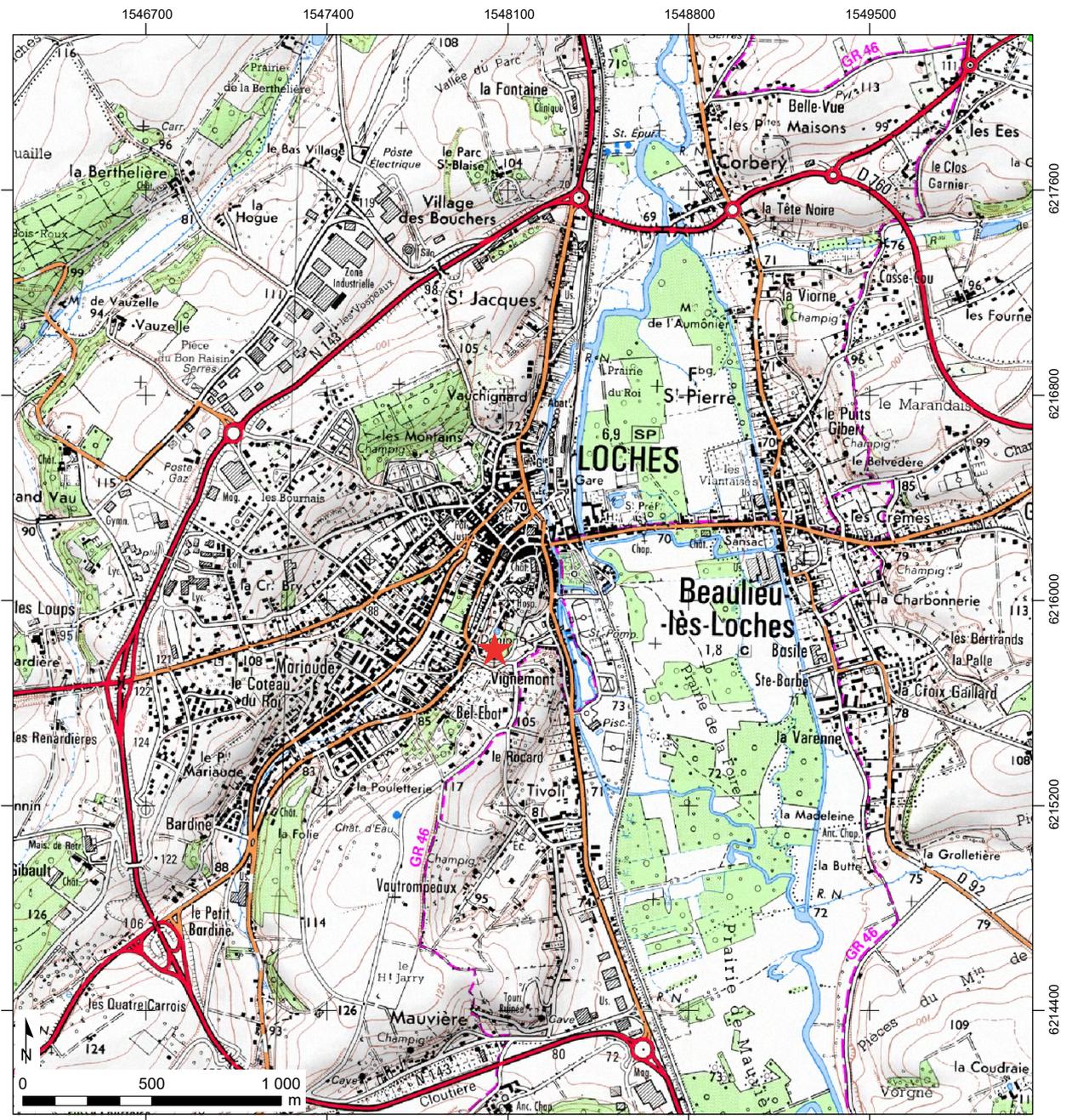


Figure 2 : localisation du site sur une carte IGN au 1 / 25 000°
 (© IGN Paris - Scan 25, 2005 - Autorisation de reproduction n° 2006/CUDC/0186)



PREFET DE LA REGION CENTRE – VAL DE LOIRE

Direction régionale
des affaires culturelles

ARR-PRESC-DIAGNOSTIC
n° 15/0511 du 2 septembre 2015

Service régional de l'archéologie

ARRÊTÉ
portant prescription de diagnostic archéologique
relatif au projet de remise en état du refend du donjon
Tour maîtresse – site du donjon à Loches (Indre-et-Loire)

Le Préfet de la région Centre – Val de Loire
Officier de la Légion d'Honneur
Officier de l'Ordre National du Mérite

Vu le code du patrimoine (livre V - archéologie) ;

Vu l'arrêté du 16 septembre 2004 portant définition des normes d'identification, d'inventaire, de classement et de conditionnement de la documentation scientifique et du mobilier issu des diagnostics et fouilles archéologiques ;

Vu l'arrêté du 27 septembre 2004 portant définition des normes de contenu et de présentation des rapports d'opérations archéologiques ;

Vu la liste de 1862 portant classement parmi les monuments historiques du Château de Loches (donjon et ses aménagements défensifs) à Loches (Indre-et-Loire) ;

Vu l'arrêté du 23 avril 2015 portant agrément, pour une durée de cinq ans à compter du 2 mai 2015, en qualité d'opérateur d'archéologie préventive du service de l'archéologie du département d'Indre-et-Loire (SADIL) ;

Vu l'arrêté n° 14-209 du 13 octobre 2014 portant délégation de signature à Mme Sylvie LE CLECH, Directrice régionale des affaires culturelles du Centre, notamment en matière d'administration générale ;

Vu l'arrêté n° 15-097 du 26 juin 2015 portant subdélégation de signature à Mme Aurélie SCHNEIDER, adjointe au Conservateur régional de l'archéologie, notamment en ce qui concerne les actes mentionnés à l'article 3 de l'arrêté susvisé ;

Vu le dossier de demande d'autorisation de travaux sur un immeuble classé au titre des monuments historiques n° AC 037 132 15 00005, déposé auprès du Service territorial de l'architecture et du patrimoine (STAP) de l'Indre-et-Loire le 16 juillet 2015 par le Conseil départemental d'Indre-et-Loire - Direction du Patrimoine et de l'Architecture, représenté par le Directeur du patrimoine et de l'architecture, Monsieur Philippe Pécault, Hôtel du Département, Place de la Préfecture, 37927 TOURS Cedex 9, relatif au projet de remise en état du refend du donjon sur des terrains situés Tour maîtresse – site du donjon à Loches (Indre-et-Loire), cadastrés AW 193p, reçu à la Direction régionale des affaires culturelles du Centre – Val de Loire, Service régional de l'archéologie, le 24 août 2015 ;

Considérant la localisation des travaux au rez-de-chaussée du donjon du XI^e siècle, les travaux envisagés sont susceptibles d'affecter des éléments du patrimoine ;

Considérant qu'il est nécessaire de mettre en évidence et de caractériser la nature, l'étendue et le degré de conservation des vestiges archéologiques éventuellement présents afin de déterminer le type de mesures dont ils doivent faire l'objet ;

ARRÊTE

Article 1^{er} : Est prescrit un diagnostic archéologique préalable à la réalisation du projet de remise en état du refend du donjon sur les terrains sis en :

Région : Centre – Val de Loire
Département : Indre-et-Loire
Commune : LOCHES
Localisation : Tour maîtresse – site du donjon
Cadastre : AW 193p

Le diagnostic comprendra, outre une phase d'exploration des terrains, une phase d'étude qui s'achève par la remise du rapport sur les résultats obtenus.

Article 2 : Le diagnostic sera exécuté sur la base des prescriptions suivantes :

Objectif :

L'objectif est la détection des vestiges de toutes natures et de toutes périodes et la caractérisation des différentes séquences, phases et périodes d'occupation.

L'opération devra s'attacher plus précisément à déterminer les différents niveaux de sol de la tour et les niveaux de remblais existants. Le niveau de sol d'origine devra être recherché. Concernant le mur de refend, il s'agira de définir son évolution et de déterminer ce qui relève des restaurations afin de permettre l'évaluation de l'impact des travaux de consolidation envisagés.

Principes méthodologiques :

Préalablement au démarrage sur le terrain de l'opération de diagnostic, le responsable scientifique prendra contact avec l'agent du Service régional de l'archéologie chargé du suivi de cette opération. Il devra prendre en compte l'ensemble des travaux archéologiques de terrain (opérations programmées et préventives) réalisés à ce jour sur la forteresse de Loches, et plus particulièrement sur le donjon, afin d'intégrer les résultats du diagnostic dans une réflexion globale sur l'historique de la Tour Maîtresse et l'évolution architecturale de ce niveau 0.

Le diagnostic sera réalisé sous forme d'au moins deux à trois sondages renseignant l'état de la stratification existante au pied du mur ainsi qu'au niveau de la porte qui le perce.

La réalisation d'observations archéologiques sur le mur de refend lui-même et de documents graphiques complétant le relevé photogrammétrique existant devront permettre l'établissement d'une cartographie des parties restaurées et la compréhension de l'évolution du mur.

L'intervention d'un spécialiste d'archéologie sur le bâti sera prévue dans le projet scientifique de diagnostic.

Lors de la mise au jour de vestiges archéologiques, le responsable scientifique effectuera les extensions de décapage nécessaires à leur compréhension. Il fera appel, en tant que de besoin, à la participation d'archéologues et spécialistes compétents selon la nature ou la période des vestiges concernés.

Les structures mises au jour devront être identifiées par tout moyen approprié (fouille partielle, etc.) afin de permettre leur caractérisation et leur datation. Elles devront faire l'objet de relevés graphiques et être localisées sur un plan. Leur cote d'apparition et l'épaisseur du décapage devront être indiquées. L'emprise du diagnostic ainsi que les limites des tranchées devront être géolocalisées précisément (Lambert 93) sur un fond cadastral à une échelle lisible.

Le responsable scientifique de l'opération informera régulièrement le Conservateur régional de l'archéologie de l'état d'avancement de l'opération. Il lui signalera immédiatement toute découverte de vestiges afin qu'un agent du Service régional de l'archéologie puisse si nécessaire se rendre sur place.

Le rapport de diagnostic comprendra tous les éléments prévus par l'arrêté du 27 septembre 2004 portant définition des normes de contenu et de présentation des rapports d'opérations archéologiques.

Article 3 : Le mobilier archéologique recueilli au cours de l'opération de diagnostic sera conservé par l'opérateur d'archéologie préventive le temps nécessaire à son étude qui, en tout état de cause, ne peut excéder deux ans à compter de la date de fin de la phase terrain du diagnostic, avant d'être remis à l'Etat avec la documentation afférente à l'opération.

L'inventaire de ce mobilier, transmis avec le rapport de diagnostic, sera communiqué par le service régional de l'archéologie au propriétaire du terrain afin que, le cas échéant, celui-ci puisse faire valoir ses droits, conformément à l'article L.523-14 du code du patrimoine.

Article 4 : La Directrice régionale des affaires culturelles est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié au Conseil départemental d'Indre-et-Loire (Direction du Patrimoine et de l'Architecture et Direction archéologie), à la Conservation régionale des monuments historiques (CRMH) et à l'Institut national de recherches archéologiques préventives (Inrap).

Fait à Orléans, le 02 SEP. 2015

Pour le Préfet de la région Centre – Val de Loire
et par subdélégation,
l'adjointe au Conservateur régional de l'archéologie



Aurélie SCHNEIDER

Destinataires :

Conseil départemental d'Indre-et-Loire (Direction du Patrimoine et de l'Architecture et Direction archéologie)
CRMH
Inrap

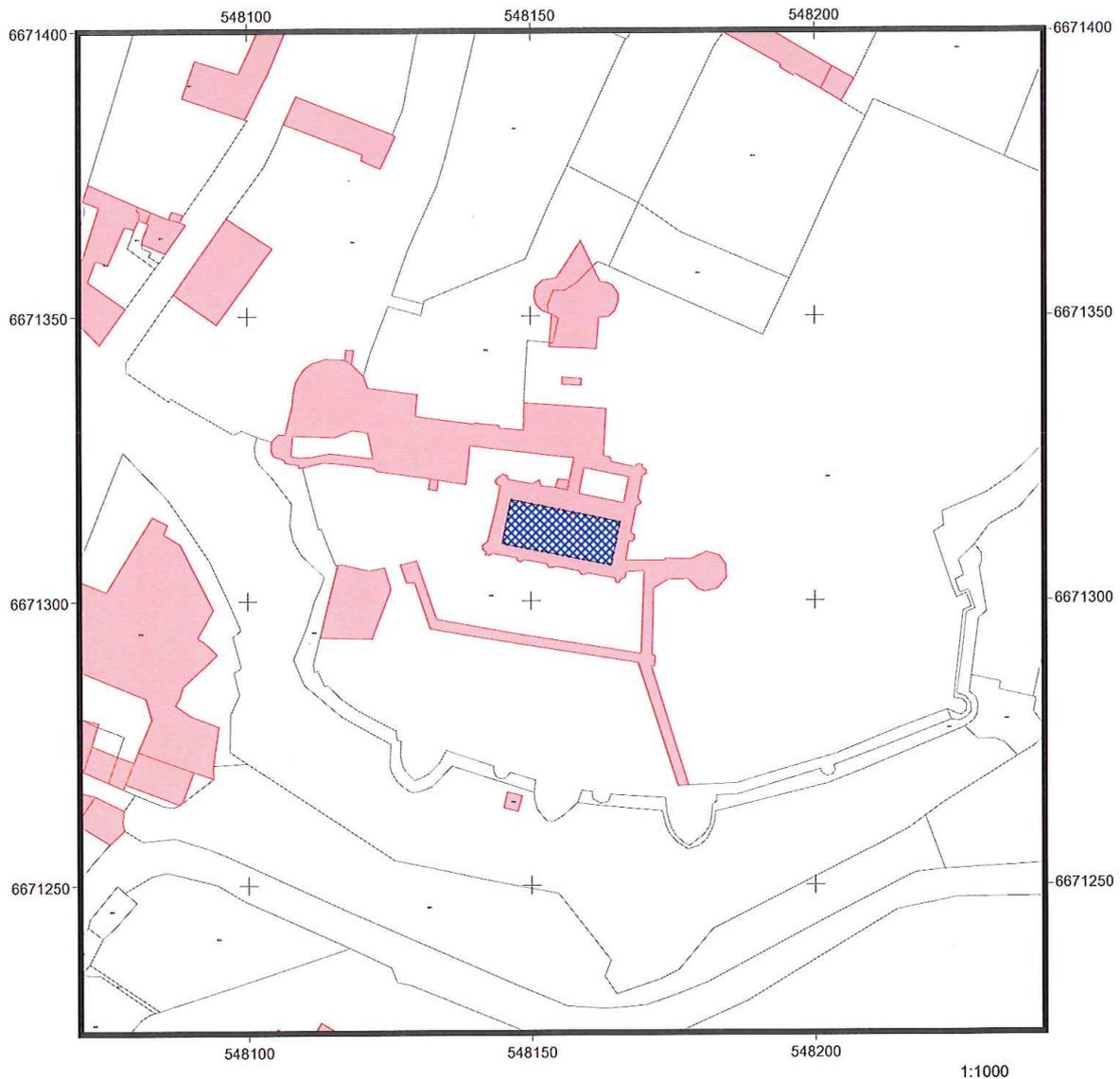
Copie :

STAP 37
Préfecture d'Indre-et-Loire
Commune de Loches



Préfecture de la région
Centre - Val de Loire
Direction régionale
des affaires culturelles
Service régional de l'archéologie

LOCHES (Indre-et-Loire) Projet de remise en état du refend du donjon Plan annexé à l'arrêté 15/0511 portant prescription de diagnostic archéologique Tour maîtresse - site du donjon



 Emprise objet de la prescription

©BD parcellaire 2011
Composante du RGE®
Système de projection : Lambert 93
"reproduction interdite"

OA n°0610991

D.R.A.C. Centre/ S.R.A. / V. Aubourg / édition septembre 2015



PREFET DE LA REGION CENTRE – VAL DE LOIRE

Direction régionale
des affaires culturelles

Service régional de l'archéologie

AFFAIRE SUIVIE PAR : AURÉLIE SCHEIDER
TÉLÉPHONE : 02 38 78 85 34
COURRIEL : AURELIE.SCHEIDER@CULTURE.GOUV.FR
RÉFÉRENCE : 15/AS/VC/416

Conseil départemental d'Indre-et-Loire
Direction du Patrimoine et de l'Architecture
Hôtel du département
Place de la Préfecture
37927 TOURS CEDEX 9

A l'attention de Monsieur Thierry LARRIERE

Orléans, le 7 septembre 2015

OBJET : attribution d'un diagnostic archéologique.

REF : AC 037 132 15 00005
Département : Indre-et-Loire
Commune : LOCHES
Localisation : Tour maîtresse – site du donjon
Projet : remise en état du refend du donjon
Arrêté : n° 15/0511 du 2 septembre 2015

Monsieur,

Conformément à l'article R.523-29 du code du patrimoine, je vous informe que le diagnostic relatif à l'opération rappelée ci-dessus en référence, sera confié au Service de l'archéologie du département d'Indre-et-Loire (SADIL), Hôtel du département, Place de la Préfecture, 37927 Tours cedex 9, le Conseil départemental d'Indre-et-Loire ayant souhaité réaliser cette opération.

Cette décision peut être contestée devant le tribunal administratif compétent dans un délai de deux mois à compter de la réception de la présente lettre.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de ma parfaite considération.

Pour le Préfet de la région Centre – Val de Loire
et par subdélégation,
le Conservateur régional de l'archéologie par intérim

Christian VERJUX

Commune de LOCHES (37)
Site du donjon –
Remise en état du mur de refend de la tour maîtresse

Projet scientifique d'intervention
Relatif à l'arrêté de prescription de diagnostic archéologique
n° 15/0511 du 02 septembre 2015

Contexte de l'intervention

La prescription de diagnostic archéologique n°15/0511 a été établie suite à une demande d'autorisation de travaux prévus sur le site dit du « donjon » au château de Loches, déposée au STAP par le Conseil départemental, propriétaire du lieu.

Les travaux projetés se situent à l'intérieur même de la tour maîtresse de Loches datée du début du 11^e siècle (1012-1035) et plus précisément au rez-de-chaussée. L'objectif des travaux est la restauration du mur de refend du donjon. Par ailleurs, les problèmes de salubrité de cet espace provenant de l'existence d'un sol en béton installé au début des années 1990, provoquant une accumulation d'humidité et le développement d'algues sur les parties basses des murs de la tour, celle-ci sera déposée et remplacée par un nouveau revêtement.

Le mur de refend du donjon, d'orientation est-ouest (dans la longueur de la tour), sépare la salle basse en deux espaces. Ce mur n'est pas chaîné à ceux de la tour, et paraît donc postérieur. Il pourrait toutefois avoir été installée à la place d'un limité antérieure en matériaux périssable. Ce mur est percé d'une porte permettant la circulation entre espace nord et sud. Une première observation rapide de l'ouverture permet de remarquer qu'elle a été percée, ou d'un moins reprise, assez tardivement au vu de l'arc surbaissé qui la surmonte (16-17^e s ?).

Ce niveau 0 de la tour était probablement dévolu à l'origine au stockage et au service. La présence d'un puit très profond l'atteste. Il s'agit d'un niveau aveugle, accessible à l'origine depuis une trappe dans le plancher du niveau 1 dédié à la grande-salle. L'arrachement de l'escalier monté sur des arcades est encore visible sur les faces intérieures sud et ouest. Par ailleurs, des textes assez tardifs nous indiquent que ces salles basses ont servies de cuisines, mais aussi de moulin à blé durant les guerres de religions.

Durant l'époque moderne, le donjon a principalement servi de prison (le site du donjon devient prison royale dès le règne de Louis XII, et restera prison départementale après la révolution). D'après l'étude des archives, il perd ses planchers et son toit dans le courant du 17^e siècle, après quoi, et jusqu'en 1926, il servira de préau aux prisonniers incarcérés sur le site.

Objectifs scientifiques de l'intervention

La prescription de diagnostic établit l'objectif scientifique suivant : détection des vestiges de toute nature et de toute période et caractérisation des différentes séquences, phases et périodes d'occupation. Aucune observation archéologique n'a jamais été réalisée à l'intérieur du donjon, y compris lors des travaux de restauration des années 1990. Ainsi il s'agira avant de déposer entièrement la dalle de béton, de déterminer la nature des sédiments présents dessous, et de les caractériser (démolition de la tour, conservation de niveaux de sol ?).

La prescription de diagnostic impose par ailleurs de mieux documenter le bâti du mur de refend, d'en analyser les modalités de construction et d'évolution.

Modalités d'exécution

Comme le préconise la prescription de diagnostic, l'intervention devra comporter deux à trois sondages. Deux de ces sondages seront implantés de part et d'autre du mur de refend afin de vérifier une éventuelle stratification différentielle. L'un des sondages sera placé à proximité de la porte, afin d'en déterminer le niveau de seuil.

La fouille, sera entièrement manuelle. Les déblais ne seront pas évacués mais entreposés à proximité et serviront au rebouchage, après protection des éventuels vestiges par du géotextile. La dimension des sondages sera de 1 à 2 m² en surface, et leur forme pourra être adaptée aux particularités du terrain. Leur profondeur sera déterminée en fonction de la nature des vestiges rencontrés (remblais de démolition, occupation...) et n'excèdera pas les limites imposées par les règles de sécurité. La stratigraphie mise au jour sera fouillée intégralement afin de permettre sa caractérisation et sa chronologie.

La fouille et l'enregistrement seront réalisés selon les techniques classiques de l'archéologie urbaine en vigueur en contexte stratifié. Les vestiges seront documentés par des photographies et des dessins (plans, coupes au 1/20) et saisis par la suite dans la base de données et le SIG du Sadil.

En ce qui concerne les relevés d'élévation, des techniques de type scan 3D et photogrammétrie pourront être utilisées sur le terrain et complétées en cas de nécessité par des relevés manuels. Ces relevés manuels seront toutefois conditionnés à la hauteur de l'élévation accessible sans échafaudage.

Le responsable d'opération tiendra informé le conservateur du SRA en charge du dossier des éventuelles découvertes et du calendrier des travaux au fur et à mesure de leur avancement.

Les résultats de l'opération seront présentés dans un rapport final qui répondra aux normes prévues par l'arrêté du 27 septembre 2004. La description du contexte historique et archéologique dans lequel s'insère le diagnostic s'appuiera sur les travaux antérieurs effectués sur le site du donjon, en particulier l'étude de la tour maîtresse effectuée par J. Mesqui (*La tour maîtresse du donjon de Loches, in Deux donjons construits autour de l'an mil en Touraine : Langeais et Loches*, Bulletin Monumental, t.156/1, 1998, p.65-125). Le contexte archéologique s'appuiera également sur les opérations du Sadil déjà effectuée dans le secteur (Le Martelet : Dufaÿ, Papin 2008 et le Parc Baschet : Papin 2014).

Moyens humains et techniques

Les sondages seront réalisés par deux archéologues (1 responsable d'opération et 1 technicien). Le responsable scientifique sera Pierre PAPIN, secondé par Samuel RIOU, spécialiste d'archéologie du bâti au Sadil.

Pour ce qui concerne les sondages la durée de terrain est estimée à deux semaines (rebouchage compris, soit une semaine par sondage); les relevés graphiques environ 1 semaine. Pour cette dernière tâche, l'équipe sera renforcée de Matthieu GAULTIER, archéologue au Sadil, rompu aux techniques et aux méthodes de relevés par scan 3D et/ou photogrammétrie.

Le temps de traitement des données de fouille et de rédaction du rapport est estimé à trois à quatre semaines, pour deux archéologues (1 RO et 1 technicien).

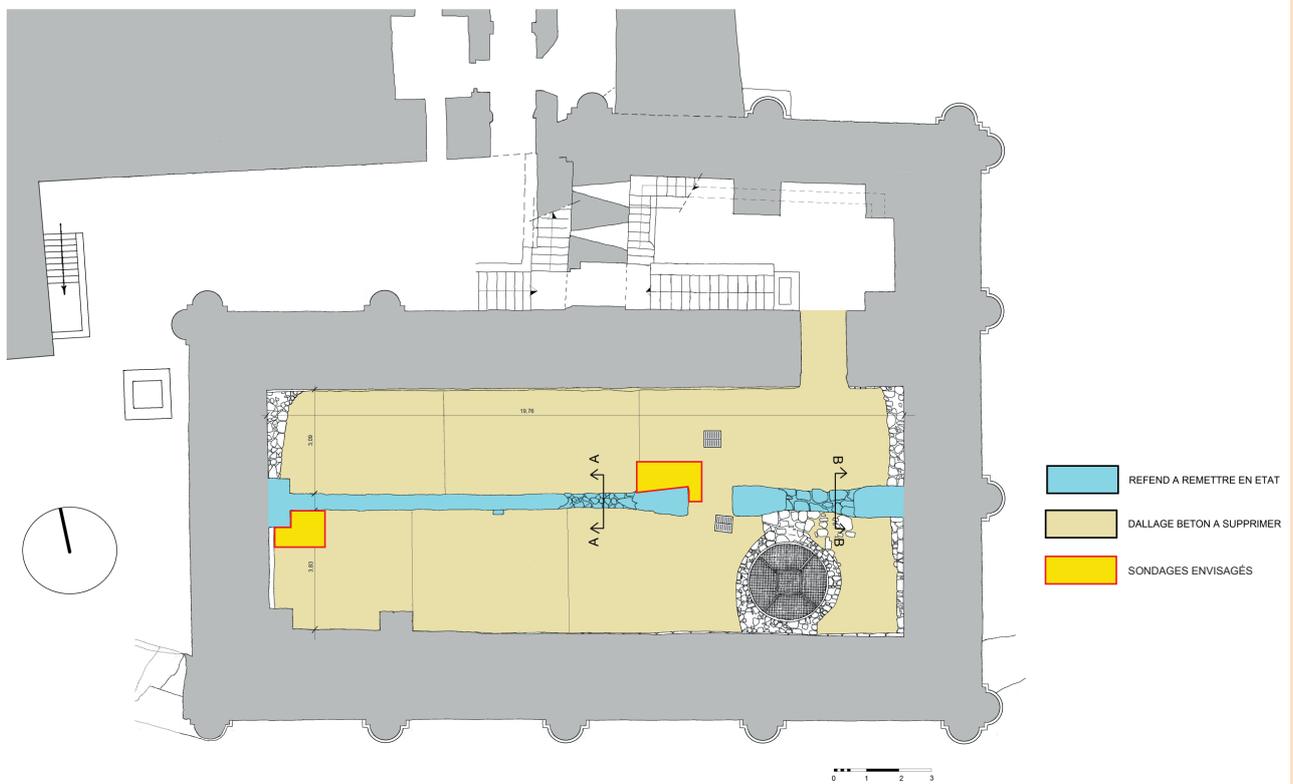
Calendrier des travaux

Les travaux de terrain pourront se dérouler dès le mois septembre et s'étaler sur le mois d'octobre, lorsque toutes les conditions administratives seront réunies. Ils se dérouleront ainsi en parallèle ou dans la foulée de l'opération de diagnostic prévue sur le déplacement des sanitaires dans la tour Louis XI à proximité (diagnostic n°15/0433, attribué au Sadil et programmé en septembre).

Service de l'Archéologie du Département d'Indre-et-Loire
Le 04/09/2015

Documents joints :

Plan du secteur d'intervention et implantation envisagée des sondages.



PLAN DE L'IMPLANTATION ENVISAGÉE DES SONDAGES DU DIAGNOSTIC AU DONJON DE LOCHES



PRÉFET DE LA RÉGION CENTRE-VAL DE LOIRE

Direction régionale
des affaires culturelles

Orléans, le 18/09/2015

Service Archéologique
Département d'Indre-et-Loire
(sadil) - Hôtel du département
Place de la Préfecture
37 927 Tours cedex 9

Service régional de l'archéologie

Téléphone : 02.38.78.85.41
Télécopie : 02.38.78.12.95
15/AS/DW0588

ACCUSE DE RECEPTION

Comme suite à l'arrêté de prescription de diagnostic archéologique n° 15/0511 du 02/09/2015, j'accuse réception à la date du 14/09/2015 de votre projet de diagnostic archéologique n° Sadil-2015-112-BD/CD concernant le dossier :

Département : Indre-et-Loire

Commune : LOCHES

Lieu-dit / Adresse : Donjon de Loches

Je vous indique que ce projet est conforme à mes prescriptions et que j'ai pris bonne note des moyens proposés.

Toutefois, en raison du contexte archéologique, je resterai vigilant quant à l'adaptation des moyens de terrain et d'étude à la réalité des découvertes de terrain. Le nombre et la géométrie des sondages pourront être adaptés suite aux visites de contrôle scientifique effectuées par mon service.

Pour le Préfet de la région Centre-Val de Loire
et par subdélégation,
Le Conservateur régional
de l'archéologie par intérim,

Christian VERJUX.



PRÉFET DE LA RÉGION CENTRE-VAL DE LOIRE

Direction régionale
des affaires culturelles
Service régional de l'archéologie
ARR-DESIG-RESP
N° **DIAG - 15/0542**
DW

Arrêté portant désignation du responsable scientifique
d'une opération d'archéologie préventive prescrite par
arrêté n° 15/0511 du 02 septembre 2015

LE PREFET DE LA REGION CENTRE-VAL DE LOIRE
Officier de la Légion d'Honneur
Officier de l'Ordre National du Mérite

VU le Code du Patrimoine, notamment son livre V ;
VU l'arrêté de prescription de diagnostic archéologique n° 15/0511 en date du 02 septembre 2015

ARRETE

Article 1er

Monsieur Pierre PAPIN, Service archéologique départemental d'Indre-et-Loire (SADIL), Hôtel du département, Place de la Préfecture, à Tours cedex 9, est désigné comme responsable scientifique de l'opération de diagnostic archéologique,

concernant en région Centre

Département : Indre-et-Loire

Commune : **LOCHES**

Localisation : Donjon de Loches

Parcelles : AW 193p

N° Site : 37.132.015 AH

Programme : Tous programmes, toutes périodes

Organisme de rattachement : Service archéologique départemental d'Indre-et-Loire

Article 2 - prescriptions générales

Le responsable scientifique de l'opération tiendra régulièrement informé le conservateur régional de l'archéologie de ses travaux et découvertes. Il lui signalera immédiatement toute découverte importante de caractère mobilier ou immobilier.

En vue de la publication du bilan scientifique régional, le responsable scientifique transmettra au Service régional de l'archéologie un résumé (12000 signes au maximum avec illustration éventuelle) de présentation des principaux résultats de l'opération.

Article 3 -

Le directeur régional des affaires culturelles est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié à l'intéressé et à l'opérateur.

Fait à Orléans, le 18/09/2015

Pour le Préfet de la région Centre-Val de Loire
et par subdélégation,
Le Conservateur régional
de l'archéologie par intérim,

Christian VERJUX.

Destinataires : Intéressé, opérateur

Direction régionale des affaires culturelles - 6 Rue de la Manufacture 45043 ORLEANS Cedex
Téléphone : 02 38 78 85 00 - Télécopie : 02 38 78 85 99
<http://www.culturecommunication.gouv.fr/Regions/Drac-Centre-Val-de-Loire>

III.

DESCRIPTION DE L'OPÉRATION
ET DES RÉSULTATS

1. PRESENTATION

La prescription de diagnostic archéologique n°15/0511 a été établie suite à une demande d'autorisation de travaux localisés sur le site dit du « donjon » au château de Loches, déposée en 2015 au STAP par le Conseil départemental d'Indre-et-Loire, propriétaire du lieu (fig. 2, 3, 4, 5 et 6). Cette demande portait sur des travaux à effectuer à l'intérieur même du bâtiment de la *tour maîtresse*, monument sans doute le plus emblématique du caractère exceptionnel du site de Loches.

Cet édifice remarquable est ce que l'on appelle aussi parfois un *donjon roman* (voir par exemple Châtelain 1973). Nous utiliserons cependant plus volontiers au cours de ce rapport le terme générique

de *tour maîtresse* pour le désigner, à l'instar de Jean Mesqui, auteur de l'étude actuellement la plus aboutie de ce monument lochois (Mesqui 1998). À juste titre, ce vocabulaire permet non seulement de s'accorder avec la terminologie usitée dans la recherche la plus récente en castellologie, mais également de s'affranchir de multiples confusions possibles. En effet, selon les usages courants et/ou selon les époques et les sources, le terme de *donjon* a été aussi bien utilisé à Loches pour désigner la tour maîtresse romane elle-même, mais aussi parfois l'ensemble du réduit fortifié situé autour de la tour (nommé aussi parfois « citadelle »), ou encore à un autre édifice appelé « tour neuve » ou « tour

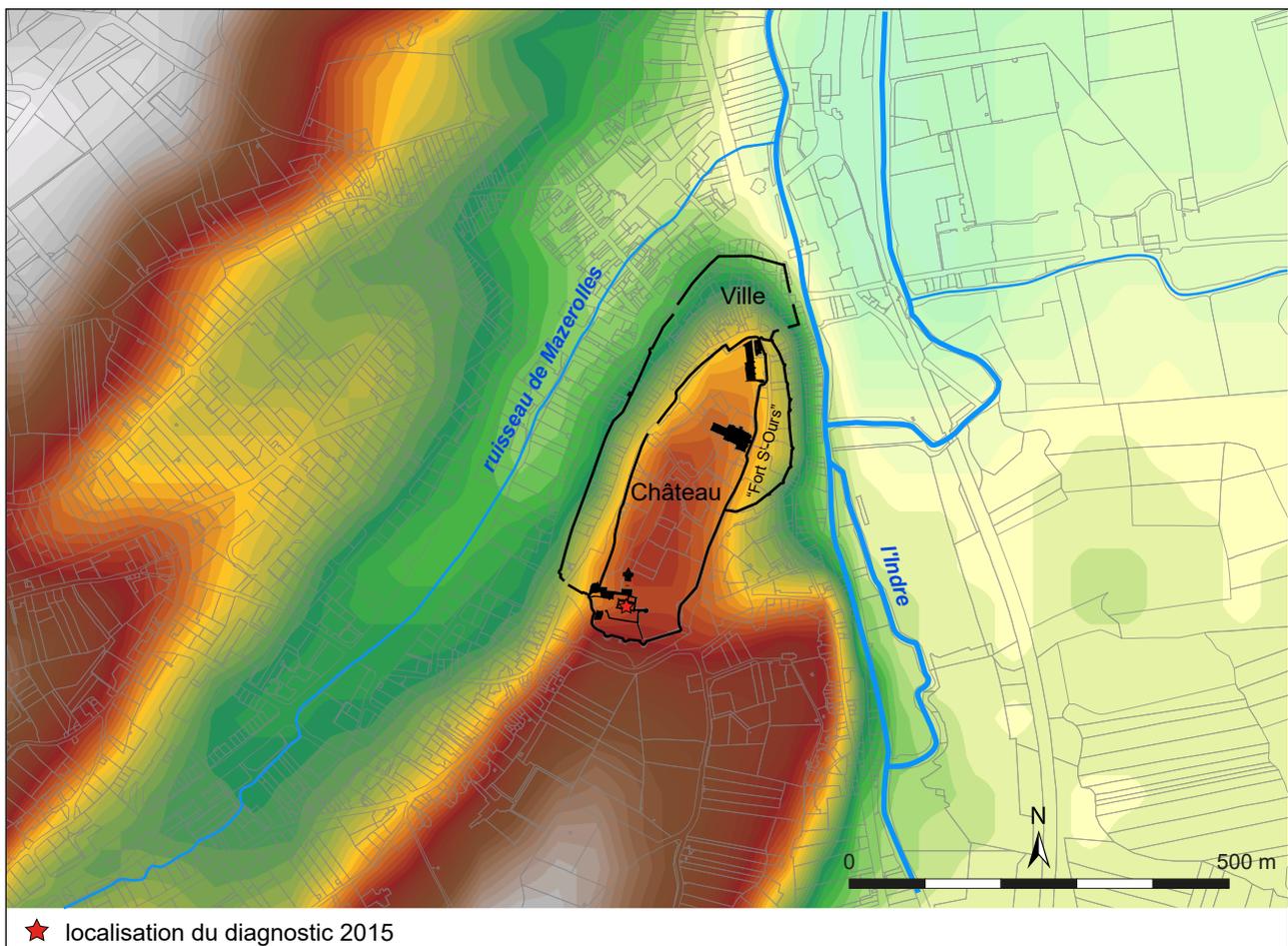


Figure 4 : localisation du diagnostic (fond cadastral et Bd_alti dpt37)



Figure 5 : photographie aérienne de la forteresse de Loches (photo : CD37)



Figure 6 : photographie du « site du donjon » de Loches (photo : CD37)

ronde » (aussi souvent improprement nommée « tour Louis XI »), venue remplacer la « vieille tour carrée » au 15^e s. Nous reviendrons plus en détail

dans les chapitres contextuels sur ces divers termes utilisés dans les sources au cours du temps et sur les problèmes d'interprétation que cela a pu poser.

1.1. CIRCONSTANCES DE L'INTERVENTION

À la suite d'un diagnostic sanitaire effectué en 2015 dans la tour maîtresse par l'architecte du Patrimoine du Conseil départemental d'Indre-et-Loire (Thierry Larrière), le constat fut sans appel : l'état de délabrement très avancé du mur de refend du rez-de-chaussée de la tour, entraînant régulièrement des chutes de pierres, méritait une intervention urgente (fig. 7). Par ailleurs, des problèmes de salubrité évidente de cet espace ont été identifiés, en particulier l'accumulation excessive d'humidité et le développement d'algues sur les parties basses de l'ensemble des murs. Selon l'expertise, l'origine de ce problème provenait de

l'existence d'un sol en béton imperméable, installé au cours des années 1990 à l'occasion de la dernière grande campagne de restauration de l'édifice.

C'est la raison pour laquelle, le Conseil départemental d'Indre-et-Loire prévoyait de procéder à des travaux, destinés à assurer à la fois la sécurité des visiteurs, mais aussi l'assainissement des parties basses de la tour maîtresse. Ces travaux comportaient deux volets principaux : d'une part la dévégétalisation et la restauration du mur de refend ; d'autre part, la dépose du sol en béton des années 1990, et son remplacement par un



Figure 7 : photographie du mur de refend du rez-de-chaussée de la tour maîtresse avant sa restauration

nouveau revêtement perméable, afin d'éviter toute stagnation d'eau dans les parties basses de la tour.

Ainsi, les travaux projetés constituaient une occasion unique de réaliser des observations archéologiques à l'intérieur même de la tour maîtresse de Loches, chose qui n'avait jamais été réalisée jusqu'alors, y compris lors des travaux de restauration des années 1990. Par ailleurs, le mur de refend du donjon n'avait jamais été réellement

étudié dans ses détails. Sa dévégétalisation et son nettoyage, offrait donc également une occasion d'effectuer des observations au moyen de méthodes et de techniques modernes. Ces raisons ont poussé le Conseil départemental, sur les conseils de son Service de l'Archéologie, à effectuer une demande anticipée de diagnostic archéologique auprès de la DRAC, afin de procéder à une intervention en amont des travaux.

1.2. OBJECTIFS, METHODES ET MODALITES DE L'INTERVENTION

1.2.1. Rappel des principes généraux du diagnostic et objectifs particuliers de l'opération

Selon l'arrêté préfectoral portant prescription du diagnostic, l'objectif de l'opération visait classiquement à la « détection des vestiges de toute nature et de toute période et caractérisation des différentes séquences, phases et périodes d'occupation ». Plus spécifiquement, elle demandait à « déterminer les différents niveaux de sol de la tour et les niveaux de remblais existant », ainsi qu'une étude de bâti du mur de refend.

La prescription stipulait expressément que l'opération soit réalisée, en premier lieu, sous la forme de deux sondages minimum, renseignant l'état de stratification existante au pied du mur de refend. Lors de la mise au jour des vestiges, le responsable scientifique pouvait le cas échéant pratiquer des extensions de décapage nécessaires à leur compréhension. Les structures découvertes devaient être identifiées par tout moyen approprié (notamment la fouille partielle). En second lieu, la prescription exigeait la réalisation d'observations archéologiques sur le mur de refend et la production de documents graphiques permettant l'établissement d'une cartographie nécessaire à la compréhension de l'évolution du mur.



Figure 8 : photographie générale du chantier : au premier plan le sondage 1 ; au fond à gauche du refend, le sondage 2

1.2.2. Modalités et calendrier de l'exécution du diagnostic

Ainsi, le projet scientifique avait à l'origine prévu la tenue de deux sondages réduits de 2 à 3 m² (cf. *supra*, plan PSI). Le sondage 1, a été placé au nord du

mur de refend, dans l'embrasure de la porte perçant ledit mur. Le second sondage (n°2) a été placé au sud, contre le mur occidental de la tour maîtresse,

permettant ainsi de réaliser des observations en sous-sol sur les relations stratigraphiques existantes entre les maçonneries du refend et celles de la tour.

Néanmoins, comme nous le verrons plus précisément dans la suite de ce rapport, la découverte de vestiges archéologiques méritant une attention toute particulière a été effectuée dans le sondage n°1. Comme le prévoyait la prescription, la décision a donc été prise de réaliser une extension de ce sondage en direction du nord, jusqu'au mur septentrional de la tour maîtresse. Au final, ce sondage 1 a totalisé environ 10 m² (2 m sur 5 m). Le second sondage en revanche, d'une surface de 3 m² environ (1,75 m par 1,75 m), n'a pas été entenu. Ces deux excavations n'ont pas dépassé 1,50 m de profondeur (fig. 8)

En ce qui concerne l'étude du mur de refend, un relevé à l'aide d'une photogrammétrie a été réalisé par le Sadil en amont de l'intervention, afin d'appuyer la demande anticipée de diagnostic archéologique. Cependant, cette photogrammétrie ayant été faite avant la dévégétalisation du mur, des observations complémentaires ont été effectuées

au cours de l'opération de terrain afin de compléter le relevé. Par ailleurs, la tenue du sondage 2 ayant entraîné le dégagement de parties enfouies du mur de refend et du mur ouest du donjon, un relevé spécifique des maçonneries au 1/20 a été réalisé.

L'enregistrement des vestiges bâtis et de la stratigraphie a été réalisé selon les techniques classiques de l'archéologie urbaine en vigueur en contexte stratifié. L'ensemble des vestiges a été documenté par des photographies et des dessins (plans, coupes au 1/20). Les observations sur le bâti ont porté sur la reconnaissance des différences entre les techniques utilisées pour chaque étape de construction (nature de mortiers et des pierres ; gabarit, technique de taille et mise en œuvre des pierres utilisées). Chaque structure ou couche retrouvée dans les sondages a été identifiée par un n° d'Unité Stratigraphique, puis rassemblée si nécessaire dans des faits archéologiques. Leurs liens ont été restitués dans un diagramme stratigraphique. Les caractéristiques ont été inventoriées sous forme de fiches dans la base de données du SADIL. Les structures ont été géoréférencées sur un SIG.

1.2.3. Moyens affectés à l'opération et calendrier des travaux

La première photogrammétrie du mur de refend a été réalisée en amont de l'opération de terrain a proprement parler, dès avril 2015. Quant aux sondages, ceux-ci ont été effectués à la suite de la réception de la prescription de diagnostic (datée du 2 septembre 2015). Leur réalisation s'est étalée du 21 septembre au 16 octobre. Deux archéologues du Sadil ont été mobilisés pour cette tâche, à raison d'environ 20 à 25 jours/homme. Un premier traitement succinct des données en post fouille (lavage du mobilier, réalisation des plans et une partie de la DAO) a été effectué dans la foulée de l'opération, aux mois d'octobre et novembre 2015. Toutefois, pour des raisons indépendantes de notre volonté¹, le rapport final d'opération n'a pas pu être finalisé. C'est la raison pour laquelle une première note a été adressée au SRA le 17 novembre 2015, afin de procéder à la libération anticipée des

terrains, et permettre la réalisation des travaux. Ce traitement de base et le « pré rapport » a demandé environ 15 à 20 jours/homme à un archéologue du Sadil.

Ce travail n'a pu être repris qu'à partir d'avril 2020. La fin des travaux de DAO, la saisie des données dans la base du Sadil, ainsi que les travaux de recherches et la rédaction du rapport et sa PAO ont alors seulement été effectués. Cette dernière phase a été réalisée de manière morcelée jusqu'en avril 2021. Environ 35 à 40 jours ont été nécessaires au responsable d'opération pour terminer ce rapport. Au final, 80 à 90 jours/homme ont été affectés à cette opération, ce qui ne reste toutefois qu'une estimation globale, au vu du caractère morcelé et étalé de ces travaux.

Aucune étude spécifique de spécialiste n'a été réalisée à l'issue de l'opération. Le rare mobilier céramique découvert lors des sondages (comportant 19 tessons en tout et pour tout, répartis dans 9 Unités Stratigraphiques), ont simplement bénéficié d'une

¹ Congé longue maladie du RO couvrant une période de 6 mois de septembre 2015 à mars 2016.

expertise chronologique par Philippe Husi (UMR LAT/CITERES), qui coordonne toutes les études du

genre sur le site depuis 2013, en particulier pour les fouilles programmées.

1.3. PRESENTATION DU SITE DU CHÂTEAU DE LOCHES

1.3.1 Situation géographique, topographique et contexte géologique

L'agglomération de Loches est située à 40 km au sud-est de la ville de Tours, dans le département d'Indre-et-Loire (fig. 1 à 3). Le réseau hydrographique, par la confluence du ruisseau de Mazerolles et de l'Indre, a façonné dans ce secteur un large promontoire rocheux sur lequel se trouve le complexe castral (fig. 4). La ville s'est développée en contrebas de cet éperon rocheux, d'abord sur son flanc oriental, le long des rives de l'Indre (actuel

fort-Saint-Ours et environs), avant de s'étendre plus largement vers le nord et le nord-ouest, le long du ruisseau de Mazerolles.

C'est dans des formations calcaires du Turonien supérieur (tuffeau jaune, C3c) et moyen (tuffeau blanc, C3b), que le réseau hydrographique a creusé ce site naturel remarquable (fig. 9). Celles-ci ont été largement exploitées dans la construction locale. Le tuffeau blanc, est un calcaire marin tendre,

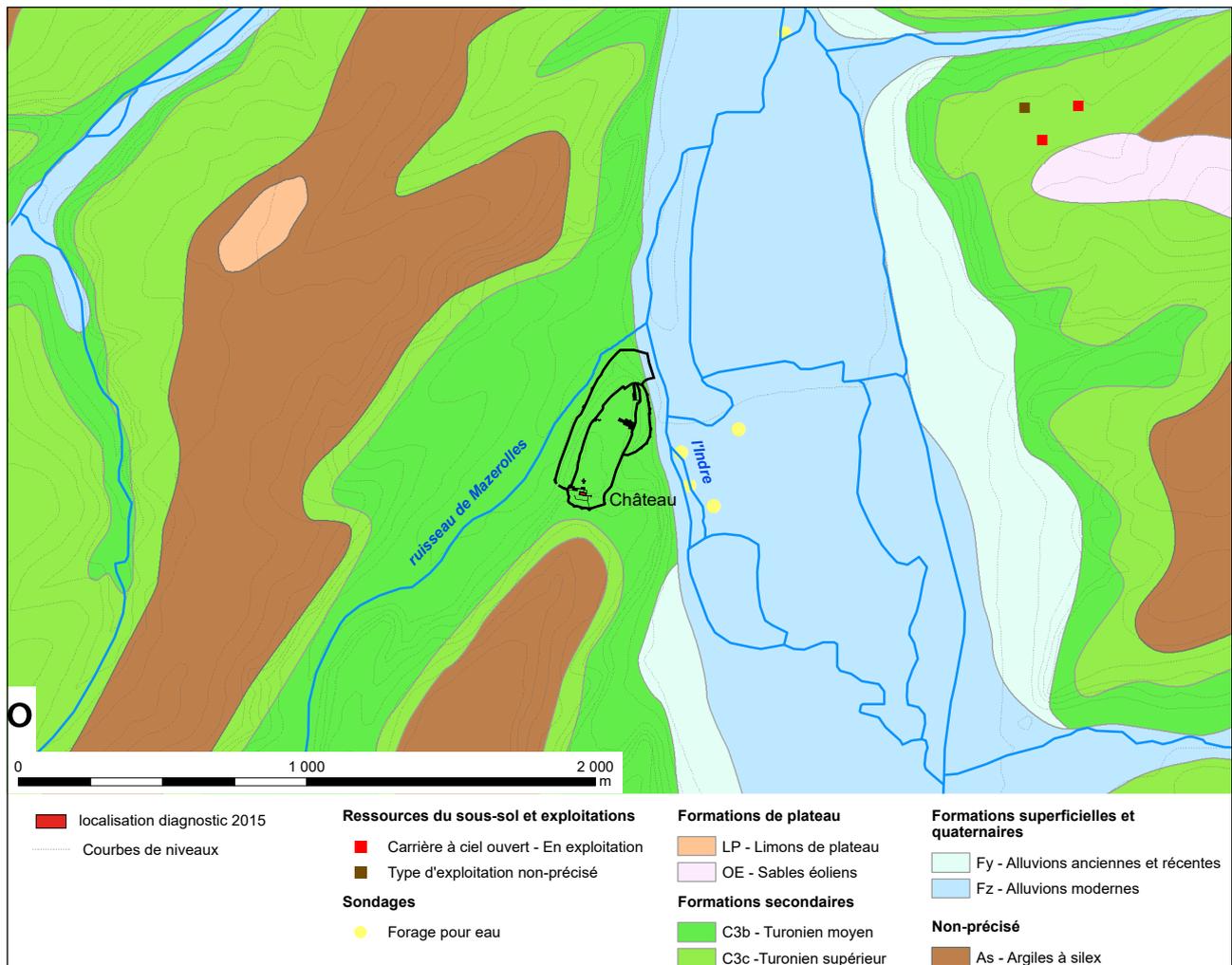


Figure 9 : contexte géologique de l'intervention (à partir de la carte géologique de la France au 1/50 000, Feuille de Loches, XIX-24)

finement grenu, bioturbé, de couleur blanche à beige-verdâtre, en passant par le jaune. Selon son origine géographique, on le dénomme *Tuffeau de Touraine*, de *Saumur* ou de *Bourré*. Ce calcaire est partout présent dans la région lochoise et constitue l'essentiel des matériaux de construction de la forteresse et la ville. C'est ainsi cette pierre de tuffeau blanc qui a été massivement utilisée pour la construction de la tour maîtresse. D'une manière plus générale, il a été exploité largement dans tout l'Anjou et la Touraine, et ceci de l'époque romaine au 20^e s. Son exploitation prend une très grande envergure à partir du 15^e s. et se retrouve jusqu'à Nantes ou Rennes.

Le tuffeau jaune, est un calcaire marin gréseux, homogène, dur et de couleur beige-verdâtre. Il est aussi appelée *Pierre dure de Loches*. Contrairement au tuffeau blanc, il n'a pas été utilisé massivement, mais plus précisément pour ses avantages architectoniques de dureté, de bonne résistance à la

chaleur et à l'humidité. Il n'existe pour l'instant pas d'inventaire exhaustif de sa localisation sur le bâti ancien de la forteresse et de la ville de Loches, mais on le reconnaît facilement un peu partout, toujours à des endroits spécifiques : sous-bassement, jambages, seuils, linteaux, coussièges, gargouilles... Son emploi ponctuel sous forme de pierres de taille pourrait apparaître à Loches vers le début du 13^e s., sur les tours en amande du front sud. Par la suite, on le retrouve utilisé plus systématiquement dans les constructions du château à partir du 14^e s., notamment pour les soubassements et les encadrements de baies. Il est également d'emploi presque systématique dans toute la ville pour les soubassements des maisons à partir du 16^e s, où il apparaît sous forme variées : moellons, moyen et grand appareil de pierre de taille. Il a été en outre très utilisé pour toutes les phases de restaurations des 19^e et 20^e s.

1.3.2 Topographie générale de la forteresse

La forteresse de Loches fait partie des sites castraux médiévaux les mieux conservés d'Europe, possédant un très riche patrimoine architectural. L'ensemble couvre une surface de 4,77 ha (fort Saint-Ours exclu), ceint d'environ 1,1 km de remparts (**fig. 5, 10**). Plusieurs éléments remarquables jalonnent cet espace fortifié. L'extrémité nord, à la pointe de l'éperon, est occupée par les « logis-royaux », édifiés entre la fin du 14^e et le début du 16^e s. Au centre de la forteresse s'étend le quartier canonial, constitué de maisons de chanoines bâties

pour l'essentiel aux 14^e-16^e s., et bordée au nord de l'actuelle église Saint-Ours, ancienne collégiale Notre-Dame, considéré comme un chef d'œuvre de l'architecture romane (11-12^e s.). Enfin, au sud, dans le secteur ouvert sur le plateau et séparé de celui-ci par un vaste fossé sec (actuel Boulevard Philippe Auguste), se trouve le site dit du « donjon », comprenant la célèbre tour maîtresse, entourée de multiples phases de fortifications s'échelonnant du 11^e au 16^e s.

1.3.3 Historique des recherches sur le château de Loches

Véritable conservatoire d'architecture, le château de Loches est, de longue date, considéré comme un site référence en matière d'histoire de l'art et d'archéologie médiévale. Depuis le 19^e s. de très nombreux spécialistes en la matière se sont ainsi penchés sur son cas.

La première contribution à caractère réellement scientifique², est sans doute celle d'Arcisse de Caumont, dès 1835, qui consacre quelques pages

² La liste livrée ici n'est pas totalement exhaustive et ne signale que les principales contributions scientifiques. Par ailleurs, nous avons écarté de ces rappels, les divers écrits des historiographes antérieurs (que nous évoquerons toutefois par la suite), ainsi que les nombreuses publications plus « grand public ».

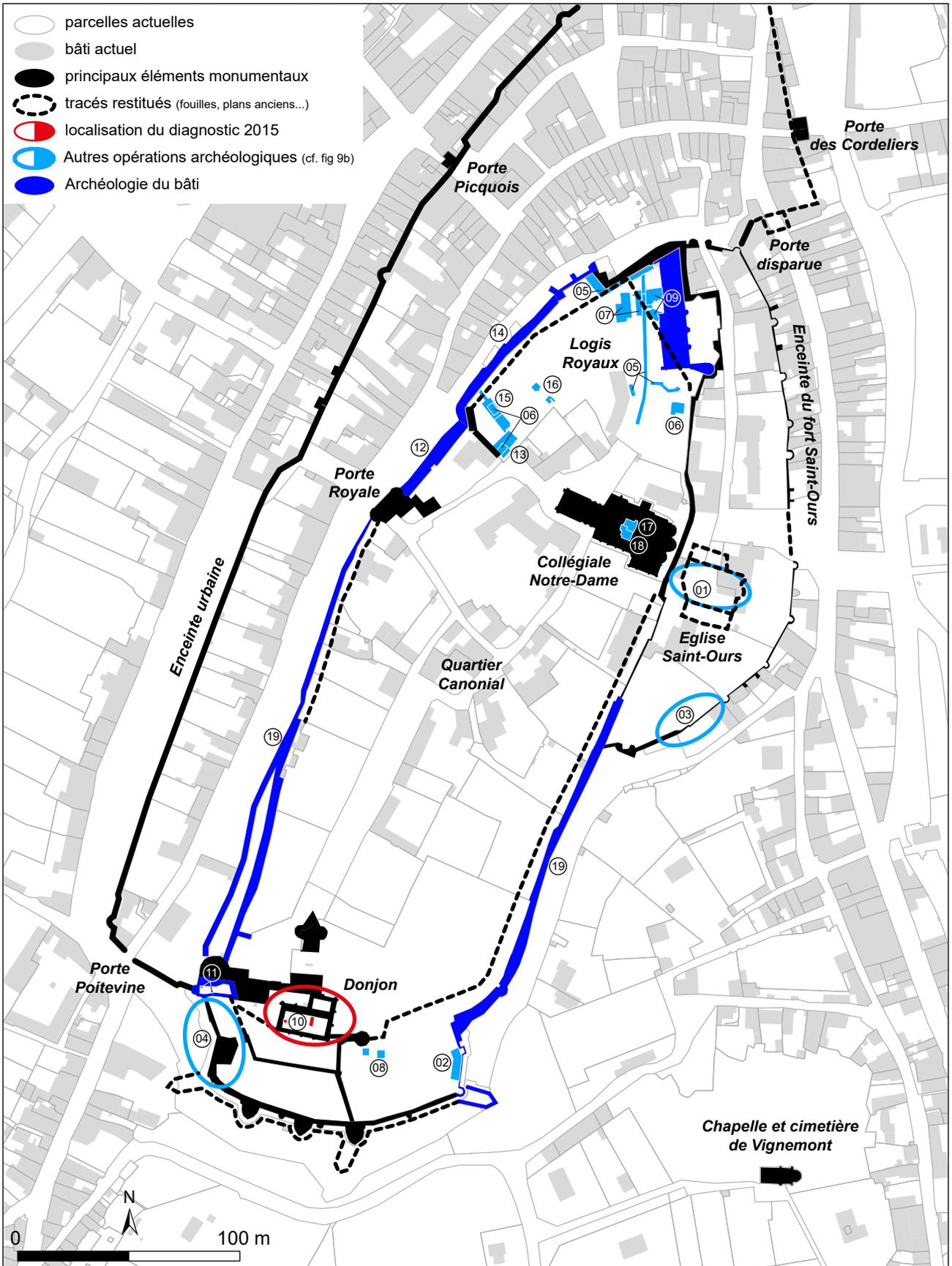


Figure 10 : plan du château de Loches avec localisation des principaux éléments constitutifs et des opérations archéologiques

N°(fig.10)	Nom générique de l'opération	Année	Type	Rapport/Biblio
1	Eglise Saint-Ours	1974	Fouille	Lelong 1974, Bobin 1994
2	Porte des Roches	2000	Fouille préventive	Scheffer, Champagne 2000
3	Rempart du fort Saint-Ours	2004	Fouille préventive	Scheffer 2004
4	Tour du Martelet - Cachot Sforza	2008	Fouille préventive	Dufaÿ, Papin 2008
5	Parc des logis royaux - construction piste PMR	2012	Sauvetage urgent	Papin, Lacroix 2013
6	Sondages parc des logis	2013	Sondages archéologiques	Papin (dir.) 2014
7	Chapelle Saint Louis (1)	2014	Fouille programmée	Papin (dir.) 2015
8	Parc Baschet - enfouissement de réseaux	2014	Sauvetage urgent	Papin 2014b
9	Chapelle Saint Louis (2)	2015	Fouille programmée	Papin (dir.) 2016
10	Diagnostic tour maîtresse	2015	Diagnostic archéologique	Papin (dir.), Riou 2021
11	Diagnostic «Tour Neuve»	2015	Diagnostic archéologique	Papin (dir.), Pellerin, Riou 2018
12	Dévégétalisation remparts, front ouest, tranche 1	2015	Diagnostic archéologique	Riou (dir.), Papin 2016
13	Fouille Grande-Salle (1)	2016	Fouille programmée	Papin (dir.) 2017
14	Dévégétalisation remparts, front nord-ouest, tranche 2	2016	Diagnostic archéologique	Riou (dir.), Papin 2017
15	Fouille Grande-Salle (2)	2017	Fouille programmée	Papin (dir.) 2018
16	Fouille Grande-Salle (3)	2018	Fouille programmée	Papin (dir.), Riou 2019
17	Fouille collégiale Notre-Dame - tombeau de Sforza (1)	2020	Fouille programmée	Papin (dir.), Gaultier 2020
18	Fouille collégiale Notre-Dame - tombeau de Sforza (2)	2021	Fouille programmée	Papin (dir.), Gaultier 2021
19	Mise en sécurité des remparts prescription 2017-2020	2022	Fouille programmée	Papin (dir.), Gaultier 2022

Figure 10b : liste des opérations archéologiques du château de Loches

à la tour maîtresse de Loches dans son *Cours d'Antiquité Monumentale* et son *Abécédaire* (De Caumont 1835 et 1858). L'architecte Alphonse Jules Baillargé publie en 1854, ce qui est certainement la première notice historique et architecturale portant sur la « citadelle », c'est-à-dire le réduit défensif sud autour de la tour maîtresse (Baillargé 1854). En 1869, à l'occasion de la 35^e session du Congrès Archéologique de France tenu à Loches, sous la présidence de De Caumont, paraissent une série d'articles sur différentes parties du château (Gautier 1870a et b, D'Espinay 1870, De Chergé 1870). Sur ces bases, Edmond Gautier publie quelques temps plus tard le premier grand travail de synthèse consacré à l'histoire et à l'architecture de l'ensemble de la forteresse (Gaultier 1881). Au début du 20^e s., Jean Valéry-Radot publie une courte mais efficace monographie sur Loches (Valéry-Radot 1926). En 1926 encore, Pierre Héliot soutient une thèse à l'école nationale des chartes, intitulée *Le château de Loches, études historiques et archéologiques*, mais ce travail ne sera jamais édité. Il faudra attendre 1973 pour qu'un court article en livre quelques éléments (Héliot 1973), mais surtout 1987 pour qu'il soit complété de manière posthume avec la

contribution de Marcel Deyres, qui avait auparavant consacré un article plus général sur les *Châteaux de Foulques Nerra*, dans lequel Loches prend une large place (Deyres 1974 ; Héliot, Deyres 1987).

Dans les années 1990, la tour maîtresse subit d'importantes restaurations³. Des expertises dendrochronologiques ont alors lieu, établissant la datation de la construction de l'édifice de 1013 à 1035. Cette datation a fait grand bruit, mettant fin à de vifs débats sur sa datation (Dormoy 1996 et 1998, Durand 1996, Lorans 1998). Cette information majeure a entraîné un regain d'intérêt pour le site. Plusieurs nouveaux examens sont effectués, spécialement sur le donjon et les enceintes qui l'entourent (Langeuin, Jollet 1996 ; Mesqui 1998, Mesqui 2003). Par extension, d'autres parties remarquables de la forteresse vont être nouvellement expertisées comme la collégiale, la Porte Royale ou les logis royaux (Fleury 1997 à 2000 et 2003 ; Corvisier 2003 ; Duret-Molines 2003, Fleury 2003 ; Guillaume 2003).

³ Conduites de 1990 à 1996 par L'ACMH Arnaud de Saint-Jouan, financées par le Conseil Général d'Indre-et-Loire

Pourtant, il a fallu attendre les années 2000, et surtout 2010, pour que de véritables fouilles et analyses archéologiques de bâti soient entreprises sur le site (fig. 10 et 10b). En 2000, le château va notamment connaître sa première opération d'archéologie préventive à l'occasion de la restauration d'un pan de rempart au sud-est (Scheffer, Champagne 2000). Après cette date, l'ensemble des opérations préventives sur le site seront menées par le Service de l'Archéologie du département d'Indre-et-Loire. Ces opérations vont se multiplier en raison d'une veille de plus en plus prononcée sur les travaux effectués dans la forteresse : en 2008 aux environs de la tour du Martelet (Dufaÿ, Papin 2008) ; en 2012 dans le parc des logis royaux (Papin, Lacroix 2013) ; en 2014 dans le parc Baschet à l'est de la tour maîtresse (Papin 2014b) ; en 2015 pour deux diagnostics sur le site « du donjon », l'une dans la partie effondrée de la « Tour Neuve » (Papin, Pellerin, Riou 2018), et l'autre pour la restauration du mur de refend dans la tour maîtresse (objet du présent rapport) ; enfin en 2015 et 2016 pour les premières tranches d'un vaste programme de mise en sécurité et de restauration des remparts du château (Riou, Papin 2016 et 2017). Une nouvelle prescription de diagnostic a été établie à partir de 2017 pour le suivi des nouvelles tranches de travaux sur les remparts, qui sont encore en cours, et ont concerné désormais environ 50 % des fortifications du château (un nouveau

rapport intermédiaire est en cours d'élaboration : Riou, Papin 2021 à paraître).

Par ailleurs, en parallèle, le Sadil a également entamé des fouilles dans le cadre de l'archéologie programmée. Ces recherches ont débuté en 2013, soldée par une campagne de fouilles chaque année. Jusqu'en 2018, celles-ci ont eu lieu dans le parc des « logis-royaux », au nord du château (Papin dir. 2014a à 2018 et Papin, Riou 2019). Les deux dernières campagnes en 2019 et 2020 ont été effectuées à l'intérieur même de la collégiale Notre-Dame (Papin, Gaultier 2020 et 2021 à paraître).

Enfin, signalons quatre travaux universitaires parmi les récentes contributions scientifiques. La première est une considérable étude archéologique du bâti exhaustive des « logis royaux », effectuée dans le cadre d'une thèse débutée en 2008 et soutenue en 2015 (Bourocher 2015). La deuxième est la réalisation du premier réel inventaire raisonné du bâti du quartier canonial, accompagné de prospections et de visites de maisons, ainsi que d'une étude morphologique, réalisé dans le cadre d'un master 2 en 2017 (Piffeteau 2017). Enfin, deux mémoires de master ont été réalisés en parallèle des opérations préventives de 2015 effectuées dans le réduit défensif sud : la première est un master 1 consistant à réétudier une partie de la « Tour Neuve » (Pellerin 2016), et la seconde un master 2 pro, ayant eu pour objectif principal de faire de nouveaux relevés au scan laser et photogrammétriques de la tour maîtresse (Pellerin 2017).

1.3.4. Rappels historiques et état des connaissances archéologiques du site du château de Loches

Avant de s'attarder plus longuement sur la tour maîtresse elle-même (cf. *infra* 1.4), il ne paraît pas inutile de consacrer ici quelques pages aux rappels essentiels sur l'état des connaissances historiques et archéologiques du site du château de Loches, afin d'en donner une vue d'ensemble. Les récentes recherches, tant par les études de bâti que par la multiplication des fouilles, ou encore par les nouvelles mobilisations des sources documentaires et archivistiques, permettent en effet de revoir désormais un certain nombre d'hypothèses anciennes et d'en formuler de nouvelles. Nous n'en donnerons naturellement pas tous les détails, en

renvoyant pour cela aux divers études et rapports qui seront mentionnés. Cette présentation succincte permettra de discuter, par la suite, des découvertes – du reste, assez inattendues – de l'opération de diagnostic réalisée dans la tour maîtresse en 2015.

1.3.4.1. Les premières occupations du site

L'une des découvertes les plus importantes de ces dernières années, issues des fouilles dans le parc des logis-royaux, concerne les périodes préhistoriques et protohistoriques. Par des découvertes essentiellement mobilières, celles-ci ont en effet attesté d'occupations du promontoire

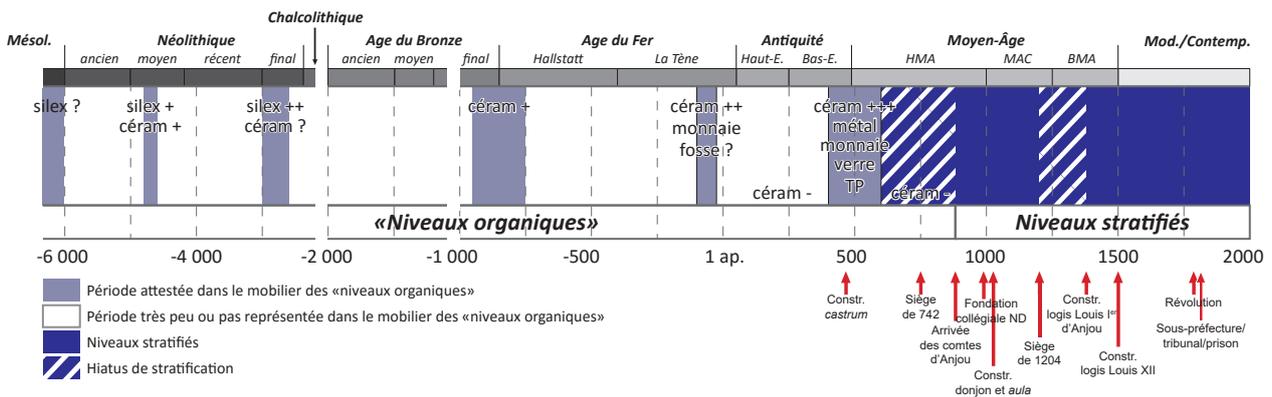


Figure 11 : frise chronologique des principales périodes d'occupation de l'éperon des origines à nos jours

au Mésolithique, durant la fin du Néolithique moyen I (culture Cerny-Chambon), la transition Néolithique récent/final, l'âge du Bronze final IIIb, ou encore La Tène finale (voir en particulier Papin, Riou 2019 : 52-73). *A contrario*, l'absence d'autres périodes suppose des abandons partiels ou complets du site. C'est notamment le cas pour toute la période Romaine (1^{er}-5^e s.), qui n'a livré jusqu'ici aucun vestige immobilier et extrêmement peu de vestiges mobiliers, en dépit des nombreuses fouilles déjà réalisées. Ces données permettent de cerner les grandes lignes du rythme des premières occupations de l'éperon (fig. 11).

1.3.4.2. Les nouvelles hypothèses sur la topographie du site au très haut Moyen Âge

La période du très haut Moyen, correspond aux premières mentions historiques du site, par Grégoire de Tours (v. 538-594), qui cite Loches à deux reprises⁴ : l'une pour la fondation d'une église par l'évêque *Eustochius* (442-458/9) dans un lieu qualifié de *vicus* ; l'autre pour la fondation d'un monastère sous l'épiscopat de *Volusianus* (488-496), par un moine nommé Ours, « au pied d'une montagne, qui est maintenant dominée par un *castrum* ». Une petite portion de cette fortification datable de la fin du 5^e s. ou du début du 6^e s., a été pour la première fois identifiée lors des fouilles programmées, associée aux traces d'un habitat élitaires situé dans l'angle nord-ouest, occupé selon

l'étude chronostratigraphique jusqu'à la première moitié 7^e s. ap. J.-C. (Papin 2018 : 65-78).

Le document plus tardif de la charte de fondation de la collégiale Notre-Dame, daté entre 978 et 985, par le comte d'Anjou Geoffroy Grisegonelle⁵ (960-987), apporte une autre information sur le site au très Haut Moyen-âge. Le texte indique que la fondation de la collégiale est une reconstruction dans le *castrum* d'une église, dont l'ancien vocable de « Sainte-Marie-Madeleine » est remplacé par celui de Notre-Dame. Geoffroy confirme alors des donations faites à la précédente église par le roi Childebert I^{er} (511-558).

A propos de ces textes, les recherches récentes permettent de revenir sur leur interprétation traditionnelle⁶, soutenant que l'église Sainte-Marie-Madeleine, évoquée dans la charte de fondation de la collégiale, est la même que celle fondée par l'évêque Eustoche⁷, et induisant par là même que « *vicus* » et « *castrum* » seraient une seule et même entité située au sommet de l'éperon. Cependant, dans la mesure où aucune des fouilles récentes ne semble avoir révélé la présence d'un habitat d'époque Romaine, il semble de plus en plus probable que l'agglomération (*vicus*) ne se trouvait pas au

⁵ Document retranscrit et publié par J. Boussard, *Mémoire de la société Archéologique de Touraine*, t. IX, 1975 : 1-10.

⁶ Pour tous les détails de ces réflexions, voir Papin, Gaultier 2020 : 79-32 et 75-78

⁷ On trouve cette assertion dans presque tous les écrits évoquant l'origine du site de Loches depuis Dufour en 1812 (p. 16-17) jusqu'à Elisabeth Lorans en 1996 (p. 59-60), en passant par nombre d'autres historiens et archéologues, à l'exception notable de Gérard Fleury qui a jugé, nous pensons à juste titre, cette interprétation « conjecturale » (Fleury 1998 : 442 et notes 7 et 9).

⁴ Grégoire de Tours, *Historia Francorum*, X, 31, V et *Liber Vitae Patrum*, M.G.H., XVIII, 1.

sommet du promontoire et serait donc distincte du *castrum* (fig. 12). Par extension, il devient possible que l'église « Sainte-Marie-Madeleine » ait pu être fondée non pas par Eustoches, mais par Childebert I^{er} lui-même, à l'intérieur du *castrum*, sans que celui-ci n'ait eu vocation à englober une agglomération préexistante. Il semble désormais plus probable que la construction du *castrum* de Loches soit comprise comme une volonté d'établir un nouveau lieu de pouvoir, tant militaire qu'administratif, renfermant le siège d'une élite, dans un contexte frontalier entre les nouveaux royaumes Francs et Wisigoths (Riou, Papin 2021 à paraître).

En outre, rien ne dit que ce *castrum* se soit étendu sur l'ensemble de l'espace occupé actuellement par le château. Selon les données des fouilles au nord du site, il s'avère notamment vraisemblable que cette fortification ne s'étendait pas sur la pointe de l'éperon (Papin 2018 : 65-78). Par ailleurs, quelques

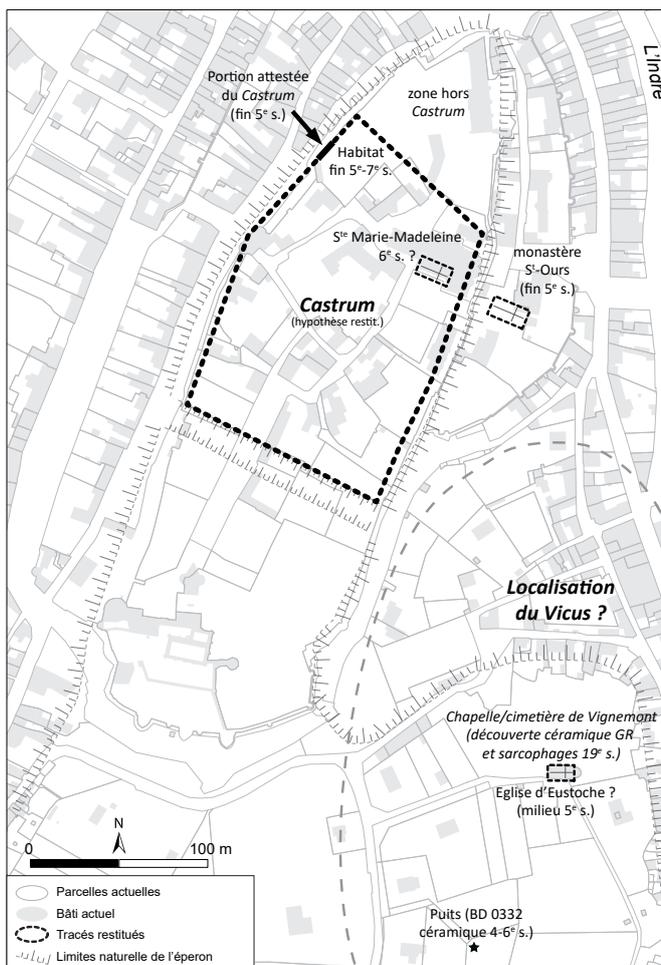


Figure 12 : plan de la topographie historique de Loches au haut-Moyen-Âge (nouvelles hypothèses)

arguments en cours d'élaboration permettent d'émettre l'hypothèse que la limite sud du *castrum* se trouvait aux environs du rebord sud du quartier canonial (Papin, Riou 2021, à paraître). Autrement dit, il apparaît probable que l'actuel secteur du donjon se situait en dehors du *castrum* du haut Moyen Âge au moment de la construction de la tour maîtresse.

1.3.4.3. Le hiatus du second haut Moyen Âge (fin 7^e-fin 9^e s.)

Par la suite, le lieu n'est évoqué qu'au détour d'une chronique relatant la prise et la destruction du *castrum* en 742, par Carloman et Pépin (futur Pépin « le Bref »), à la suite d'une rébellion des nobles Aquitains et Vascons après la mort de Charles Martel (688-741)⁸. Dans le même temps, les données des récentes fouilles établissent de manière systématique une absence de vestiges de la seconde moitié du 7^e à la fin du 9^e s. (Papin 2014 à 2019). L'habitat élitair des 5^e-7^e s. qui se trouvait à l'intérieur de la fortification semble déserté. L'évènement militaire, relaté dans les textes, au cœur de ce *hiatus*, reste donc matériellement peu documenté. Il apparaît possible que celui-ci ne fut que le fruit d'un réinvestissement extrêmement ponctuel et opportuniste par l'aristocratie locale d'une place forte plus ou moins abandonnée par le pouvoir royal.

Loches fait son retour dans les récits historiques au 9^e s. selon les *Chroniques des comtes d'Anjou*⁹ : Charles le Chauve (843-877) aurait donné le « château » (*castellum*) à un de ses barons, *Adelaudus*. Celui-ci le transmet à son fils *Warnerius*, puis tombe dans la dot de la fille unique de ce dernier *Roscilla*, qui épouse vers 900 Foulque le Roux, alors vicomte d'Anjou, puis comte autoproclamé à partir de 929 († vers 942). Cette possession est confirmée

⁸ *Continuation de Frédégaire*, voir Héliot, Deyres 1987 : 16 ; Lorans 1996 : 36.

⁹ Compilées pour l'essentiel entre 1100 et 1140. *Chroniques des comtes d'Anjou et des seigneurs d'Amboise*, éd. Halfen et Poupardin, Paris, 1913.

par une source directe : un acte signé par Foulques en 905, *ad Lucas castrum in prato*¹⁰.

1.3.4.4. Les prémices du « palais » comtal au 10^e s.

Archéologiquement, cette arrivée des comtes d'Anjou correspond à une nette re-densification des vestiges au nord du site à partir du tournant

du 9^e et du 10^e s. (fig. 13). Dans l'angle nord-ouest du *castrum*, deux bâtiments en bois sont successivement construits au cours du 10^e s. (Papin, Riou 2019 : 79-99). Le second état de bâtiment possédait une surface estimée de plus de 200 m². Les restes d'un mur du 10^e s. en moellons, ont également été très partiellement identifiés, démontrant la mise en place de tout un complexe d'édifices, dont la morphologie et le mobilier associé (notamment faunique) évoque clairement le caractère résidentiel, socialement très élevé. Dans l'espace situé *extra muros*, sur la pointe de l'éperon,

¹⁰ Mabile 1971 – *Introduction aux Chroniques des comtes d'Anjou*, publiée par Marchegay et Salomon. PJ n°3, cité dans Lorans 1996 : 90.

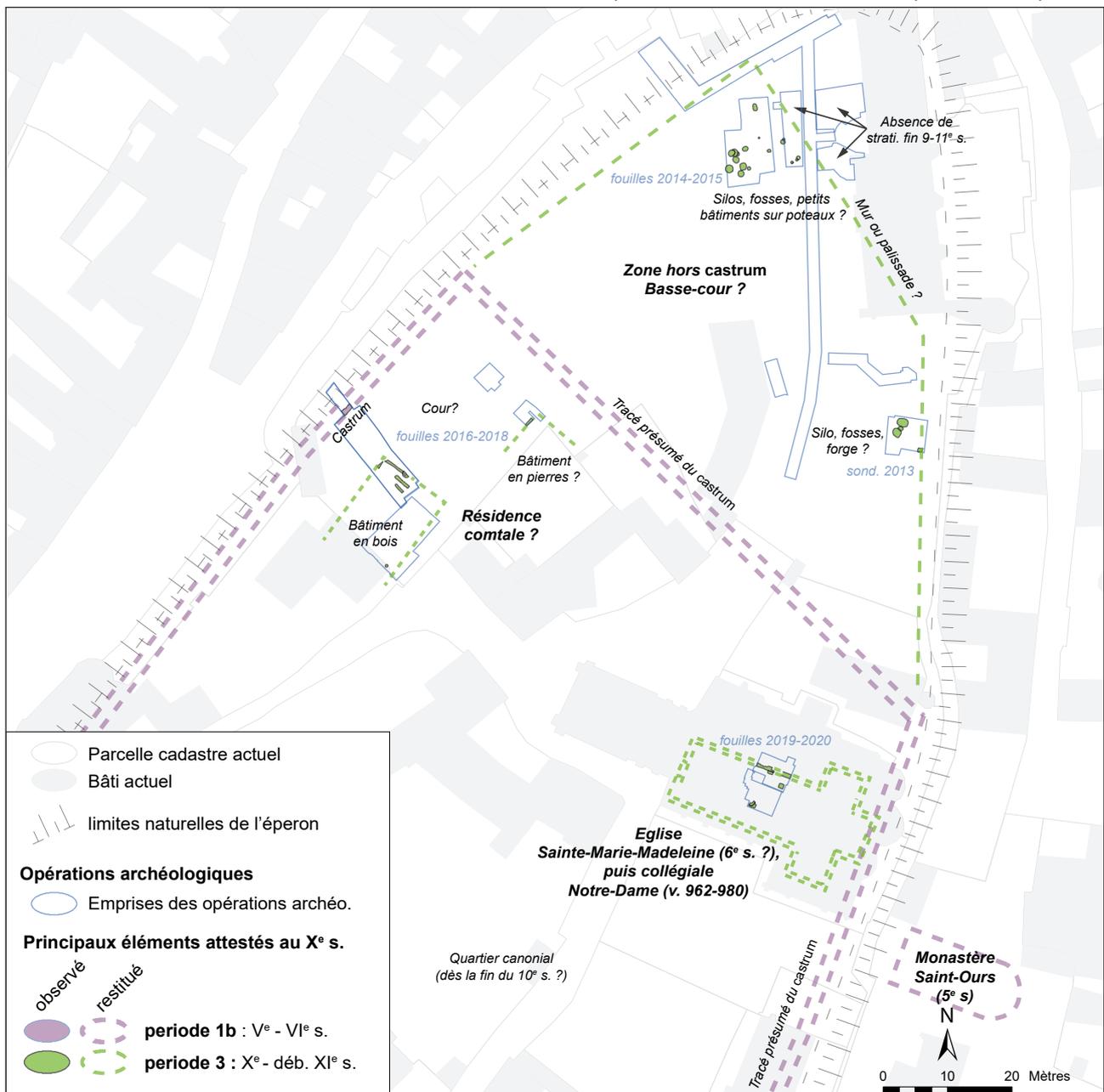


Figure 13 : plan du palais des comtes d'Anjou au 10^e s.

on observe la mise en place d'une zone de basse-cour : multiplication de silos, fosses, petits trous de poteaux associés à des sols extérieurs et à des traces d'activités artisanales (Papin 2014 à 2016). Ainsi, l'ensemble de ces installations du 10^e s., localisées au nord du *castrum*, correspondent sans aucun doute aux vestiges de l'installation d'une première résidence comtale.

À l'angle nord-est du *castrum*, c'est à partir de 963 que le comte Geoffroy Grisegonelle (959-987) fait rebâtir l'église sous le vocable de Notre-Dame. De cet édifice, les récentes fouilles dans l'église en 2019 ont permis d'en retrouver la trace (sols et le mur nord de la nef, voir Papin, Gaultier 2020 : 80-93 et Papin Gaultier 2021 à paraître). En outre, Geoffroy installe un collège de douze chanoines pour desservir la nouvelle église et leur donne des biens. Il est donc probable que le comte cède alors une partie des espaces centraux du *castrum* aux clercs, à l'origine du développement du quartier canonial.

1.3.4.5. L'œuvre de Foulque III Nerra (987-1040)

Si le nom de Foulque Nerra est étroitement associé au site de Loches, c'est notamment en raison de l'attribution à ce comte d'Anjou de la construction de la tour maîtresse, au sud du château (Mesqui 1998). Toutefois, les recherches récentes ont clairement démontré que cet édifice n'est pas la seule construction monumentale qu'il réalise à Loches. En effet, la collégiale Notre-Dame va notamment bénéficier d'un programme de reconstruction totale (Fleury 1998 ; Papin Gaultier 2020 : 34-37 et 94-101). Par ailleurs, dans l'angle nord-ouest du *castrum*, les données des fouilles de 2016 à 2018 ont permis de prouver que le grand bâtiment en bois du 10^e s. est démoli au tout début du 11^e s. pour être remplacé par une construction en pierre (fig. 14). Les restes enfouis de cet édifice, bien que partiellement mis au jour, dessinent une immense *aula* rectangulaire de plus de 560 m² de surface hors œuvre (Papin 2017 et 2018 ; Papin, Riou 2019).

Ces constructions (*aula*, collégiale, tour maîtresse) s'inscrivent ainsi dans une seule et même vaste politique de « monumentalisation » spectaculaire du château. Les découvertes récentes

obligent donc à reconsidérer l'ensemble de ces réalisations comme un tout, où chaque élément répondait à des fonctions complémentaires (stratégique, résidentielle, symbolique, religieuse ou politique), qui ont fait de Loches, au début du 11^e s., une possession capitale du puissant comté d'Anjou.

1.3.4.6. Du *castrum* à la forteresse : constructions et occupation des 11^e et 12^e s.

Alors que jusqu'ici les comtes d'Anjou se sont contentés de réoccuper la vieille place forte de la fin du 5^e s. ou du début du 6^e s., ce n'est vraisemblablement qu'au tournant du 11^e et du 12^e s., sous Foulques IV le Réchin (comte de 1068-1109) et Foulques V Le Jeune (1109-1129), que vont être édifiées de toutes nouvelles fortifications dessinant les contours de la forteresse telle qu'on les connaît aujourd'hui (fig. 15 et 16). Au sud, la tour maîtresse est d'abord entourée d'une chemise (Mesqui 2003 : 208-214). Probablement dans la foulée, une nouvelle enceinte est érigée tout autour de l'éperon (Mesqui 2003 ; Corvisier 2003 ; Riou, Papin 2016 et 2017 et Riou, Papin 2021 à paraître). Il ne reste aujourd'hui que très peu d'éléments en élévation de cette grande enceinte. Seule une portion d'environ 130 m de long est encore en élévation sur le front ouest. Toutefois, son tracé complet peut être restitué à l'aide de plans anciens, mais également par les données des fouilles au nord du site (Papin 2015 : 75-89 ; Papin 2016 : 55-60 ; Papin 2017 : 95-105).

Durant cette époque, les fouilles de la grande *aula* au nord du château, indiquent que celle-ci est intensément utilisée (Papin 2016 : 88-101 ; Papin 2017 : 95-101). Toutefois, dès la seconde moitié du 11^e s., le bâtiment subit de nombreux travaux (restaurations, confortements), puis, durant la seconde moitié du 12^e s., l'occupation semble s'arrêter brusquement. Ainsi, il semble que le palais soit totalement délaissé peut-être dès Geoffroy V dit Plantagenêt (1129-1151), en tout cas assurément sous Henri II (1151-1189). Ce dernier installe un nouveau palais à Chinon, qui devient alors la résidence principale des comtes d'Anjou, et désormais ducs de Normandie, d'Aquitaine et rois d'Angleterre, lorsqu'ils séjournent en Touraine.

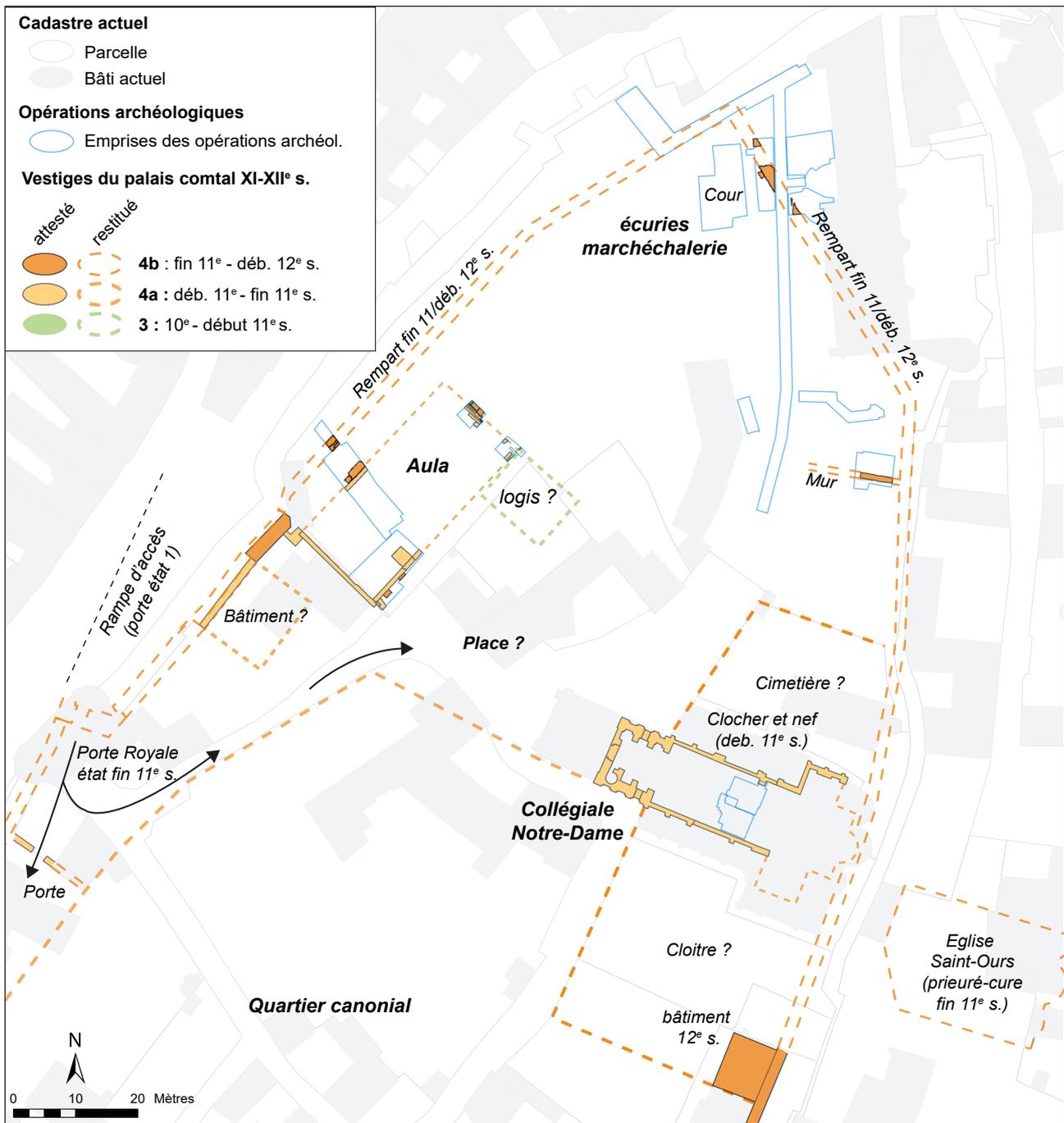


Figure 14 : plan du palais des comtes d'Anjou aux 11-12^e s.

1.3.4.7. Une place forte contestée et renforcée : seconde moitié 12^e-première moitié 13^e s.

Si Loches perd sa fonction de résidence comtale, la place conserve cependant jusqu'au début du

13^e s. une grande valeur stratégique¹¹. La Touraine devient en effet l'un des théâtres de la lutte entre

¹¹ Notons également que la collégiale Notre-Dame, qui a manifestement bénéficié tout au long du 12^e s., de moyens et de revenus importants, va faire l'objet d'une vaste reconstruction (clochers, reconstruction de la triple abside, couvertures de la nef par les « dubes », narthex) datée entre 1135 et 1180 (Fleury 1999, 2000, 2001).

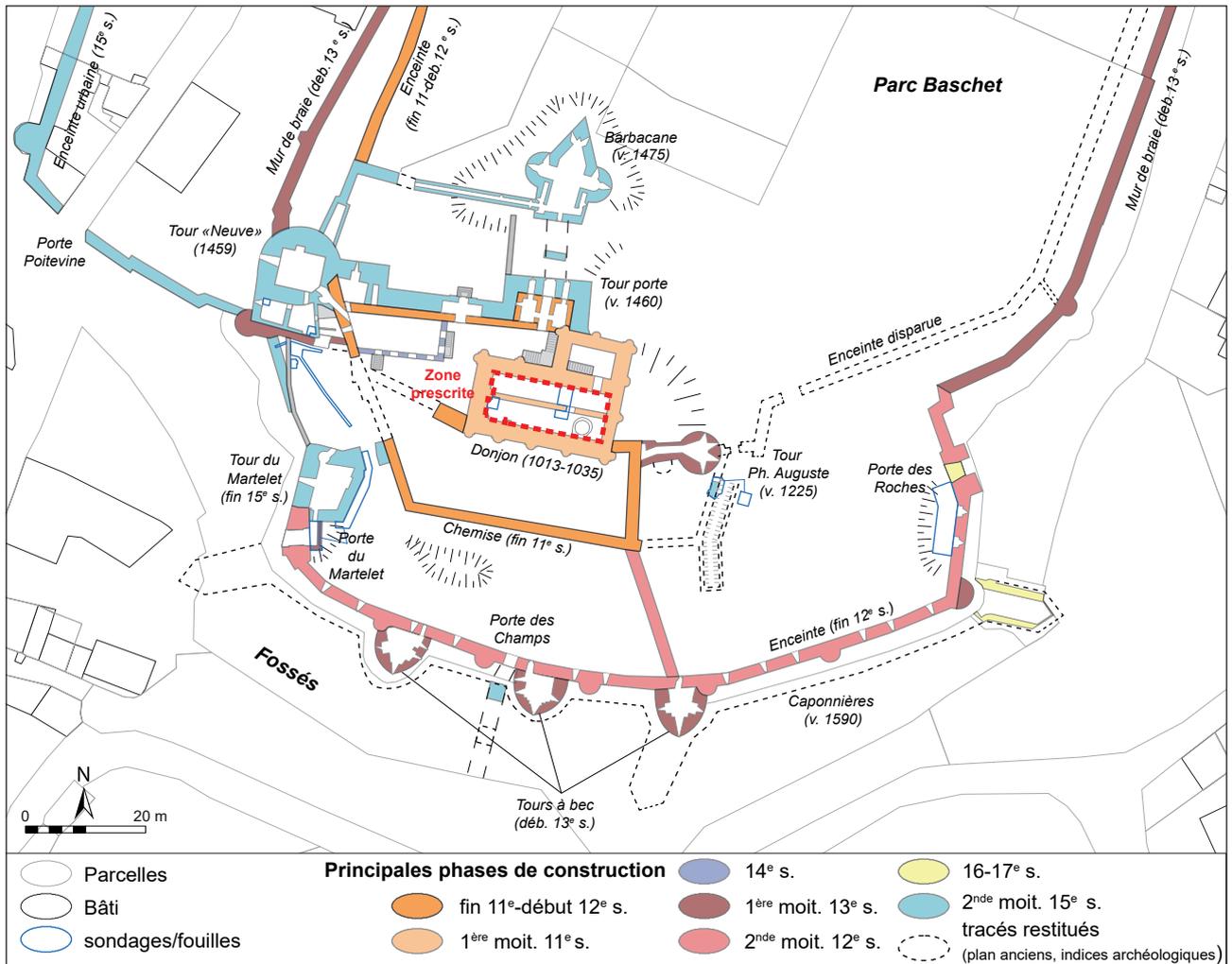


Figure 15 : plan phasé du secteur du donjon

les rois Plantagenets et Capétiens. Loches connaît alors deux sièges. Le premier intervient en 1194, par Richard-Cœur de Lion, qui reprend la forteresse à son retour de croisade après que son frère Jean, pendant son absence, l'ait cédé en 1193 à Philippe Auguste, par le traité de Mantes. Le second a lieu en 1204-1205. Philippe Auguste prend alors définitivement le contrôle de la place après plusieurs mois de siège, à grands renforts de machines de guerre selon les textes. On estime que les multiples impacts de boulets constatés sur l'ensemble des fortifications du front sud et sur la tour maîtresse, sont les stigmates de ce siège de 1204-1205. Philippe donne alors la garde du château en récompense à l'un de ses fidèles, Dreux IV de Mello, bénéficiaire qui sera finalement racheté à ses descendants par Saint-Louis, en 1249 (Martin 1963).

Durant cette époque de tensions, le château va connaître une grande vague de renforcement et d'adaptation de ses défenses. Selon Jean Mesqui, c'est à Henri II Plantagenêt (1151-1189) qu'il faut attribuer, sur le front sud du château, une nouvelle fortification édifée en avant des enceintes du 11^e s., muni de tourelles pleines semi-circulaires (Mesqui 2003). Cette construction s'est accompagnée du creusement d'un nouveau grand fossé (actuel Boulevard Philippe Auguste). Ce programme va, par la suite, être étendu à toute la forteresse. Sur environ les deux-tiers de son contour, l'enceinte du 11^e s. est doublée d'un mur de braie (Riou, Papin 2016 et 2017 et 2021 à paraître ; Papin 2018). La porte royale est transformée en un châtelet, encadrée de deux tours circulaires (Corvisier 2003). Au sud, trois tours « en amande » (ou « tours à bec »), sont

également greffées sur l'enceinte (Langevin, Jollet 1995 ; Mesqui 2003). La datation de ces chantiers a fait l'objet de vifs débats de spécialistes. Pour certains, ils auraient été réalisés plus ou moins hâtivement après la reconquête de la forteresse par Richard Cœur-de-Lion en 1194. D'autres avancent parfois qu'ils ont pu débuter avant le siège de 1204-1205, et auraient été terminés après sur le même plan. D'autres enfin estiment que tout doit être daté postérieurement à 1205. À ce titre, notons que les études actuellement en cours des remparts vont permettre de jeter un nouveau regard sur ces débats, et de certainement aboutir à une révision des datations communément admises. En effet, des preuves scientifiques auraient tendance à prouver que de larges pans de la mise en place des murs de braie, de la porte royale, mais aussi des fameuses tours en amandes dans lesquelles les castellologues ont voulu reconnaître la marque du « génie militaire » de l'architecture anglo-angevine¹² en les attribuant à Richard Cœur de Lion ou Jean sans Terre, seraient en fait à dater plutôt de la première moitié du 13^e s. (vers 1220-1230), pas avant (Riou Papin 2021 à paraître).

Il est par ailleurs certain que deux autres réalisations de tours circulaires, qui ont bénéficié de datations plus fiables, sont également du 13^e s. : l'une au sud, jetée à l'est du donjon (dite « tour Philippe Auguste »), datée par dendrochronologie peu après 1223 (Mesqui 2003) ; l'autre tout au nord tournée vers la ville, encore visible uniquement par un arrachement, dont une datation radiocarbone atteste qu'elle est construite après 1210 (Papin, Lacroix 2012). Ainsi, Philippe Auguste, ou plus précisément Dreux de Mello, a clairement fait œuvre d'un grand effort de remise en état et de renforcement des fortifications de la forteresse, après le siège de 1204-1205.

1.3.4.8. La période « royale » : milieu 14^e-début 16^e s.

Malgré la réintégration du château dans les possessions directes de la couronne en 1249, les sources n'ont enregistré que de très brefs séjours des rois à Loches au cours des 13^e et 14^e s.¹³ Il est frappant d'observer que cette quasi absence royale à Loches, coïncide exactement avec un nouveau *hiatus* stratigraphique constaté lors de l'ensemble des fouilles effectuées dans le parc des logis royaux (Papin 2014 à 2018 ; Papin, Riou 2019). Jusqu'à la fin du 14^e s., l'ensemble de la zone semble à l'abandon. Il faut attendre le milieu du 14^e s., et le règne de Jean II le Bon (1350-1364), pour que le site soit de nouveau investi. Dans le contexte de la Guerre de Cent ans, celui-ci fera des séjours plus fréquents, notamment en 1356, lorsqu'il rassemble à Loches son quartier général avant la bataille de Poitiers, pendant laquelle il est fait prisonnier. Devant la menace, un document de 1358-1359¹⁴ fait état d'une remise en état générale des défenses de la forteresse, qui a notamment concerné la tour maîtresse (nous reviendrons plus en détail sur ce texte, cf. *infra* chap. 1.4.4.1). Le château sera toutefois épargné par les conflits.

Érigée en « duché », la Touraine est cédée en 1364 par Charles V (1364-1380) en supplément d'apanage à son frère, Louis I^{er} d'Anjou (†1384). À la mort de Louis I^{er}, le duché revient à la Couronne. Il est confié en 1384 par Charles VI (1380-1422) à son frère, Louis d'Orléans, puis à son fils, Jean de France, en 1407. Louis de Guyenne, deuxième fils de Charles VI, décède en 1415 ce qui élève Jean de France au titre de dauphin. Mais celui-ci meurt à son tour en 1417, cédant ses droits sur la Touraine à Charles de Ponthieu, futur Charles VII. Puis, du règne de Charles VII (1422-1461) à celui de François I^{er} (1515-1547), le château de Loches devient l'une des résidences régulières des rois.

C'est au personnage de Louis I^{er} d'Anjou, que l'on doit la construction des nouveaux logis à l'extrémité nord du site, achevés en 1377, et dont les fouilles ont permis la découverte d'une aile disparue, dans laquelle se trouvait une chapelle dédiée à Saint-

¹² Expression que l'on retrouve sous la plume de Pascal Langevin (1995, 1996), mais qui transparait également dans les travaux de Marcel Deyres (1987), Jean Mesqui (1993, 2003), Christian Corvisier (2003), ou de Marie-Pierre Baudry (2001), qui ont vu dans Loches, un « site majeur des Plantagenêt ». Un point précis sur l'historiographie sera présenté dans le futur rapport de diagnostic Riou, Papin 2021 à paraître.

¹³ Un seul passage de Louis IX est connu le 4 octobre 1261. Philippe le Bel (1285-1314) y logea une semaine en août 1301 puis en avril 1307.

¹⁴ Comptes de travaux conservé Archives Communales de Tours (EE1).

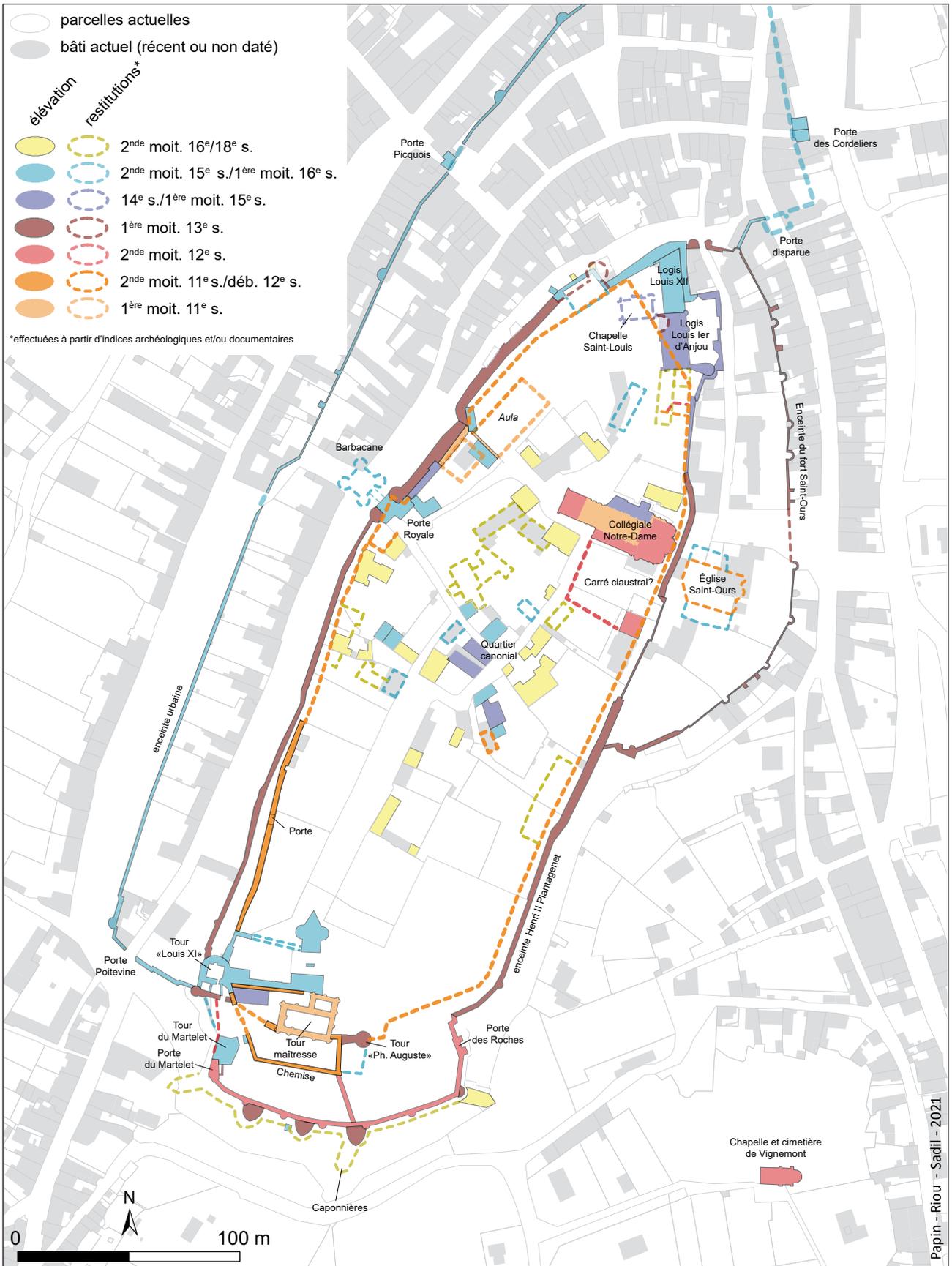


Figure 16 : plan phasé de la forteresse

Louis (Bourocher 2015, Papin 2015 et 2016). Ils seront ensuite agrandis vers 1496-1499, tandis que l'ancienne grande salle des comtes d'Anjou est entièrement démantelée.

Au sud du château, dans le secteur du « donjon », un nouveau pavillon nommé communément « logis des gouverneurs » est également ajouté à l'angle nord-ouest de la chemise, à l'extrême fin du 14^e s. (Mesqui 2003 : 2018-219). C'est également à Charles VII que l'on doit l'ajout de l'imposante « tour ronde » ou « tour neuve », récemment réexpertisée (Papin, Pellerin, Riou 2018)¹⁵. Cet édifice, parfois appelé *donjon* dans les sources, vient de fait « remplacer » la vieille tour romane. Ce programme de construction s'étend également vers l'est, par un épaissement du mur nord de la chemise et l'édification d'une nouvelle tour-porte à pont-levis. Un peu plus tard, une barbacane est également ajoutée devant cette porte (vers 1475 selon J. Mesqui, 2003 : 231-232). La tour dite « du Martelet », toujours dans le secteur sud de la forteresse, est probablement également à dater de la fin du 15^e s. (vraisemblablement en lieu et place d'une construction antérieure, voir Dufaÿ, Papin 2008). Ces constructions de la fin du 15^e s. sont effectuées alors que l'ensemble du réduit défensif sud est, dès le règne de Louis XI (1461-1483), progressivement transformée en « prison royale ».

Parmi les autres grands chantiers ouverts au château au 15^e s. se trouve également le renforcement de la « porte royale », sous le règne de Charles VII (Corvisier 2003). On soulignera également que cette période voit le développement considérable du quartier canonial, où de nombreuses maisons sont nouvellement construites (Piffeteau 2017).

1.3.4.9. Le château durant l'époque Moderne

Loches perd définitivement son rôle de résidence royale après le règne de François I^{er} (1515-1547). Le château reste néanmoins propriété du roi et conserve son rôle de « siège » et de « prison royale ». Les logis, au nord, vont être investis par

les « capitaines » du château. L'affectation du secteur sud du donjon en prison restera également en vigueur jusqu'à la Révolution. A partir du 16^e s., l'intérêt stratégique de la place de Loches a considérablement diminué. Cependant, la forteresse va tout de même connaître une dernière période d'activité militaire à l'occasion des Guerres de Religion. Le site sert alors principalement de lieu de garnison, de dépôt d'armes et de magasin de vivres pour les armées royales, ainsi qu'en atteste quelques comptes et inventaires, notamment en 1578¹⁶.

Des efforts sont par ailleurs réalisés afin d'entretenir les défenses. Au sud du château, les fouilles autour de la « Porte des Roches » et « du Martelet » ont permis de prouver que l'ensemble des murailles du front sud est « matelassé » d'un épais remblai de plusieurs mètres de hauteur au cours du 16^e s. (Scheffer, Champagne 2004 ; Dufaÿ, Papin 2008). Ce système est littéralement venu « enterrer » toutes les cours et basse-cours du secteur du donjon. Enfin, de cette époque des Guerres de Religion date la construction de trois « caponnières » au fond des fossés du front sud, datées des environs de 1575 par Jean Mesqui (Mesqui 2003). Cependant, il est permis d'en douter dans la mesure où un rapport d'un espion Huguenot de 1586¹⁷ décrivant en détail les fortifications du château, ne les mentionne pas. Rien n'empêche, à notre sens, que les caponnières aient été édifiées plutôt pendant les premiers temps du règne d'Henri IV (1589-1610), pressé de renforcer ses nouveaux acquis avant de livrer les dernières batailles contre la Ligue¹⁸. Aux 17^e et 18^e s. la forteresse entre « en sommeil ». Seules des réparations mineures sur les bâtiments et les remparts, réalisées dans l'urgence après des intempéries où lors de menaces d'effondrement, sont mentionnées dans les sources.

¹⁶ « le bon et loial inventaire de tous noz meubles, ustancilles, munitions de guerre et aultres choses qui se trouveront dedans ledit chasteau » de 1578 (cf. Boulay de la Meurthe 1906 : P. J. n°51, p. 421-428)

¹⁷ Boulay de la Meurthe 1906 : P. J. n°58, p. 437-457

¹⁸ Là encore, ces nouveaux éléments seront développés en détail dans le prochain rapport de diagnostic des Remparts, Riou, Papin 2021 à paraître.

¹⁵ De très récentes expertises dendrochronologiques effectuées sur des solives dans le cadre de la restauration des planchers de la tour en 2019, prouvent qu'elle est achevée en 1459 (Rapport du laboratoire CEDRE, Cédric Perrault, commandée par le Conseil départemental d'Indre-et-Loire).

1.3.4.10. La Révolution et l'époque contemporaine

A la Révolution, la place de Loches est réinvestie rapidement par diverses administrations. Les « logis royaux », prennent le nom de « Gouvernement ». En 1794, le bâtiment est mis à la disposition du Directoire départemental pour y mettre ses bureaux et ses archives, puis réinvesti en 1801 par la sous-préfecture et le tribunal de première instance du département d'Indre-et-Loire¹⁹. Quelques destructions de bâtiment auront lieu en 1806²⁰, le sous-préfet décidant de faire démolir un corps de logis dit « des vétérans » accolé au sud des logis, ainsi que les écuries du 16^e s., situées contre la courtine au nord-ouest (Papin, Lacroix 2012 ; Papin 2014). En octobre 1790, le chapitre de la collégiale Notre Dame est dissout²¹. L'essentiel des propriétés des chanoines situées dans le château seront vendues en lots. En février 1791²², un procès-verbal de visite est exécuté dans la collégiale, afin d'y transférer l'église paroissiale de la ville, Saint-Ours, au pied du promontoire, dont les murs tombaient

en ruine. Cette fonction paroissiale est toujours en usage aujourd'hui. Quant aux édifices et tours du réduit défensif autour de la tour maîtresse, au sud, dès 1793, le conseil révolutionnaire constata qu'il s'agissait du « *seul local propre à établir les maisons d'arrêt, de détention et de prison dans le district de Loches* »²³. La « citadelle » devient officiellement « une prison pénale départementale » en 1801, fonction qu'elle conserve jusqu'en 1926.

Nul doute que ces diverses réaffectations relativement rapides après la Révolution sont la raison principale de leur exceptionnelle conservation, en dépit de quelques travaux de réaménagements et de restaurations relativement ponctuels. Si certains projets quelques peu démentiels ont été proposés pour reconstruire des bâtiments neufs sur le site des prisons en 1833 et 1854²⁴ (heureusement jamais réalisés), la forteresse gardera sensiblement la topographie qu'on lui connaît encore actuellement. En 1840 (pour la collégiale) et 1862 (pour les logis royaux, la tour maîtresse et ses enceintes) les monuments du château sont classés Monuments Historiques.

¹⁹ ADIL, L 105 et 4 N 165.

²⁰ Archives Nationales, F¹³ 856 et ADIL ADIL, 4 N 165.

²¹ ADIL, 1 Q 174

²² ADIL, 2 L 489

²³ ADIL, L 80

²⁴ ADIL, 4 N 169 et 170

1.4. LA TOUR MAÎTRESSE DU CHÂTEAU DE LOCHES : ELEMENTS CONTEXTUELS

1.4.1. Historiographie d'un monument exceptionnel

Dès le temps des premiers historiographes de l'époque moderne, la tour maîtresse de Loches a suscité beaucoup de curiosité, à l'instar de Belleforest qui, dès 1575²⁵, évoque déjà cette « *grosse Tour semblable à celle de Montrichard, laquelle est carrée, & fort ancienne (...) & tient on qu'elle est dès le temps des Romains (...)* ». En 1646-1647, le voyageur Dubuisson dans sa description de

la ville de Loches²⁶ mentionne également la « *grosse tour quarrée* », de même que, un siècle plus tard, Jean Aymar Piganiol de la Force²⁷ qui décrit une « *forte grosse tour quarrée, extrêmement ancienne* »

²⁵ François de Belleforest - *Cosmographie universelle de tout le monde (...)*, Paris, Michel Sonnius, 1575, col.31-32.

²⁶ Dubuisson (manuscrit 4405 de la Bibliothèque Mazarine : *Itinéraire de Brie, Champagne, Gastinois, Auxerrois, Beauce, Orléanois, Blaisois, Touraine et Anjou* écrit entre 1646 et 1647 par François Nicolas Baudot, seigneur Dubuisson Aubenay (vers 1590-1652) et relié en 1688. Il existe une copie de ce texte de la 2^e moitié 19^e s. à la Bibliothèque Municipale de Tours, Ms. 1206 : *Voyage en France de Dubuisson Aubenay*.

²⁷ *Nouvelle description de la France...*, Paris, Théodore Legras, 1754, t. 12, p. 91.

qui « *pouvait aisément loger une garnison de 1000 ou 1200 hommes* ». Ces termes seront recopiés presque mot pour mot par l'abbé d'Expilly, en 1766²⁸. L'historien Dufour en 1812, quoique plus loquace dans sa description de l'ouvrage, s'inscrit encore dans la tradition des premiers historiographes en écrivant que « *le monument connu sous le nom de Tour carrée paraît être de construction romaine* » (Dufour 1812 : 8). Ainsi, bien que ces premiers observateurs se méprenaient sur la chronologie de l'édifice, la tour maîtresse de Loches a été très tôt remarquée tant par ses dimensions imposantes que par la qualité de la construction, eu égard à sa grande ancienneté.

Dans l'historiographie plus récente, au caractère scientifique plus affirmé, le monument de Loches s'est rapidement imposé comme un édifice référence en matière d'architecture militaire médiévale d'époque « romane » (De Caumont 1835 et 1858, Enlart 1904, Chatelain 1974, Deyres 1974, Mesqui 1991, entre autres...). À travers l'ensemble des publications sur la tour maîtresse au cours du temps, l'édifice a donc été maintes fois décrit et analysé plus ou moins dans ses détails. Pourtant, les discours sur le monument, et ce pratiquement jusque dans les années 1990, se sont très souvent attachés à chercher avant tout des arguments sur sa datation précise, laquelle a fait l'objet de débats passionnés. En effet, aucune source écrite directe ne mentionnant la construction de la tour, seules les disciplines de l'Histoire de l'Art et de l'Archéologie, ainsi que la prise en compte du contexte historique de son édification, peuvent être invoqués pour répondre à la question. Les discussions ont ainsi opposé pendant des décennies les partisans d'une datation de la tour du règne du comte d'Anjou Foulques Nerra (Baillargé 1854 ; D'Espinay 1870, Gautier 1870 et 1881, Mesqui 1991), à ceux d'une chronologie plus tardive, autour de 1100 (De Caumont 1835 et 1858, Enlart 1904, Valéry Radot 1924, Héliot et Deyres 1987)²⁹. Les tenants de cette dernière datation pensaient alors que la grande

qualité de la construction et l'utilisation massive du moyen appareil réglé ne pouvaient permettre de considérer l'œuvre du début du 11^e s.

Ces débats ont été définitivement clos en 1996, à l'occasion de la publication des résultats des datations dendrochronologiques effectuées sur de nombreux bois de construction provenant de la tour et qui établissent de manière indubitable que l'édifice a été bâti précisément entre 1012 et 1035, donc à placer sous l'égide de Foulque III Nerra, comte d'Anjou de 987 à 1040 (Dormoy 1996 et 1998, Durand 1996). De là, s'en est suivie l'étude sans aucun doute la plus complète et aboutie de l'édifice, réalisée par Jean Mesqui (Mesqui 1998). Celle-ci apparaît comme la seule à être réellement basée sur une analyse systématique des maçonneries et des observations minutieuses sur l'appareillage, les boulins, les ouvertures, etc., constituant ainsi aujourd'hui le travail de référence sur le monument. Cette étude se détache également des examens antérieurs en proposant une lecture plus fonctionnelle de l'édifice à son origine, renouvelant en cela les visions assez purement militaires du monument, omniprésentes dans pratiquement l'ensemble des travaux plus anciens.

Signalons cependant que l'étude de Jean Mesqui s'appuie sur des plans et des calepinages qui, bien que complets, restent assez sommaires (fig. 17). Il a fallu attendre 2017 pour que la tour maîtresse fasse l'objet de relevés avec des techniques modernes (Scan 3D et photogrammétriques), dans le cadre d'un Master 2 « Pro » (Pellerin 2017). Ce dernier travail n'avait pas pour objet de réétudier l'architecture de la tour, mais simplement de procéder à l'acquisition de données tridimensionnelles plus précises afin d'en offrir une restitution plus fiable (fig. 18). Ces relevés n'ont donc pas donné lieu un enregistrement et une étude archéologique du bâti en bonne et due forme, mais constitue aujourd'hui en quelque sorte une base de données « conservatoire », pouvant être exploitée à l'avenir. Seuls les plans de la tour ont été révisés dans le cadre de ce rapport (fig. 19 et 20). Le travail sur les élévations reste à accomplir (fig. 21 à 24).

²⁸ *Dictionnaire géographique, historique et politique des Gaules et de la France*, tome 4, 1766. Article « Loches » pp. 337-340

²⁹ Voir, en guise de résumé : Lorans 1998.

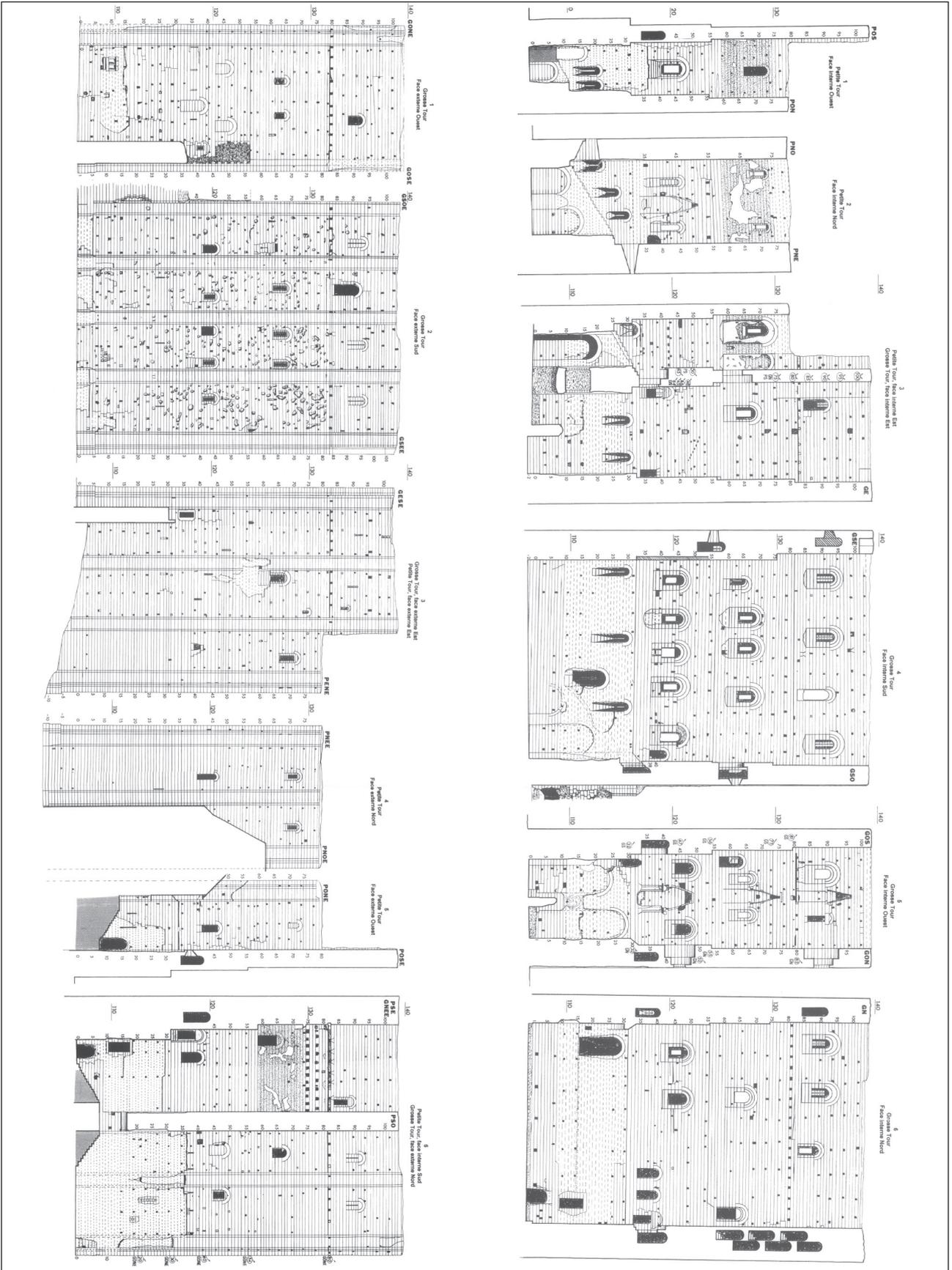


Figure 17 : calepinage des élévations de la tour maîtresse (issu de Mesqui 1998)



Figure 18 : relevé 3D de la tour maîtresse en 2017 (K. Pellerin)

1.4.2. Description synthétique de la tour maîtresse

La prescription de diagnostic de 2015 ne portant pas sur l'ensemble de la tour maîtresse, il ne s'agissait pas de prétendre revenir sur l'analyse de la construction effectuée par Jean Mesqui, à laquelle nous souscrivons par ailleurs dans ses plus grandes lignes. Il convient toutefois d'offrir au lecteur de ce rapport, une description sommaire qui permettra de se situer dans l'édifice.

La tour maîtresse de Loches est constituée de deux parties quadrangulaires accolées. La partie principale, appelée parfois « grande tour », est longue de 25,20 m et large de 13,40 m hors-œuvre (pour 19,90 m x 7,90 m en œuvre au rez-de-chaussée). Elle est flanquée au nord d'une « petite tour », qualifié aussi d'avant-corps par Jean Mesqui, de 13,10 m par 6,40 m hors œuvre. La grande tour s'élève à plus de 35 m au-dessus des niveaux actuels de cours, tandis que la petite tour a été arasée d'un étage. Toutes les façades sont rythmées de contreforts semi-cylindriques appuyés sur des

dossierets. L'ensemble se divise en quatre niveaux, séparés par des planchers aujourd'hui disparus mais dont on perçoit aisément l'emplacement grâce à des ressauts et des trous de poutres. Les trois étages supérieurs de la grande tour étaient dotés de cheminées, et éclairés par de nombreuses fenêtres. Les différents niveaux étaient reliés par un système de circulation complexe, formé d'escaliers en simples rampes ou à vis, ainsi que de couloirs, la plupart aménagés dans l'épaisseur même de ses larges murs. Le programme architectural possède ainsi un degré de sophistication et de confort pour ainsi dire sans équivalent pour le début du 11^e s.

La tour possède une organisation relativement stéréotypée, que l'on retrouve dans pratiquement tous les « donjons romans », à ceci près que la présence de la petite tour offrait des espaces fonctionnels que l'on ne retrouve pas si fréquemment dans ce type d'édifice. Le niveau 0, semi enterré, est classiquement interprété

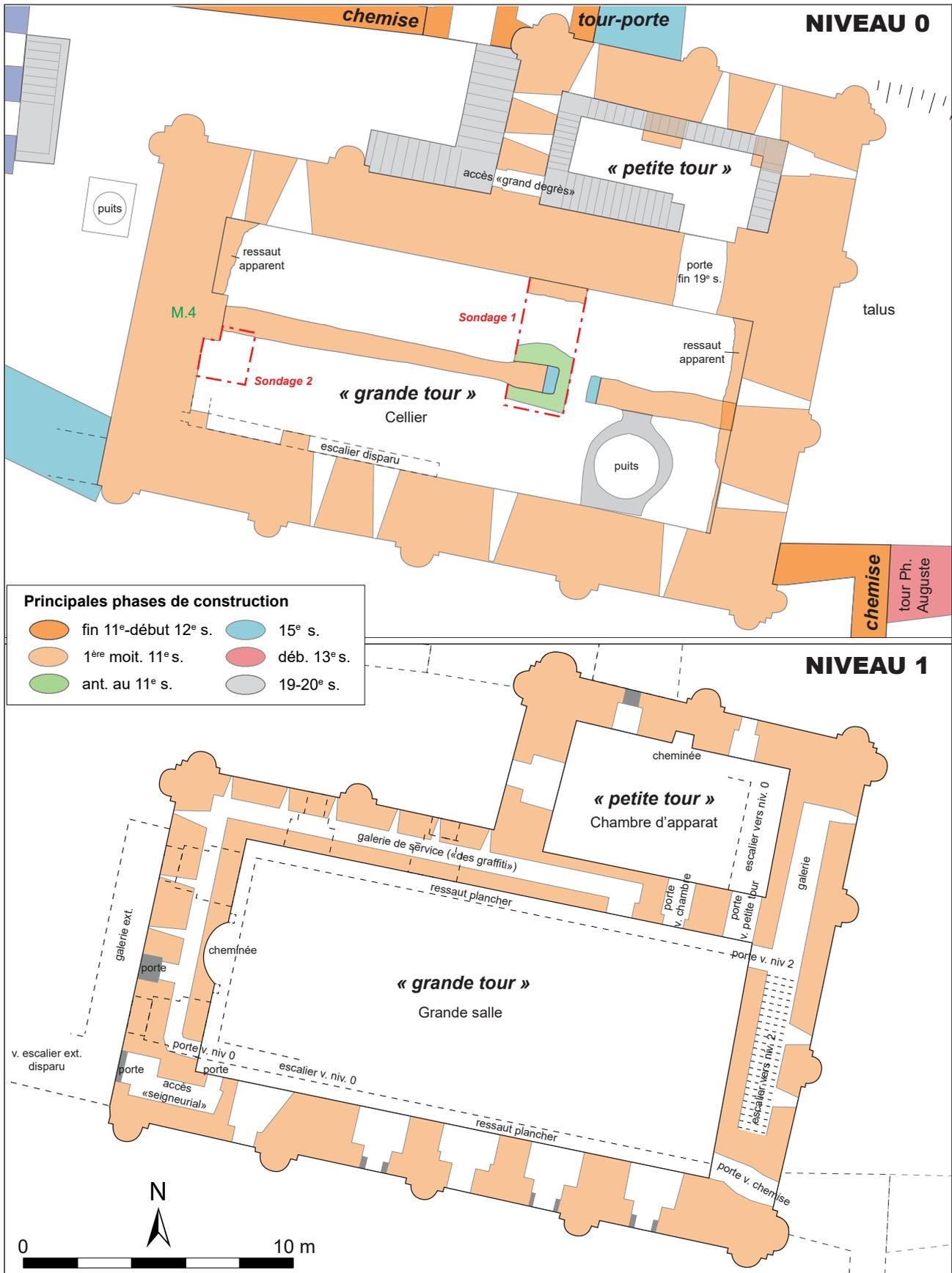


Figure 19 : plans des niveaux 0 et 1 de la tour maîtresse (à partir du relevé 3D de 2017)

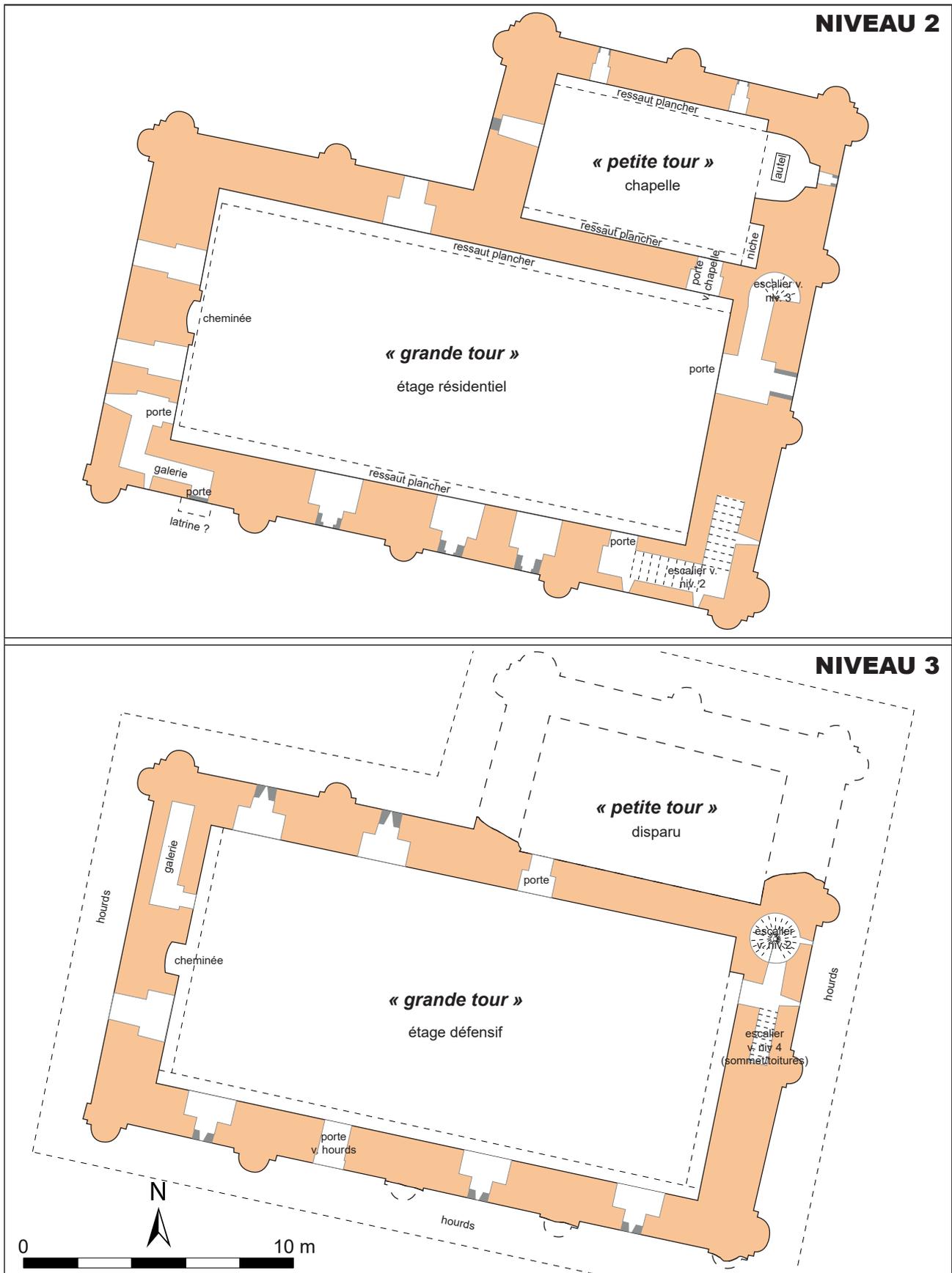


Figure 20 : plans des niveaux 2 et 3 de la tour maîtresse (à partir du relevé 3D de 2017)

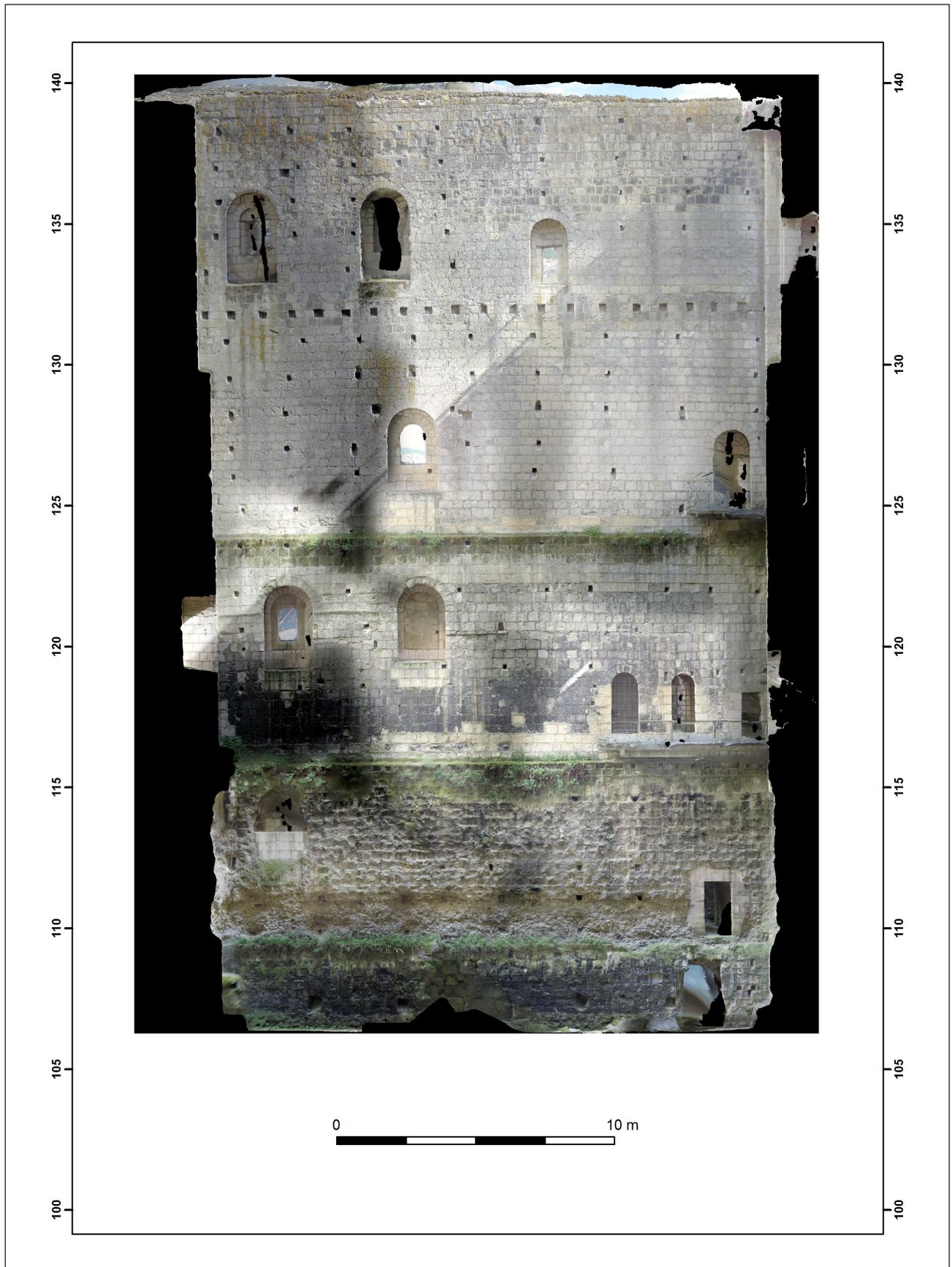


Figure 21 : photogrammétrie de la face interne nord de la grande tour (Pellerin 2017)

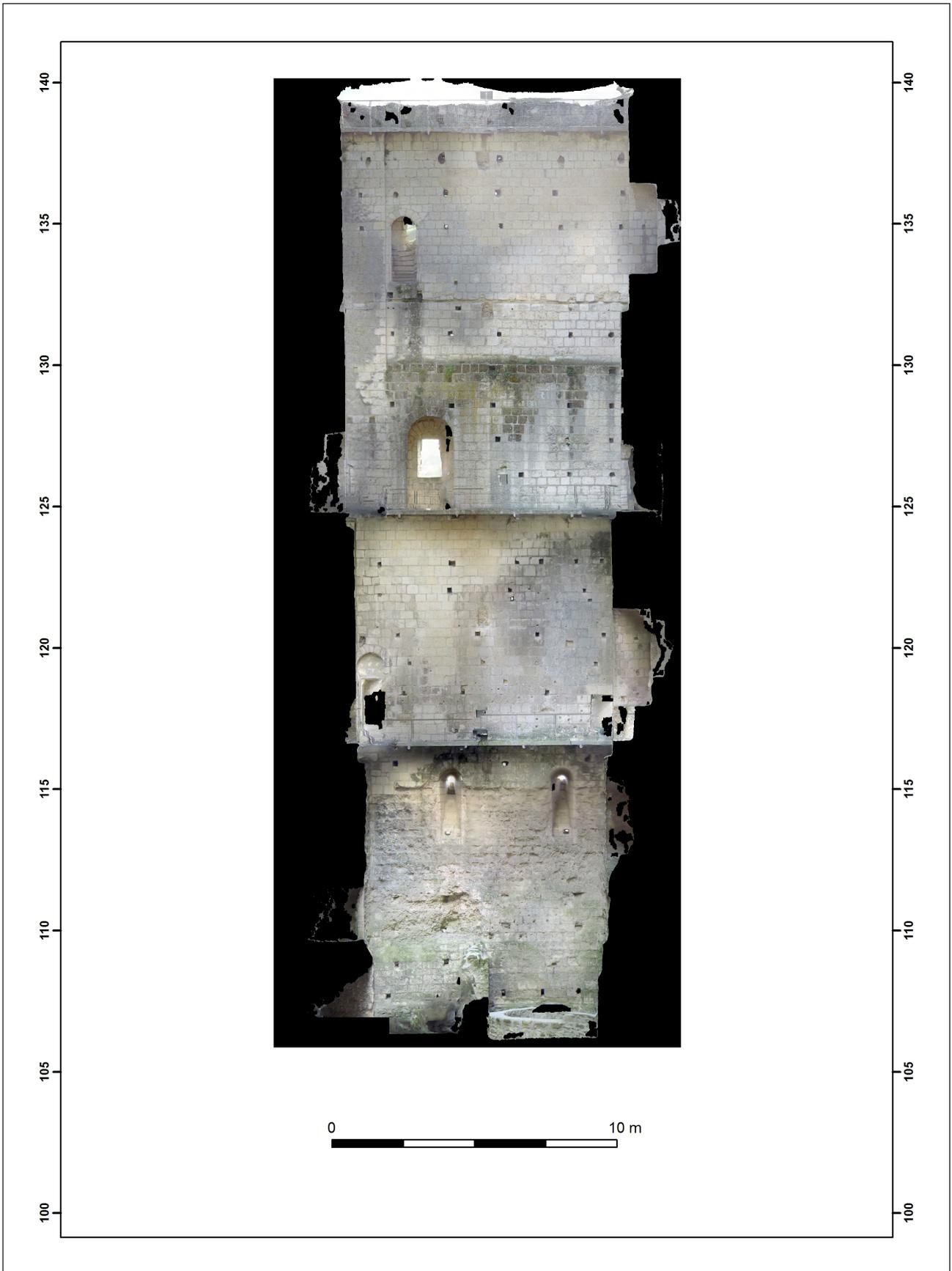


Figure 22 : photogrammètrie de la face interne est de la grande tour (Pellerin 2017)

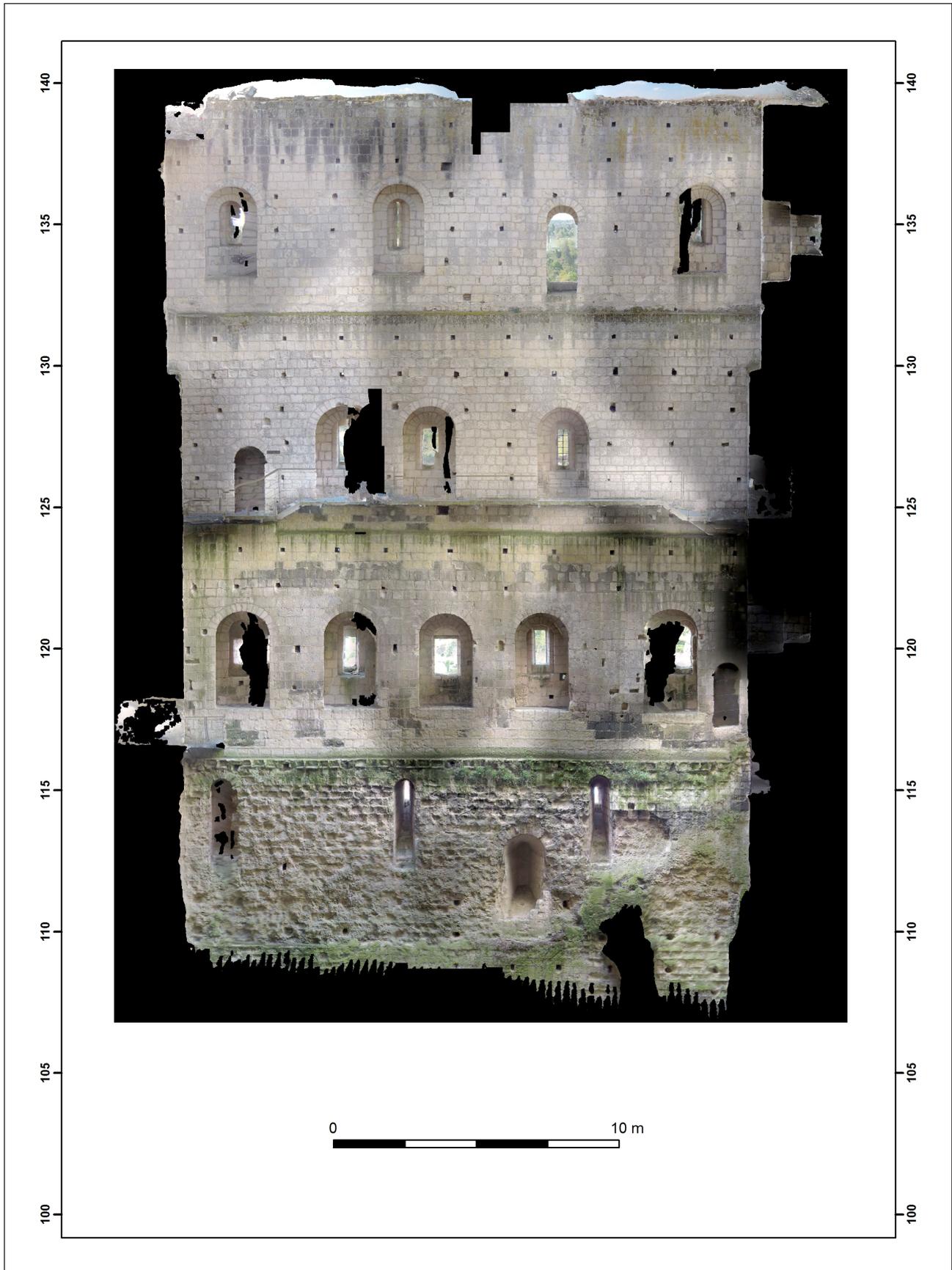


Figure 23 : photogrammétrie de la face interne sud de la grande tour (Pellerin 2017)

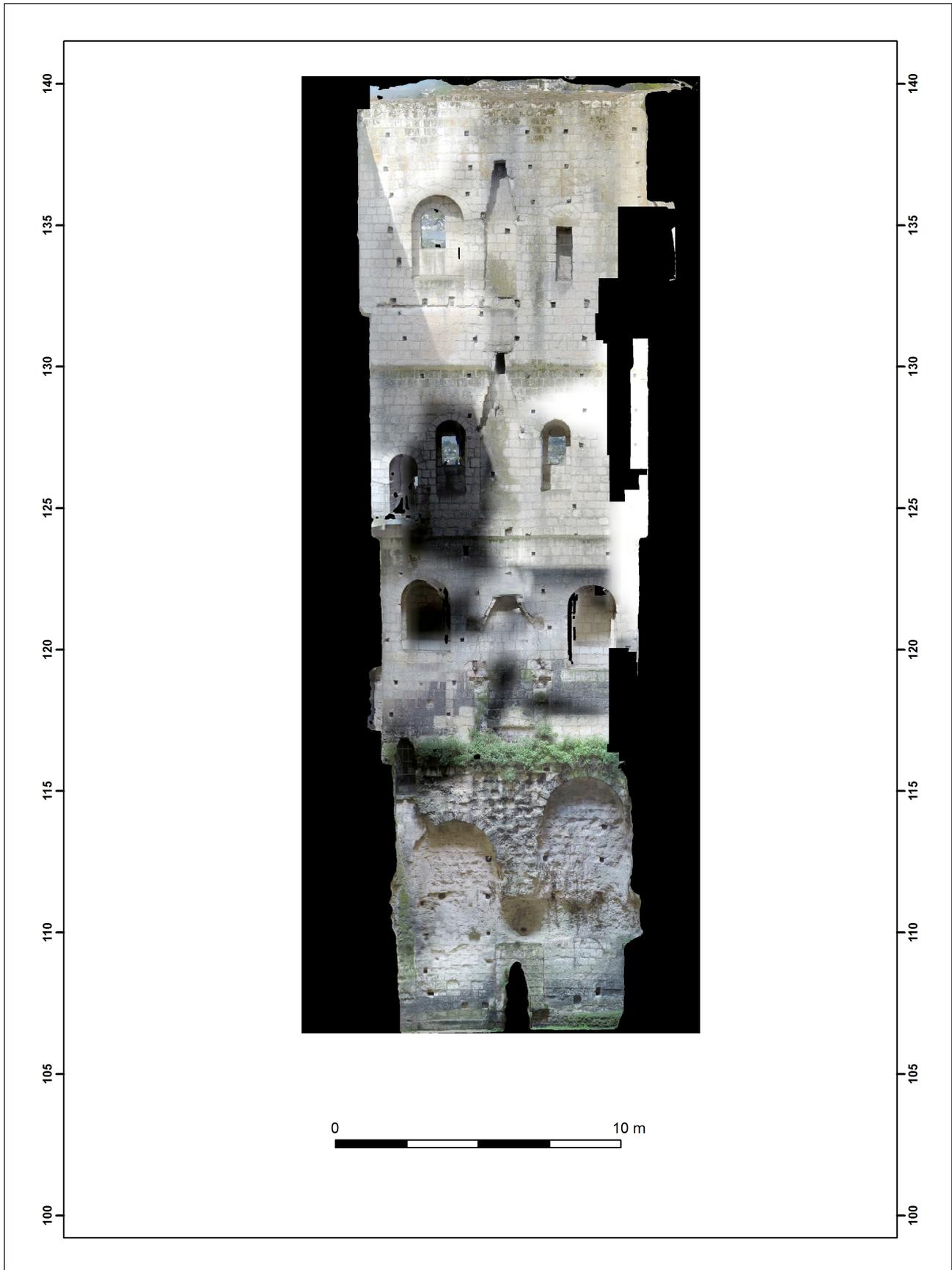


Figure 24 : photogrammétrie de la face interne ouest de la grande tour (Pellerin 2017)

comme un niveau de caves ou de celliers (fig. 19). Le premier étage constituait l'espace de réception public : dans la « grande tour » se développait une « grande salle » (*aula*), directement reliée au même étage à une pièce située dans la « petite tour », dotée d'une grande cheminée, où se situait selon Jean Mesqui une probable « chambre d'apparat ». Le deuxième étage de la « grande tour » est par tradition constante interprété comme un niveau d'appartements privés (fig. 20). Ils communiquaient avec une petite chapelle dans la « petite tour », aisément reconnaissable avec son abside en cul de four aménagée dans le mur oriental, abritant encore les vestiges de l'autel. Le troisième étage aurait été entièrement dévolu à la défense, avec des espaces de garnison, donnant accès, par une porte aménagée dans le mur sud, à une galerie en bois ceinturant la totalité de la tour (hourds), dont les boulins sont bien visibles sur les faces extérieures. La partie sommitale, aujourd'hui arasée de quelques assises, était sans doute surmontée de deux toits à deux pans, l'un couvrant la petite tour l'autre la grande. Un chemin de ronde en faisait probablement le tour.

Bien que certains auteurs anciens, comme Edmond Gautier ou Jean Valéry Radot, ont voulu voir des éléments antérieurs au 11^e s. dans certaines parties en élévation de la tour maîtresse, les études plus récentes comme celle de Pierre Hélot et Marcel Deyres et *a fortiori* celle de Jean Mesqui, ont parfaitement prouvé le caractère

extrêmement homogène de la construction. Certes, ce dernier auteur a bien relevé tout un ensemble de « discontinuités » d'assises et d'anomalies dans la construction. Cependant, celles-ci doivent sans aucun doute être considérées comme des « hésitations », voire des repentirs, intervenus en particulier au démarrage du chantier et visibles surtout au premier niveau de la tour. D'autres discontinuités semblent également dues à la rencontre d'équipes de maçons travaillant de manière indépendante sur différents tronçons de l'édifice. A tel point que Jean Mesqui évoque une « sensation d'homogénéité » couplée à un « sentiment global d'imperfection », qui s'impose à l'examen minutieux de la tour maîtresse (Mesqui 1998 : 93).

En outre, contrairement à tous ses prédécesseurs qui insistent lourdement sur les aspects défensifs de la tour maîtresse, l'analyse de Jean Mesqui souligne au contraire le caractère avant tout résidentiel de l'édifice (Mesqui 1998 : 109-110). Il est vrai qu'avec un faible degré de défense des entrées, ses 29 fenêtres dont aucune ne présente originellement les caractères de meurtrières, ainsi que le haut niveau de sophistication des dessertes, couloirs, et de confort, l'appellation que propose Jean Mesqui de « palais-tour », semble se justifier. De fait, seuls les hourds accessibles depuis le niveau 3 et le chemin de ronde sommital pourraient avoir été spécifiquement dévolus à la défense.

1.4.3. Le rez-de-chaussée de la grande tour et la question de son implantation originale

Il paraît utile dans la suite de cette partie contextuelle de s'attarder plus longuement sur quelques éléments qui vont directement concerner le contexte des observations effectuées lors du diagnostic. En premier lieu, nous présenterons les hypothèses les plus répandues sur la question de l'implantation de la tour et de la topographie antérieure à sa construction. Les résultats des sondages de 2015 permettent en effet aujourd'hui de revenir sur cette question, et de proposer de nouvelles hypothèses. Ensuite, nous décrirons plus précisément le rez-de-chaussée, particulièrement

celui de la grande tour, où ont eu lieu les sondages, afin de bien comprendre leur situation et les enjeux.

1.4.3.1. L'implantation de la tour : la théorie d'une « motte castrale » antérieure

L'une des idées les plus communément rencontrées dans les écrits scientifiques sur la tour maîtresse de Loches est celle de son implantation sur une « motte artificielle » antérieure. Cette assertion trouve son origine très anciennement. La tour maîtresse possède en effet, sur son flanc est et nord-est, un talus de terre d'une hauteur de 4 à 5 m. Les ressauts de fondation de la tour, bien

visibles dans la partie basse du mur à cet endroit, apparaissent étagés, et viennent ainsi clairement s'adapter à la pente de ce talus (fig. 25). De cette observation, il ne fait guère de doute que cette butte était déjà présente lorsque la tour a été construite au début du 11^e s.

Cette caractéristique a naturellement été très tôt constatée par les observateurs. Ainsi, dès la publication du *Congrès Archéologique de France* de 1869, G. d'Espinay affirme qu'il « faut en conclure que, dans le principe, le donjon était isolé sur une motte » et qu'il est « facile (...) de constater que le donjon de Loches a été construit sur un tertre comme la plupart des forteresses du XI^e et du XII^e siècle » (D'Espinay 1870 : p. 187). De là, on voit également déjà l'apparition de l'axiome d'une « motte [qui] existait avant le donjon actuel et qu'elle avait été élevée dans l'origine pour porter une tour de bois entourée de palissades, selon le mode de construction militaire usité aux IX^e et X^e siècles » (D'Espinay 1870 : p. 189). La même idée sera naturellement reprise par Edmond Gautier dans son ouvrage de 1881 (Gautier 1881 : 48-49). Par la suite, ce constat de la présence du talus sera repris systématiquement dans la littérature lochoise, à l'instar de Pierre Héliot, pour qui « selon l'hypothèse la plus vraisemblable on commença par ériger un donjon de charpentes sur une motte artificielle qu'ont fait disparaître, sauf à l'est, les travaux de terrassement postérieurs (...). Malgré le silence absolu des textes, il convient de l'attribuer au X^e siècle ou au début du siècle suivant », ce dans la mesure où celui-ci pensait alors que la tour maîtresse datait des environs de 1100 (Héliot 1973).

En effet, il est pratiquement de tradition constante en archéologie castrale de postuler que des tours de pierre ont presque toujours été précédées de tours de bois. Dans l'article publié par Marcel Deyres, sur les « châteaux de Foulques Nerra », on trouve par exemple la phrase péremptoire : « ainsi, des mottes anciennes et relativement importantes ont été arasées lorsqu'on construisit les donjons de pierre » (Deyres 1974 : 14). Bien que de manière plus nuancée car s'appuyant sur quelques exemples indiquant que la motte de terre n'est pas nécessairement antérieure à l'édification d'une tour maîtresse en pierre, l'idée transparait toutefois dans



Figure 25 : photographie de la face est de la tour maîtresse avec la « butte » de terre sur laquelle les fondations des conreforts s'adaptent

la grande synthèse de Jean Mesqui : « d'une façon très vraisemblable, la plupart des tours édifiées en pierres sur des mottes le furent après plusieurs décennies (...) » (Mesqui 1993 : 19). Loches est d'ailleurs cité, comme l'exemple type d'une tour romane qui se serait « imposée » à une motte plus ancienne, et qui l'aurait « gommé » (Mesqui 1993 : 24).

Les travaux suivants spécifiques à Loches, tenteront par la suite de préciser les choses, en tentant notamment d'évaluer l'emprise de la motte ayant précédé la tour maîtresse. Ainsi, dans l'article de 1987 de Pierre Héliot et Marcel Deyres, figure l'hypothèse que « le tronc de motte subsistant sur une hauteur de 4 mètres ne serait que le vestige du départ interne de la motte originelle, antérieurement porteuse du donjon de bois au X^e siècle, que l'on aurait partiellement arasé pour construire l'actuel donjon. Cette ancienne motte ayant ainsi eu son aboutissement externe sensiblement à l'endroit

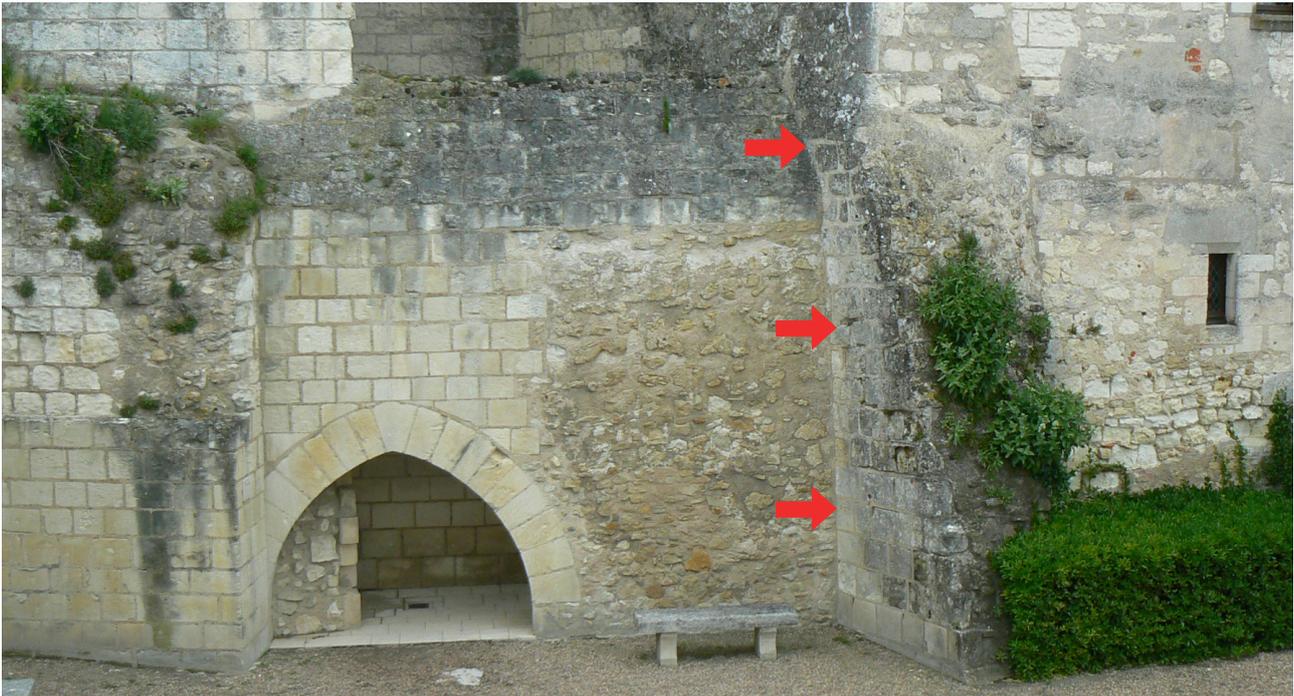


Figure 26 : photographie de l'arrachement de la chemise à l'ouest de la tour maîtresse (flèches) avec son parement penché

où se trouve du côté méridional, l'actuel fossé » (Héliot, Deyres 1987 : 30). Autrement-dit, la motte originelle aurait eu un diamètre de plus de 65 m, pour une hauteur inconnue, supérieure à 5 m.

Enfin, partant des mêmes constats, Jean Mesqui reprendra également l'idée dans son étude de 1998 en expliquant que la « motte » antérieure à la tour maîtresse était « isolée par des fossés, portant une fortification dont on ignore tout » et dont « on ignore également quelles étaient les défenses sommitales (...) ; en tout état de cause, elles n'étaient pas en pierre » (Mesqui 1998 : 71). Pour encore préciser son emprise, il évoque également une anomalie visible dans la maçonnerie de la chemise entourant la tour maîtresse (Mesqui 2003 : 212). Le mur occidental de cette enceinte datée de la fin du 11^e ou du début du 12^e s., prise dans les constructions postérieures du « logis des gouverneurs », possède en effet des assises de pierres clairement penchées (fig. 26). Jean Mesqui suppose donc que celui-ci aurait aussi été implanté sur le « flanc septentrional » de la motte. De là, cela lui permet d'affirmer que « l'édifice [de la tour maîtresse] était assis sur une motte tronconique (...) ; autant qu'on puisse en juger, elle devait être de plan ovale, son grand axe étant celui de la grosse

tour. Les dimensions de l'édifice, forcèrent à le fonder en partie sur les pentes Nord de la motte, la petite tour débordant pour sa plus grande partie de la plateforme sommitale. En revanche, il semble que cette plateforme a été suffisamment étendue pour que les faces sud, ouest et nord de la grosse tour soient fondées approximativement à niveau constant » (Mequi 1998 p. 74-75). Ainsi, selon Jean Mesqui, il faudrait restituer une motte artificielle non pas ronde mais ovale, dont le grand axe (est-ouest) aurait atteint environ 70 m de long. Selon cette topographie supposée, la tour maîtresse n'aurait pas été construite strictement au sommet mais de manière décalée, plutôt sur son flanc nord-est.

Nous verrons dans la partie consacrée aux résultats de l'opération, que cette théorie de la motte antérieure peut être aujourd'hui largement remise en question à partir des sondages effectués dans la tour maîtresse.

1.4.3.2. L'accès d'origine au rez-de chaussée de la tour

Le niveau 0 de la grande tour, à l'origine, n'était pas comme aujourd'hui accessible de plein pied depuis la petite tour. La porte d'accès actuelle a

en effet été percée très tardivement, après un décaissement de « remblais » qui encombraient encore le rez-de-chaussée de la petite tour en 1952-1953 (fig. 19 et 27). Une autre porte entre la grande et la petite tour, aujourd'hui inaccessible, est également observable immédiatement au-dessus de la précédente. Il s'agit, là aussi, de l'un des rares percements tardifs, mais datable antérieurement aux fouilles de 1878-1880³⁰, alors que le rez-de-chaussée de la grande tour était remblayé sur plus de deux mètres par rapport au sol actuel. Selon Jean Mesqui, ce percement aurait eu lieu après « la ruine des superstructures ». Il ajoute que « pourvu d'une porte bien appareillée au linteau en plate-bande, postérieur à l'arrachement des parements ; on peut penser [que le percement] date du XVIII^e ou du début du XIX^e siècle. » (Mesqui 1998 : 94).

A l'origine, la porte d'entrée « principale » de la tour maîtresse se situait dans le mur ouest de la petite tour. Celle-ci est encore empruntée aujourd'hui. Elle menait à ce que Jean Mesqui nomme le « grand degré », large cage d'escalier occupant le niveau 0 de la petite tour (Mesqui 1998 : 94, fig. 28). Celui-ci se décompose en trois rampes, portées par des arcatures situées contre les murs ouest, nord et est, et débouchant par une porte dans l'angle nord-est de la grande salle, au premier étage (fig. 19). Il existait à l'origine deux autres portes d'accès direct au niveau 1 de la grande tour, aménagées dans le mur occidental. Aujourd'hui bouchées, elles étaient accessibles par un grand escalier extérieur aujourd'hui disparu, aménagé contre une structure maçonnée externe dont il ne reste qu'un départ de mur contemporain de la tour discernable contre l'angle sud-ouest, et englobé plus tard dans une maçonnerie plus épaisse (fig. 20 et 29). Cet escalier hors-œuvre menait à une première porte aménagée directement au sommet de la courtine, et qui, par un petit couloir en double coude, donnait accès à l'angle sud-ouest de la grande salle. D'après Jean Mesqui, il s'agirait de l'entrée « seigneuriale ».

L'autre porte située à ce même niveau, pas tout à fait centrée sur le mur occidental, était accessible par une coursive en bois dont on perçoit encore



Figure 27 : photographie des accès récents percés entre la petite et la grande tour

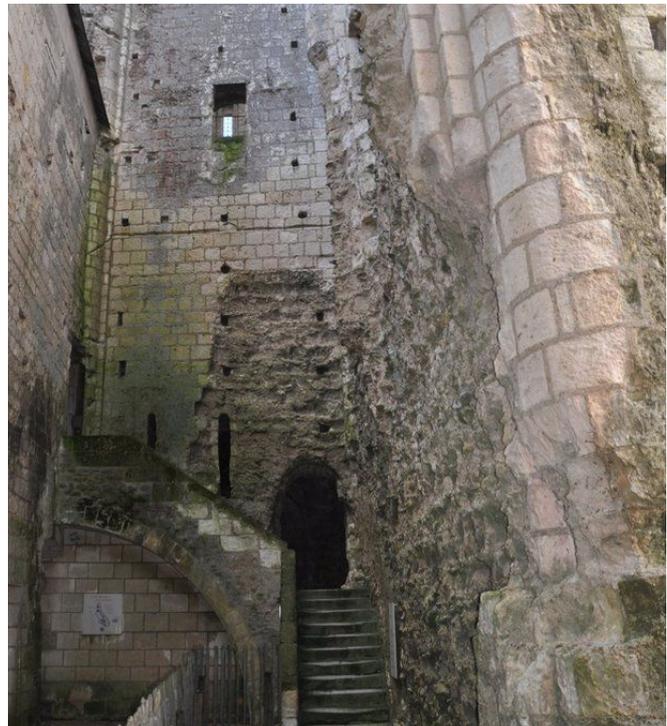


Figure 28 : photographie de l'accès d'origine par la face ouest de petite tour

³⁰ Nous reviendrons plus loin en détail sur ces « fouilles » anciennes (cf. *infra* chap. 1.4.4.7)

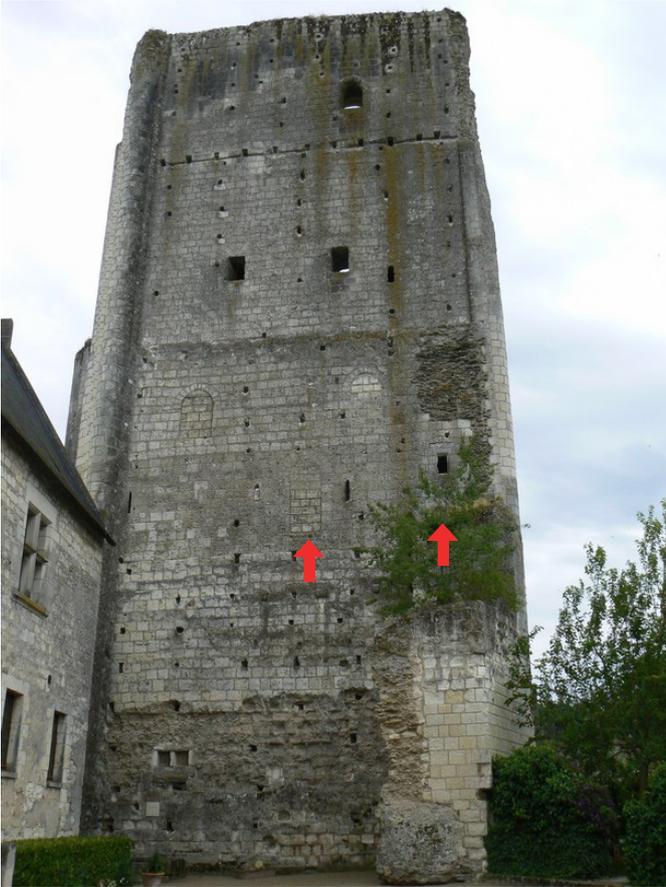


Figure 28 : photographie de la face ouest de la tour maîtresse, avec au premier niveau, les deux portes d'origine bouchées (flèches)

aisément les boulins de la structure. Elle donnait sur un couloir interne au mur occidental, qui se poursuivait dans le mur nord (couloir appelé actuellement « galerie des graffitis », du fait des très nombreuses gravures qui ornent ses murs), et donnait accès à la grande salle par l'angle sud-est, proche des portes menant à la « chambre d'apparat » au niveau 1 de la petite tour et de celle débouchant du « grand degré ».

Or, ce même couloir interne au mur occidental menait également, au sud-ouest de la tour, après une volée de quelques marches descendantes, à une porte donnant sur un grand escalier descendant au niveau 0 de la grande tour (fig. 19). C'était, à l'origine, le seul accès possible au rez-de-chaussée. Tout comme le « grand degré » de la petite tour, cet escalier débordant du mur, était porté par des arcades situées contre le mur sud, que l'on ne distingue plus que par des arrachements (fig. 8, 23).

La retombée de l'arcade la plus basse a entièrement disparue, ce qui permet à Jean Mesqui de supposer qu'elle a été « seulement plaquée sur le mur, comme si l'escalier avait été interrompu à mi-hauteur, de l'élévation actuelle. Selon toute probabilité, un escalier de bois devait de toute façon, le prolonger jusqu'au niveau du sol » (Mesqui 1998 : 81-82).

Deux autres grandes arcades de hauteur inégale sont également présentes contre le mur ouest (fig. 8, 24). L'arrachement de quelques marches est encore visible en haut de l'arcade la plus au sud, dans la structure du mur. Ces marches appartenaient à une petite rampe d'escalier partant du perron de la porte mentionnée plus haut menant au couloir interne dans le mur ouest, dans la continuité de la rampe située contre le mur sud. Ces quelques marches montantes contre le mur ouest, permettaient ainsi également d'accéder à la grande salle, juste devant la cheminée, probablement par un système de trappe dans le plancher.

Toujours à propos des arcades, Jean Mesqui note la présence d'une « lacune », située dans l'arcature la plus haute située à l'angle sud-ouest de la tour, en haut de la première rampe d'escalier. La poursuite du parement dans l'angle sud-ouest, juste au-dessous du palier de la porte (sans arrachement visible). Cela permet d'imaginer ici un « conduit », fermable par une trappe, permettant de descendre ou remonter « les provisions » par des systèmes de cordes (Mesqui 1998 : 96).

1.4.3.3. Les anomalies dans la construction du rez-de-chaussée

On note d'emblée que l'ensemble des parements internes du rez-de-chaussée de la grosse et de la petite tour (et une bonne partie des parements externes des murs nord et ouest), ont été en grande partie arrachés sur plusieurs mètres de hauteur (fig. 7, 8, 21 à 24, 27, 28, 29). Les parties inférieures des murs à l'intérieur sont toutefois restées intactes, celles-ci ayant été dégagées lors des « fouilles » de la fin du 19^e s. Edmond Gautier ou encore Jean Valléry-Radot, voyaient dans ces parties où les parements ont disparu, les restes d'une construction antérieure au donjon (Gautier 1881 : 47, Valléry-Radot 1924 : 21-22). Cette hypothèse a été logiquement remise en cause lors des analyses postérieures, en raison

de l'homogénéité de la mise en œuvre globale de la construction. Selon Pierre Héliot et Marcel Deyres, ces portions de murs ont été enlevés pour en faire du salpêtre entre 1792 et 1814, mais sans citer les sources (Héliot, Deyres 1987 : 21). Il est cependant certain que ceux-ci ont été abîmés dès avant 1812, puisque l'historien Dufour nous dit déjà que les « murs ont été dégradés pendant la Révolution, pour en extraire le revêtement que l'on croyait salpêtré » (Dufour 1812 : 8).

Toutefois, Jean Valléry-Radot avait bien constaté l'existence d'anomalies dans les parements du mur ouest, ce qui a été confirmé par Pierre Héliot et Marcel Deyres, puis par Jean Mesqui, mais qui en ont donné une interprétation différente (Héliot, Deyres 1987 : 30-32 ; Mesqui 1998 : 80-82). Ces anomalies résident en premier lieu dans de nettes discontinuités des parements, visibles aussi bien en face externe, avec des « rattrapages » observables au niveau du contrefort nord-ouest, qu'interne, où Jean Mesqui note un pendage dans le parement de moyen appareil. Une nette discontinuité apparaît ainsi de part et d'autre du pilastre soutenant les arcatures, qui semble lui-même en partie avoir été plaqué contre un parement préexistant. Jean Mesqui décrit ainsi le pilastre de l'arcade située contre le mur occidental : « celui-ci est constitué à la base d'assises qui ne sont pas cohérentes ni avec la demi face sud, ni avec la demi face nord (...). Cette zone édifiée dans un appareil plus haut en moyenne que celui des faces adjacentes, paraît bien avoir été une reprise du projet primitif : le pilastre rectangulaire a été ajouté aux assises basses, alors que les assises hautes l'intègrent parfaitement » (à partir des assises 10 et 11 au-dessus du niveau de sol actuel).

D'après Jean Mesqui, le phénomène de discontinuité d'assises, que l'on peut constater dans le détail en divers autres endroits de la tour maîtresse, évoque des « distorsions » dans la construction. Elles révèlent selon lui « à quel point les constructeurs furent perturbés par cette coexistence d'assises de niveaux différents. On peut ainsi faire le postulat que la face occidentale fut l'aboutissement d'un processus constructif, où les maçons s'ingénierent à réparer les erreurs d'horizontalité » (Mesqui 1998 : 80 et voir aussi

p. 116). Il ressort de cette idée que le chantier du donjon, au départ, dût quelque peu « tâtonner », et que les distorsions résulteraient de la « rencontre » entre différentes équipes de maçons travaillant indépendamment.

Mais, aussi bien Jean Mesqui que Pierre Héliot et Marcel Deyres, à partir de ces anomalies remarquées sur le mur ouest, ont également évoqué une autre idée : celle de l'existence d'un repentir architectural dans la construction de la tour maîtresse. D'après Héliot et Deyres, la cheminée du premier étage, dans la « grande salle », n'était pas prévue à l'origine. Dans le projet définitif, le mur occidental a été épaissi au premier étage en le portant à l'aplomb des grands arcs internes qui ont été ajoutés, afin d'aménager le couloir dans l'épaisseur du mur ainsi que l'âtre de la cheminée. La petite porte en haut de la première rampe d'escalier menant au rez-de-chaussée contre la face sud aurait été percée après coup, pour en définitive pouvoir offrir un second accès à la grande salle du premier étage en passant par le couloir interne. Ils supposent également qu'à l'origine, selon des arguments que l'on a pour le coup du mal à suivre, le projet de la tour maîtresse était moins grand, et que l'avant corps n'était pas prévu (Héliot, Deyres 1987 : 30-32).

Jean Mesqui reviendra sur cette interprétation globale, tout en conservant l'idée du repentir architectural. Selon lui, avec l'ajout du pilastre contre le mur ouest « l'idée était sans doute d'offrir grâce aux deux arcatures, un retrait pour l'assise du plancher du premier étage [et non d'épaissir le mur du niveau 1] et de permettre la mise en place des quelques marches se déboitant du grand escalier de la cave (...) ». Cette interprétation, plus simple, suppose donc que le repentir consiste simplement à avoir ajouté l'accès à la grande salle non prévue à l'origine, par la trappe débouchant directement dans la salle du niveau 1, juste devant la cheminée.

1.4.3.4. Les dispositions et fonctions du rez-de-chaussée

Les caves du rez-de-chaussée de la grande tour, n'étaient donc primitivement accessibles que par le grand escalier situé contre la face sud de la grande tour, depuis le niveau 1, soit par la trappe aménagée dans le plancher à proximité de la

cheminée, soit depuis la porte menant au couloir interne débouchant à l'angle nord-est de la grande salle. Comme nous l'avons évoqué plus haut, un système de trappe et de cordes située à l'angle nord-ouest, au nu de la porte menant au couloir, devait permettre d'approvisionner la cave depuis le premier étage. Jean Mesqui suppose également que la cheminée de la grande salle servait de « cuisine » pour la tour (Mesqui 1998 : 98). Ces accès de la cave au premier étage avaient ainsi une vocation assurément domestique, réservée au service. Jean Mesqui commente ainsi : « ces communications révèlent clairement la sophistication du programme auquel répondit le maître d'œuvre », en créant « un savant programme de communications pour assurer l'ensemble des dessertes tout en ménageant l'espace noble » (Mesqui 1998 : 96 et 98).

Le niveau 0 de la grande tour comportait sept « jours d'éclairage », selon le terme employé par Jean Mesqui (fig. 19, 21 à 24). Contrairement à Pierre Héliot et M. Deyres, Jean Mesqui ne parle pas de « meurtrières », et n'évoque pas de possible « plancher intermédiaire » permettant de les desservir (Héliot, Deyres 1987 : 35). Il est vrai que l'hypothèse d'un niveau de sol intermédiaire ne résiste pas à l'analyse, car aucun boulin ou ressaut de maçonnerie ne permet d'aller dans le sens d'un éventuel plancher ayant séparé les 8 m de hauteur du niveau 0 en deux parties. Par ailleurs, l'ébrasement de ces ouvertures, aux appuis très pentus ne semble pas fonctionnel pour le tir et va effectivement dans le sens de fenêtres d'éclairage. Six de ces « jours » sont placés à 6 m de hauteur, deux sur la face est, trois sur la face sud, et deux sur la face nord. Le dernier jour se situe à un niveau inférieur, sur la face sud, et permettait d'éclairer le bas de l'escalier montant au niveau supérieur. Jean Mesqui propose une analyse de leur disposition en remarquant qu'ils sont répartis de manière à éclairer au mieux toutes les parties de la cave (Mesqui 1998 : 96).

Le rez-de-chaussée de la grande tour devait donc avoir essentiellement une vocation de stockage, « de magasin, de cellier et d'arsenal » (Héliot, Deyres 1987 : 35). Pierre Héliot et Marcel Deyres évoquent la présence de « deux fours creusés dans les murs nord-est et sud-ouest ». On peut douter

toutefois de cette étrange assertion effectuée sans autre sorte de description, dans la mesure où aucune trace réelle d'une telle structure ne peut être constatée. Il est vrai cependant, comme nous le verrons dans le chapitre suivant (cf. *infra* chap. 1.4.4.3 et 1.4.4.4), que des sources historiques tardives évoqueront la présence de « fours » au rez-de-chaussée de la grosse tour, mais ceux-ci n'étaient vraisemblablement pas aménagés dans les murs. D'autres sources indiquent par ailleurs la présence, au moins dès le 14^e s., de « moulins » dans les salles basses de la tour. Ces éléments vont donc toujours dans le sens d'une vocation utilitaire de cet espace, que ce soit pour le stockage ou la transformation d'aliments, permettant de pourvoir aux besoins des occupants de la tour vivant aux étages supérieurs.

Un autre élément allant dans le même sens et aujourd'hui toujours visible, est la présence du puits monumental, situé à l'angle sud-est (fig. 19, 30 et 31). Celui-ci a été dégagé lors des « fouilles » du 19^e s., et vidé jusqu'à une profondeur de 23 m (cf. *infra* chap. 1.4.4.7). Il mesure environ 2,30 m de diamètre et apparaît appareillé d'une maçonnerie en moellons sur toute la hauteur de la construction. Jean Mesqui imagine pour ce puits « une desserte depuis le niveau 1 de façon directe, comme dans des édifices comme Etampes ou Châteaudun » (Mesqui 1998 : 97).

Enfin, nous terminerons ces descriptions de la tour maîtresse par l'un des éléments les plus notables du rez-de-chaussée de la grosse tour, et directement concerné par le diagnostic de 2015, à savoir le mur de refend. Celui-ci divise le niveau 0 de la grosse tour dans le sens de la longueur en deux parties égales. Le mur a été dégagé lors de « fouilles » de la fin du 19^e s., ce qui explique sa conservation uniquement sur environ 2,50 m de hauteur. Il est certain en tout cas qu'il n'était plus visible avant son dégagement, sans que l'on puisse juger de sa période d'arasement. On peut toutefois conjecturer qu'il fut démolí assez tardivement, peut-être seulement à la fin du 18^e ou au tout début du 19^e s., alors que l'on aménage dans cette partie de la tour une « cour » pour les prisonniers (cf. *infra* chap. 1.4.4.6). Le mur est percé d'une porte de 1,50 m de large, surmonté d'un arc surbaissé, environ aux deux-tiers est de sa longueur (fig. 31).



Figure 30 : photographie du rez-de-chaussée de la grande tour, avec le mur de refend et le puits (photo prise après la restauration de 2015)



Figure 31 : photographie du mur de refend, sa porte, et le puits (avant la restauration de 2015)

Sans aucun doute ce mur montait-il plus haut qu'il ne l'est actuellement. Selon Héliot et Deyres, qui pensaient que le niveau 0 de la grosse tour était divisé en deux niveaux intermédiaires séparés par un plancher, le mur ne montait pas jusqu'à l'étage supérieur. Nous avons vu cependant que cette théorie pouvait vraisemblablement être écartée. Selon Jean Mesqui en revanche, « on ne peut exclure que son élévation primitive ait été celle du niveau 1 » (Mesqui 1998 : 96-97). Aussi, ce dernier émet l'hypothèse que le mur de refend pouvait avoir la fonction « auxiliaire » de supporter le plancher du premier étage, « soit directement, soit par l'intermédiaire d'une épine de poteaux ». Toutefois, il est possible sur ce point d'émettre des doutes. En effet rappelons que la grosse tour mesure, au rez-de-chaussée, seulement 7,90 m large. Avec la répétition des ressauts, cette largeur atteint au maximum 9,80 m au 3^e et dernier niveau. Autrement-dit, lorsque l'on sait qu'à la même époque, les constructeurs étaient capables de réaliser des charpentes d'un seul tenant, sans supports centraux, sur des édifices de 12 m de large (comme la collégiale Notre Dame pour la nef du 11^e s.), voire 16 m (comme l'*aula* découverte récemment par les fouilles au nord du site), alors on peut légitimement penser que les planchers de la tour n'avaient nullement besoin d'être soutenus par des épines de poteaux. Quoi qu'il en soit, ni

Pierre Héliot et Marcel Deyres, ni Jean Mesqui ne se prononcent sur la datation de la construction du mur de refend. Comme le souligne ce dernier, il est cependant clair que le mur de refend n'est pas chaîné, mais simplement plaqué contre les parements de la grosse tour (Mesqui 1998 : 82).

Jean Mesqui souligne un autre point important : celui d'une nette différence dans la mise en œuvre des soubassements de la tour de part et d'autre du mur de refend. Dans la partie nord de la grosse tour, les fondations sont apparentes, composées d'un simple moellonnage assisé. En revanche, dans la partie sud, les assises appareillées descendent plus bas, nettement en dessous du niveau de sol actuel. Il conclut, que « cette discontinuité, masquée par le raccord du mur de refend, (...) pourrait résulter de la configuration naturelle du terrain à forte déclivité ; dans ce cas ceci donnerait une indication sur le pendage originel. Mais sa coïncidence avec le raccord du mur de refend est troublante ». Nous reviendrons sur ce dernier point plus en détail lors de la partie consacrée aux résultats des sondages, et nous verrons dans quelle mesure cette observation va prendre une importance considérable au regard des découvertes. De même nous présenterons une analyse archéologique de l'élévation elle-même du mur de refend, ainsi que cela a été édicté par la prescription de diagnostic, et montrerons que la construction est loin d'être homogène.

1.4.4. La tour maîtresse de Loches à travers le temps : présentation et analyse des sources historiques médiévales et modernes évoquant l'édifice

Cette opération de diagnostic a été l'occasion d'effectuer un travail documentaire et archivistique³¹ qui n'avait jamais été réalisé de manière précise par les précédents observateurs. Ce rapport permet ainsi de revenir sur quelques points d'interprétation des textes qui semblent pouvoir être rediscutés.

³¹ Une grande partie du dépouillement archivistique qui a servi à la rédaction des paragraphes suivants est issu d'une vaste étude documentaire sur l'ensemble château de Loches, commandée par le Sadil à Solveig Bourocher en 2015, dans le cadre des fouilles programmées. L'étude complète a été annexée au rapport de fouille de la campagne 2015 (Bourocher *in* Papin 2016, vol. 3 : 463 p.).

Comme nous l'avons signalé plus haut aucune source historique directe ne mentionne la construction de l'édifice. Loches ne fait ainsi pas partie des treize « châteaux » bâtis par Foulques Nerra, énumérés dans les *Chroniques des comtes d'Anjou*³². Cependant, les *Chroniques* citent ces châteaux, « parmi bien d'autres choses » (*et multa alia quae enumerare mora est*). Il faut donc admettre que les textes ne relatent alors que les constructions nouvelles et/ou *ex-nihilo* de Foulques Nerra, et ne font pas cas des vieilles possessions des

³² Rédigées à l'époque de Foulques IV le Réchin (comte de 1068 à 1109, éd. Halfen et Poupardin, Paris, 1913 p. 33.

comtes d'Anjou qui ne sont plus à légitimer depuis bien longtemps.

1.4.4.1. La tour maîtresse dans les comptes de 1358-1359

C'est dans un compte des années 1358-1359³³ que la tour maîtresse est mentionnée pour la première fois. Ce document détaille une série de travaux réalisés au château, mais aussi au fort Saint-Ours et dans la ville, dans le contexte de la Guerre de Cent Ans. Dans le texte, la tour maîtresse est appelée « la tour », « la grosse tour » ou « la grant tour »³⁴. Celle-ci, mentionnée à 55 reprises, fait alors l'objet de nombreuses réparations. C'est ainsi que l'on sait que l'ensemble des planchers et des couvertures des deux « tours » (petite et grande) ont été entièrement refaits à cette époque, de même que les huisseries de toutes les fenêtres, des portes, des serrures.

Le compte détaille un achat considérable de bois spécifiquement pour la tour maîtresse, tant pour les planchers (« *lates fendues* », « *coignoyees* » ou « *dolées* », également appelées « *es* »), que pour la couverture (« *espents* » et les « *essils* », c'est-à-dire des bardeaux), ou encore pour des échafaudage (« *claiés* »). Près de 100 000 « *clo* » (clous) de divers types sont aussi mentionnés pour « la tour » : 63 750 « *clos de late* » pour les planchers, 2000 « *clo a late fort* » et 2500 « *clos a late forts renforcés* » pour les toitures, 12 450 « *clo palastreret* » pour « *faire huis et fenestres en la grosse tour* » ainsi que pour les « *hourdis* » ; 17 200 « *clo palastreret fort* » pour les « *greniers* », les « *guérites* » et la « *lanterne* » ; 9000 « *clo chetineau* » pour couvrir la tour ; enfin

7000 « *clo* », sans précision. En outre, le nombre de journées de travail sont également détaillées pour les divers corps de métier : charpentiers, maçons, ferronniers et serruriers mais aussi transporteurs et manœuvres.

Selon les calculs effectués par Solveig Bourocher, peut être seulement un peu plus de 2 % des dépenses du chantier ont été accordés à la maçonnerie. Ils furent destinés au « *daugeon* », mais aussi aux « *murs Saint-Ours* ». On apprend plus précisément que des maçons durent mettre en œuvre « *des tables (...) pour la cheminee de la grande salle de la tour* », ou encore « *faire en tasche une cheminee en daugon, en la chambre souz la chappelle Saint Salle beuf, (...) hausser le tuau de ladicte cheminee* ».

Le texte permet en outre d'identifier presque chaque niveau de la tour maîtresse, et parfois même d'attribuer des fonctions précises à certaines pièces. Ainsi, les charpentiers travaillèrent à « *couvrir la basse salle dessouz le daugon* », où se trouvait des « *bas celliers* » dont il faut refaire la « *trappe* » d'accès (probablement celle située à l'angle sud-ouest près de la cheminée de la grande salle). C'est certainement également dans les parties basses que se trouvait « *la cuysine de la tour* », ou encore des « *moulins* ». Ainsi, « *4 boys de fer de l'espinau pour faire les torillons du moulin de la tour et le paalier* » et une livre d'acier sont achetées « *pour acerer le marteau du molin affin de le faire mouldre* ». La « *grande salle* » du premier étage est également mentionnée, mais aussi au même niveau la « *chambre souz la chappelle Saint Salle beuf* », dont on a vu plus haut que les cheminées sont alors restaurées. La chapelle est mentionnée une seconde fois dans le texte, en raison du travail d'un charpentier, « *a covrir (...) la petite tour dessus la chappelle saint Salle beuf* ».

A propos de la chapelle, précisons que le compte de 1358-1359 est la seule et unique mention de la dédicace à « *Saint Salle beuf* »³⁵. Comme le souligne Edmond Gautier, il s'agit bien ici d'un « *obscur patron* » (Gautier 1881 : 53). En effet, ce nom de saint n'est pas référencé, ni utilisé nulle part ailleurs.

³³ « *Château de Loches, Saint-Denis 1358-Quasimodo 1359. Compte général des recettes et des dépenses pour les réparations urgentes à faire en la ville et au château de Loches* », Archives Municipales de Tours, AC, EE1. Il s'agit d'un rouleau de 25 pieds de long de vingt parchemins cousus ensemble. Il fut classé par Charles Loizeau de Grandmaison, archiviste d'Indre-et-Loire, qui publia une sélection de neuf articles dans le Congrès archéologique de 1869 (Grandmaison 1870). Toutefois, une transcription complète du compte a été réalisé par S. Bourocher dans le cadre de l'étude documentaire mentionnée dans la note 31.

³⁴ A ce moment, la « *tour neuve* », ou « *ronde* » de Charles VII n'étant pas édifée, il ne peut y avoir de confusion entre les deux, contrairement aux documents d'époques plus tardives, nous y reviendrons.

³⁵ Et non « *Salle bœuf* », ou « *Sallebœuf* », comme on le retrouve orthographié dans toutes les publications sur la tour maîtresse de Loches.

Aussi, il semble peu probable que cette dédicace soit celle d'origine et on peut légitimement se demander si cette mention tardive n'est pas, sinon une étrange invention de la part des auteurs du compte, du moins une erreur de transcription de ce qu'ils ont alors entendu. Serait-ce, à titre d'exemple et d'hypothèse, une mauvaise orthographe de Saint-Bauld (*S. Baldius*)³⁶ ?

Quoi qu'il en soit, c'est directement au-dessus de la chapelle que l'on pose un nouveau toit en 1358-1359. Comme l'avait déjà noté Edmond Gautier, la petite tour est donc sans doute déjà arasée au niveau que l'on connaît encore aujourd'hui et le nouveau toit est alors posé sur cette arase (Gautier 1881 : 59). Peut-être ce toit correspond-il à l'appenti représenté sur la gravure de Belleforest de 1575 ? (fig. 32). Aussi, parmi les légers points de désaccord que nous pouvons avoir avec les analyses de Jean Mesqui, se trouve l'interprétation d'une série de deux rangées de boulins situés sur le mur sud de la chapelle, sous le niveau de plancher du niveau 3, qui pourraient selon lui être le témoin d'une couverture d'origine pour la chapelle ayant consisté à réaliser un « berceau lambrissé en nef inversé » (Mesqui 1998 : 88). Pourtant, la grosseur (section de bois d'une hauteur d'une assise, donc autour de 30 cm) et la fréquence de ces traces de poutres (une douzaine de trous présents sur la longueur de la petite tour, espacées de 30 à 40 cm seulement), le tout sur deux lignes espacées de trois assises, semblent beaucoup trop importantes pour une telle structure, qui n'aurait sans doute pas nécessité autant d'éléments porteurs. D'autant que la ligne supérieure de ces poutres se trouve exactement au niveau de l'arasement. Il paraît donc plus probable que ces boulins soient plutôt la marque de la nouvelle couverture de la petite tour en 1358-1359.

On apprend encore que l'édifice abritait la « chambre de monseigneur le capitaine », peut-être alors au deuxième étage de la grande tour si l'on suit le schéma traditionnel d'interprétation fonctionnelle d'une tour maîtresse. Le document enseigne que l'édifice sert donc de logis, non pas aux seigneurs (à cette époque se sont les rois de France), mais au capitaine du château, c'est-à-dire l'officier royal en charge de la garde de la forteresse. Cette information nous invite à revenir en arrière et à se réinterroger sur la fonction d'origine de la tour. En effet, les découvertes récentes des vestiges d'un « palais » bâti par les comtes d'Anjou au nord du site dès le 10^e s., et qui sera monumentalisé au début du 11^e s. notamment par la construction d'une immense *aula*, nous indique que la véritable résidence comtale, puis royale, s'est toujours trouvée à l'extrémité nord du château (cf. *supra* chap. 1.3.4.4. et 1.3.4.5). La tour maîtresse édiflée par Foulque Nerra n'était donc pas réellement le « palais » du comte qui, quand il venait à Loches avec sa cour, devait employer les structures palatiales situées au nord. Dans ce cas, à quoi, ou à qui, pouvait servir la tour maîtresse ? Le texte du milieu du 14^e s. fournit-il un indice de la fonction de la tour dès l'origine ? On sait en effet que des « prévôts » de Loches, officiant pour les comtes d'Anjou, sont connus dès le 11^e s., dont les noms sont apposés en tant que témoin sur des actes. Le premier, *Arraldus prepositus*, apparaît dès 1007, sous Foulque Nerra, pour la fondation de l'abbaye de Beaulieu³⁷. D'autres noms apparaissent plus fréquemment sous Geoffroy Martel, comme « *Airard* » (*preposituras castri quod dicitur Lochas*), ou encore « *Sanche* » (*prepositus Lucas*) en 1062³⁸. La tour maîtresse servait-elle dès l'origine de logis pour ces officiers chargés de représenter l'autorité comtale à Loches ? Cette hypothèse que la tour fut le siège des prévôts (puis des officiers royaux après 1204) est certes conjecturale. Mais fournirait toutefois une explication fonctionnelle à cette

³⁶ Le culte de ce saint, évêque de Tours de 546 à 552, a pris un essor (local) assez tardif, faisant suite à « l'invention » de son tombeau et la rédaction du récit de l'*Elevatio* de ses reliques à Verneuil vers 1022-1027 (sous le trésorier de Saint-Martin Sulpice, voir Oury 1976 ; Zadora-Rio 2008 : 51 ; Lorans 1996 : 122). Les reliques de saint Baud furent même rapportées à Loches en 1086, et mises dans la collégiale Notre-Dame, tandis que sa *vita* fut rédigée par un chanoine de Loches au cours du 12^e s. Il ne serait donc par illogique que la chapelle de la tour maîtresse achevée vers 1035 ait été dédiée à Bauld...

³⁷ Chartes de fondations de l'abbaye de Beaulieu, analysées dans Ottaway 1990 – « Liberté, ordre et révolte d'après la charte dite de fondation de l'abbaye de Beaulieu », in *Actes du 114^e congrès national des sociétés savantes*, Paris, pp. 19-46.

³⁸ *Cartulaire du Ronceray*, éd. Marchegay, Archives d'Anjou, III, Angers, 1856. Documents retranscrits par O. Guillot 1972 : *Le comte d'Anjou et son entourage au 11^e s.*, vol. II : PJ n° C236 et 239) ; cités également dans Lesueur 1997 : 34-35.

« dualité » palatiale, l'une « horizontale » au nord, et l'autre « verticale » au sud. Ces personnages étant les garants du pouvoir temporel du seigneur en son absence, quoi de mieux que la *turris*, symbole ostentatoire le plus fort de ce pouvoir, pour servir de siège à cette autorité ?

Le texte de 1358-1359 mentionne par ailleurs l'existence au sein de la tour de « *greniers* », peut-être situés au troisième étage ou dans des combles, ainsi que les « *hourdis* » (hourds), qui sont alors réparés. On apprend que la tour est aussi dotée de « *guerites* », situées peut-être directement sur les hourds, à moins que ce ne soit en partie sommitale. Le couronnement possède en tout cas assurément une « *lanterne* » en bois, alors entièrement refaite à l'intérieur de laquelle on place une « *bannière* » refaite à neuf.

Ce document, bien que difficile à décrypter car assez décousu dans sa présentation, apparaît donc comme une mine d'informations pour comprendre l'organisation de la tour. Il nous apprend également que cette multitude de travaux lui permet de retrouver ce qu'on pourrait qualifier quasiment de « seconde vie » à partir du milieu du 14^e s. La tour était encore utilisée de manière active, et ce très vraisemblablement jusqu'à ce qu'elle soit remplacée par la construction de la « tour Neuve », achevée en 1459.

1.4.4.2. Les vagues mentions de travaux dans les archives du 15^e s. et du début du 16^e s.

Les archives royales du château de Loches ont pratiquement entièrement disparu au cours du temps. Les rares documents existants ne sont connus que par des copies tardives, extrêmement lacunaires, conservés aux Archives Nationales ou à la Bibliothèque Nationale de France.

Ainsi, une pièce manuscrite conservée à la BnF contient plusieurs mentions de travaux au château ayant eu lieu de 1443 à 1459³⁹, issues de comptes royaux. Toutefois, aucune précision n'est apportée quant à la nature, la localisation et le

prix des réparations réalisées, qui ont pu avoir lieu n'importe où sur la forteresse. On sait simplement que divers « *commis* » sont nommés par le Roi pour des « *réparations* » à la « *place* » ou au « *chastel* » ou encore au « *lieu* » de Loches. On sait toutefois que ces travaux concernèrent bien la partie méridionale puisqu'en 1446-1447 un certain Jehan Papillon fut « *commis aux reparaitions du chastel et donjon de Loches* ». Par ailleurs, de 1457 à 1459, un personnage, le grenetier de Loches Jehan Maubourry, s'occupait de « *tenir les comptes des ouvrages et reparations que le roy fait faire au chastel de Loches* » pour des gages s'élevant à 100 livres tournois. Or, on sait que ce moment correspond exactement à la période de construction de la « Tour Neuve » et de la nouvelle tour-porte à pont-levis défendant l'accès au réduit défensif au nord de la tour maîtresse.

Le même flou règne à propos d'un autre texte, une copie d'un « *mandement de Louis XII à la chambre des comptes* », des alentours de 1500⁴⁰. Cet acte demande la « *closture des comptes* » tenus par le sieur Pierre Hamelin, receveur des aides et tailles de l'élection de Loches, sous la direction de François de Pontbriant, conseiller et chambellan du roi, capitaine du château de Loches. Louis XII demande ainsi le « *paiemens des ouvraiges, ediffices et reparacions de nostre place et chastel de Loches* ». Nul doute que ces paiements doivent en grande partie être consacrés à l'achèvement du second corps de bâtiment des logis royaux, au nord du château, achevés entre 1496 et 1499, selon des datations dendrochronologiques (Bourocher 2015).

Ainsi, à travers les extraits disponibles des comptes de 1443 à 1459, puis vers 1500, il est probable que la tour maîtresse n'ait connu que peu de travaux. Toutefois, c'est à cette époque, notamment sous le règne de Louis XI (1461-1483) que le secteur du donjon est progressivement transformé en prisons. Alors que la « tour neuve » offrant une nouvelle partie habitable est construite, il est ainsi probable que certaines parties du « vieux » donjon aient servi de geôles, comme en témoigne les nombreux graffitis qui ornent les divers couloirs et rampes d'escaliers. Par ailleurs, on sait

³⁹ BnF, ms. fr. 32511 (MF 1653), *Extraits de comptes royaux transcrits par Honoré Caille du Fourny au XVIII^e siècle, 1404-1532* ; Pièce également retranscrite entièrement par S. Bourrocher, P. J. n°3, in Papin 2015, vol 3.

⁴⁰ BnF, ms. fr. 5085, fol. 49 r°. Pièce également retranscrite entièrement par S. Bourrocher, P. J. n°4, in Papin 2015, vol 3.

par les observations sur le bâti, que de nombreuses fenêtres de la tour maîtresse ont été tardivement remaniées, soit complètement bouchées, soit pour réduire les ouvertures et y placer des grilles (Baillargé 1854 : 30 ; Mesqui 1998 : 90). C'est le cas de presque toutes les fenêtres de la grande salle et de la chambre d'apparat au premier étage, ainsi que celles des appartements et de la chapelle du niveau 3. Les traces de l'arrachement de ces grilles étaient encore visibles avant les restaurations de 1990-1996 (fig. 34). Jean Mesqui écrit simplement que ces remaniements « ont été réalisés à une époque tardive, sans doute au XIV^e ou au XV^e s. ». On pourrait préciser qu'il semble assez peu probable que ces remaniements aient eu lieu avant la fin du 15^e s., après la construction de la « tour Neuve » et la transformation du secteur en prison royale.

1.4.4.3. Les mentions de la tour à la fin du 16^e et au début du 17^e s.

Comme nous l'avons évoqué précédemment, c'est en 1575 que Belleforest décrit brièvement la « grosse Tour (...), laquelle est carrée, & fort ancienne ». Il indique notamment un élément très souvent évoqué dans les publications sur la tour maîtresse. Belleforest dit en effet que la tour est « découverte, & n'y resta plus que les murailles (...) ». De là, beaucoup d'auteurs ont pensé que l'ensemble de la tour est alors abandonné et a perdu ses planchers, ce qui a pu conduire à une mauvaise interprétation des textes postérieurs.

En effet, comme le montre la gravure du château de Loches accompagnant le texte de Belleforest, si la « grande tour » de l'édifice a effectivement à ce moment très certainement perdu son toit, comme nous l'avons évoqué précédemment, il est fort probable que la « petite tour » quant à elle, ait conservé une couverture beaucoup plus tardivement. Par ailleurs, il n'est pas du tout certain, à la lecture d'autres documents postérieurs, que toute la « grande tour » ait été alors totalement abandonnée, ou n'ait pas fait l'objet d'aménagement permettant d'utiliser encore son rez-de chaussée, voire au moins son premier étage.

Evouons d'abord un document très peu postérieur au texte de Belleforest, intitulé « le bon et loial inventaire de tous noz meubles, ustancilles,

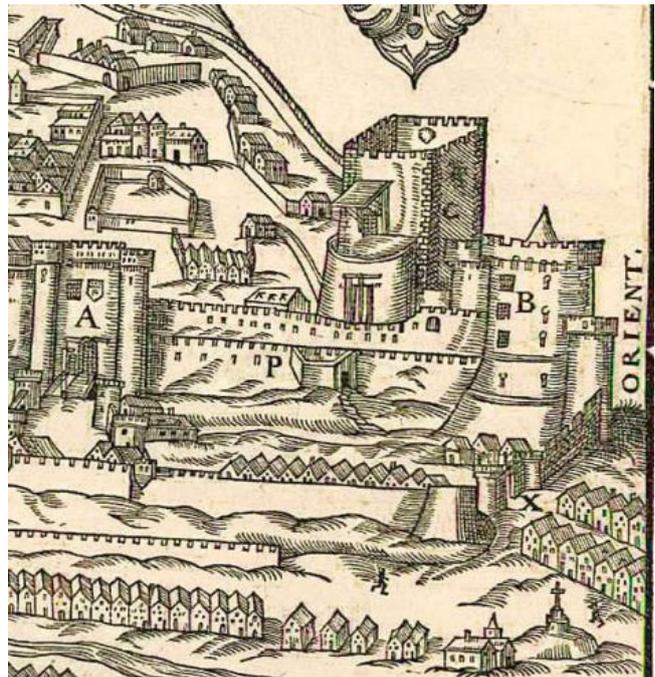


Figure 32 : détail de la gravure de Belleforest (1575, Bnf, gallica)

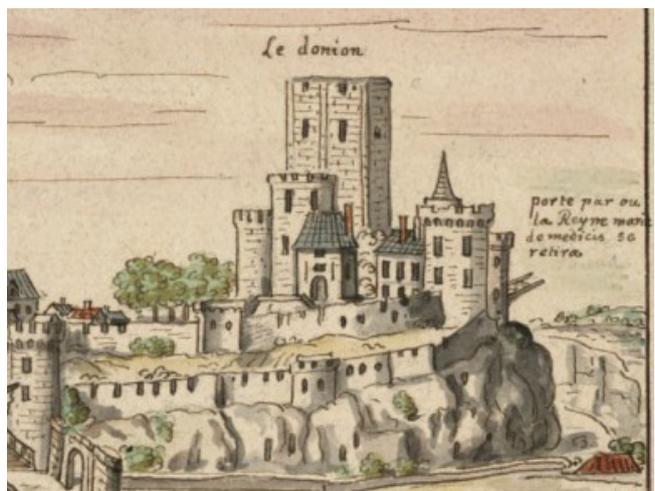


Figure 33 : détail de l'aquarelle de la collection Roger de Gaignière (1699, Bnf, gallica)

munitions de guerre et aultres choses qui se trouveront dedans ledit chasteau » datant de 1578⁴¹. Dans ce document on apprend que de nombreuses armes sont entreposées au château d'une part sur une « *place de davant le donjon* », près de laquelle se

⁴¹ Il s'agit d'un inventaire dressé à l'occasion de la remise du château à François de Valois, frère du Roi, du d'Alençon, puis du Berry, d'Anjou et de Touraine. Document retranscrit par Alfred Comte Boulay de la Meurthe 1906 : P. J. n°51, p. 421-428.



Figure 34 :
photographie de la
face sud du donjon (De
Saint-Jouan, 1988), avec
les traces de grilles sur
les fenêtres du niveau 2

trouve « *une petite estable et escurye* » qui abritait des pièces d'artilleries. Puis, le texte évoque « *une chambre ou salle basse* » dans laquelle se trouve « *ung moulin a bled, équipé et garny de ce qui luy fault / Ung gros pillon de fer, pezant trois cens ou environ / Plus, dix chevallez d'arquebuzes a crocq* ». De suite après, le document mentionne d'autres armes stockées « *en une chambre haulte dudict donjon, appelé la Salle* », à savoir « *sept grandes arbalestcs ; trois vielles hallebardes ; une picque ; douze centienes pour charger grosses et petites pièces ; trois cens seize bouletz de fer, comprend ung qui est rompu, servant a coullevrynes* ». Ensuite, le texte nous informe que dans « *la chambre estant la plus près de la Salle du donjon, (...) ont este trouvez : neuf quagues de pouldres, enfoncées des deux quars; et quantité de picqs, pailles besses, tranches, houes, et houletz d'harquebuzes a crocq, (...)* ». Enfin, « *cent trente trois hottes, cent quatre vingtz trois tranches, quatre vingtz douze pailles, cent cinquante six picques, dont y en a partie de cassé et démanché* » sont mentionnés, sans précision sur le lieu de stockage.

Partant du principe que le donjon est alors démantelé, nombre d'auteurs ont déduit à partir de ce texte de 1578 que la « *salle basse* » où se

trouvent le « *moulin* », ainsi que la « *Salle* » et la « *chambre* » qui est accolée, renvoyaient non pas à la tour maîtresse, mais à la « *tour Neuve* » (Gautier 1881 : 67 ; Valery-Radot 1924 : 34-35, Héliot Deyres 1987 : 56). Seul Jean Mesqui, dans une note, indique à juste titre que « *traditionnellement, cet arsenal est situé dans la grosse Tour Neuve ; il est plus probable qu'il se trouvait à mon sens dans la grosse tour* » (Mesqui 1998 : 74). En effet, si l'on considère le texte de 1358-1359 qui mentionne déjà le « *moulin* » dans la tour maîtresse, on voit mal comment et pourquoi celui-ci aurait été déplacé dans le niveau bas de la tour Neuve. De la même manière, il apparaît difficile d'expliquer qu'autant d'armes et d'outils auraient été alors stocké dans les étages de la « *tour neuve* », habitable, qui devait à ce moment, pour partie servir de logements pour les officiers et la garnison (alors nombreux à Loches dans le contexte des Guerres de Religions), et pour d'autres parties de prison. Il apparaît donc beaucoup plus logique que le moulin évoqué dans le texte du 14^e s. soit bien resté dans la tour maîtresse, et que l'arsenal ait été entreposé dans le « *vieux donjon* », ce qui parait par ailleurs s'accorder avec les dispositions du bâtiment évoquées dans les textes, c'est-à-dire : une salle basse (le rez-de-chaussée de la grande

tour), surmontée d'une pièce appelée « la Salle » (niveau de la « grande salle »), laquelle s'ouvrait sur une autre chambre (donc la « chambre d'apparat » dans la petite tour).

De là, il est possible également de relire d'une nouvelle manière deux autres documents datant de 1606 et 1607⁴². A cette date, de violents orages ont provoqué de gros dégâts, entraînant des besoins considérables pour réparer certaines parties de murailles et de nombreuses couvertures de divers bâtiments, aussi bien aux logis-royaux qu'aux « prisons ». Or, dans ces documents assez copieux, à travers les descriptions, il est possible de suivre le cheminement des auteurs au sein du site.

Dans la première pièce du 11 juillet 1606, après avoir fait état des réparations à faire sur les « *troys ravelins (...) regardant vers Vigemont* », c'est-à-dire les tours à bec, les auteurs évoquent, à propos des travaux de charpenterie : « *fault aussy mectre aux chambres et tant sur les moullains a blé ung soulliveau de longueur de neuf piez. Plus sur le pont dormant allant du pont leviz du pavillon dudit daujon fault mectre deux traines de longueur de deux thoises et demye et d'espaisseur de huit poulces et huit menbrures⁴³ de huit piedz de long / Fault aussy faire sur la tour dudit daujon a ung couing d'icelle ung gardesol de boys de longueur de deux thoises* »

Il est donc alors fort probable que, empruntant la courtine qui va des tours à becs à la tour maîtresse, la description de ces travaux concerne bien le « vieux donjon », et non la « tour Neuve », comme beaucoup d'auteurs ont voulu le lire. D'autant que, encore une fois, le texte évoque ces « *moullains* » qui se trouvent à l'intérieur. On apprend donc que des travaux de couverture sont faits au-dessus, ce qui prouve qu'ils sont encore à l'abri.

Puis, le même ordre de cheminement est utilisé pour décrire les travaux, cette fois-ci de maçonnerie.

Après un nouveau passage sur les « *ravelins* », le texte indique : « *A la porte du comble des logis ou sont lesdits moullins a sortir sur la terrasse qui va aux pavillon fault racommoder la clef de ladite porte qui est prest a tomber. Sur la tour dudit daujon fault rellever le pavé de ladite tour, et icelluy remectre et cimenter d'autant qu'il pleut au travers de la voulte laquelle est de longueur de onze thoises sur huict thoises de large.* ». Il paraît intéressant de noter que ces mesures indiquées pour la réfection de plafonds, correspondent ainsi à un peu moins de 22 m sur 16 m, c'est à dire la surface approximative en œuvre de la tour maîtresse, petite tour incluse.

Le texte poursuit : « *Fault aussy reparer l'escallier qui descend ausdictz moullins* [probablement celui descendant de la grande salle au rez-de-chaussée le long du mur sud], *recepter les murailles qui sont autour d'iceulx en la longueur d'une thoise et demie et de deux piedz de hault et refaire les deux jambages d'une croisee et les deux jambages de la porte estant ausdicts moullins. Plus faire ung escalliers de pierre dure de deux thoises de long et troys piedz de large pour aller de la grosse tour a la cage* ». Il est donc bien ici question de la « grosse tour » du donjon. Un passage est alors certainement créé pour accéder à la salle haute de la tour porte, au nord, dans laquelle se trouvait l'une des célèbres cages de Louis XI destinée à l'emprisonnement.

De même, ce texte de 1606 évoque des travaux de couvertures « *aux greniers estant sur les moullins a bledz mectre des eschenaulx de boys de cinq thoises et demie de long* [soit là encore un peu moins de 11 m, donc la largeur de la grande tour du donjon] *pour la conservation de la muraille qui se pourrie, regaller la couverture dudit logis en plusieurs endroictz d'ardoises. Plus recouvrir les couvertures du puy et des fours de bardeau* ». On apprend donc que la tour abritait non seulement un moulin, mais aussi des « fours », de même qu'il est question ici du « puits » encore visible actuellement au rez-de-chaussée de la grande tour.

Enfin, on retrouve encore une mention des « *moullins* » lorsque le document évoque les travaux de menuiserie : « *Plus aux greniers estant sur les moullins a bledz fault refaire une croisee de boys du costé du faulbourg de la porte Poictevine (...)*

⁴² ADIL, C 655, *Etat des reparacion qui sont necessaires a faire au chastel de Loches*, 11 juillet 1606, fol. 2 v°-3 r°

⁴³ « *piece de bois espaisse, dans laquelle on enchasse les panneaux, qui sont des pieces moins espaises* » (*Le dictionnaire de l'académie françoise dédié au roy*, Paris, Coignard imprimeur, 1694, t. 2, p. 38).

et y faire des fenestres ». Et encore, lorsqu'il est question du « Bousillage »⁴⁴, « *a l'endroit de la croisee estant sur les greniers des moullins a bledz / Plus bouziller les planchers des chambres estant soubz lesditz greniers.* »

Dans la seconde pièce du 13 octobre 1607, moins loquace, on retrouve toutefois ces mêmes indications. Après un passage sur le portail du château, sur la « tour Neuve », puis sur les « ravelins » et les « murailles », ils parviennent « *en la chambre qui est dessus les moullins avont veu qu'il fault reffaire la croisee de boys avec les fenestres et les ferrer (...)* Que les greniers qui sont dessus les logis des moullins qu'il y a d'augmentacion de ruynes et quelque cinq centz d'ardoise (...). Aussi qu'il fault refaire la fenestre d'une aultre croisee regardant sur les ravellins avec une aultre demye croisee qui regarde sur les moullins et la porte par laquelle l'on va sur les murailles (...) ».

Au final, de ces textes de la fin du 16^e et du 17^e s., il ressort avec certitude que les salles basses de la tour maîtresse abritaient alors encore le fameux moulin à blé mentionné dès le 14^e s. et qui est encore en état de fonctionner, ainsi que des fours et un puits. Des salles ou des chambres, situées au premier étage de la grande tour et dans la petite tour, servent à entreposer des armes mais aussi de grenier (probablement à blé pour le moulin ?). On restaure également les portes et les fenêtres de la tour dont on nous dit qu'elles sont ferrées. Les systèmes d'accès et les escaliers sont également refaits. Ainsi, loin d'être totalement démantelée comme l'indique Belleforest, il est fort vraisemblable que la tour maîtresse, bien qu'elle ait perdu son toit sommital, ait conservé une partie de ses niveaux intermédiaires. Tout du moins, il apparaît incontestable que des systèmes de couverture, même partiels aient été mis en place, et que toute la tour fait encore au début du 17^e s. l'objet de projets de travaux de restauration de charpenterie, de maçonnerie, de menuiserie. On ne

sait cependant si l'ensemble des travaux prévus en 1606-1607 ont été réellement réalisés.

En effet, en 1646-1647, dans le texte de Dubuisson-Aubenay⁴⁵ décrivant le château et la ville de Loches, l'auteur évoque le bâtiment de « *la grosse tour quarree* » ainsi que la « *ronde* » (c'est-à-dire la tour Neuve) qu'il nomme « *vray dongeon* ». Il indique que les édifices « *sont plutost prisons que chateau forteresse* », mais que l'on peut s'y retrancher en cas d'attaque. Comme Belleforest, il écrit que « *la grosse tour quarree est mesme tout demantelée et mal en ordre* », tandis que la ronde est habitable et qu'elle sert alors de logement pour « *le sieur d'Aubais commandant* » et « *le jeune La Hilliere lieutenant* » du château. Il est donc peu évident que les lourds projets de travaux de réfection de 1606-1607 aient été entièrement réalisés, et il apparaît plus probable que la tour maîtresse ait poursuivi sa lente décrépitude, mais sans toutefois, comme nous allons le voir, être totalement abandonnée.

1.4.4.4. Les rares mentions de travaux et descriptions du 18^e s.

Globalement, au 18^e s., l'entretien de la « citadelle » fut constant pour préserver les bâtiments des infiltrations d'eau ou maintenir la sûreté des prisonniers et se prémunir des évasions. Malheureusement, les documents conservés ne permettent pas de saisir le détail de ces travaux. On sait néanmoins que des marchés d'entretien des couvertures, pont-levis et dormants du château de Loches furent renouvelés tous les six ans⁴⁶. Le premier devis conservé date de 1746 mais des lettres prouvent que la procédure n'est pas nouvelle et qu'elle remonterait à 1722, et que des « *réparations considérables* » auraient été réalisées au château entre 1722 et 1740. Dans un devis de 1746 l'entrepreneur se voit obligé d'entretenir « *toutes les couvertures des bâtiments, maisons,*

⁴⁴ « bastiment fait de terre, de boüe » (*Le dictionnaire de l'académie françoise dédié au roy*, Paris, Coignard imprimeur, 1694, t. 1, p. 122).

⁴⁵ Bibliothèque Mazarine, Manuscrit 4405 - *Itineraire de Brie, Champagne, Gastinois, Auxerrois, Beauce, Orleanois, Blaisois, Touraine et Anjou*, écrit entre 1646 et 1647 par François Nicolas Baudot, seigneur Dubuisson Aubenay (vers 1590-1652) et relié en 1688.

⁴⁶ ADIL, C 281, Lettres, devis et adjudications, état et estimation des travaux ou dégâts, 1740-1789.

cazernes des soldats, et donjon appartenant au Roy, ensemble la couverture du logis du capitaine, celles des remises attendant l'appartement du Roy, celle du logement du Lieutenant de roy, et de celluy du garde dudit château ».

En 1754, un autre historiographe, Jean Aymard Piganiol de la Force, nous livre une nouvelle description de la tour maîtresse⁴⁷. Il évoque ainsi cette « *forte grosse tour quarrée, extrêmement ancienne, à présent découverte ; dont les quatre étages sont ruinés entièrement, mais les murs de cette tour sont en leur entier* ». L'auteur indique néanmoins une nouvelle fois la présence du moulin, des fours et du vieil arsenal, qui n'ont visiblement pas bougé : « *Il reste encore dans ce donjon un moulin à bras mal entretenu et des fours, un magasin d'artillerie, dans lequel on conserve de la mèche, des balles, des boulets, de tous calibre, nombre de vieux mousquet, & dix coulevrines d'une livre de balle, qui sont dressé sur des plates-formes* ».

Par ailleurs, d'autres documents plus tardifs mentionnent encore la « *chambre du moulin* », et indique qu'elle sert alors à y loger des prisonniers. Ainsi, de 1778 à 1783, la prison de Loches a accueilli environ 140 prisonniers anglais, dont 40 hommes sont enfermés dans la « *chambre du moulin* »⁴⁸. De même, entre 1782 et 1785 un nouvel ingénieur fut sollicité pour réparer et rendre sûres les prisons du château. Dans un devis de 1785⁴⁹, il est encore fait mention de la « *chambre dite du moulin qui sert à renfermer des prisonniers* » dont « *la couverture étant en très mauvais état sera réparée, ainsi qu'une partie de la charpente* ». Ces mentions tardives indiquent en tout cas que la tour maîtresse n'est encore pas tout à fait désertée à la veille de la Révolution.

⁴⁷ *Nouvelle description de la France...*, Paris, Théodore Legras, 1754, t. 12, p. 91. En 1766, l'abbé d'Expilly dans son *Dictionnaire géographique, historique et politique des Gaules et de la France* (tome 4, Article « Loches » pp. 337-340) : recopie quasiment mot pour mot le texte de J.-A. Piganiol de la Force.

⁴⁸ ADIL, C285 : *Devis des réparations à faire au château de Loches*, certifiées reçues le 31 janvier 1779.

⁴⁹ ADIL, C 281, pièce n°284, *Devis estimatif des réparations les plus urgentes à faire au chateau de Loches*, 20 septembre 1785

1.4.4.5. Confrontation des données textuelles de l'époque Moderne avec les observations sur le bâti

A travers cette nouvelle lecture détaillée des sources modernes, l'un des principaux éléments qui apparaît en filigrane est que, contrairement à ce qu'ont pu affirmer différents auteurs, la tour maîtresse de Loches ne semble pas avoir été totalement abandonnée au cours du 16^e s. Il semble au contraire que la tour ait conservé diverses fonctions jusqu'à la fin du 18^e s. : en premier lieu, il est incontestable qu'elle ait abrité un moulin (depuis au moins le 14^e s.) et des fours, auxquels était probablement associée la fonction de grenier, ainsi qu'un puits (autrement-dit tout ce qu'il faut pour une boulangerie...). La fonction d'entrepôt pour des armes semble également avoir subsisté du 16^e s. au 18^e s., de même que celle de prison.

La persistance de ces fonctions a ainsi entraîné, ainsi que nous l'avons vu, la tenue de divers travaux (ou projet de travaux) de restauration, avec le maintien d'un système de couverture et de planchers, au moins dans la petite tour, mais également dans les parties basses de la grande. Or, comme l'avait déjà noté Jean Mesqui, les parements internes de la tour conservent encore les traces d'insertion de diverses pièces de bois qui ne sont pas d'origine : « A mi-hauteur du niveau 1 [Grande salle] on remarque au milieu de la face orientale (...), un gros trou de boulin rectangulaire ; il a son correspondant de chaque côté du manteau de la cheminé de la face occidentale. Il s'agit de support de poutres maîtresses (...). Sans doute peut-on mettre en relation ces témoins d'une poutraison avec les engravements qui existent en face septentrionale au niveau des deux grandes fenêtres, destiné à accueillir un solivage, en légère déclivité de l'est à l'ouest. Il s'agit certainement d'une charpente mise en place dans une phase de fonctionnement tardive de l'édifice. Sans-doute supportait-elle un plancher intermédiaire déterminant un niveau 1a et un niveau 1b : sur la face orientale demeurent, juste au-dessus, les traces d'un escalier formant simple rampe, conduisant du niveau 1b au niveau 2 (...). » (Mesqui 1998 : 87).

Cependant, l'interprétation des traces du niveau 1 comme celles de l'ajout d'un « *plancher intermédiaire* » paraît peu probable. D'une part, les

« engravements » constatés sur la face septentrionale dont nous parle Jean Mesqui, semblent plutôt correspondre à une sorte de larmier, et non à une réelle poutraison. D'autre part, cette trace ne court que la moitié ouest de la tour. Cette structure ne va donc visiblement pas jusqu'à la face orientale. En outre, on peut aussi noter que l'on trouve, sur la face sud, d'autres engravements au même niveau (dont deux clairement visibles dans l'encadrement de la fenêtre la plus à l'ouest) dont Jean Mesqui ne parle pas, mais qui pourraient être le pendant de ceux de la face nord. Quoi qu'il en soit, ces engravements, possédant un léger pendage, semblent difficilement pouvoir correspondre au support d'un niveau de sol. Aussi, les traces de « l'escalier formant simple rampe » visible sur la face orientale, ne peuvent donc pas être mis en relation avec ces engravements observés uniquement dans la partie ouest de la tour. Ceux-ci ne se composent par ailleurs que de huit petits trous de boulins obliques, mais qui ne vont pas jusqu'au niveau 2.

Concernant les insertions tardives de grosses poutres maîtresses constatées par Jean Mesqui au niveau 1 sur les faces est et ouest, on note que ces anomalies se répètent à trois reprises aux niveaux 2 et 3. De fait, ces gros trous de boulins bouchés au mortier sont visibles tant sur la face est, avec leur pendant sur la face ouest. Ils sont manifestement destinés à recevoir des poutres maîtresses : elles présentent des sections énormes, sur une voire deux assises ce qui implique des poutres colossales, de l'ordre 30 à 40 cm de section qui étaient traversantes, dans le sens de la longueur du donjon (donc de l'ordre de 20 m). Elles sont clairement percées après coup, tardivement, puisque deux apparaissent dans les manteaux des cheminées de la face ouest. Bien que figurant sur les relevés de Jean Mesqui, celui-ci n'en fait pas état dans son texte.

De même, on peut ajouter au niveau 1, la présence de trous de boulins au-dessus des portes situées dans la partie orientale du mur nord, que l'on pourrait mettre en relation avec un système tardif de galerie couverte, permettant de maintenir une circulation au premier niveau de la tour. Par ailleurs bien d'autres trous figurants dans les différentes façades internes de la grosse tour apparaissent

en discordance avec les séries de trous de boulins d'origine. Le plus souvent isolés, leur interprétation reste difficile.

Quoi qu'il en soit, et sans pouvoir ne dater ni expliquer chacune de ces traces tardives de structures en bois, il semble à la lecture des sources que l'on puisse les rapprocher des nombreux travaux mentionnés dès le milieu du 14^e s., jusqu'à la fin du 18^e s. Ces mentions font en effet systématiquement état de tâches de charpenterie et de couverture, qui, on l'a vu, semblent bien concerner les espaces intérieurs de la tour maîtresse. Une autre hypothèse peut donc être formulée : celle de l'ajout de système de couvertures ou de circulation dans tout ou partie de la tour, qui pourrait être lié au maintien et au fonctionnement des moulins et du grenier, des fours, d'espaces pour l'entrepôt d'armes, ou encore de pièces destinées aux prisons, au sein même de la tour maîtresse au cours de l'époque moderne.

1.4.4.6. Révolution et premiers temps de la prison départementale

Comme cela a déjà été dit plus haut, avec la Révolution, la citadelle conserva son rôle de prison⁵⁰. Mais la « citadelle » ne devint officiellement une prison pénale départementale qu'en 1801. Le respect de la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen et de l'abolition de la torture, engendra la vente des cages et des fers et le lancement de plusieurs campagnes de travaux pour transformer les bâtiments médiévaux vétustes en une prison moderne, se devant de suivre les nouvelles réglementations de séparation des sexes et des catégories de détenus.

On sait ainsi que les prisonniers étaient incarcérés dans des chambres ou cachots aménagés dans la tour-porte de l'entrée - réservée aux femmes -, dans la tour ronde et ses annexes et dans la tour du Martelet. Le « logis des gouverneurs », appelé bâtiment de la geôle était le logement du gardien-chef. Contrairement au 18^e s. où l'on a vu que des prisonniers occupaient encore la « chambre du

⁵⁰ Dès 1793, le conseil révolutionnaire constata que « les tours du château de Loches [étaient] le seul local propre à établir les maisons d'arrêt, de détention et de prison dans le district de Loches » : ADIL, L 80, Procès-verbal des assemblées de permanence du conseil, 24 août 1793, fol. 165 r°-165 v°.

moulin », il n'est plus question de l'utilisation du vieux donjon pour y enfermer des prisonniers. Celui-ci devait alors avoir définitivement perdu toute forme de couverture. Sur les plans du 19^e s., la tour maîtresse paraît totalement vide. Sur les plans dressés à partir de 1806, ni le mur de refend, ni le puits ne figurent (fig. 35 à 43). Sur certains plans plus tardifs, notamment ceux de 1850 et 1854, on peut voir indiqué la fonction de « cour » ou « d'atelier » pour les détenus (fig. 40, 42, 43).

Au cours du 19^e s., plusieurs projets d'aménagement ou de reconstruction totale, plus ou moins ambitieux de la maison d'arrêt furent proposés par différents architectes pour offrir aux prisonniers des cours séparées et des cellules individuelles, mais aucun ne vit le jour. En 1831, Alfred Pescherard proposa un grand projet de rénovation de la « tour carrée » pour la rendre habitable et contenir 110 hommes supplémentaires⁵¹. Il désirait construire des « *combles et des planchers en fer* », avec « *voutes plates en briques ordinaires ou creuses* » afin d'éviter les risques d'incendie et établir « *un perron en pierre de taille sur massif de maçonnerie de moellon dur, pour monter de la cour*

⁵¹ ADIL, 4 N 169, *Devis et détail estimatif des ouvrages à faire pour la couverture et la distribution en planchers de la tour carrée de Loches pour l'établissement d'un perron et d'un escalier montant du rez de chaussée dans les combles*, 8 mai 1831.

de la prison au rez de chaussée de la petite tour qui sert d'entrée à la grande ». Seul le perron fut réalisé l'année suivante et il ne fut plus question de redonner à la tour ses planchers.

De 1833⁵² à 1858⁵³, divers projets de construction d'importants nouveaux bâtiments au sud de la tour maîtresse ont été proposés, prévoyant notamment la destruction de la chemise (fig. 38 à 45). Le dernier refus en 1856⁵⁴ signe l'arrêt de toute autre tentative de reconstruction qui, dès 1857-1858 et jusqu'à la fermeture de l'établissement en 1926, n'apparaissait plus comme nécessaire du fait de la chute des effectifs et du transfert des condamnés de longues durées à la prison de Tours.

Dans la seconde moitié du 19^e s., avec l'augmentation de l'intérêt scientifique et touristique pour le château de Loches, des passerelles permettant la visite sont construites dans la tour maîtresse, sans que l'on ait de date précise de leur mise en œuvre. La première évocation des

⁵² ADIL, 4 N 169, *Rapport d'Alfred Pescherard sur les moyens d'établir dans la prison de Loches, trois classes de détenus condamnés correctionnellement non compris les prévenus et prisonniers de passage*, 22 janvier 1833.

⁵³ ADIL, 4 N 170, *Devis estimatif des travaux de reconstruction et d'appropriation de la maison d'arrêt de Loches et Devis estimatif des travaux de réparations et d'appropriation aux anciennes constructions*, 10 août 1854.

⁵⁴ ADIL, 4 N 170, *Extrait du procès-verbal de délibération du Conseil général, session du 4 septembre 1856*

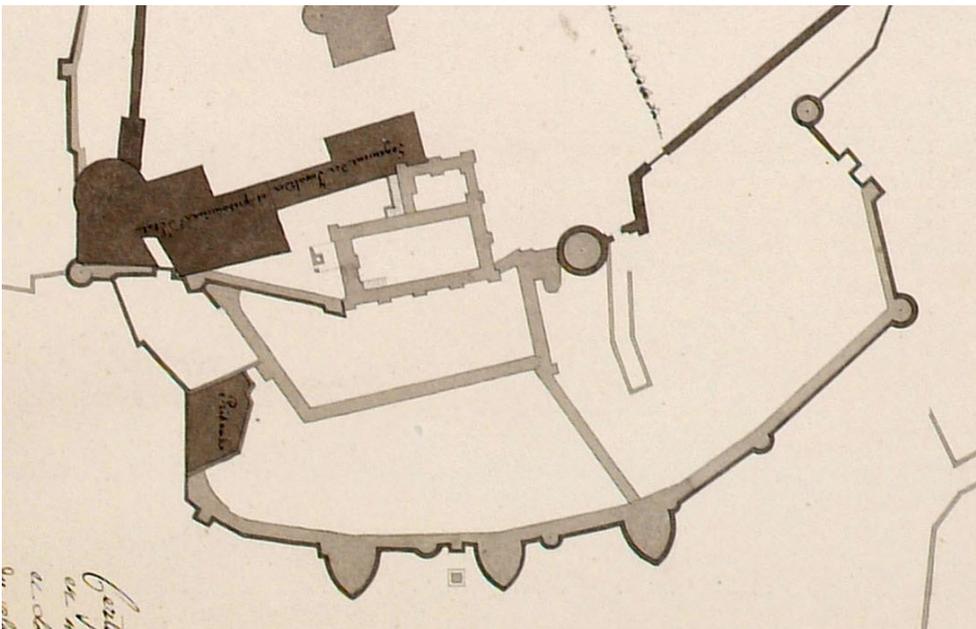


Figure 35 : détail du plan de Vallée (1806 ADIL fi IV_31_2_1)

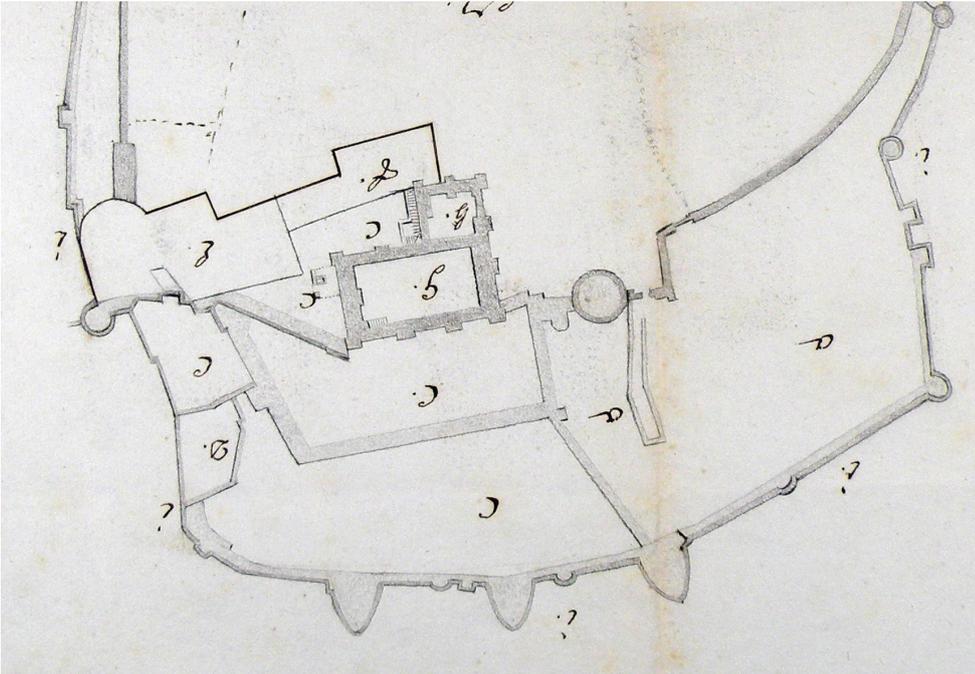


Figure 35 : détail du plan de 1810 (ADIL 4N99)

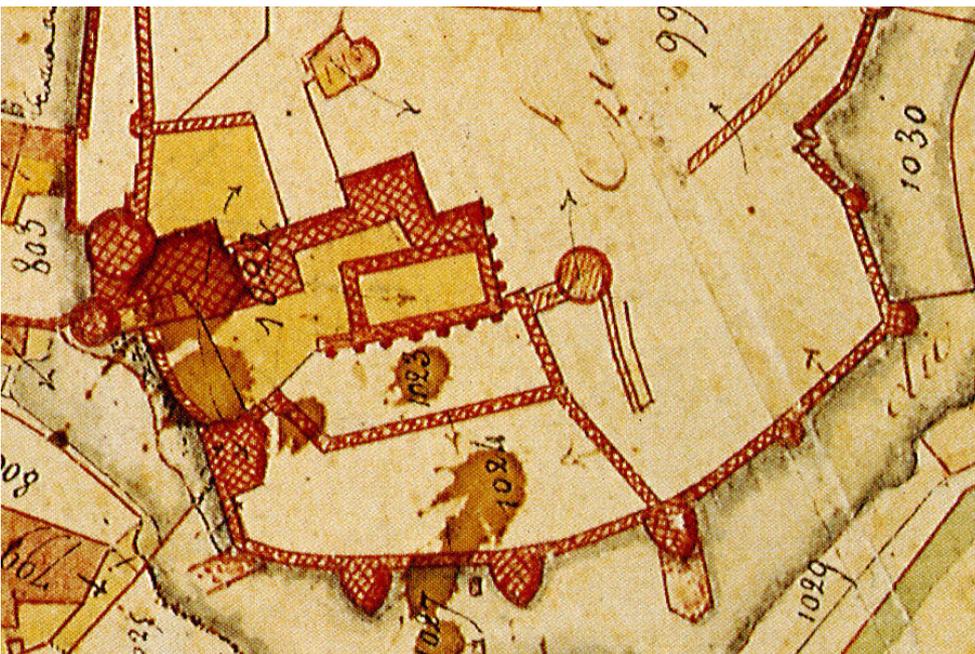


Figure 37 : détail du plan de 1826 (cadastre ADIL 3P2 132)

passerelles relevée dans les archives date de 1888 lorsque l'architecte Alexandre Leroux est chargé de les nettoyer⁵⁵. En 1911, Eugène Bruneau remplaça les galeries de bois de la tour « en raison de leur état de vétusté, [et de celui des] étais en bois qui soutiennent depuis 50 ou 60 ans la galerie du premier étage du donjon⁵⁶ », ce qui daterait la

construction des premières passerelles dans les années 1850.

1.4.4.7. La fouille du donjon entre 1866 et 1878

Au cours de l'occupation de la tour maîtresse, et *a fortiori* après son abandon total au 18^e s., le niveau inférieur de l'édifice a manifestement été fortement remblayé. Alors que l'édifice fait alors l'objet de plus en plus d'attention d'un point de vue scientifique et historique, notamment par l'archéologue local

⁵⁵ ADIL, 4 N 169, devis du 1 juillet 1888.

⁵⁶ ADIL, 4 N 171, devis du 10 mars 1911.

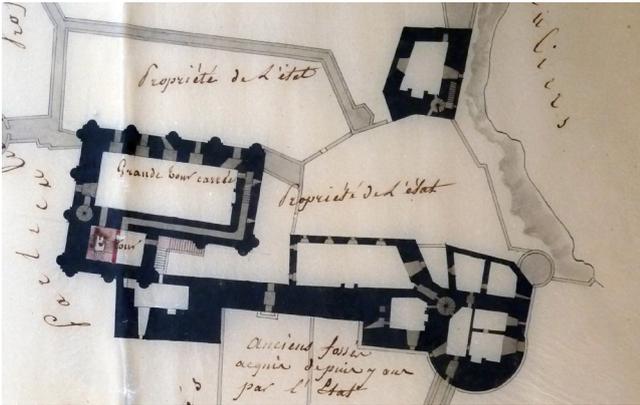


Figure 38 : plan de 1833 de A. Pescherard (ADIL 4N169_p14)

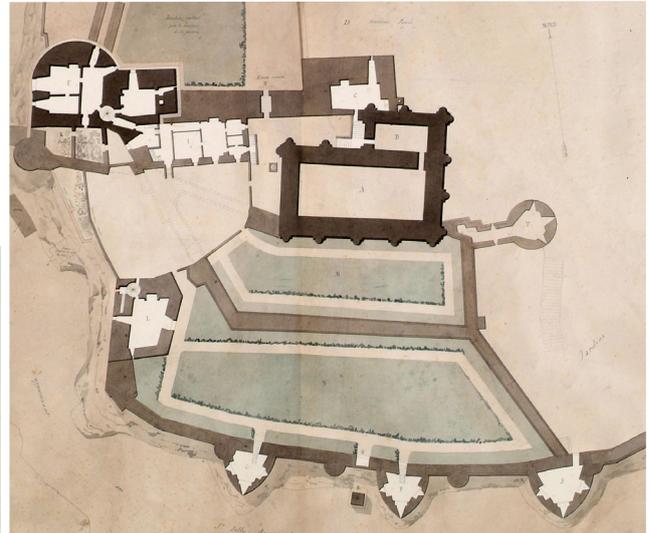


Figure 41 : aquarelle de Collet de 1854 (ADIL 39Fi4_p19)

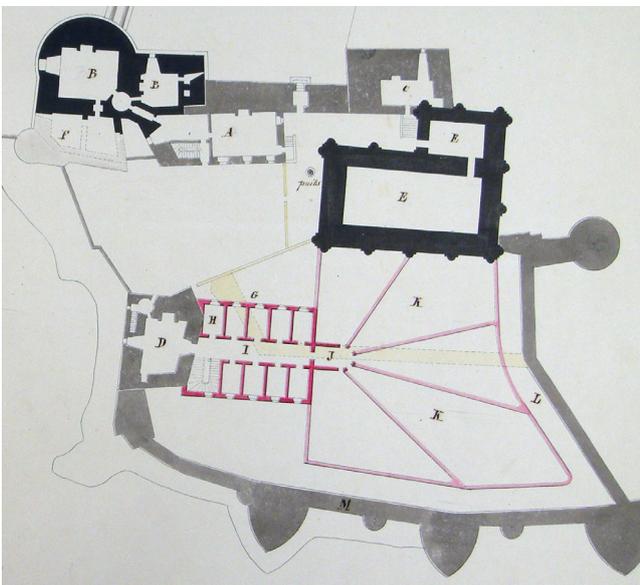


Figure 39 : plan de 1839 de A. Pescherard (ADIL 4N99) projet de construction de nouvelles prisons

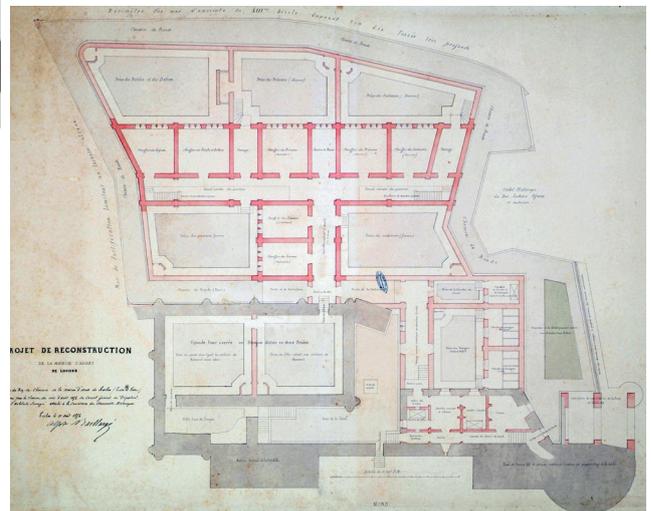


Figure 42 : plan du projet de construction de nouvelles prisons de A.-J. Baillargé, 1854 (ADIL IV_31_3_2)

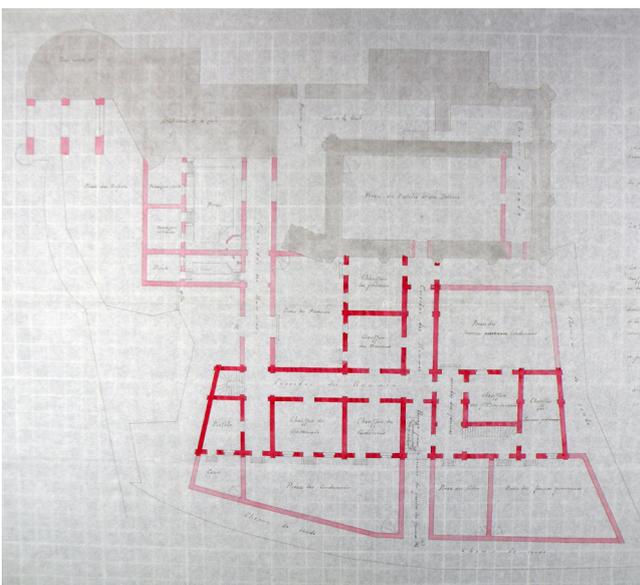


Figure 40 : plan du projet de construction de nouvelles prisons de A.-J. Baillargé, 1850 (ADIL 4N99)

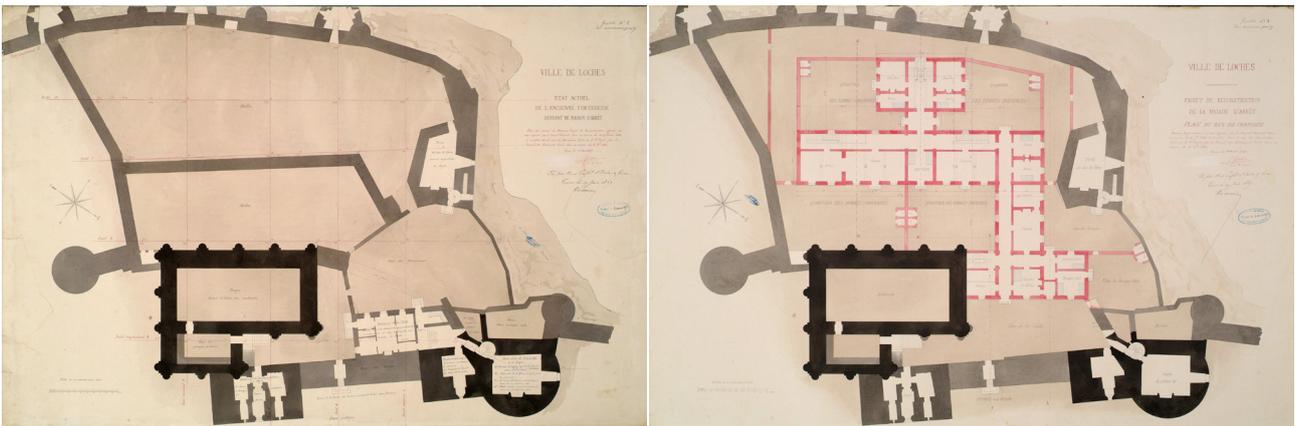


Figure 43 : plan du projet de construction de nouvelles prisons de G. Guérin, 1856 (ADIL IV_31_3_5 et 6)



Figure 43 : plan du dernier projet de construction de nouvelles prisons de G. Guérin, 1858 (ADIL IV_31_3_16)

Edmond Gautier, une entreprise de dégagement du niveau inférieur de la grande tour va être entreprise.

Celle-ci a lieu en deux temps. Le premier intervient en avril 1866. L'évènement est relaté lors d'une séance de la toute nouvelle Société Archéologique de Touraine⁵⁷. Alors qu'un « tassement » se produit dans la tour, Edmond Gautier et Ferdinand Collet (architecte municipal), tous deux « membres correspondants » de la Société, font « pratiquer quelques fouilles légères à l'endroit où ce tassement s'était produit ». Cette première opération va engendrer la redécouverte du puits, dans l'angle sud-est : « Après avoir traversé une couche de décombres d'environ deux mètres de

profondeur, on découvrit la partie supérieure d'un puits dont le diamètre n'a pas moins de 2 mètres 50 c. Ce puits, dont la paroi est formée d'un mur en maçonnerie appareillée, est entièrement rempli de décombres ». Les membres de la Société suggèrent que l'excavation soit consolidée, mais lors d'une séance du 25 juillet⁵⁸, alors qu'Edmond Gautier milite pour que les fouilles soient poursuivies, on apprend que les « autorités » ont décidé de leur rebouchage. Les fouilles vont, pour un temps, en rester là.

Ce n'est qu'une dizaine d'années plus tard que le déblaiement sera repris, toujours sous l'égide d'Edmond Gautier. Ce dernier en fait état dans son ouvrage publié en 1881 : dans une note de bas de page, il écrit que « une société archéologique composée de quelques membres seulement, s'est formé à Loches dans le cours de l'année 1875, et, avec ses seules ressources, a entrepris le déblaiement de l'étage inférieur de la tour (...). M. Chabert, gardien chef de la prison, dirigeait et surveillait les fouilles avec un zèle pour lequel la Société française d'archéologie lui a décerné la médaille de bronze en 1878. » (Gautier 1881 : préambule p. II). Cette fois-ci, le but est donc de dégager entièrement le rez-de-chaussée de la tour. Les fouilles durent plusieurs années. Lors d'une séance de la Société Archéologique de Touraine en juillet 1878, « M. le président rend compte des fouilles effectuées au donjon de Loches ; il y a là un travail intéressant à tous les points de vue, que la Société doit suivre

⁵⁷ Bulletin de la Société Archéologique de Touraine, t. 1 (1866-1870) : Compte rendu de séance du 25 avril 1866 p. 16-17.

⁵⁸ Ibid : Compte rendu de séance du 25 juillet 1866, p. 25.

de près et encourager⁵⁹ ». Celles-ci semblent complètement achevées lors de la publication de l'ouvrage d'Edmond Gautier en 1881, dans lequel il rend compte plus précisément des découvertes.

Ainsi, on comprend que ce travail de déblaiement a sans doute été effectué grâce à la mise à disposition d'une abondante main d'œuvre gratuite et docile – c'est-à-dire les détenus de la prison départementale – sous la surveillance de leur gardien et de l'archéologue local. Ce dernier indique que « *ce travail n'a pas donné moins de 5000 mètres cubes de matériaux de démolition à extraire* » (Gautier 1881 : préambule p. II). Ce chiffre apparaît cependant démesuré et il s'agit certainement d'une erreur. Peut-être a-t-il voulu dire 500 m³, ce qui est déjà considérable. En effet, si l'on prend en compte la surface de la grande tour, d'environ 160 m², multipliée par environ 2,50 m de déblais enlevés (maximum au vu du niveau de l'ancienne porte percée pour le passage de la grande à la petite tour), on arrive à 400 m³. Si l'on ajoute le puits qui a pu contenir environ 100 m³ de terre, on atteint alors 500 m³ et non 5000...

Toujours est-il que, c'est dans une annexe intitulée « *Objets trouvés dans les fouilles* » qu'Edmond Gautier décrit plus précisément l'opération et ses découvertes (Gautier 1881 : 211-212). A travers ces quelques paragraphes, on parvient à comprendre les niveaux successifs qui ont été traversés. D'abord, « *on rencontra (...) une grande quantité de pierres et de moellons, mêlés de mortier pulvérisé provenant de la démolition du revêtement* ». Puis, « *au-dessous une terre grasse, noire, mélangée de nombreux carreaux, tessons de poterie, débris de cuisine, os, défenses de sanglier, bois de cerf, etc. On trouva dans cette couche, dont les linéaments assez horizontaux indiquaient qu'elle s'était produite successivement, quelques fers de flèches, quelques boulets de pierre, des clous en assez grande quantité, des morceaux de fer et des fragments de meules. Dans l'angle S.-O., la terre noire était mélangée d'une quantité considérable d'os et de crânes de petits rongeurs. Presque au fond de la fouille fut trouvé une monnaie de type chartrain* ». Enfin, « *une couche de mortier*

avec quelques carreaux encore en place indiquait le niveau de sol, et nous engagea à ne pas fouiller plus avant. Au-dessous, la terre est jaune et tout à fait différente. »

Par ailleurs, c'est lors de cette opération de dégagement du rez-de-chaussée de la grande tour qu'a été redécouvert le « *mur de refend peu postérieur au donjon, avec quelques restaurations du XIV^e siècle* ». Quant au puits dégagé une première fois en 1866, celui-ci est vidé « *jusqu'à une profondeur de 75 pieds* », c'est-à-dire environ 24 m (Gautier 1881 : préambule p. II). Edmond Gautier signale dans l'annexe que la terre était « *grise et friable* ». Il ajoute qu'à « *45 pieds de profondeur, on y trouva un petit morceau de marbre poli [en note : Jolie brèche verte nommée par les peintres marbre africain fleuri], une bague en cuivre doré avec un chaton composé d'une petite pierre bleue ou verte ressemblant à une turquoise, une monnaie, un morceau de soufre, des bois de cerfs, des os, des fers de flèches, etc.* ».

Enfin, Gautier mentionne la mise au jour lors de la fouille de « *meules hors service, ayant en moyenne un mètre de diamètre* » (Gautier 1881 : 59). Si l'on doutait encore que les « *moulins* » mentionnés dans les sources des 17^e et 18^e s. se trouvait bien au sein même de la tour maîtresse, cette découverte vient définitivement clore le débat. Ces meules se trouvent d'ailleurs toujours dans la tour, entreposées au niveau du sol près du grand puits (fig. 30, 31) Aussi signale-t-il la présence d'un « *petit four* », situé « *dans un coin du portail d'entrée* », c'est-à-dire probablement dans l'angle nord-est de la tour.

Au final, la description de ces fouilles permet d'une part, de comprendre dans les grandes lignes la stratigraphie qui a été rencontrée par les fouilleurs du 19^e s. Le remblaiement supérieur de la tour a probablement été constitué principalement de matériaux de démolition et d'abandon. On peut supposer, comme Jean Mesqui, que ces matériaux proviennent des effondrements des superstructures en bois (Mesqui 1998 : 94), mais aussi des déchets des travaux récents de récupération des parements salpêtrés sur les niveaux inférieurs. Puis, les fouilleurs rencontrèrent sans doute des niveaux de sols d'occupation successifs, fins et horizontaux,

⁵⁹ *Bulletin de la Société Archéologique de Touraine*, t. 3 (1877-1879) : Compte rendu de séance du 31 juillet 1878, p. 265.

contenant un matériel archéologique abondant. Parmi ce mobilier, on saisit que se trouvait une importante quantité de mobilier domestique (poterie, faune), liée à l'occupation de la tour, mais aussi du mobilier à caractère militaire (fers de flèches, boulets), et enfin des meules d'un grand module, indiquant la présence de moulins. Enfin, les fouilles se sont arrêtées sur un niveau de sol en carreaux de terre cuite très abimé. Les niveaux sous-jacents constitué de « terre jaune » ont été laissé en place. Il apparaît donc que l'ensemble des niveaux d'occupation et de sols de la tour ont été entièrement vidés. C'est dans cette configuration héritée des fouilles du 19^e s., que se trouve actuellement le rez-de-chaussée de la tour, et dans laquelle ont eu lieu les sondages de 2015.

1.4.4.8. Les campagnes de restauration de la fin du 19^e s. à nos jours

Nous terminerons cette longue partie contextuelle par une présentation des campagnes de restaurations qui ont concerné la tour maîtresse à partir de son classement en 1862. Celles-ci, jusqu'à une date assez récente, furent assez limitées et ont principalement été destinées à un entretien des maçonneries les plus menaçantes, alors que le site est encore entièrement dévolu à la détention jusqu'en 1926.

Ainsi, à la fin du 19^e s. et au début du 20^e s., quelques restaurations du couronnement de la tour sont orchestrées, en raison de la chute fréquente de pierres. C'est le cas d'abord en 1877⁶⁰, campagne de travaux lors de laquelle des « réparations » importantes sont également indiquées au « petit donjon ». Puis de 1881 à 1889⁶¹, et encore en 1904⁶². Lors de cette dernière campagne, il est également fait état de la restauration de l'escalier permettant d'accéder au sommet de la tour. En 1911, la « galerie en bois du premier étage du donjon », destinée à la visite et mise en place dans les années 1850, est remplacée en raison de son état de vétusté⁶³. L'escalier à l'intérieur des murs

du donjon fait de nouveau l'objet de restauration. À cette date, les documents évoquent également une « consolidation de la grille du puits du grand donjon ».

Mais l'ensemble de ces « petits travaux » ne suffisent pas à renforcer complètement l'édifice. En 1912, l'un des contreforts de la face sud-est s'écroule sur une hauteur de quelques mètres⁶⁴. L'architecte Alphonse Goubert fut alors chargé de la remise en état des contreforts demi-cylindriques de cette façade, ce qui se traduit dans les faits par leur suppression pure et simple à la grande stupeur des habitants de Loches et de la Société archéologique de Touraine. Les membres de cette dernière multiplient les protestations durant l'année 1913⁶⁵ et réussissent à obtenir la reconstruction complète des contreforts en 1914, après quelques réticences des Monuments historiques. À la suite de cet épisode polémique, les chantiers de restauration du « donjon » s'attachèrent à l'entretien et au respect des maçonneries anciennes.

Une liste complète des travaux récents, au cours du 20^e s., y compris ceux référencés à la Médiathèque de l'Architecture et du Patrimoine, est donnée par Jean Mesqui (Mesqui 1998 : 77-78 et annexe 4, p. 120-121). En 1933, on procède à une nouvelle réfection des passerelles de bois pour accéder en haut de la grosse tour, puis en 1934 a lieu la première véritable restauration des parements de la tour. Celle-ci concerne la face est, avec reprise de la fenêtre du niveau 2 et le comblement d'un large trou dans le parement en dessous (visible sur des photographies anciennes). De 1935 à 1938, ce travail est poursuivi, avec une importante restauration du parement de la face est, jusqu'à une vingtaine de mètres de hauteur, que l'on perçoit bien dans la maçonnerie actuelle du fait qu'elles ont fait disparaître les trous de boulins ; ce parement a remplacé ceux arrachés au 19^e s. pour le salpêtre. De 1939 à 1943, c'est au tour de la face nord de la « petite tour » de subir le même sort. Une nouvelle intervention est réalisée sur quelques assises non

⁶⁰ ADIL, T 1411 et 2 Z 75.

⁶¹ ADIL, 2 Z 75 et 4 N 169.

⁶² ADIL, T 1433 et 2 Z 75.

⁶³ ADIL, 4 N 171.

⁶⁴ *Ibid.*

⁶⁵ *Bulletin de la Société Archéologique de Touraine*, t. 19 (1913-1914) : Compte rendu de séance du 23 février 1913, p. 55 et du 28 mai 1913, p. 151-152.

traitées sur la face est en 1943-1944. En 1945 les parties hautes de la tour maîtresse sont de nouveau consolidées, et une restauration de la partie haute de l'angle sud-ouest a lieu, en particulier les contreforts ainsi qu'une baie du deuxième niveau entre le deuxième et le troisième contrefort (après la Guerre et la dégradation par des éclats d'obus ou tirs de mitrailleuse).

La campagne de travaux de 1952-1953, outre un nouvel « assainissement » des parties hautes intérieures de l'édifice (grosse et petites tour), va concerner le rez de chaussée de la tour. Le sol des caves est en effet « régularisé », et l'on creuse le fond de la petite tour. La reprise et l'allongement de l'escalier menant au fond de la petite tour est réalisé, en même temps que l'on restaure les arcades de l'escalier de la petite tour. Par ailleurs, une « consolidation du mur de refend » est également effectué.

Enfin, une grande campagne de restauration menée par l'architecte de Monument Historique Arnaud de Saint-Jouan a lieu dans les années 1990-1996 (fig. 45, 46). Cette dernière fut donc sans doute la plus importante jamais menée sur l'édifice, avec une reprise d'une grande partie des parements extérieurs et intérieurs. Rappelons que cette campagne de travaux a amené à la réalisation des fameuses datations dendrochronologiques qui ont fait grand bruit. C'est également à cette date que s'effectue la mise en place des passerelles métalliques que l'on connaît encore actuellement. La margelle du puits est par ailleurs consolidée. De même, le rez-de-chaussée de la tour est doté d'un sol en béton. C'est ce sol, jugé trop imperméable, qui sera déposé en 2015, en même temps que l'on restaure en profondeur le mur de refend. Cette ultime campagne de travaux a donc occasionné l'opération de diagnostic archéologique objet du présent rapport.

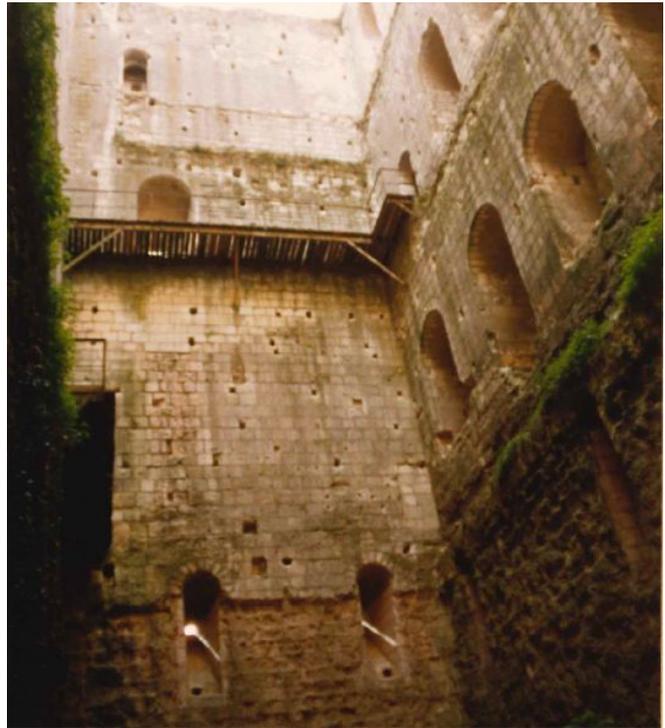


Figure 45 : photographie de la face intérieure est, de 1988 avant la restauration de la tour (A. de Saint-Jouan)



Figure 46 : photographie du rez-de chaussée (mur de refend) de 1990 avant la restauration de la tour (A. de Saint-Jouan)

2. RESULTATS

L'ensemble des vestiges ayant fait l'objet d'observation ont été enregistrés. Pour plus de clarté sur les plans, les coupes et le diagramme stratigraphique, chaque mur directement touché par les observations ou par les sondages ont été numéroté (1 à 4, cf **fig. 47 à 49**, et voir diagramme en **Annexe 1**). M1 pour un mur antérieur à la tour maîtresse mis au jour dans le sondage 1, M2 pour le mur de refend ; M3 pour le mur ouest de la grande tour, et M4 pour le mur nord. L'ensemble des observations sur les vestiges bâtis et les couches

archéologiques ont entraîné l'enregistrement de 44 Unités Stratigraphiques (UA ou US), et de 4 faits archéologiques. Ceux-ci ont été répartis dans quatre principales périodes d'occupation allant de la fin du Haut Moyen-Âge (Période 1) au 20^e s. (Période 4). Les périodes 2 et 3, qui regroupent respectivement les vestiges du Moyen-Âge central et de la fin du Moyen-Âge et du début de l'époque Moderne, ont été découpées en sous-périodes (2a et b ; 3a et b), en fonction des relations stratigraphiques et des hypothèses de datation.

2.1. LE MOBILIER RESIDUEL ANCIEN

Avant de passer aux vestiges à proprement parler, signalons la découverte en position résiduelle d'un mobilier ancien. Celui-ci se compose de 8 tessons de céramique mis au jour dans les US 07, 13, 16 et 18⁶⁶ du sondage 1, appartenant aux périodes 1 et 2. Il s'agit essentiellement de fragments de céramique à pâte sombre (**fig. 51**). Selon l'expertise de Philippe Husi, certains de ces éléments, clairement tournés et à la surface lissée, appartiennent sans doute à la période du très Haut Moyen-Âge (5-6^e s.) (US 07 et 18). D'autres tessons en revanche, à pâtes plus grossières comportant de nombreuses inclusions, pourraient dater de périodes pré ou protohistoriques (US 13 et 16)⁶⁷.

Rappelons que les fouilles programmées effectuées au nord du château ont déjà occasionné la mise en évidence d'occupations allant de la Préhistoire au très haut Moyen Âge, au sommet de l'éperon de Loches. Un mobilier abondant de ces périodes anciennes a en effet été découvert provenant d'un niveau de terre organique brassé, situé au contact avec le rocher et antérieur aux

occupations mieux stratifiées et caractérisées du second haut Moyen-âge (fin 9^e et 10^e s.). Près de 2000 artefacts (céramique, lithique, ferreux et verre) ont notamment été collectés lors des fouilles de 2018, pendant laquelle une séquence de 60 cm de hauteur de ces niveaux organiques a été fouillée, sur seulement 6 m² de surface (voir Papin, Riou 2019 : 52-73). La chronologie du mobilier permet clairement de mettre en évidence des périodes d'occupations « soutenues » de l'éperon, notamment au Néolithique Moyen 2 (culture « Cerny-Chambon »), au Néolithique Récent, à l'Age du Bronze final (III b), ou encore durant La Tène mais aussi au très haut Moyen-Âge (5-7^e s ap. J.-C.). Rappelons également pour cette dernière période, que la fouille de 2017 a entraîné la découverte des vestiges d'une petite portion du *castrum* de la fin du 5^e s. ou du début du 6^e s. (Papin 2018 : 65-78).

La découverte de ce mobilier ancien en position secondaire dans les sondages de la tour maîtresse, n'apparaît donc pas tant surprenante, dans la mesure où, nous le verrons dans le chapitre suivant, la stratigraphie mise au jour résulte essentiellement de la mobilisation de matériaux provenant d'un grand creusement. La surface du terrain géologique n'ayant pas été atteint dans les sondages, il est impossible de le certifier, mais l'hypothèse la

⁶⁶ US 07, lot 2 (2 NR) ; US 13, lot 4 (1NR) ; US 16, lot 5, (4NR) ; US 18, lot 8 (1NR).

⁶⁷ Ces tessons n'ont pas été montrés à un spécialiste de la période protohistorique.

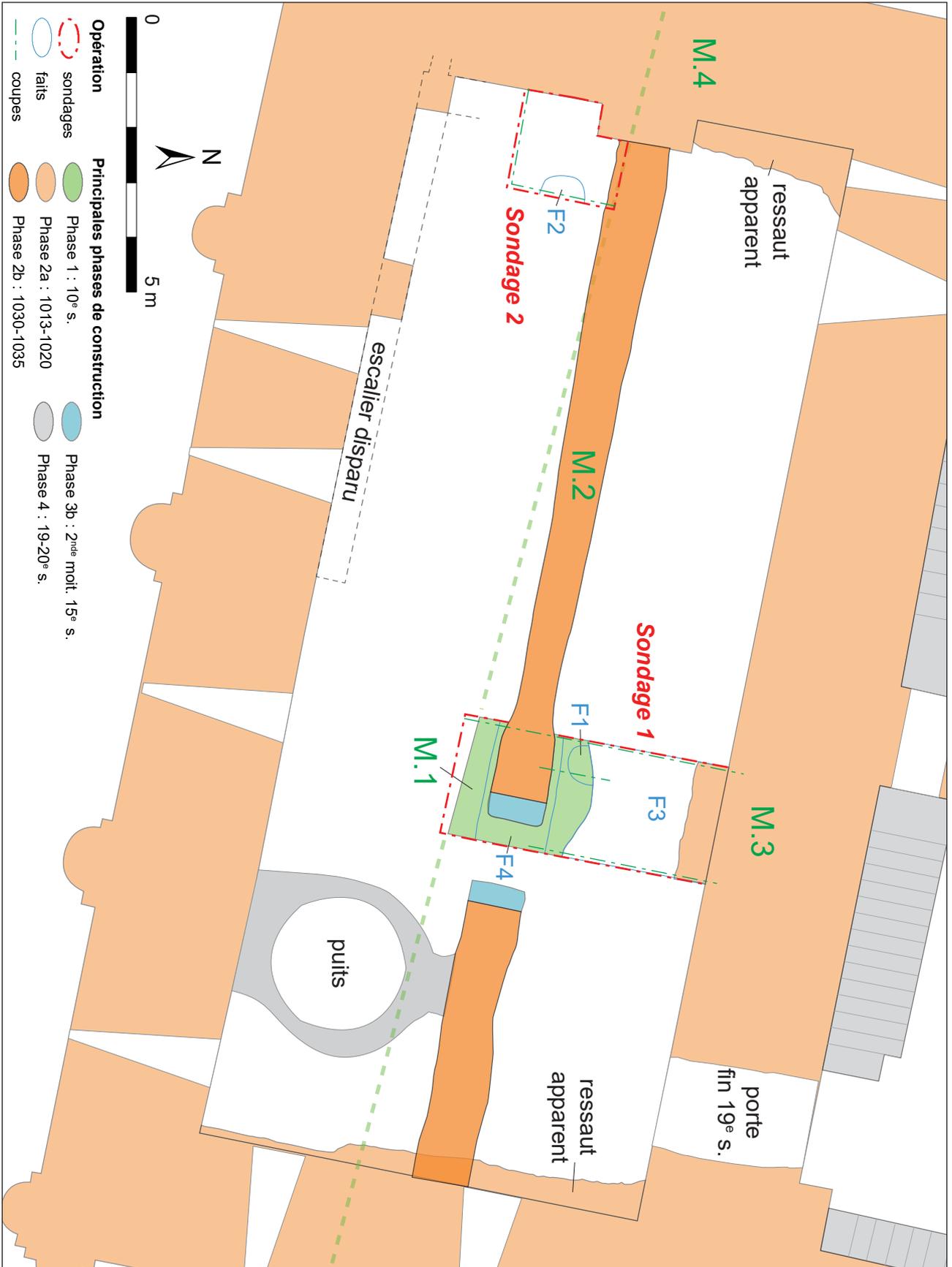


Figure 47 : plan des sondages pratiqués au rez-de-chaussée de la grande tour et des vestiges découverts

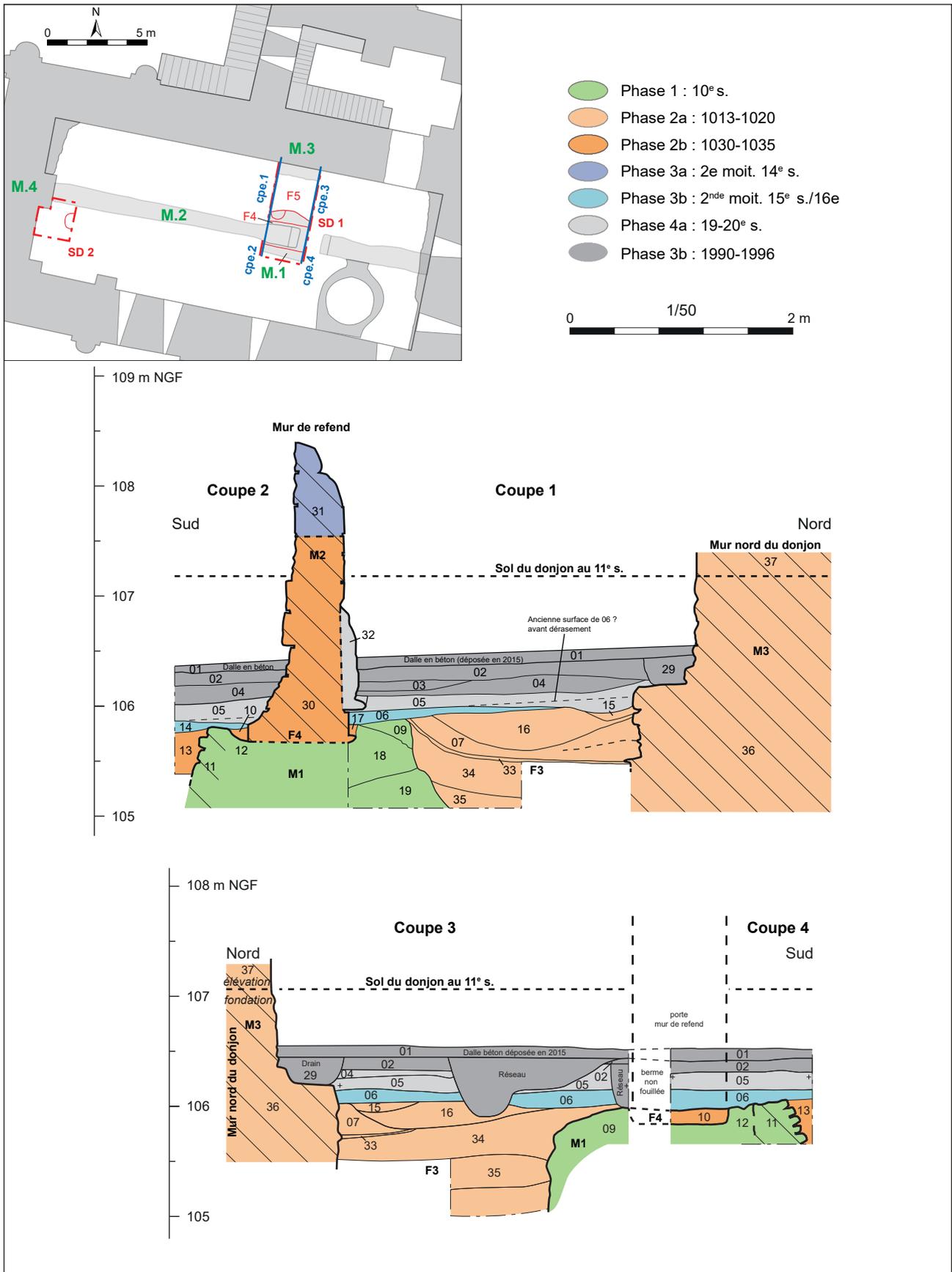


Figure 48 : coupes 1 à 4 du sondage 1

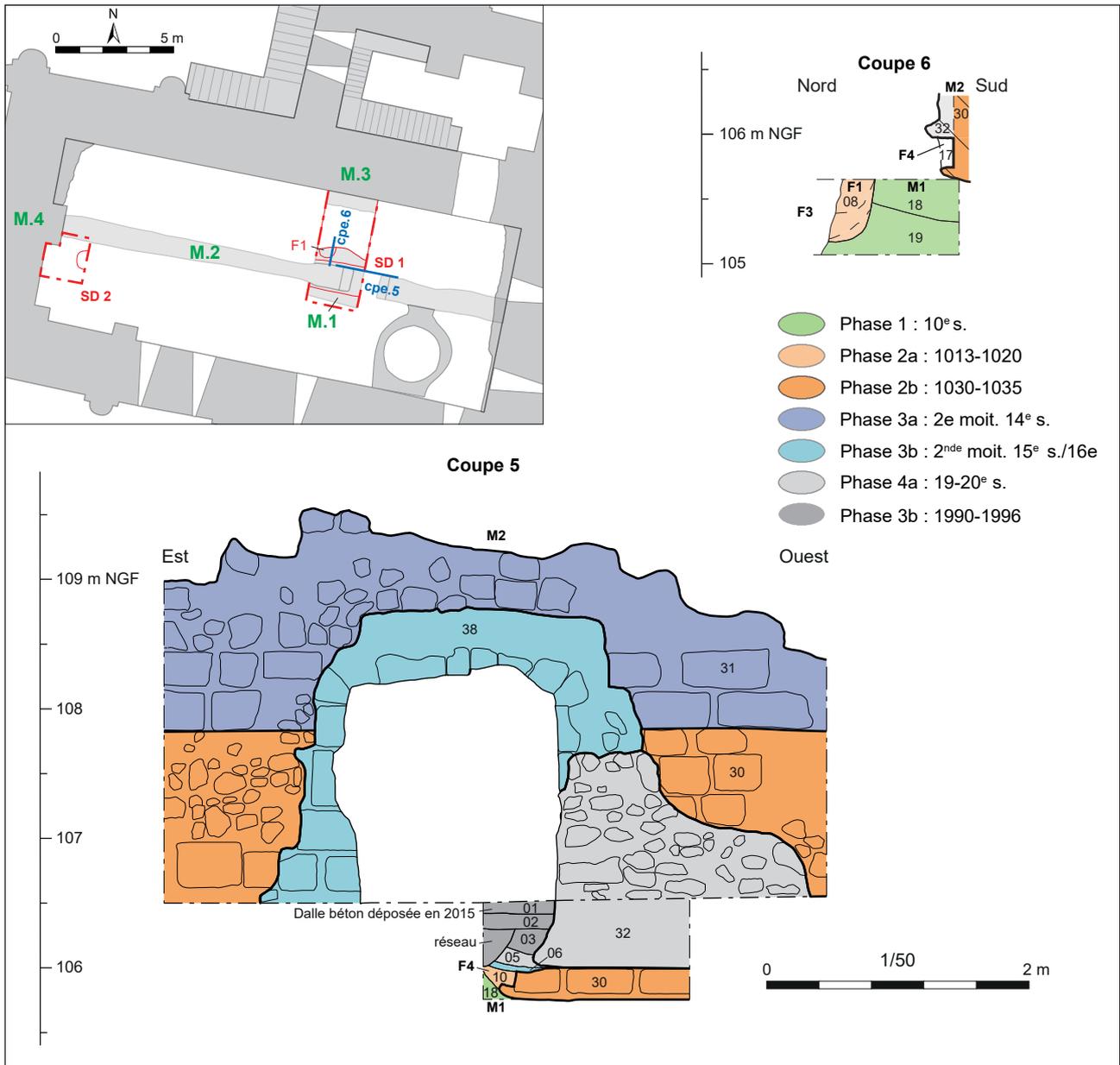


Figure 49 : coupes 5 et 6 du sondage 1

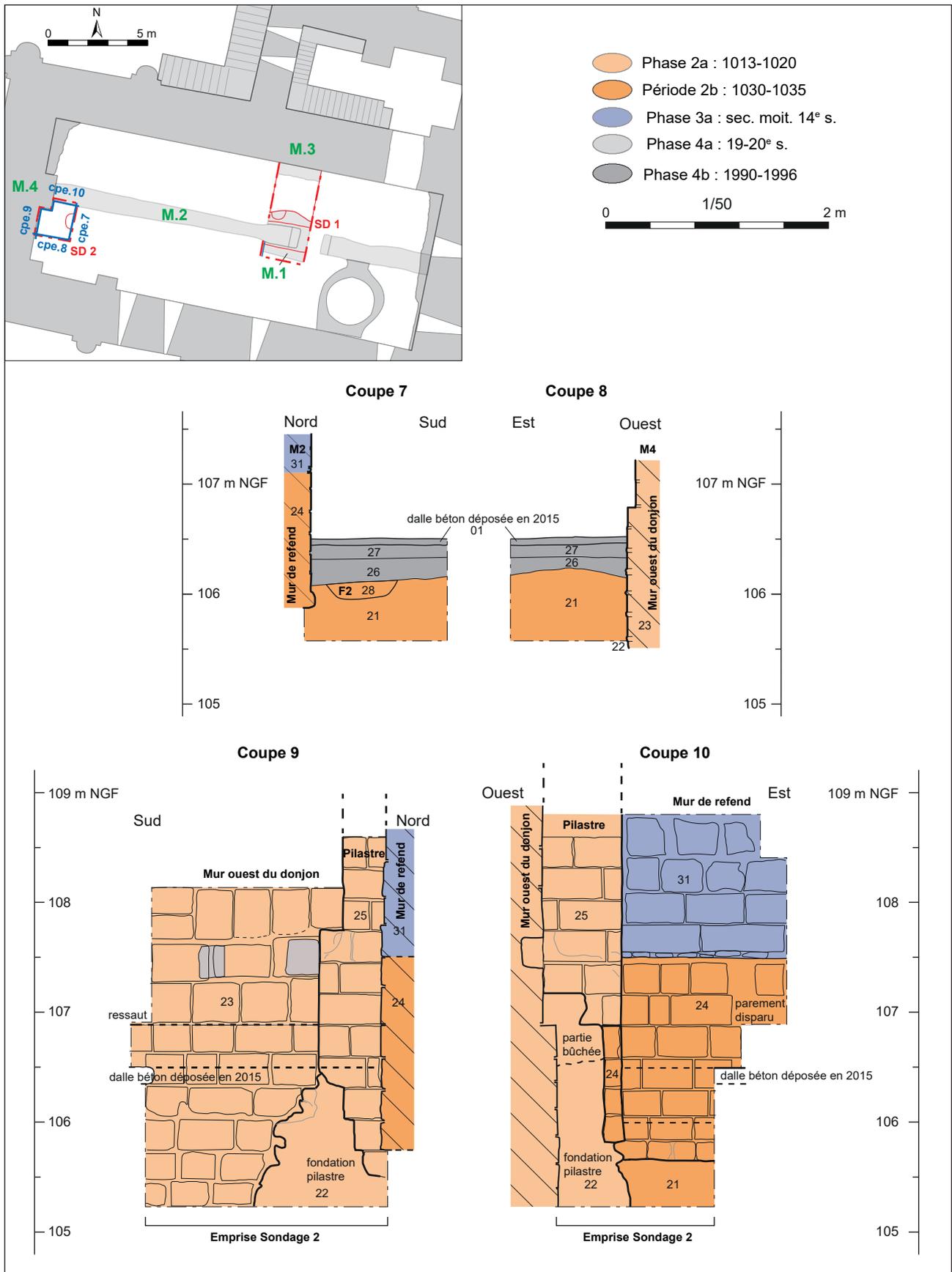


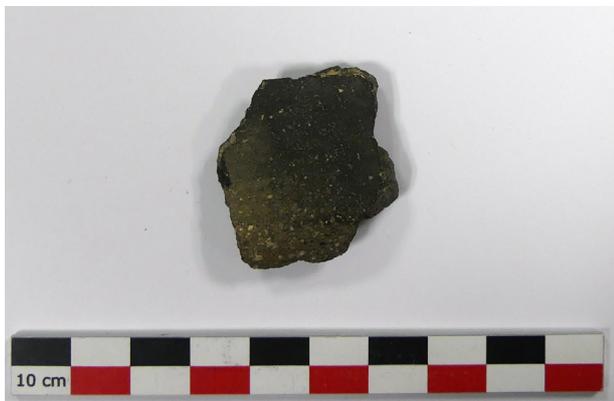
Figure 50 : coupes 7 à 10 du sondage 2



US 18



US 7



US 13



US 16



Figure 51 : photographies des tessons anciens mis au jour dans les US du sondage 1

plus probable est que ce mobilier provienne de niveaux archéologiques anciens sous-jacents, que ledit creusement postérieur aurait fait remonter.

Il n'apparaît pas impossible, que les traces d'occupations anciennes au nord du site s'étendent jusqu'au secteur sud de la forteresse.

2.1. PERIODE 1 : LES ELEMENTS ANTERIEURS A LA TOUR MAÎTRESSE

Parmi les découvertes effectuées pendant les sondages au rez-de-chaussée de la grosse tour, le fait sans doute scientifiquement le plus important réside dans la mise en évidence d'une structure antérieure à la tour maîtresse. Celle-ci permet,

comme cela a été évoqué dans la première partie de ce rapport, de remettre en question la théorie traditionnelle que la tour maîtresse aurait été bâtie sur une « motte » antérieure. Voyons à présent en quels termes.

2.1.1. Description des vestiges

Les vestiges concernés sont apparus au sein du sondage 1. Dans la partie du sondage situé au nord du mur de refend (M2), ils apparaissent stratigraphiquement percés par le creusement

d'une grande tranchée (F3), que l'on peut aisément associer à la construction du mur nord de la tour maîtresse (M3) (fig. 47, 48 et 52). La tranchée de construction du mur de refend (F4), apparaît



Figure 52 : photographie du sondage 1, avec la structure M1



Figure 53 : photographie du parement de pierres sèches de la structure M1 (US11)

également creusée dans la structure antérieure que nous allons décrire. Au sud du mur de refend, l'US13 vient également remblayer ladite structure, couche qui, nous le verrons, peut-être également associée aux niveaux de construction de la tour maîtresse.

La structure en question, nommée M1, est composé d'un parement de pierres sèches (US11), mis au jour immédiatement au sud du mur de refend (fig. 53, 54). Celui-ci est constitué de blocs bruts ou peu travaillés (présence de rares éclats au marteau têté), de petit ou moyen gabarits, plutôt allongés et plus ou moins bien assisés. Ces pierres forment un glacis très pentu, dégagé sur une vingtaine de centimètres de hauteur. Ce parement de pierres vient « habiller » une masse de terre composé de plusieurs couches archéologiques comportant de nombreuses pierres de calcaire noyées dans de l'argile orangé-rouge (US09/12 et 18) et vert (US19). Ces couches sont extrêmement compactes, comme tassées et damées volontairement (fig. 55).



Figure 54 : photographie du parement de pierres sèches de la structure M1 (US11) et coupe 4

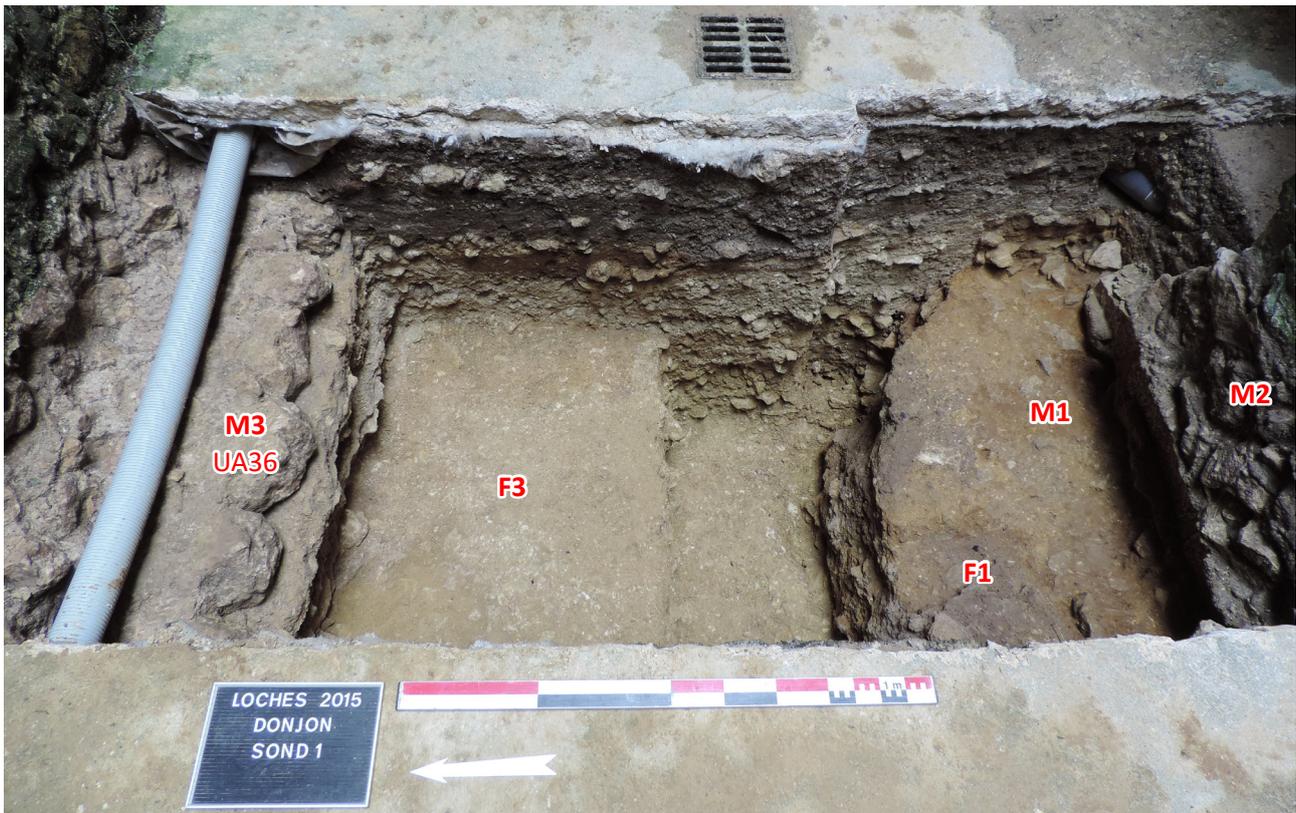


Figure 55 : photographie de la coupe orientale du sondage 1 (coupe 1) avec le talus de terre de M1, recoupé par la tranchée de fondation de la tour maîtresse F3



Figure 56 : photographie du talus de M1, surmonté du mur de refend

L'ensemble de la structure M1 apparaît sensiblement de même orientation que le mur de refend, quoique légèrement décalée nord-ouest/sud-est.

À noter également la présence au sommet de ces terres tassées, l'identification d'une petite fosse (F1), dont le diamètre peut être estimé à 70 à 80 cm pour une profondeur conservée de 25 cm (fig. 49, coupe 6 et fig 55 et 56). Son comblement d'abandon était rempli de terre charbonneuse noire. Deux tessons ont été ramassés dans ce comblement, datables de la fin du 10^e ou du 11^e s (lot 3). Il se pourrait donc que ce creusement ait été comblé lors de la phase de construction de la tour maîtresse elle-même.

2.1.2. Interprétations et datation de la structure M1 : un rempart de terre et de pierres antérieur à la tour maîtresse

L'existence de cette structure M1, composée d'un parement de pierres sèches habillant un fort talus de terre damée, permet donc de reposer la question de la topographie des lieux avant l'implantation de

la tour maîtresse au début du 11^e s. L'hypothèse que nous formulons pour l'interprétation de ces vestiges tels qu'ils apparaissent dans le sondage 1, est celle d'un rempart massif de terre, parementé au sud d'un glacis de pierres sèches, au-dessus duquel la tour maîtresse aurait été construite. Ce rempart, telle que l'on peut le restituer, devait sans doute barrer l'éperon rocheux, selon une orientation est-ouest (fig. 57 et 58). Aussi, afin de bien saisir les raisons qui conduisent à proposer cette nouvelle hypothèse, il apparaît nécessaire de donner du champ au regard et à l'analyse en revenant sur certaines particularités du bâti de la tour maîtresse et de sa chemise et en développant une analyse topographique de ce secteur de l'éperon.

2.1.2.1. Relecture des anomalies dans les fondations de la tour maîtresse

La restitution du tracé d'un rempart de terre, situé sous la grande tour, légèrement désaxé par rapport au mur de refend qui le surmonte, permet en premier lieu de réinterroger les anomalies constatées sur les niveaux de construction de la tour maîtresse, par rapport à ce mur M1 antérieur. Comme nous l'avons vu en première partie, les niveaux de fondation de la tour maîtresse présentent en effet une dissemblance entre la partie nord et sud de la construction (de part et d'autre du mur de refend), qui avait déjà constatée par Jean Mesqui (cf. *supra* chap. 1.4.3.4.). Une nette différence dans la mise en œuvre des soubassements est observable : dans la partie nord de la grande tour, les fondations sont apparentes, composées d'un moellonnage assisé. Cette partie moellonnée apparaît aussi bien sur le mur nord est et ouest. Dans cette partie nord, une large tranchée de fondation (F3) creusée dans les remblais de la structure antérieure M1 a été constatée dans le sondage 1, où un large ressaut de fondation a d'ailleurs été découvert (vers 106,15 m NGF, fig. 47, 48 et 52, 55). En revanche, dans la partie sud de la tour, si l'on observe bien un petit ressaut de maçonnerie situé au même niveau que la limite de fondation constatée au nord, le parement de moyen appareil réglé descend nettement en dessous du niveau de sol. La réalisation du sondage n°2, contre le mur ouest de la tour, a permis d'observer que ce parement appareillé est encore

présent sur une hauteur de 1 m au minimum sous le sol actuel (cf. coupe 9, fig. 50 et 59). Cette partie inférieure du mur semble avoir été remblayé avec une couche massive (US21), composée de terre jaune⁶⁸ comportant de nombreux fragments de tuffeau (déchets de construction), semblable à l'US13 du sondage 1 venant contre le parement du mur antérieur M1 (cf. coupes 7 et 8, fig. 50 et coupes 2 et 4 fig. 48). Le traitement du parement dans le sondage 2 comporte des traces de taille (layage au marteau taillant) et des joints beurrés, parfaitement préservés. Ceci prouve que les terres remblayant ces parties sud de la tour ont été apportées dès la construction de la tour maîtresse pour établir un niveau de sol plus haut, vers 107 m NGF.

De ces observations, on peut donc conclure avec certitude que les sols au moment de la construction du donjon n'étaient pas du tout au même niveau de part et d'autre de la structure antérieure M1. Du côté nord, la limite entre la partie inférieure moellonnée du mur de la tour maîtresse (fondation) et la partie appareillée (élévation), située vers 107 m NGF, indique que les sols antérieurs au donjon, au sommet du mur M1, étaient sans doute un peu plus haut qu'actuellement, et ont été traversés lors de la construction par le creusement de la tranchée F3. En revanche, au sud, le fait que les remblais viennent à la fois contre le parement du mur antérieur M1 et contre des assises bien appareillées de la tour maîtresse, montre que le sol d'occupation était nettement plus bas, et que ces assises ont été montées en aire ouverte. Autrement dit, il existait donc une très forte rupture de pente (de l'ordre de plusieurs mètres) entre la partie nord et sud du donjon au moment de sa construction, et cette rupture de pente correspond parfaitement à la position du glacis de pierres sèches de la structure M1. À propos de la différence des niveaux de fondation de la tour maîtresse de part et d'autre du mur de refend, Jean Mesqui notait déjà avec pertinence que, « cette discontinuité (...) pourrait résulter de la configuration naturelle du terrain à

⁶⁸ On notera que ces « terres jaunes » sont sans doute les mêmes que celles atteintes lors des fouilles du 19^e s., et décrites ainsi par Edmond Gautier (cf. *supra* chap. 1.4.4.7).

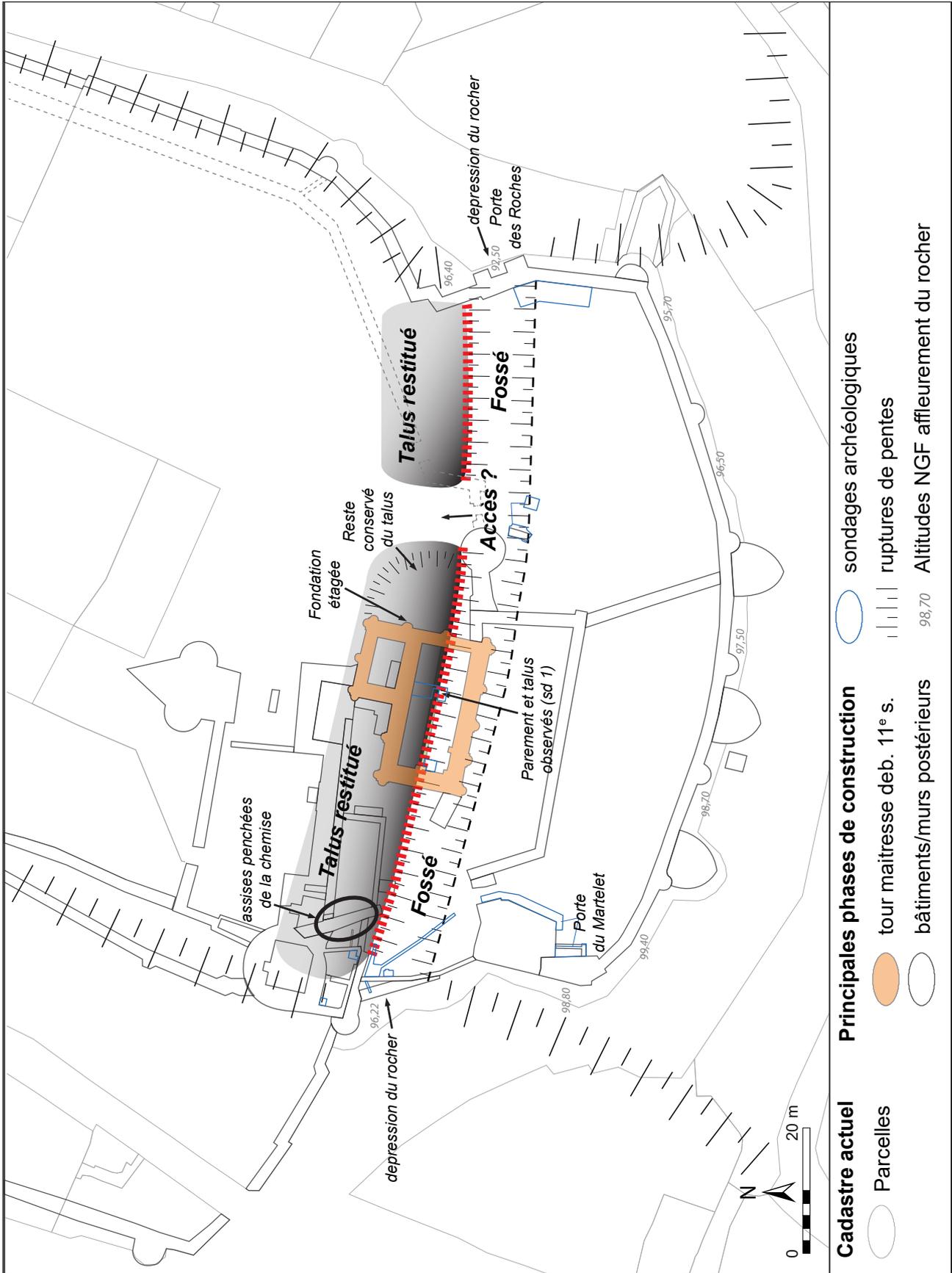


Figure 57 : plan de restitution de l'hypothèse d'un rempart de terre et pierre antérieur à la tour maîtresse

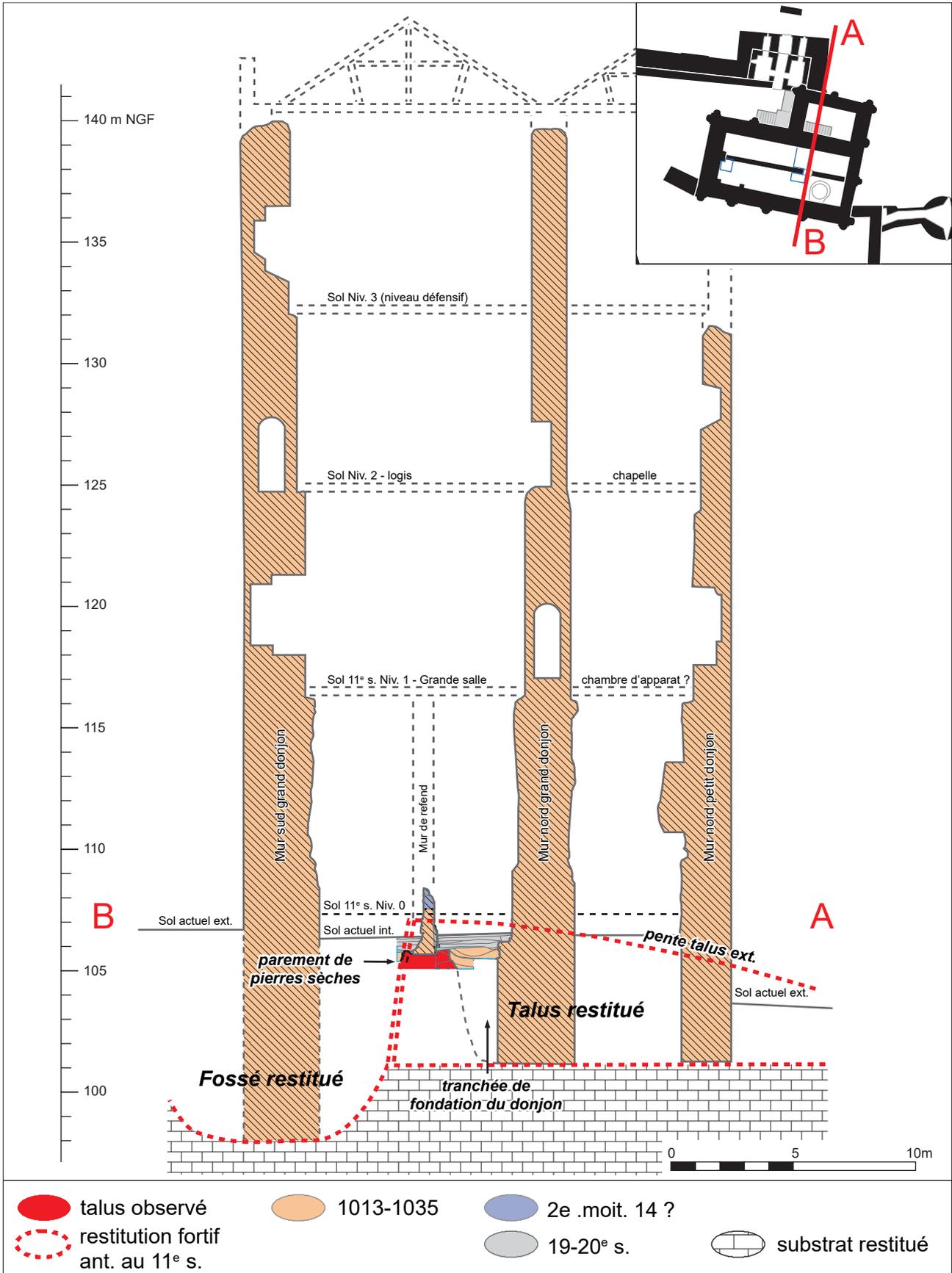


Figure 58 : coupe de la tour maîtresse avec restitution de l'hypothèse d'un rempart de terre et pierre antérieur



Figure 59 : fondation du mur nord de la tour maîtresse dégagée dans le sondage 1 : ressaut et partie moellonnée



Figure 60 : fondation du mur ouest de la tour maîtresse dégagée dans le sondage 2 : parement de moyen appareil très bien conservé

forte déclivité ». Mais, s'il y a bien une forte rupture de pente, celle-ci n'a néanmoins rien de naturelle. Car cette différence de niveaux devient en effet bien plus compréhensible dans l'hypothèse d'un grand mur de rempart antérieur d'orientation est/ouest, au sommet duquel aurait été construite la tour maîtresse : côté nord, des tranchées de fondation ont été creusées depuis le sommet du talus de terre, tandis que côté sud, le parement a été monté depuis le bas du parement de pierre. L'ensemble des tranchées de fondation côté nord, mais également toute la partie de la tour située entre le mur sud et le mur du rempart antérieur M1, ont ensuite été massivement remblayés pour établir un niveau de sol intérieur plan, vers 107 m NGF. Si « la coïncidence » que Jean Mesqui constatait « avec le raccord du mur de refend » lui apparaissait « troublante », il ne se doutait pas que se cachait, sous le mur de refend, l'existence de ce grand talus de terre parementé au sud d'un glacis de pierres.

2.1.2.2. La « butte » de terre à l'angle nord-est : le revers du rempart

En outre, rappelons que l'hypothèse d'une motte castrale antérieure au donjon, avait été établie pratiquement à partir du seul indice des restes d'une « butte » artificielle de terre encore visible à l'angle nord-est de la tour maîtresse (fig. 25, 57 et 61). De fait, comme nous l'avons dit, la fondation étagée des contreforts de la face orientale du donjon, assure effectivement de l'antériorité de la dénivellation par rapport à la construction de la tour du 11^e s. Cependant, cette dénivellation peut désormais être réinterprétée à la lumière de la nouvelle hypothèse, non pas comme les restes d'une motte, mais plutôt comme le revers du talus de la fortification antérieure. D'ailleurs, la relative « douceur » de la pente observée (moins de 20°), s'explique d'autant mieux dans l'hypothèse d'un rempart de terre dont le revers venait mourir en pente douce vers l'intérieur de l'espace fortifié, que dans celle d'une motte tronconique où l'on

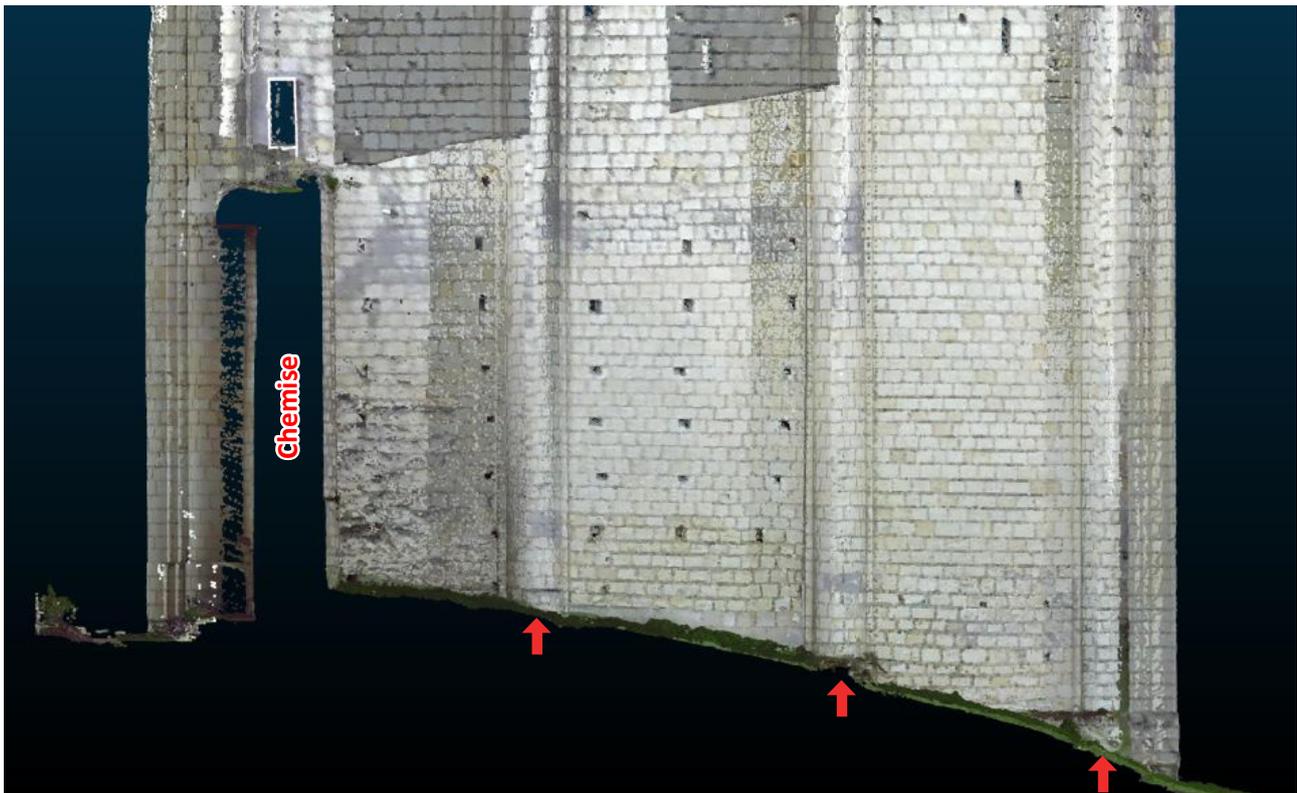


Figure 61 : détail de la face est de la tour maîtresse (issu de la lasergrammetrie, Pellerin 2017), avec le talus de terre et les fondations étagées des contreforts

s'attendrait plutôt à observer une forte pente de l'ordre de 45°.

2.1.2.3. *Les assises penchées du mur ouest de la chemise : le revers du rempart*

Une autre anomalie peut être réinterrogée à la lumière de cette nouvelle hypothèse. Celle-ci se situe au niveau du mur occidental de la chemise du donjon, communément datée de la fin du 11^e ou du début du 12^e s. Les parties observables de ce mur sont en grande partie prises sous les maçonneries postérieures du logis dit « des gouverneurs » (du 14^e s.), qui est appuyé sur l'angle nord-ouest de la chemise. Un arrachement du mur occidental est ainsi observable depuis la cour à l'ouest de la tour maîtresse (fig. 26). Une petite partie du parement externe, très abîmé, a été récemment redécouvert lors des travaux de démolition des anciens sanitaires du site (fig. 62 voir Papin, Pellerin, Riou 2018 : 54-60). Ce mur se caractérise par l'emploi d'un moyen appareil réglé de tuffeau aux modules trapus, aux joints épais et gras. Son parement est par ailleurs, uniquement sur cette petite portion,



Figure 62 : détail d'une portion du mur ouest de la chemise redécouvert en 2015, avec ses assises penchées

très facilement discernable par une caractéristique particulière : les assises possèdent en effet un très fort pendage vers le nord. Là encore, Jean Mesqui avait déjà repéré cette anomalie, qu'il imputait au fait que le mur de la chemise devait ici « descendre les pentes septentrionales de l'ancienne motte » (Mesqui 2003 : 212, cf. *supra* chap. 1.4.3.1). De là, il précisait le plan original de l'hypothétique motte, d'une manière au final assez peu convaincante, puisqu'elle aurait été ovale, avec un grand axe (est-ouest) atteignant plus de 70 m de long, et une tour maîtresse implantée, non pas strictement en son sommet, mais légèrement décalée sur le flanc nord-est.

Or, là encore, il est possible de porter un nouveau regard sur ce curieux pendage des assises de cette portion du mur occidental de la chemise. Comme pour les fondations étagées des contreforts du mur est de la tour maîtresse, on ne peut remettre en cause le fait que ce pendage soit dû à la présence d'une forte contrainte topographique antérieure à la construction de la chemise. Cependant, dans l'hypothèse d'un rempart barrant l'éperon, si l'on prolonge le tracé jusqu'à son rebord côté ouest selon l'orientation observée dans le sondage 1 dans la tour maîtresse, alors il s'avère que les assises penchées de la chemise se situent exactement sur le revers du talus de l'ouvrage (fig. 57). L'angle nord-ouest de la chemise aurait donc été bâti ici – et uniquement ici – sur la pente intérieure du rempart de terre. Ceci explique donc d'ailleurs du même coup pourquoi toutes les autres portions de la chemise ne présentent pas de parements penchés analogues. En effet, l'observation d'un pendage uniquement pour cette toute petite portion au nord-ouest de la chemise, apparaissait dans la théorie de la motte castrale assez illogique, dans la mesure où toutes les courtines auraient dû également s'adapter aux pentes de la motte, censément présentes partout autour de la tour maîtresse. Or, dans l'hypothèse nouvelle du rempart, on s'aperçoit que le mur sud de la chemise devait se trouver probablement au-delà du fossé précédant le rempart ; le raccord à l'est du donjon a certainement été effectué à l'aplomb de l'ancienne escarpe ; tandis que la courtine nord a été implantée *grosso modo* au pied du talus de terre, à l'intérieur de l'espace fortifié.

2.1.2.4. Les indices de la présence d'un fossé au-devant du rempart

Il est par ailleurs très probable que ce rempart de terre et de pierre ait été élevé par le creusement d'un fossé au-devant, dont les déblais auraient été reportés vers l'intérieur formant ainsi le talus, dont l'escarpe aurait été parementé de pierres directement tirées du creusement. Là encore, l'existence de ce fossé est possiblement déductible en analysant les cotes d'affleurement du rocher tout autour du secteur sud de la forteresse, où l'on constate des anomalies. La première est celle de la position particulièrement basse de la Porte dite « des Roches », située à l'est du donjon, aménagée dans le rempart du front sud édifié à la fin du 12^e s. En effet, cette porte située sur le flanc oriental, est visiblement installée dans une grande déclivité du rocher, dont l'affleurement général est situé nettement plus haut de part et d'autre (fig. 63). L'altitude de son seuil se situe ainsi vers 92,50 m NGF⁶⁹, tandis que le contact entre le rocher et le pied des murs de l'enceinte immédiatement au nord est situé au moins 3,50 m à 4 m plus haut, vers 96,40 m NGF au plus haut. Plus au sud, le long des courtines à l'est des tours à becs, on retrouve les affleurements du rocher visibles entre 95,70 et 96,50 m NGF. À mesure que l'on va vers l'ouest, le rocher remonte progressivement, jusqu'à atteindre 99,40 m NGF entre la tour à bec la plus à l'ouest et la Porte du Martelet. Sous cette dernière, contemporaine de la Porte des Roches, le contact de la maçonnerie avec le rocher est situé vers 98,80 m NGF.

Si l'on remonte à présent encore vers le nord le long du front occidental, il est possible de percevoir une autre anomalie dans le rocher, bien que ce secteur soit plus fortement remanié que du côté de la Porte des Roches (fig. 64). Toutefois, au contact entre la maçonnerie d'un plan de mur (peut-être du 15^e s.) et la courtine formant un angle vers la petite tour ronde située au pied de la « tour Neuve », on constate là aussi une dépression du rocher, avec une

⁶⁹ Ces informations topographiques avaient déjà été perçues par M. E. Scheffer (Scheffer 2000 : 12-13), mais les cotes ont été vérifiées et corrigées le cas échéant à l'aide des modèles numérique 3D générés à l'occasion du diagnostic des remparts en cours (Riou, Papin 2021 à paraître).

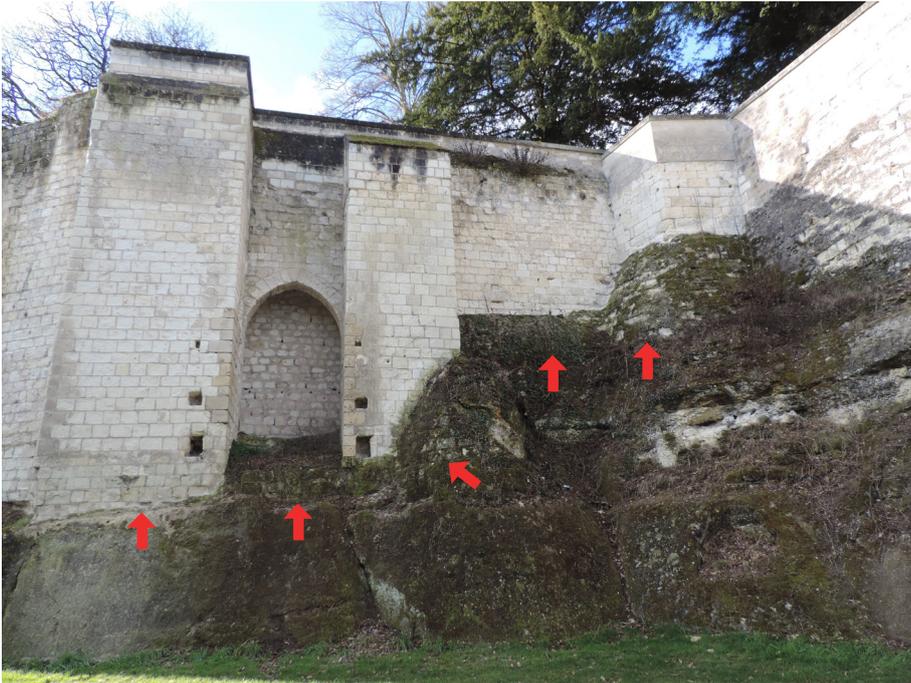


Figure 63 : photographie de la porte des Roches, installée dans une dépression du rocher

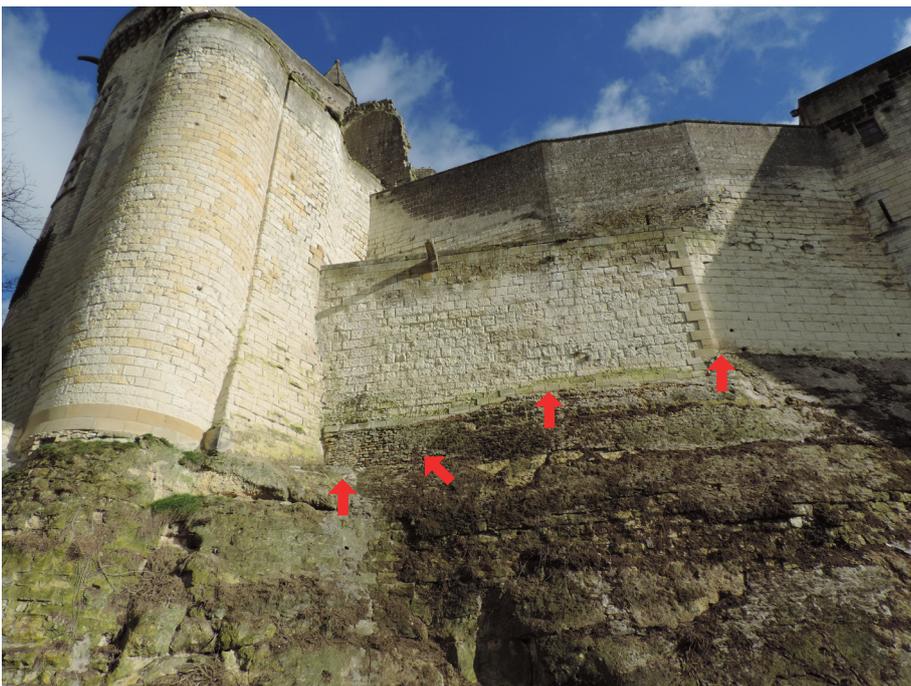


Figure 64 : photographie du front sud-ouest au pied de la tour neuve, où se situe une dépression du rocher

altitude au fond de la dépression située à une cote de 96,22 m, soit 4 m plus bas que la cote constatée sous la porte du Martelet. En résumé, on constate que la forme globale de l'éperon sur le front sud forme une pente naturelle de l'ouest vers l'est. Mais de part et d'autre, deux dépressions franches semblent indiquer la présence d'un fossé de l'ordre de 3,50 à 4 m de profondeur, dont la position colle parfaitement avec l'escarpe du rempart de pierre

et de terre tel que nous nous proposons de le restituer⁷⁰.

⁷⁰ Il apparaît d'ailleurs probable que la Porte des Roches ait été volontairement installée au 12^e s. au fond du fossé, traduisant la volonté de créer un accès depuis les parties basses de l'éperon à l'est (vers l'Indre et les parties anciennes de la ville autour de l'église Saint-Ours), tandis qu'à l'opposé, la porte du Martelet (dont le seuil à plus de 100,20 m NFG se situait 8 m plus haut) permettait sans doute un accès depuis le plateau (Dufay, Papin 2008).

2.1.2.5. *Les éléments d'une restitution morphologique ?*

D'autres informations topographiques permettent de se faire une idée de la forme globale du rempart antérieur à la tour maîtresse (fig. 58). Même si nous n'avons pas d'information précise sur le niveau du rocher au niveau de la tour (jamais observé directement), on peut penser, d'après des sondages géotechniques réalisés par la société SOPENA en 1989 (avant les restaurations) et en 1992 dans le parc Baschet (à l'occasion de l'implantation d'une tribune scénique le long de la chemise), qu'elle se situait sur un point haut, avec un rocher naturel entre 100 et 101 m NGF⁷¹. Au sud-ouest de la tour maîtresse, le sommet du talus artificiel conservé culmine à plus de 107 m NGF. Si l'on restitue un fossé de 3 à 4 m de profondeur au-devant, alors il est possible que l'escarpe de l'ancien rempart antérieur ait atteint 8 à 10 m de hauteur. Quant à la largeur du talus, si l'on s'en réfère aux restes de la butte de terre à l'angle nord-est de la tour, alors celle-ci devait atteindre une vingtaine de mètres de large. C'est donc un ouvrage considérable qui a été édifié.

Si l'on prend à présent en considération la présence du gros trou de poteau F1, observé au sommet du talus dans le sondage 1, il est alors possible d'imaginer en plus, l'existence des structures en bois couronnant le rempart, comme des palissades ou des guerites. Enfin, dans la perspective d'une restitution plus globale de cette fortification précédant la tour maîtresse, il est également possible d'engager une réflexion autour d'une vraisemblable porte d'entrée dans le château aménagé dans cet ouvrage. Pour ceci, deux éléments peuvent être pris en compte. Le premier est celui du tracé de la chemise, se raccordant curieusement à l'angle sud-est de la tour maîtresse après un angle saillant. Ce tracé aurait-il pu être là encore imposé par une structure antérieure importante comme un accès au château depuis le sud ? La présence de cette courtine aurait d'un même coup permis de mieux en protéger l'entrée. L'autre élément que l'on peut

prendre en compte allant dans le même sens est la présence d'une porte aménagée dans l'enceinte du *castrum* de la fin du 11^e ou du début du 12^e s. Certes, la portion de cette enceinte a totalement disparue aujourd'hui, mais elle apparaît encore sur deux plans du début du 19^e s. (fig. 35 et 36). Or, au moins une porte est représentée dans cette portion d'enceinte, dont on peut penser qu'elle possède une origine ancienne, voire originelle. L'implantation de la tour Philippe Auguste, venant renforcer la protection de cet accès au début du 13^e s. en constitue sans doute une des meilleures preuves. Or, dans la perspective d'une continuité topographique et fonctionnelle, celle-ci aurait-elle pu reprendre l'emplacement d'une entrée primitive située dans le rempart antérieur au 11^e s. ? Mais ces dernières réflexions, que nous reconnaissons très conjecturales, doivent évidemment être considérées avant tout comme des hypothèses de travail, guidant d'éventuelles recherches à venir.

2.1.2.6. *Résumé et conclusion : vers l'abandon de la théorie de la motte castrale antérieure...*

Quoi qu'il en soit, à la lumière des résultats des sondages de la tour maîtresse et des analyses qui se devaient d'être étayées de la manière la plus complète possible, il apparaît en tout état de cause que l'hypothèse traditionnelle de la motte castrale antérieure à la tour maîtresse de Foulque Nerra, semble devoir être désormais abandonnée. Les découvertes permettent donc désormais de poser une nouvelle hypothèse de l'existence d'un grand rempart de terre parementé de pierres sèches, qui barrait totalement l'éperon au sud, et sur lequel la tour maîtresse aurait été bâtie à partir de 1013 (fig. 65). Cette proposition a le mérite de mieux rendre compte de chaque fait observé :

- La présence du talus parementé au sud de pierres, mis au jour dans le sondage 1, recoupé/recouvert par les niveaux de construction de la tour maîtresse ;
- La présence des différences dans les niveaux de fondation entre les parties nord et sud de la tour maîtresse, d'un côté percé depuis le sommet de la fortification, de l'autre monté depuis le fond du fossé plusieurs mètres plus bas ;
- La présence du talus en pente douce contre

⁷¹ Rapports dactylographiés de la Société SOPENA 1989 et 1992, commandés par le conseil général d'Indre-et-Loire.



Figure 65 : proposition de restitution 3D de la tour maîtresse bâtie à cheval sur le rempart antérieur

le nord-est de la tour maîtresse qui peut être réinterprété comme le revers de la fortification ;

- La présence du pendage observé pour les assises de la chemise dans sa partie nord-ouest, là aussi immuable au revers du talus de terre du rempart ;

- La présence de grandes dépressions dans le rocher de part et d'autre de l'éperon qui pourraient correspondre aux traces d'un fossé précédent le rempart, au fond duquel la Porte des roches aurait notamment été installée au 12^e s.

Il semble donc, à notre sens, qu'il ne faille plus considérer Loches comme l'exemple type d'un donjon de pierre qui aurait été précédé par une tour de bois couronnant une motte castrale, ainsi que cela a été et est encore souvent le cas.

2.1.3. Datation et mise en perspective de l'ouvrage dans le contexte de Loches avant l'an 1000

2.1.3.1. De maigres éléments de datation concrets

D'un point de vue stratigraphique, si l'implantation de la tour maîtresse, dont la construction débute incontestablement vers 1013 (cf. *supra* 1.4.1), s'effectue sur les vestiges de la fortification antérieure, la datation de cet ouvrage semble en revanche bien plus difficile à établir précisément. Comme nous l'avons déjà signalé, les niveaux fouillés lors des sondages de diagnostic n'ont livré qu'extrêmement peu de mobilier. Dans les remblais du talus du mur M1, un seul et unique petit tesson de céramique a été recueilli dans l'US18 (lot 8), de couleur noir, à la surface lissée, probablement du très haut Moyen-Âge, mais dont l'expertise par Philippe Husi, au vu de la pâte, émet un doute raisonnable sur une possible antériorité (protohistorique ?). L'autre indication par le mobilier n'est guère plus précise, si ce n'est qu'elle date peut-être l'abandon de son utilisation : il s'agit de deux tessons d'un même vase, à la surface grise et à pâte claire rosée, datable de la fin du 10^e ou du début du 11^e s. Ces tessons provenant du probable

arrachement du poteau F1 situé au sommet du talus de M1, ceci semble indiquer que la structure de bois qui le surmontait a été démolie à l'occasion de la construction de la tour maîtresse, pas avant.

Cette forme d'éperon barré par un talus de terre parementé et précédé d'un fossé, pourrait, s'il on n'en jugeait que par sa forme, s'apparenter aux murs gaulois, voire même antérieurs, qui pouvaient cerner certains sites de hauteur, sachant, qui plus est, que les fouilles programmées ont permis de découvrir des traces matérielles d'occupation sur l'éperon à ces époques reculées (cf. *supra* 1.3.4.1). Il semble donc toutefois qu'il n'en soit rien, et que la fortification dont nous parlons est bien d'origine médiévale.

2.1.3.1. Des éléments de comparaisons peu probants

Par ailleurs, il semble assez vain de vouloir établir des comparaisons avec d'autres sites possédant des fortifications de ce type à l'époque médiévale dans le but d'affiner la datation. Depuis plus d'un demi-siècle désormais, la problématique des fortifications

en terre médiévales est abordée par les chercheurs. Elle a été formalisée au cours des années 1980 à la suite du premier colloque qui leur a été consacré à Caen, organisé par Michel de Bouard, Joseph Decaens et André Debord (Collectif 1980). De là, une tentative d'inventaire général consacré à ces ouvrages fut lancée, ce qui s'est concrétisé par des approches méthodologiques normalisées à l'échelle du territoire français (Pesez 1985)⁷². Même si cet essai n'a pas été concrètement transformé, on ne compte plus depuis les programmes régionaux, ou les approches monographiques consacrées aux sites castraux utilisant ce mode de fortification. La question des sites dotés d'une motte autour de laquelle se développent une ou plusieurs basses cours protégées d'un talus et d'un fossé, a été omniprésente. Aussi les diverses études régionales ont-elles souvent permis d'en révéler la très grande densité. Mais une diversité typologique a également été mise en évidence. Outre les sites à motte, les fortifications de terre prennent également la forme de simples enceintes annulaires, allant des sites de modestes dimensions, souvent liés à des établissements seigneuriaux de la petite ou moyenne aristocratie, à de vastes enceintes s'adaptant à un relief ou à des éperons barrés à mettre à l'initiative des grands personnages ou de puissants établissements religieux. Par ailleurs, les recherches tendent à montrer que la mise en œuvre des fortifications de terre couvre une chronologie assez large. Certes, de nombreuses contributions tendent à démontrer leur multiplication dans le courant du 10^e s., souvent liée au développement de la société féodale et la prolifération de sites fortifiés, mais les exemples ne sont pas absents des siècles antérieurs (8-9^e s.) et postérieurs (jusqu'au 14-15^e s.).

La question de la présence de fortifications de terre sur les grands sites castraux princiers est par ailleurs souvent peu abordée pour plusieurs raisons, la principale étant que les nombreuses constructions

postérieures et leur remplacement par des ouvrages de pierre ont souvent fait disparaître complètement ces éventuels aménagements plus anciens. Toutefois, pour quelques sites comtaux ou ducaux ayant bénéficié de fouilles, on trouve quelques cas de traces de fortifications mêlant fossés, talus de terre surmonté de bois, renforcées parfois de murs de pierre. Nous citerons, à titre d'exemple, quelques sites présentés lors du colloque *Château Gaillard* de 2010, consacré à « l'origine du château médiéval ». Ainsi, à Château-Thierry (Aisne), un système de fortification associant terre et bois a été mis en évidence, qui connaît plusieurs états se succédant aux 9^e et 10^e s., que François Blary replace dans le contexte de l'émergence du comté de Champagne (Blary 2012). Si le talus de terre sur lequel les structures en bois s'implantent n'a pas été perçu à la fouille du fait de perturbations liées aux fortifications postérieures, elle est toutefois supposée. C'est également les cas de trois sites évoqués par Annie Renoux (Renoux 2012) : le château de Montfélix des comtes de Champagne (Chavot, Marne), avec un site d'éperon qui présente un « puissant talus de barrage précédé d'un fossé » daté du 10^e s. défendant une motte ; le château de Mayenne (Mayenne), où, sous la courtine du 10^e s., les vestiges d'un rempart de terre ont été décelés, peut-être imputable à Charles le Chauve ; enfin, le château de Fécamp (Calvados) où une vaste enceinte en terre enserrant un espace de près de 10 ha., peut-être dès le milieu du 9^e s., avant, au tout début du 11^e s. l'établissement du site du palais ducal défendu d'un nouvel enclos elliptique de 2 ha, « structure mixte qui combine les avantages de la maçonnerie et de la terre ». Cette dernière est composée d'un talus de 20 m de large, renforcé en sous-œuvre de maçonneries et de tours en pierre. On mentionnera également le site du château de Guingamp, abordé dans le cadre de l'archéologie préventive (Beuchet 2014), pour lequel une portion d'un rempart daté des premières décennies du 11^e s. a été découvert, formé d'un talus (arasé) de 6 m de large à sa base, parementé de pierres sèches précédé d'un large fossé (5 m de profondeur, 6 à 8 m à l'ouverture), sous les vestiges maçonnés du château ducal postérieur. On pourra évoquer, plus proche, le site de Blois, pour lequel on suppose,

⁷² Sur ces questions de l'historiographie des études des fortifications de terre, on renverra aux pages consacrées à ces questions dans les articles de synthèse de Michel Collardelle (Collardelle, Verdel 2004) ou de Luc Bourgeois (2006) et à leur abondante bibliographie, mais aussi aux articles : Flambart Hericher, Lepeuple 2010 ou encore Zadora-Rio 2014b.

au 10^e s., le creusement d'un grand fossé barrant l'éperon sur lequel se développe par la suite le château comtal, puis royal (Aubourg, Josset 2001).

Ainsi, cette forme de fortification, la plus simple et la plus « naturelle », consistant à former un talus avec des matériaux provenant du creusement d'un fossé, parfois parementé de pierre, et surmonté de structures de bois, est extrêmement répandue à la fois géographiquement et chronologiquement. Sa mise en œuvre varie peu et ne saurait donc apporter d'argument à la datation de l'ouvrage de Loches. Toutefois, à travers les quelques exemples de « grand sites » que nous avons pu citer et qui semblent les mieux documentés, on perçoit que l'existence de ces fortifications médiévales de terre sont le plus souvent reliées à l'émergence des principautés territoriales à partir de la seconde moitié du 9^e s. et surtout du 10^e s., voire du début du 11^e s.

2.1.3.2. Les éléments contextuels : la position de Loches aux 8-10^e s.

Pour le cas de Loches, le seul indice concret que nous possédons, est donc l'antériorité de cet aménagement avec la construction de la tour maîtresse à partir de 1013. Mais pouvons-nous établir un contexte paraissant particulièrement privilégié pour l'établissement de cette nouvelle fortification ?

Après les mentions du 6^e s. par Grégoire de Tours, nous renseignant sur la construction du *castrum* et la fondation d'un monastère au pied du flanc est de l'éperon (cf. *supra* chap. 1.3.4.2), la situation de Loches, au cours du haut Moyen-Âge n'est éclairée que de très peu de sources jusqu'au 10^e s. Toutefois, un excellent article de Jacques Boussard fait la lumière sur l'état de l'ouest du royaume Franc aux 7^e et 8^e s. à partir de la mobilisation des maigres sources à disposition (Boussard 1973). Cette contribution aide grandement à comprendre l'évolution de la situation de la région et par extension celle de la place du *castrum* de Loches. Après la bataille de Vouillé en 507, les Francs descendent jusqu'à Toulouse et s'y maintiennent. A la fin du 6^e s. (v. 578), les Vascons font leur apparition au nord de Pyrénées, que les francs peinent à contenir, ce qui aboutira sous le règne de Dagobert, à la création d'une « marche »

au nord de la Garonne et de la Dordogne, placée sous le contrôle de son frère Charibert. Mais lors de la période « d'anarchie » (selon le mot de Boussard p.16), régnant à partir de la fin du 7^e s., minée par les conflits opposants les maires du palais d'Austrasie et de Neustrie, les Vascons vont étendre leur influence sur toute l'Aquitaine, jusqu'à la Loire. En 720, apparaît un certain Eudes, chef des Vascons, qui s'allie à Chilpéric II roi de Neustrie, contre Charles Martel. Celui-ci les défait près de Cambrais, et les poursuit jusqu'à Paris, puis Orléans. Eudes livre alors Chilpéric à Charles Martel. En 732, Eudes appelle à l'aide les Sarrasins, mais est de nouveau battu par Charles Martel (fameuse bataille de Poitiers). Eudes meurt en 735 et Charles en profite. Il passe la Loire et occupe tout le nord de l'Aquitaine jusqu'à la Garonne. Lui-même meurt en 741 et c'est dans ce contexte que la rébellion des Aquitains a lieu, sous la direction d'Hunoald, fils d'Eudes, qui avait pourtant juré fidélité à Charles et à ses fils. Loches est alors occupée par les Vascons. Pépin et Carloman passent la Loire à Orléans, poursuivent les rebelles jusqu'à Bourges, puis attaquent et détruisent le *castrum* de Loches – seule et unique apparition de la place dans les sources entre le 6^e et le 10^e s.⁷³ (cf. *supra* 1.3.4.3.). Ils font prisonniers les hommes de la garnison et emmènent les habitants captifs. Après le couronnement de Pépin, un nouveau chef nommé Waïfre, qualifié en 760 de « prince d'Aquitaine », apparaît dans les sources. Plusieurs expéditions de Pépin auront lieu annuellement contre lui. Peu à peu, Waïfre perd les villes et places fortes du nord de l'Aquitaine et se replie sur la Gascogne, où, poursuivi par Pépin, il est tué en 768. Des incursions des Vascons au nord sont toutefois mentionnées pendant cette période, notamment en Touraine. Pépin meurt peu après, mais il aura œuvré pour la reconstitution d'une marche jusqu'à la Garonne, dont hérite Charlemagne.

La situation de Loches sera de nouveau éloignée des zones de tensions pendant plus d'un siècle. Et c'est sous le règne de Charles le Chauve (843-877) que le « château » (*castellum*) de Loches est donné

⁷³ *Lucca castrum dirigunt atque funditus subvertunt, custodes illius castris capiunt ; etenim victores existunt. Praedam sibi dividentes, habitatores ejusdem loci secum captivos duxerunt.* Continuation de Frédégaire, p. 180.

à l'un de ses fidèles, un noble originaire d'Orléans, nommé *Adelaudus*. Ce don intervient ainsi pendant une nouvelle période très troublée qui va concerner les pays de la Loire Moyenne, celle des invasions normandes. Nombreux sont d'ailleurs les auteurs, à l'instar d'Edmond Gautier (Gautier 1881 : 5-6) jusqu'à Pierre Héliot et Marcel Deyres (Héliot, Deyres 1987 : 16), à avoir rapproché ce don avec le contexte des invasions normandes, présumant que Loches dut constituer un « centre de résistance ». Les Vikings remontèrent en effet de nombreuses fois la Loire entre 853 et 903 (Mabille 1869). La première fois jusqu'à Tours en 853 (pillage de Saint-Martin et de Marmoutier), puis en 856 et 865 jusqu'à Orléans. A nouveau en 868-869, ils s'avancent vers Tours, mais les autorités religieuses de la ville payent alors un lourd tribut. En 869, Charles le Chauve prescrit à Hugues l'abbé, nouveau comte d'Anjou et de Touraine, de fortifier les villes du Mans et de Tours. Ces travaux de « réparations » durent jusqu'en 875-876. Au cours des années 870, les Normands sont contenus surtout en Anjou, où Charles-le-Chauve leur mène une grande résistance. En 877, lors d'une nouvelle remontée de la Loire, Touraine et Anjou signent un traité convenant de nouveau d'un tribut, soldée par les évêques. Les Normands établissent un campement sur une île près de Saumur. Pourtant, en 879, malgré le traité, ils pillent la vallée de la Vienne, mais sont défaits à proximité de Port-de-Piles par les fils du roi, Louis et Carloman. Les Normands sont repoussés vers l'embouchure de la Loire et ce n'est qu'en 887 qu'une nouvelle remontée est entreprise. Les chanoines de Saint-Martin se réfugient dans la cité. Enfin, 903 est la date de la dernière expédition Normande dans la vallée de la Loire : en Touraine, Saint-Martin est brûlé et la ville assiégée (fameux épisode des reliques de Saint-Martin portées sur les murailles, suivi de la déroute des Normands poursuivi jusqu'à Saint-Martin le Beau où ils sont massacrés).

Selon les *Chroniques des comtes d'Anjou*, c'est vers 900, deux générations après le don de Charles le Chauve, lors du mariage de Foulque le Roux et Roscille petite fille d'*Adelaudus*, que Loches échoit dans le domaine des comtes d'Anjou. Or, cette période qui voit l'émergence de grandes principautés territoriale d'Anjou et de Blois, va placer Loches

au cours du 10^e s. dans une situation particulière. L'implantation de ces puissants pouvoirs, prolongée par le jeu des vassalités avec les petites seigneuries, va faire de Loches une quasi enclave angevine au sud du *pagus* de Tours, très excentrée par rapport au cœur du comté d'Anjou, autour de laquelle le comte de Blois, et de Poitiers au sud, exercent leurs autorités (Boussard 1962). Loches va ainsi devenir une possession essentielle des angevins, qui va prendre toute son ampleur à la fin du 10^e s.

Geoffroy Grisegonelle va d'abord mener une politique de conquête vers le Poitou, où, toujours selon les *Chroniques*, il s'empare des villes de Loudun et de Mirebeau, après avoir vaincu à la bataille des Roches en 970 Guillaume Fièrbrace, duc d'Aquitaine et comte de Poitiers. Il s'allie par ailleurs avec les vicomtes de Thouars et marie sa fille à un comte d'Angoulême. Mais c'est contre les blésois que les tensions vont devenir, à la fin du 10^e s., les plus importantes. En effet, si Foulque I^{er} le Roux et Foulques II le Bon, vont, sous l'égide des rois Francs, d'abord être plutôt alliés avec leurs voisins blésois, la situation va considérablement se dégrader après la mort de Thibaut le Tricheur en 975. Geoffroy I^{er} et le nouveau comte de Blois Eudes I^{er}, vont notamment s'opposer dans un premier temps en soutenant deux prétendants différents au comté de Nantes, qui aboutira en 981 à une bataille pendant laquelle Geoffroy est victorieux. Débute alors une guerre entre les comtes d'Anjou et de Bois qui va se prolonger pendant soixante-dix ans, et se déroulera en grande partie sur le territoire de la Touraine. Le contrôle de la cité de Tours va notamment être le point d'orgue des conflits sous Foulques Nerra (987-1040), et se conclura seulement sous Geoffroy Martel (1040-1060) avec la prise de Tours en 1044 et à l'éviction des blésois et de leurs alliés de Touraine (Boussard 1963).

2.1.3.3. Une œuvre des premiers comtes d'Anjou ?

Au final, le précédent chapitre permet de nous apercevoir que trois principaux moments, apparaissent propices, avant le début du 11^e s., à la construction d'un nouveau rempart.

Le premier est donc le 8^e s., en lien avec l'épisode violent relaté en 742. On s'aperçoit en effet à travers le contexte, que Loches, après deux siècles

de calme, va redevenir une zone frontalière où les tensions entre les Aquitains et les Francs sont palpables. On ne sait si le *castrum* de Loches passe dès le début du 8^e s. sous domination des Vascons, ou bien si celui-ci n'est investi qu'à l'occasion de la rébellion de 742. Sur ce point, les sources archéologiques ne sont pas très bavardes. Car on sait également, par les désormais nombreuses fouilles effectuées au nord du château, que cet épisode intervient alors que le *castrum* connaît un déclin dans l'occupation de son espace intérieur, avec un *hiatus* débutant dans le courant du 7^e s. et s'étirant au moins jusqu'à la fin du 9^e s. Ces données laissent donc penser que la place forte n'est que ponctuellement réinvestie militairement, et ne fait pas l'objet d'une réoccupation franche et soutenue. Mais c'est donc vraisemblablement le *castrum* (dans son état primitif) qui, en 742, va être assiégé par Carloman et Pépin. Si l'épisode relaté mentionne sa violente destruction (*funditus subvertunt*), il semble toutefois que cela fut légèrement exagéré par les chroniqueurs. La première enceinte va en effet rester, au moins en partie, active beaucoup plus longtemps. Pour preuve, les principaux éléments du palais des comtes d'Anjou (*aula* et collégiale) à partir du 10^e s., vont venir s'installer le long de sa limite nord, qui semble jouer un rôle topographique important⁷⁴.

L'hypothèse que le rempart mis au jour sous la tour maîtresse aurait pu être édifié après 742, afin de renforcer la place qui a été endommagée par le siège, pourrait ainsi apparaître légitime. Toutefois on peut objecter à cette datation relativement haute plusieurs arguments. D'abord, il serait étonnant que la destruction de la place par Pépin et Carloman ait été immédiatement suivie de la reconstruction d'un rempart, sachant que les sources semblent indiquer leur volonté d'affaiblir les forces locales avec la réduction de la garnison et des habitants de Loches à l'état de captivité. On peut donc douter que Pépin et Carloman, et à leur suite les premiers

rois carolingiens, aient consentis à laisser des places fortes se reconstituer aux marges de ces territoires remuants. D'ailleurs, si les chroniques relatent que lors de ses expéditions Pépin fait relever les remparts de certaines villes conquises au nord de l'Aquitaine (notamment Poitiers, Brive, Limoges, Saintes, Périgueux et Angoulême), il n'est pas fait état du devenir de Loches (Boussard 1973). Le *hiatus* archéologique qui a été perçu dans le *castrum*, semble en outre démontrer un faible dynamisme d'occupation sur le site, qui perdurera encore plus d'un siècle. Cette période d'indigence des sources ne semble donc pas forcément la plus judicieuse pour replacer la construction d'un nouveau rempart.

Le second moment qui pourrait apparaître opportun pour remplacer la construction du rempart de terre et de pierre, sont les épisodes des invasions normandes, qui eurent lieu en Touraine entre 853 et 903. C'est durant cette période que Charles le Chauve donne la place à *Adelaudus* (avec celle d'Amboise), souvent replacée dans une politique plus large d'efficacité dans la lutte contre les expéditions armées des Vikings. Cependant là encore des arguments semblent aller à l'encontre d'une telle hypothèse. Car, lorsque l'on y regarde de près, les sources ne font aucune mention d'une incursion loin des grands fleuves et dans le sud-Touraine. La remontée de l'Indre leur étant impossible, il est donc peu probable que les habitants du lochois aient eu à subir quelconque danger. Par ailleurs, les menaces pesaient lourd sur les villes proches des grands fleuves, si bien que les grands efforts de fortifications durent avant tout être concentrés sur ces lieux. Il paraît donc douteux que la place de Loches dû jouer un grand rôle dans la « résistance ».

Le troisième moment favorable à la construction d'une nouvelle fortification est l'investissement de la place par les comtes d'Anjou, à partir de 900, et plus particulièrement à partir du dernier tiers du 10^e s., correspondant à la période d'envenimement des relations entre les comtes d'Anjou, seigneurs de Loches, et leurs voisins. Cette dernière hypothèse de datation du rempart, contrairement aux précédentes, présente plusieurs arguments qui permettent de la conforter. La première est sans doute le net regain d'activité constaté archéologiquement sur le site,

⁷⁴ L'*aula* en pierre, datée du début du 11^e s. sera notamment implantée de manière strictement parallèle à la portion du *castrum* mise au jour en 2017, sur laquelle des traces de reprises des élévations ont été perçues au 12^e, puis au 15^e s. Ce n'est qu'à la fin du 15^e ou au tout début du 16^e s. que ce tracé d'enceinte sera totalement arasé.

avec l'installation des prémices d'un « palais » au nord au 10^e s., qui semble désormais montrer que les comtes en font une résidence de premier plan (Papin 2017 et Papin, Riou 2018) (fig. 13). Ce statut est d'ailleurs renforcé à partir des années 960 avec l'installation de la collégiale Notre-Dame par Geoffroy Grisegonelle, fondation religieuse pouvant être considérée comme un acte politique permettant d'affirmer la puissance angevine sur le Lochois (Papin Gaultier 2020 : 101)⁷⁵. Ainsi, il ne paraît pas impossible que l'implantation d'un logis seigneurial et la fondation de la collégiale, se soient accompagnés parallèlement d'un renforcement militaire de la place.

D'autant que, si l'on en juge par les connaissances sur la topographie du site au 10^e s., ces premières installations palatiales se font alors au sein de la première enceinte de la fin du 5^e s. ou du début du 6^e s. (fig. 66). Rappelons que ce *castrum*, dont les fouilles récentes au nord du château ont révélé pour la première fois une petite portion (Papin 2017), ne s'étendait pas, selon nos récentes hypothèses, jusqu'à l'actuel front sud du château. Une analyse liant la topographie historique, indices morphologiques du parcellaire, et quelques considérations sur les anomalies observées sur les enceintes postérieures, permettent en effet de penser que le front sud du *castrum* se situait plutôt probablement en limite du quartier canonial, soit une centaine de mètres au nord de la tour maîtresse (Riou, Papin 2021 à paraître). Front sud du *castrum* qui, étant le plus exposé, fut d'ailleurs sans doute le plus malmené lors du siège de 742. La construction d'un nouveau rempart, au 10^e s., aurait donc consisté non seulement à rétablir une fortification efficace du site, mais également à agrandir l'espace castral. Or, il ne serait pas improbable que cet élargissement puisse être en lien direct avec la construction de la collégiale qui a dû s'accompagner d'une cession de terre au sein du *castrum* pour l'installation des 12 chanoines, mentionnée dans la chartre de fondation.

Un autre élément d'ordre historique et documentaire peut être évoqué pour conforter l'idée du passage d'un nouveau statut de Loches au cours du 10^e s. Celui de la qualification de Loches comme « *vicaria* » dans un acte de donation à l'abbaye Saint-Florent de Saumur de 965 ou 966⁷⁶. Or, auparavant, d'autres localités situées près de Loches, comme Dolus ou Chambourg, sont mentionnées en tant que telles plusieurs fois entre le 8^e et le début du 10^e s., tandis que Loches est pratiquement absente de la documentation. Ce terme de *vicaria* (ou « viguerie ») apparaît surtout usité à la fin du 8^e et au 9^e s. et désigne un niveau administratif carolingien intermédiaire entre le *pagus* et la *villa* (Zadora-Rio 2014c). D'après E. Zadora-Rio, l'existence de plusieurs vigueries rapprochées les unes des autres pourrait résulter du fait qu'elles relevaient d'autorités différentes, superposées sur le même territoire. Dans le cas du sud de la Touraine elles seraient réparties entre les comtes d'Anjou et de Blois (Zadora-Rio 2008 : 110-111). Cependant, on ne peut s'empêcher de constater que, alors qu'un site comme Chinon est mentionné à 19 reprises comme *vicaria* au cours des 8^e-10^e s., Loches apparaît donc comme l'une des mentions, non seulement parmi les plus rares, mais également les plus tardives en Touraine. On serait donc plutôt tentés de suivre l'avis d'E. Lorans qui formule l'idée que la mention de Loches en tant que *vicaria* en 965-966 traduit probablement l'affaiblissement puis la disparition des anciens centres administratifs carolingiens dans le courant du 10^e s. (Lorans 1996 : 36-38). Ainsi Loches, qui aurait fait partie aux 8-9^e s. de la *vicaria* de Dolus, puis de Chambourg (période pendant laquelle on perçoit peu d'activité au sein du site sur le plan archéologique), aurait pris le pas sur ces dernières, vraisemblablement dans la seconde moitié du 10^e s. Ainsi, bien qu'elle ne soit pas mentionnée en tant que tel dans les sources, Loches devient alors vraisemblablement l'une des puissantes *vicariae castri* de la région, liées à l'émergence des grandes seigneuries banales d'Anjou et de Blois, comme Chinon, Saumur ou L'Île-Bouchard. Cette apparition

⁷⁵ Politique par la suite poursuivie et sublimée par Foulques Nerra, avec la fondation de l'abbaye de Beaulieu-Lès-Loches (Foulon 2005)

⁷⁶ Archives Départementale du Maine-et-Loire H1838, n°1 cité dans Lorans 1996 : 36.

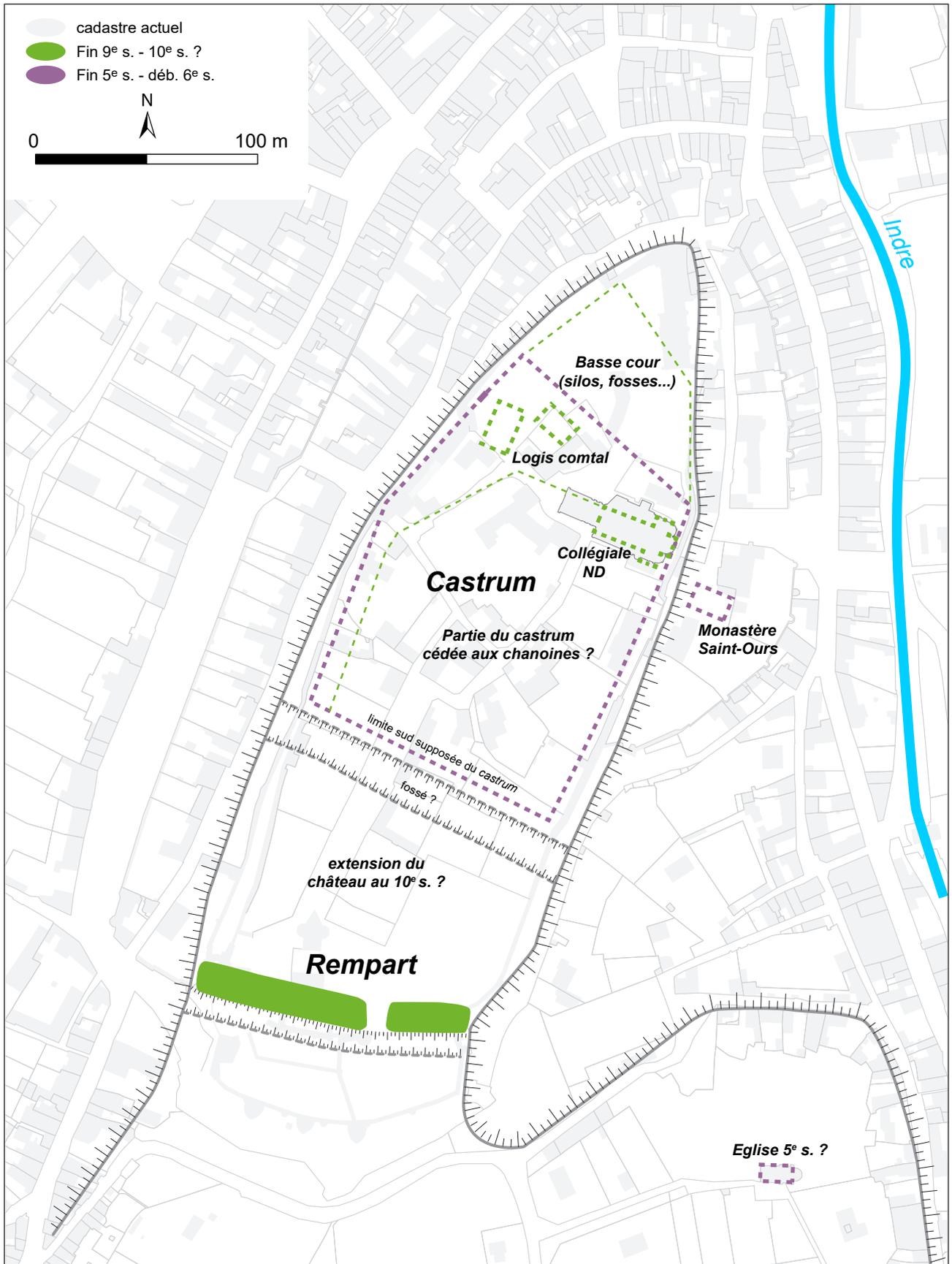


Figure 66 : topographie historique du château de Loches à la fin du 10^e s.

tardive de Loches en tant que viguerie semble par ailleurs concorder avec le regain de « dynamisme » archéologique ayant lieu sur le site, dans lequel on peut replacer l'installation du logis comtal dans le courant du 10^e s., la fondation de la collégiale vers 963-965, et donc également la construction d'un nouveau rempart. Ces constructions traduiraient ainsi matériellement une évolution globale du statut du site, à la fois sur le plan administratif, politique, religieux, mais aussi militaire.

Enfin, un dernier argument semble venir renforcer l'idée d'une construction plutôt du 10^e s. Nous avons montré plus haut que la construction de la tour maîtresse vient s'adapter à la fortification antérieure, ayant fonctionné ainsi jusqu'à la construction de la chemise et de la première enceinte médiévale du *castrum*, c'est-à-dire au moins jusqu'à la fin du 11^e s. Une partie du fossé, comme nous l'avons vu également, semble par ailleurs encore entretenue jusqu'à la construction de la seconde enceinte du front sud, c'est-à-dire la fin du 12^e s. Enfin, l'indice d'un arrachement de poteau au sommet du rempart, contemporain de l'érection de la tour maîtresse semble donc prouver que le système est alors actif, et non un élément délaissé de longue date, dont le talus serait déjà partiellement

effondré – on note à ce titre que le parement de pierre de M1 semble parfaitement en place et non détérioré (fig. 53) – et le fossé en partie comblé. Le fait est que cette relation d'immédiate antériorité avec la tour maîtresse est un indice tangible nous permettant de supposer que la fortification ne peut être très largement antérieure à la tour maîtresse.

Au final, après avoir analysé l'ensemble des indices matériels et les avoir confrontés aux éléments contextuels, force est de privilégier plutôt une datation de l'ouvrage durant la seconde moitié du 10^e s., ce qui semble par ailleurs corroboré par les rares comparaisons possibles. L'érection de ce nouveau rempart serait donc à mettre vraisemblablement au crédit du comte d'Anjou Geoffroy Grisegonelle (940-987), peut-être dans la perspective, d'une part d'un élargissement de l'espace castral lié à l'installation de la collégiale et du quartier canonial au sein du *castrum*, et d'autre part du renforcement de la place dans un contexte de tensions grandissantes avec les voisins blésois et poitevins. C'est donc à son fils Foulque Nerra que l'on doit, entre 1013 et 1035, l'érection de la tour maîtresse, non pas donc sur une motte castrale, mais « à cheval » sur ce rempart massif antérieur.

2.2. PHASES 2A : LES NIVEAUX DE CONSTRUCTION DE LA TOUR MAÎTRESSE

2.2.1. Les niveaux de construction de la tour maîtresse

Comme nous l'avons déjà largement évoqué dans la partie précédente afin d'analyser les modalités d'installation de la tour maîtresse sur les vestiges du rempart antérieur (M1), celle-ci est donc venue s'implanter sur une dénivellation importante ayant entraîné une différence dans la mise en œuvre des fondations entre les parties nord et sud de la tour.

2.2.1.1. La tranchée F3 du sondage 1

Ainsi dans le sondage 1, le long du mur nord de la grande tour (M3) une large tranchée de fondation a été reconnue (F3), traversant les remblais du talus du rempart antérieur (M1) (fig. 47, 52, 55). Le fond de ce creusement, se situant probablement 3 à 4 m

encore sous le fond du sondage, n'a évidemment pas été atteint. Cette profondeur explique sans doute la grande largeur constatée à l'ouverture de la tranchée F3, de l'ordre de 2 m (cf. coupes 1-2 et 3-4, fig. 48, 67). La tranchée de fondation est comblée d'une succession d'US, principalement constituées de sédiments argilo-sableux de couleur gris-verdâtre à jaune, comportant une part très importante de cailloux de calcaire, probablement des déchets de taille (US15, 16, 07, 34, 35). Une couche se distingue, l'US33, qui s'apparente à un niveau fin de gâchage d'un mortier beige, probable niveau intermédiaire de comblement de la tranchée à partir duquel une partie des élévations ont été



Figure 67 : apparition de la tranchée de fondation F3, percée dans le talus du rempart M1, et comblé déchets de construction venant contre le ressaut maçonné du mur nord de la tour maîtresse

montées, avant le comblement définitif de la tranchée par les US07, 15 et 16. L'ensemble de cette séquence de comblement de la tranchée de fondation F3 vient contre la maçonnerie de la tour maîtresse M3, prenant ici l'aspect d'une construction de gros moellons de calcaire assisés (UA36, fig. 59). Cette partie naturellement destinée à être enfouie, présente d'ailleurs un large ressaut de 25 à 30 cm de large par rapport aux élévations, dégagé lors du sondage à une altitude de 106,10 m NGF. Au-dessus du ressaut, la partie moellonnée du mur M3 se poursuit encore sur une hauteur d'un mètre environ, jusqu'à 107,10 m NGF, avant d'atteindre la partie constituée de pierre de taille de moyen appareil (UA37), c'est-à-dire la partie d'élévation proprement dite, destinée à être visible. Ceci indique donc que les niveaux de sols du donjon, après la construction des murs, ont été aménagés bien plus haut que le sol actuel (situé au niveau du sondage 1 vers 106,50 m), et que la partie supérieure de la séquence de construction a disparu. Celle-ci peut être, comme on le verra plus loin, imputable à de grands décaissements postérieurs. Quoi qu'il en soit, il apparaît évident, au vu de ces observations,

que plus aucun niveau de sol d'origine de la tour n'est aujourd'hui conservé.

2.2.1.2. Les niveaux de remblais de la partie sud de la tour dans les sondages 1 et 2

En ce qui concerne le sondage 2, situé le long du mur ouest de la tour (M4), aucune tranchée de fondation ni grand ressaut n'a été observée (cf. coupes 7, 8, 9 et 10, fig. 50 et fig. 60 et 68). Au contraire, le parement du mur M4 (UA23), présente un moyen appareil de tuffeau réglé qui descend en profondeur, et qui comme nous l'avons vu plus haut, s'explique par le fait que ce mur a été monté en aire ouverte depuis le bas de l'escarpe du rempart antérieur (M1). La différence entre les parties destinées à être masquées (sous les niveaux de sols d'origine de la tour) et celles destinées à être visibles, se distinguent par deux éléments. D'abord par la présence d'un très léger ressaut de la maçonnerie situé vers 106,90 m (soit 20 cm sous le niveau de sol d'origine estimé) d'une largeur de 5 cm. Ensuite, par la présence d'un parement de pierre, dégagé dans le sondage, dont le traitement au marteau taillant droit



Figure 68 : photographie de la coupe sud du sondage 2, avec les remblais massifs (US21) venant contre le parement appareillé du mur ouest de la tour maîtresse

(trace de layage) et les joints gras et beurrés, non tirés au fer, sont particulièrement bien préservés. Tout indique donc que l'US21, remblai massif de terre jaune avec de très nombreux cailloux calcaire venant masquer toute la hauteur du parement déglacé, est bien un remblai de construction de la tour.

Cette US21 du sondage 2 trouve son équivalence dans le sondage 1. Dans la partie sud de ce dernier, l'US13 est de composition et d'aspect strictement similaire (terre jaune blanchâtre avec nombreux cailloux calcaire, cf. coupe 1-2 ; 3-4, [fig. 48](#) et [fig. 69](#)). Cette US13 vient entièrement recouvrir le parement du mur de rempart antérieur M1. Ceci nous conduit donc à penser que c'est l'ensemble de la partie méridionale de la grande tour qui a été comblée de manière similaire, c'est-à-dire par des remblais massifs composés de déchets de construction. Ces derniers viennent ainsi à la fois combler la tranchée de fondation creusée dans le



Figure 69 : photographie de l'US13 du sondage 1, déchets de construction de la tour maîtresse recouvrant le rempart antérieur M1

talus au nord (F3), et l'espace « vide » au sud, situé entre l'ancien parement de pierres sèches et le mur sud du donjon.

2.2.1.3. Observations sur le pilastre soutenant les arcades du mur ouest M4

La réalisation du sondage 2, au droit du mur ouest de la tour maîtresse et du collage du mur de refend, a été l'occasion de réaliser une observation à l'endroit de la jonction avec le pilastre soutenant les deux arcatures établissant un ressaut au premier étage. Comme nous l'avons décrit en première partie, une anomalie est présente au niveau de l'insertion de ce pilastre, que Jean Mesqui et Marcel Deyres ont interprété comme un repentir dans la construction (cf. *supra* chap. 1.4.3.3). De fait, le détail des relevés que nous avons réalisé à la jonction du mur ouest et du pilastre, indiquent bien les différences de niveaux d'assises entre les deux éléments (UA23 et 25, coupes [fig. 50](#)), ainsi qu'une

mise en œuvre du moyen appareil quelque peu « tâtonnante » (présence d'assises de rattrapage de niveau), telle que cela avait déjà été observé par Jean Mesqui.

Le sondage 2 a permis d'observer un autre élément venant confirmer que le pilastre de l'arcade a été conçu après qu'une partie du mur ouest était déjà monté. En effet, sous le niveau de sol, on observe une insertion grossière d'une large fondation pour ce pilastre, constituée de moellons et de blocs de tuffeau s'élargissant à mesure que l'on descend (fig. 70). L'insertion de cette maçonnerie a été pratiquée manifestement en enlevant des blocs de moyen appareil du mur ouest, afin d'y enchâsser les moellons. Le mortier liant la fondation moellonnée du pilastre vient par ailleurs couler sur le parement du mur M4. Pour autant, le mortier de cette fondation et celui du mur ouest ne présente pas de différence fondamentale (mortier beige, aux fractions grossières). Mieux, le remblai de construction déjà évoqué US21, vient recouvrir en même temps le parement du mur ouest et la fondation, ce qui indique sans aucun doute que la construction du pilastre a été réalisée avant l'installation des niveaux de sol d'origine du rez-de-chaussée de la tour.



Figure 70 : photographie de la fondation du pilastre soutenant l'arcature contre le mur ouest de la tour maîtresse

2.2.2. Discussion sur la situation topographique de l'implantation de la tour maîtresse

La construction de la tour maîtresse, datée des années 1013 à 1035, a donc été réalisée par Foulque Nerra, dans le cadre d'un vaste programme de « monumentalisation » des principaux éléments constitutifs du château, à savoir : au nord, une immense *aula* de pierre et la reconstruction de la collégiale Notre-Dame, et au sud la tour maîtresse. Nous ne reviendrons pas sur les éléments d'interprétation de ce programme, déjà discutée dans d'autres rapports (Papin 2017, Papin, Riou 2018, fig. 71), si ce n'est pour rappeler, comme nous l'avons signalé dans la partie consacrée aux sources écrites, que la question se pose de comprendre à quoi, ou à qui, la tour maîtresse a bien pu servir (cf. *supra* chap. 1.4.4.1). En effet, si celle-ci avait été qualifiée de « tour-palais » par Jean Mesqui, sous-

entendant qu'elle servait de résidence principale au comte d'Anjou durant ses séjours à Loches, la question doit certainement être remise sur le métier depuis la découverte de la grande *aula* au nord du château. C'est en effet cette grande salle, et non le donjon, qui constituait sans aucun doute le cœur névralgique du palais de Foulque Nerra. Aussi, les sources tardives du 14^e s. (comptes de 1358-1359), mentionnent-elles que le premier étage de la tour abritait alors « la chambre du capitaine ». De là se pose la question suivante : la tour était-elle dès l'origine destinée, non pas à la résidence des seigneurs du lieu, mais déjà à celles de ses représentants, c'est-à-dire aux « prévôts » désignés par le comte pour veiller à la garde de son domaine ? Même si aucune réponse ne saurait être

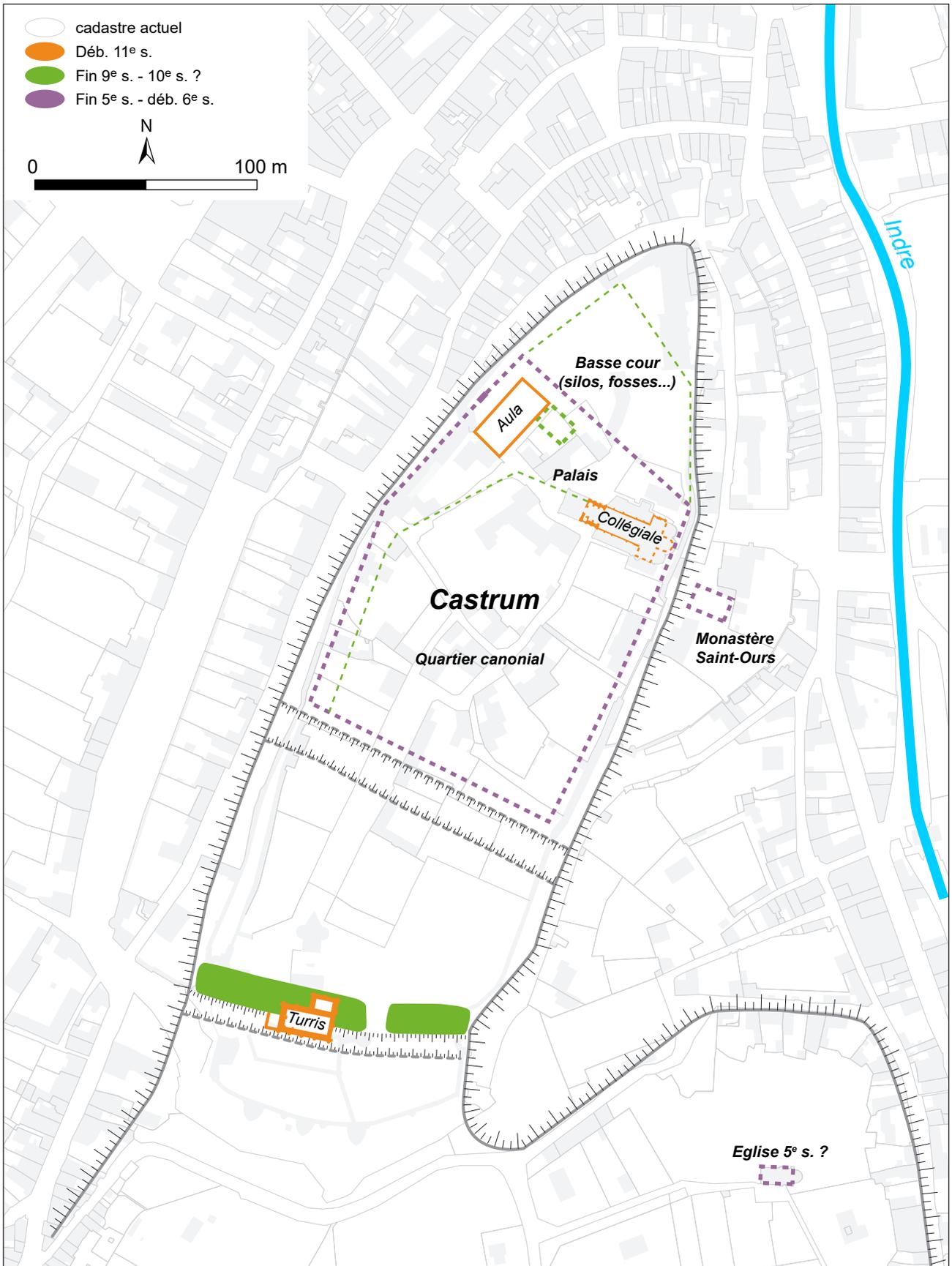


Figure 71 : topographie historique du château de Loches au début du 11^e s.

trouvée en l'état – et que l'opération de diagnostic n'apporte rien sur ce point – le présent rapport est l'occasion d'émettre cette nouvelle hypothèse.

Une autre question peut également être soulevée à partir des résultats des sondages : celle de la position topographique originelle de la tour maîtresse dans l'ensemble castral. En effet, celle-ci s'effectue donc, on l'aura compris, au-dessus d'un rempart de terre et de pierre très probablement précédé d'un fossé barrant l'éperon. Autrement-dit, la *turris*, élevée au 11^e s. a été établie sur le front sud, et constituait ainsi l'élément remarquable le plus avancé sur la partie ouverte sur le plateau. Certes, cette situation n'est pas exceptionnelle et se retrouve sur nombre de « donjon romans ». Pour n'en citer que quelques exemples régionaux, il est possible d'évoquer les cas de Montbazou ou de Langeais, dont la construction est attribuée au même commanditaire. Pour le premier, la tour maîtresse est clairement construite sur le front sud-ouest qui, avant la construction de la chemise, devait donc constituer le premier ouvrage de défense du site ouvert sur le plateau, peut-être précédé d'un fossé (Dalayeun 2014). À Langeais, la situation est plus complexe car quelques vestiges d'éléments fortifiés, ayant notamment abrité la chapelle Saint-Sauveur pouvant remonter au 11^e s., sont identifiés à l'est de la tour maîtresse. Toutefois, l'hypothèse

que ces constructions soient plus tardives que la tour n'est pas exclue, ce qui en aurait fait, dans une phase primitive, un élément « en position isolée vulnérable » (Impey, Lorans 1998 : 54-55). Quoique plus tardifs (fin 11^e ou début 12^e s.), on pourrait également évoquer les exemples du Grand Pressigny, ou encore de Montrichard (Lacroix 2014, Impey 2000). Pour ces deux cas, là encore, les tours maîtresses sont édifiées aux extrémités des fortifications, sur les faces les plus exposées des ensembles castraux.

Ainsi, si la valeur ostentatoire des tours maîtresses est un élément qui a déjà été maintes fois évoquées par les castellologues, celle-ci prend néanmoins toute son ampleur avec une meilleure connaissance de la situation topographique originelle du monument lochois. Il suffit en effet d'imaginer l'impression que devait produire sur les éventuels assaillants, ou simples visiteurs provenant du sud, cette tour dominant de 40 m le plateau et surmontant le rempart sur lequel elle s'appuie. Comme nous l'avons évoqué, sa position dominait (et protégeait) d'ailleurs probablement une des entrées principales du château. La symbolique de la *turris*, représentation matérielle et monumentale de la puissance du seigneur du lieu, devait ainsi prendre à Loches, un caractère singulièrement remarquable.

2.3. PHASES 2B : LA CONSTRUCTION DU MUR DE REFEND

La question de la chronologie du mur de refend du donjon, objet des restaurations ayant entraîné la prescription du diagnostic en 2015, faisait partie des objectifs scientifiques de l'opération. A partir des

relevés photogrammétriques et des sondages, cette question a donc été traitée avec attention (**fig. 72 et 73**).

2.3.1. Etat général du mur de refend : un état de dégradation prononcé

Globalement, nous avons pu observer que ce mur de refend, nommé M2, était avant les restaurations de 2015 dans un état de dégradation extrêmement prononcé (**fig. 7, 74, 75**). Seules ses extrémités est et ouest, au contact avec les murs de la tour, conservaient encore des parements de pierres de taille en moyen appareil de tuffeau blanc. Ailleurs les pierres de parement ont, au mieux gardé

une certaine profondeur, au pire ont totalement disparu. Ainsi, le mur de refend est surtout conservé à partir de son blocage dont l'épaisseur est parfois très réduite.

Loin d'être homogène, le mur présente dans l'ensemble quatre états principaux de construction. C'est la phase initiale qui nous intéresse ici. Celle-ci est conservée sur toute la longueur du mur et sur

environ un mètre de hauteur, sous un niveau de dérasement et de reconstruction qui a concerné pratiquement l'ensemble de la maçonnerie (dont nous reparlerons plus loin), à l'exception de la partie orientale, où toute la hauteur conservée semble appartenir à la phase originelle. Ce premier état de construction est nettement discernable du suivant, notamment par l'emploi de mortiers et d'un gabarit de pierre différents. Le collage entre les deux états est ainsi parfaitement lisible. Par ailleurs, comme cela est observable sur le relevé de détail à l'ouest (coupe 10), la présence d'une petite assise de réglage en petits moellons est ponctuellement visible entre le niveau d'arasement de la première phase et les pierres de la deuxième.

À noter qu'aucune trace d'ouverture ancienne n'a été perçue dans l'état originel du mur de refend. Ceci-dit, cela apparaît tout à fait logique, dans la mesure où les niveaux de sols d'origine de la tour

se situant à 107,10 m NGF, une éventuelle porte permettant la communication entre les deux parties du niveau 0, qui dû nécessairement exister, devait avoir son seuil plus haut. Or, presque toute la partie supérieure étant été reprise, il est difficile de savoir où la porte d'origine pouvait se trouver. En tout cas, pour la phase suivante, peut-être se situait-elle dans une des lacunes constatées dans la partie supérieure du mur, notamment celle se trouvant dans sa partie orientale ? Il est possible que cet emplacement reprenne celui de la porte d'origine. Cela donnerait alors peut-être une explication au fait que la première phase du mur de refend est bien mieux conservée uniquement le long du mur est de la grande tour, dans la mesure où la reprise postérieure se serait dans ce cas limitée à la partie située à l'ouest de l'ancienne porte (fig. 73, 31), mais sans aucune certitude toutefois.

2.3.2. La question de la chronologie du premier état du mur M2

Mais c'est la question de sa datation, sous-entendu de sa contemporanéité avec la tour maîtresse qui était en jeu. Tous les observateurs précédents avaient bien remarqué que le mur de refend n'est pas chaîné aux murs de la tour, mais simplement plaqués contre. Toutefois, tous ont considéré que cette structure de partition du rez-de-chaussée faisait partie du programme initial, quand bien même celui-ci aurait-il été construit dans un second temps. Voyons dans quelle mesure nous pouvons confirmer ces suppositions à partir des vestiges découverts dans les sondages dans lesquels des parties enfouies du mur ont été dégagées.

Dans le sondage 1, la base du mur repose dans le léger creusement d'une tranchée (F4), sise au sommet du talus de l'ancien rempart M1 (fig. 48, 49; 73, 76, 77). Une seule assise d'origine du mur a été observée dans ce sondage sous des reprises postérieures. On note, pour ces quelques pierres de moyen appareil, une petite anomalie : alors que partout ailleurs, les rares traces de taille observées sur les parements de l'état 1 du mur sont classiquement des impacts de marteau taillant droit et de ciseaux, ces blocs situés sous le piédroit de la porte présentent des traces de polka. Pour autant, le

mortier utilisé n'apparaît pas différent du reste de la maçonnerie, ce qui n'autorise que difficilement à en faire une phase différente. Toutefois, les sondages étant limités en surface, il ne paraît pas exclu qu'un dégagement complet de la partie basse du mur puisse comporter quelques surprises. Toujours est-il que parmi les très rares éléments de céramiques à avoir été découverts dans les sondages, un petit tesson provient du comblement de la tranchée de fondation F4 (US17, lot 7). Or, ce tesson à pâte blanche-rose est clairement daté, selon l'expertise de Philippe Husi, de la fin du 10^e ou du 11^e s. Cet indice reste maigre, certes, mais on peut penser que ce tesson est bien datant.

En effet, d'autres éléments provenant des observations dans le sondage 2 apparaissent pertinents à souligner quant à la problématique de la chronologie du premier état du mur de refend (fig. 50, coupe 10). La situation dans cette ouverture est différente que dans la première, car le mur ne repose pas sur le rempart antérieur (fig. 78). Cependant, le mur ne descend pas extrêmement profondément : sa base a été atteinte environ à 80 cm sous le sol actuel (vers 105,60 m NGF). Deux assises complètes de blocs de taille de moyen

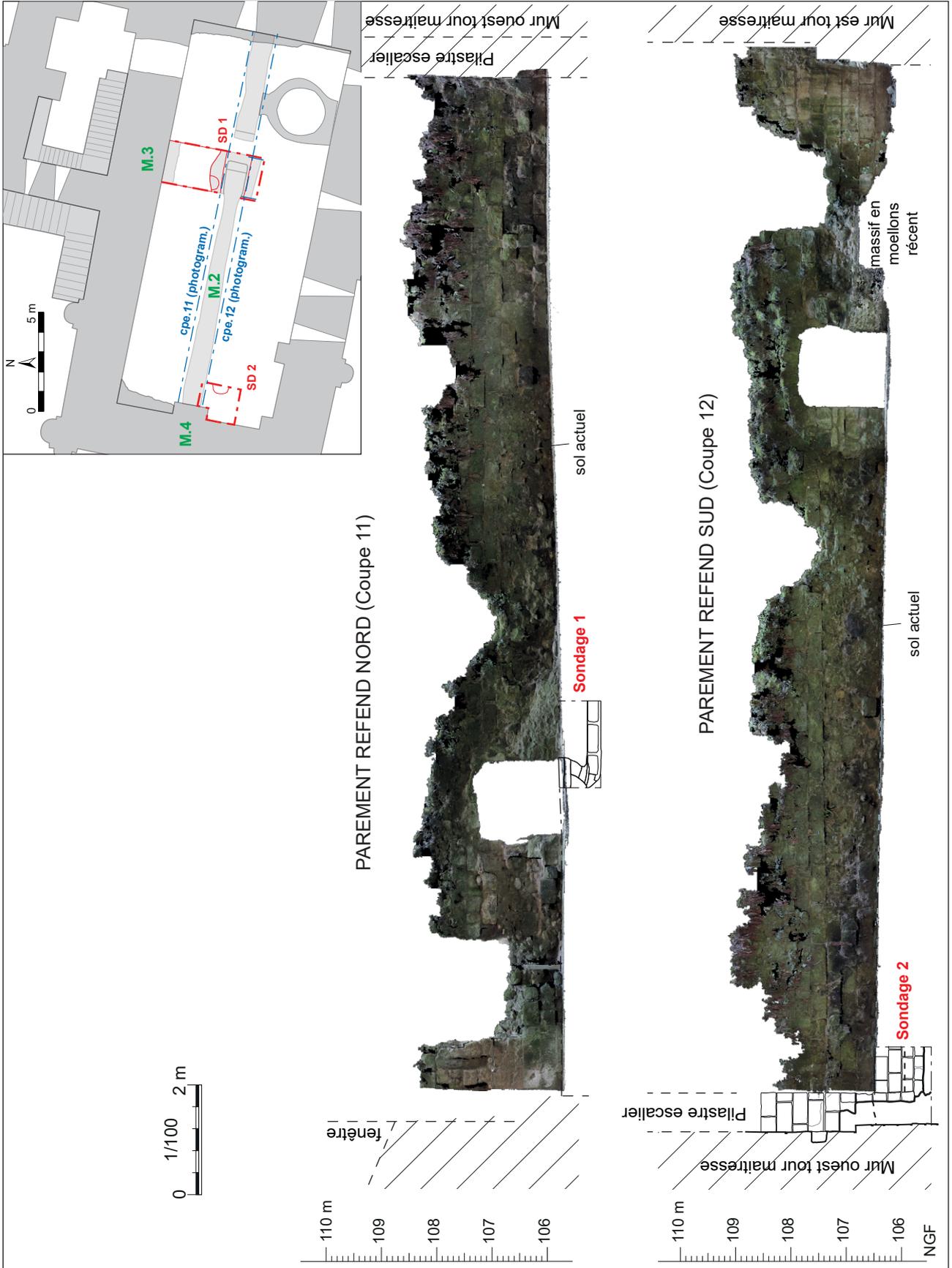


Figure 72 : orthophotographies des deux faces du mur de refend réalisées avant restauration

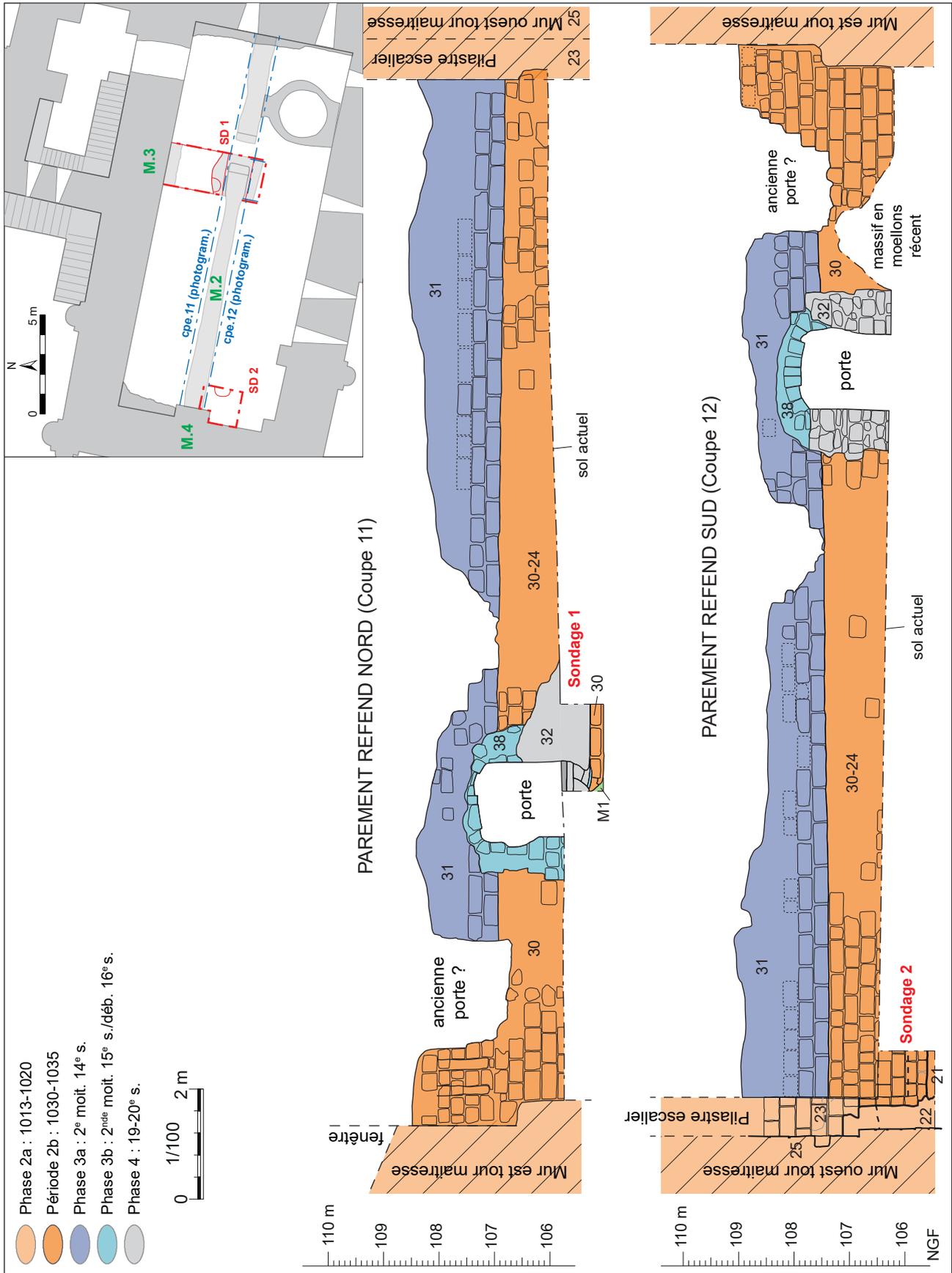


Figure 73 : relevés phasés des deux faces du mur de refend réalisées à partir des photogrammétries



Figure 74 : photographie de la face nord du mur de refend avant nettoyage

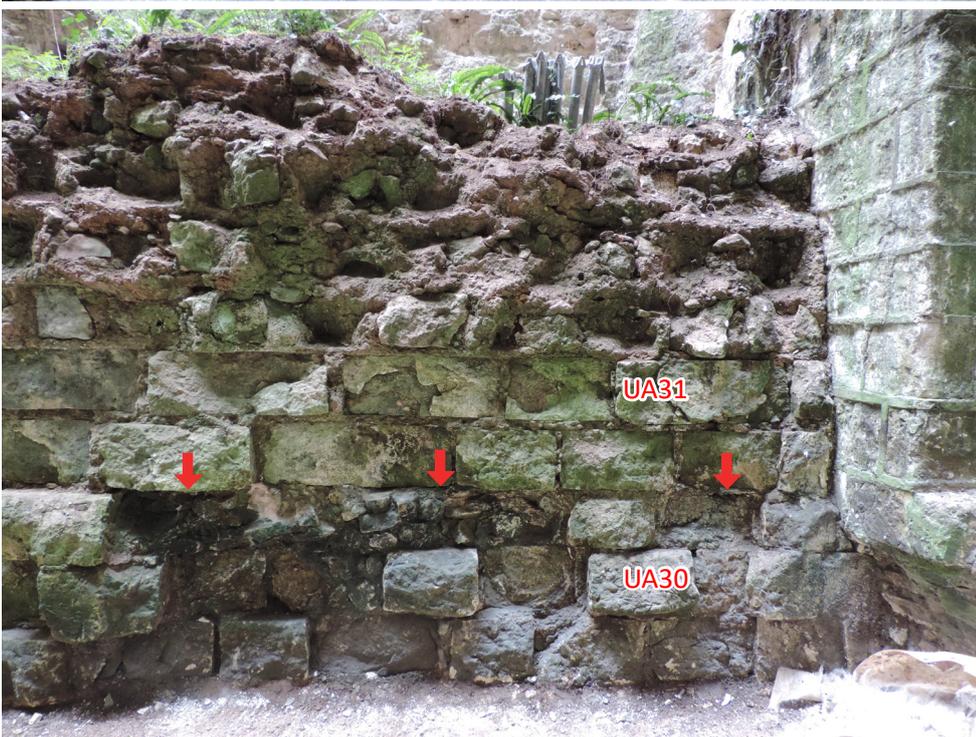


Figure 75 : photographie de détail de la face nord du mur de refend après nettoyage (les flèches indiquent la limite entre les deux phases principales)

appareil réglé et une partielle ont été mises au jour, avant d'atteindre la base du mur, constituée d'une assise supplémentaire de blocs de tuffeau juste équarris de 20 cm de haut, formant un léger ressaut par rapport au parement qui le surmonte. Dans cette partie enfouie, on constate que la maçonnerie a été soigneusement insérée en sous œuvre dans le

pilastre soutenant les arcades (fig. 79). Il apparaît qu'une partie de la fondation en moellons de ce pilastre a été buchée afin d'y enchâsser un chaînage avec les assises inférieures du mur de refend. Plus en élévation, le parement du mur de refend, y compris les assises les plus anciennes, apparaissent bel et bien plaquées contre le pilastre. Autrement-

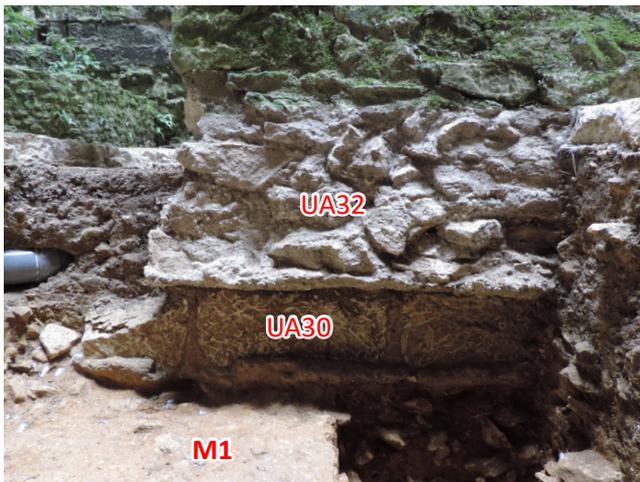


Figure 76 : photographie de détail de la fondation du mur de refend mise au jour dans le sondage 1 (face nord)

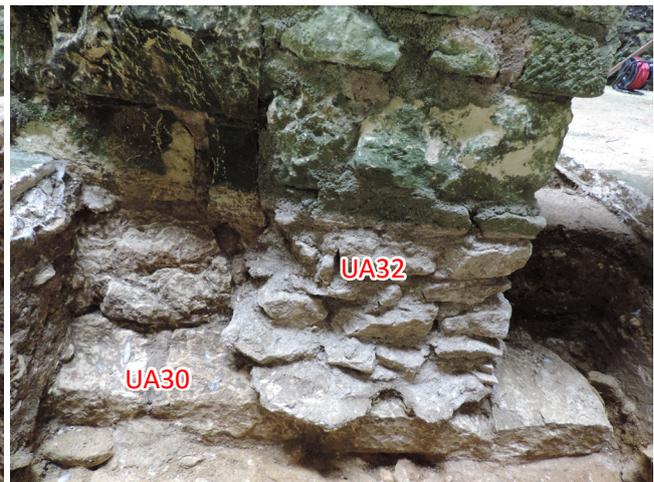


Figure 77 : photographie de détail de la fondation du mur de refend mise au jour dans le sondage 1 (face sud)



Figure 78 : photographie de détail de partie basse du mur de refend mise au jour dans le sondage 2 (face sud) (les flèches indiquent la limite entre les deux phases principales)



Figure 79 : photographie de détail de l'insertion de la partie basse de la maçonnerie du mur de refend dans le pilastre (sondage 2)

dit, seule la partie du mur destinée à être enfouie a bénéficié d'un chaînage avec le pilastre ayant nécessité un bûchage de ce dernier, tandis que la partie supérieure destinée à être visible, a été plaquée sans endommager la maçonnerie déjà montée.

Ainsi, si la postériorité stratigraphique du mur de refend par rapport au pilastre est très claire, la question d'une chronologie très rapprochée des

deux éléments se pose. Elle trouve peut-être une réponse lorsque l'on observe la relation du mur de refend avec le remblai massif US21. En effet, cette couche dont nous avons vu plus haut qu'elle peut

être considérée comme le remblai conséquent de la construction de la tour maîtresse, semble à la fois passer sous le mur de refend, mais également remblayer sa partie inférieure. Aucune tranchée de fondation n'a été perçue dans ce remblai, pouvant percer de plus haut (coupe 7 et 10, **fig. 50**). Si l'on s'en tient à cette simple observation, tout laisse penser que le mur de refend a été monté de manière strictement synchrone aux apports de remblais établissant les niveaux de sols du donjon.

Dans ce cas, il faudrait comprendre que le chantier peut être décomposé en trois étapes principales : 1 - la construction des murs de la tour maîtresse ; 2 - alors que le mur ouest est bien élevé, décision d'y insérer le pilastre pour établir les arcatures ; et enfin 3 - apports de remblais massifs dans la partie inférieure de la tour (US13-21), en même temps que l'on monte le mur de refend, dont au moins 4 assises sont remblayées avant d'établir le niveau de sol, vers 107 m NGF. Seules ces assises sont chaînées solidement avec le pilastre afin d'en assurer une certaine stabilité, le mur de refend étant en effet entièrement monté sur des remblais, mais cette insertion n'est pas poursuivie en élévation par économie d'effort.

Au final, il faut donc penser que le programme a pu être modifié plusieurs fois en cours de réalisation. Mais rappelons que, selon les datations dendrochronologiques réalisées en 1996 et l'interprétation que l'on peut en faire, l'ensemble du chantier a pu s'étaler pendant plus de 20 ans, avec

peut-être une ou plusieurs périodes d'interruption (Mesqui 1998 : 101-103). Ainsi J. Mesqui propose-t-il de décomposer le chantier de la manière suivante : d'abord la construction du niveau 1 de la grosse tour en 1012-1013 ; ensuite peut être seulement en 1020, le niveau 1 de la petite tour (ce qui induirait que le chantier du niveau 1 dura 8 à 9 ans) ; puis le niveau 2 entre 1021 et 1030 ; enfin le niveau 3 à partir de 1030 et entièrement achevé en 1035. Selon les mots de J. Mesqui, ce phasage « tout étonnant qu'il soit, n'est nullement irréaliste ; on n'oubliera pas que l'échelle de temps des grands chantiers médiévaux était plus souvent la décennie que l'année ». Quoi qu'il en soit, nul doute que l'on ait affaire à un chantier de longue haleine, et il ne paraît pas impossible de s'expliquer que des modifications substantielles ont pu avoir lieu pendant l'exécution de celui-ci. Ainsi, si l'on considère que les remblais (au moins la partie supérieure qui a été sondée) établissant le niveau de sol ont été rapportés tardivement, c'est-à-dire au terme de la construction, alors le mur de refend a pu être édifié plus d'une dizaine d'années (vers 1030-1035), après la construction du mur ouest et du pilastre (vers 1012-1020).

En conclusion, même si les indices sont maigres (un tesson dans la tranchée de fondation F4 du sondage 1 ; et la relation avec l'US21 du sondage 2), l'hypothèse la plus probable est que le mur de refend, bien que construit en dernier lieu lors du chantier, a bel et bien fonctionné dès les premiers temps d'utilisation de la tour maîtresse.

2.3. PHASES 3A ET B : LES REPRISES DU MUR DE REFEND

2.3.1. La reprise de la partie supérieure du mur de refend au 14^e s. ?

Aucun niveau archéologique ni phase de maçonnerie observée lors du diagnostic de 2015, ne peut être attribuée au courant du 11^e s., 12^e et 13^e s., période qui dut pourtant correspondre au plein fonctionnement de la tour. Ceci vient du fait, comme nous l'avons précédemment évoqué, que les niveaux de sols d'origine ont complètement disparu. Un autre indice de ce niveau de sol disparu se lit d'ailleurs directement sur le mur de refend.

En effet, le mur comporte une grande reprise de toute sa partie supérieure, qui a été pratiquée au-dessus d'un niveau de dérasement très régulier situé vers 107,50 m NGF (**fig. 73, 75, 78**). En tout état de cause, ce niveau quasi plan n'est pas dû au hasard, mais semble bien constituer le « fantôme » de l'ancien niveau de sol alors en usage dans la tour. La partie émergente du mur de refend aurait donc

été arasée pratiquement entièrement, à l'exception de sa partie orientale, avant d'être reconstruite.

Cette phase (M2, UA 31) se distingue donc clairement de la précédente (UA24-30), par un collage de la maçonnerie au-dessus de la précédente, très nettement visible après nettoyage du mur, mais aussi par l'emploi d'une pierre de taille d'un module tout à fait particulier. Les pierres de parement, dans les rares endroits où elles sont conservées, sont en effet d'un gabarit très allongé, pouvant atteindre jusqu'à 75 cm de longueur, pour une hauteur de 25 à 30 cm de hauteur.

La datation de cette reprise reste incertaine. Tout au plus peut-on évoquer que ce gabarit très singulier de pierre ne se retrouve pas très fréquemment sur d'autres constructions lochoises. La seule exception notable est le logis Louis I^{er} d'Anjou, comportant des pierres de taille de tuffeau blanc pour son parement atteignant jusqu'à 85 cm de longueur (Bourocher 2015 : 168). Il se pourrait également que l'emploi de pierres de grands modules caractérise également une des phases de reprise ponctuelle des murs de fortification récemment étudiés sur une portion bordant le parc des logis royaux, et qui pourrait correspondre à des chantiers des restaurations de la fin du 14^e ou du début du 15^e s., contemporain ou suivant de peu le chantier du logis Louis I^{er} d'Anjou (Riou, Papin 2017 : 81). L'emploi de ce type particulier de module de pierre à cette période ne semble pas se retrouver sur d'autres chantiers d'importance au château, antérieurs ou postérieurs.

C'est uniquement sur cette analogie, et compte tenu de l'antériorité stratigraphique de cette reprise avec le percement de la porte (UA38), dont nous

verrons plus loin qu'elle peut être datée du courant du 15^e s., que nous proposons l'hypothèse d'une datation de la reprise du mur de refend vers la seconde moitié du 14^e ou au début du 15^e s. Il ne semble pas toutefois que l'on puisse directement faire le lien entre cette reprise et les nombreux travaux attestés dans la tour par le texte de 1358-1359 (cf. *supra* chap. 1.4.4.1.). En effet, les travaux de maçonneries mentionnés sont alors très peu étendus et semblent concentrés uniquement sur les cheminées du niveau 1.

Toutefois, des restaurations légèrement postérieures non renseignées par les sources écrites ont pu avoir lieu. On note d'ailleurs que parmi les datations dendrochronologiques effectuées en 1996, un linteau de porte séparant la grande tour de la petite au niveau 3, a livré la date d'abattage du bois en 1365. Une autre a été faite sur un morceau de planche reposant dans une galerie du 3^e niveau, dont la datation du dernier cerne est situé en 1423 (sans aubier) (Mesqui 1998 : 104). Ces datations ne concordent avec aucune des mentions textuelles de restauration de la tour maîtresse, mais démontrent avec certitude que celle-ci a été bien régulièrement entretenue aux 14^e et 15^e s. (jusqu'au niveau 3), et qu'une multitude de petits chantiers ont pu avoir lieu. Rappelons qu'à cette époque, les textes nous enseignent également que la partie inférieure de la tour abrite des « moulins » en état de marche, mais aussi sûrement des fours, et que l'on sait désormais par les analyses des sources écrites que cette fonction a été maintenue jusqu'au 18^e s. (cf. *supra* chap. 1.4.4.3 et 1.4.4.4.).

2.3.2. Le probable décaissement de la tour et le percement de la porte (15 - début 16^e s ?)

La troisième phase de construction observée sur le mur de refend est celle du percement de la porte (UA38, **fig. 49, 73, 80, 81**). Cette insertion se lit clairement par des traces de bûchage des pierres de tailles des phases antérieures, l'emploi d'un mortier différent et un décalage entre les assises des piédroits de la porte et des parements plus anciens du mur. Cette porte, de 1,35 m de large, mesure actuellement 1,60 m de hauteur du sol actuel jusqu'à son arc. Elle devait cependant à

l'origine être plus haute de 30 à 35 cm de hauteur, pour atteindre environ 1,95 m de haut.

Le sol fonctionnant avec cette porte a en effet été reconnu dans le sondage 1, correspondant aux US06 et 14 (coupes 1 à 5, **fig. 48 et fig. 82**). Ces US correspondent en fait à une succession de fines couches de sols en terre battue hétérogène, parfois simple fine couche damée de couleur marron, parfois accumulation damée de très nombreuses fines couches grises-jaunes, atteignant jusqu'à



Figure 80 : photographie de détail de la porte du mur de refend (face sud)

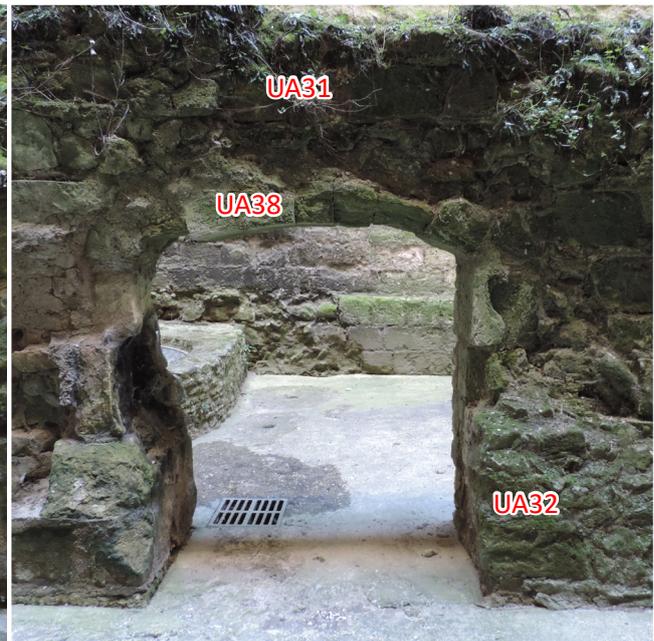


Figure 81 : : photographie de détail de la porte du mur de refend (face nord)

20 cm d'épaisseur. La surface de l'US06 est d'ailleurs fortement piétinée vers la porte aménagée dans le refend ce qui signifie qu'elle correspond bien à un niveau de circulation. Celui-ci semble avoir duré longtemps à l'air libre puisque les pierres de taille du refend situées au-dessus sont systématiquement très usées alors que celles situées dessous ont été protégées. On notera que vers le mur nord du donjon, l'US06 n'est pratiquement plus conservée (fig. 83). Elle a même complètement disparu près de la fondation du mur où un petit surcreusement est d'ailleurs visible. Ces gestes nous semblent pouvoir provenir de la fin de la fouille menées par Edmond Gautier, qui a débuté en 1878 depuis le niveau de la porte visible en surplomb dans le mur nord et qui, « *après avoir traversé une couche de décombres d'environ deux mètres de profondeur* » (cf. *supra* 1.4.4.7, fig. 27), a sans doute été arrêtée à l'horizontal, au niveau supposé du seuil de la porte traversant le refend. La préservation de ces sols US06 et 14, uniquement par lambeaux, doit ainsi être consécutif à cet arrêt des fouilles qui durent en partie entamer ces couches.

Quoi qu'il en soit, il ne semble guère faire de doute que ce niveau de sol est bien celui du seuil de la porte, et donc contemporain de son aménagement.

Celui-ci peut sans doute être daté par les quelques tessons de céramique recueillis dans les US06 et 14, comportant sept tessons datables selon l'expertise, du 15^e ou du début du 16^e s. (lots 1 et 6). Même si la quantité reste faible, ces éléments mobiliers peuvent être considérés comme datants, eu égard à la faible surface fouillée et à l'homogénéité du lot. La datation de ces sols fonctionnant avec la porte présume donc d'un aménagement de cette dernière dans le courant du 15^e s. Par ailleurs, cette datation n'est pas en contradiction avec la forme de l'arc surbaissé composé de grands claveaux de tuffeau blanc surmontant la baie.

Cependant, un problème survient à l'analyse de ces faits : le sol fonctionnant avec cette porte se trouvent en effet à 106 m NGF, soit plus d'un mètre en dessous du niveau de sol d'origine du donjon, correspondant comme nous l'avons vu plus haut, à la limite observable sur le mur nord de la grande tour entre les parties moellonnées de fondation et les parties appareillées d'élévation, à 107,10 m NGF (ainsi qu'à la reprise horizontale du mur de refend décrite précédemment). Autrement-dit, le percement de la porte dans le mur de refend semble consécutif à un décaissement important des sols de la tour maîtresse, qui serait ainsi bien antérieur aux



Figure 82 : photographie de détail de l'US06, niveau de sol fonctionnant avec le percement de la porte



Figure 83 : : photographie de détail de l'US06 dans la partie nord du sondage 1 (après extension)

fouilles du 19^e s. Ce percement tardif d'une porte dans le mur de refend peut d'ailleurs paraître logique, en considérant justement ce décaissement. En effet, si une porte plus ancienne a nécessairement existé auparavant fonctionnant avec un niveau de sol vers 107 m NGF, donc dans la partie supérieure du mur de refend – porte aujourd'hui disparue mais peut-être située dans la large lacune visible dans la partie est de l'UA31 – l'abaissement des niveaux de sol d'un mètre au 15^e s. dut alors rendre indispensable l'aménagement d'une nouvelle communication entre les deux parties de la cave.

Un autre indice sur cet ancien sol abaissé du 15^e pourrait indirectement être trouvé dans la description des « fouilles » réalisées par E. Gautier à la fin du 19^e s. Celui-ci indique que l'excavation s'est arrêtée sur « une couche de mortier avec quelques carreaux encore en place » (cf. *supra* chap. 1.4.4.7). On notera ainsi qu'un sol de carreaux de terre cuite ne semble pas compatible avec les usages du 11^e s., mais bien plus avec une mise en œuvre plus tardive, de la fin du Moyen Âge...

Reste que si les faits semblent bien indiquer qu'il y a eu un décaissement important du niveau bas de la grande tour dès le 15^e s., il paraît très difficile d'expliquer la raison d'un tel chantier. Au vu des 8 m de plafond de ce niveau 0 à l'origine, il semble exclu qu'il s'agisse d'une volonté de gagner du volume. Tout au plus peut-on noter que cette période correspond à de forts remaniements de la topographie de l'ensemble de la « citadelle »

du donjon, avec la construction de la Tour neuve (achevée en 1459) et de la tour-porte au nord, puis de la tour du Martelet au sud-ouest et de la barbacane devant la tour-porte (dernier quart 15^e s.), et enfin à de considérables travaux de terrassement ayant consisté à matelasser l'ensemble des remparts du front sud sur plusieurs mètres de hauteur (fin 15^e-début 16^e s., cf. *supra* chap. 1.3.4.8). Ces derniers attirent l'attention dans la mesure où ils ont dû nécessairement mobiliser une très grande quantité de matériaux afin de réaliser ce matelas de terre destiné à adapter la fortification contre l'artillerie à poudre. Peut-on penser que de nombreuses zones du château, y compris l'intérieur de la tour maîtresse, furent creusés pour trouver la quantité de remblais nécessaire ? La difficulté technique d'extraction des terres du rez-de-chaussée de la tour maîtresse pourrait toutefois paraître rédhitoire à une telle théorie. Aucune explication réellement satisfaisante ne saurait donc être fournie en l'état sur la motivation à décaissement de la tour à la fin du 15^e ou au début du 16^e s.

Comme nous l'avons analysé en détail dans la première partie de ce rapport, le rez-de-chaussée de la tour maîtresse continua d'être utilisé au cours de l'époque moderne. Ainsi, les textes indiquent que les lieux sont encore nommés en 1578 puis en 1606-1607, « chambre des moulins ». Outre cette fonction, l'espace était encore certainement occupé par des fours, tandis que les étages servaient d'arsenal, et aussi peut-être pour certaines parties

de prison. L'état des lieux dressé en 1606-1607 fait d'ailleurs mention de lourds travaux envisagés dans la tour afin de la maintenir en état. À ce titre, le texte de 1606 indique précisément, en plus de travaux de couverture et de planchers, qu'il faut « *reparer l'escalier qui descend ausdictz moullins* », probablement celui descendant de la grande salle au rez-de-chaussée le long du mur sud, mais également « *refaire les deux jambages (...) de la porte estant*

ausdicts moullins ». Est-ce alors la porte du mur de refend qui est évoquée ? Cela apparaît fort probable dans la mesure où les portes percées entre la grande et la petite tour n'existent pas encore, et il n'y en a donc guère d'autre possible. Toujours-est-il qu'aucune trace de ces travaux du 17^e s. n'est visible sur le mur de refend. Soit il s'agissait simplement de travaux d'huisseries qui n'ont pas laissé de trace, soit que ces travaux n'ont jamais été réalisés.

2.4. PHASES 4 : LES NIVEAUX CONTEMPORAINS

En 1754, J. A. de la Piganiol mentionne encore les « *moullins à bras mal entretenus* » situés dans la grande tour, qui a alors certainement perdu sa couverture et « *dont les quatre étages sont ruinés entièrement* ». Nous avons toutefois vu que « *la*

chambre du moulin » était encore évoquée une ultime fois de 1778-1783 puis en 1785, comme lieu de détention d'une quarantaine de prisonniers anglais (cf. *supra* chap. 1.4.4.4).

2.3.1. La variation des niveaux de sols : remblaiement et (re)décassement de la tour au 19^e s.

Ce n'est qu'après cette date que la tour dut connaître un nouveau remblaiement relativement rapide, enfouissant totalement ce qui restait du mur de refend. En effet, les travaux de récupération des parements salpêtrés de la tour sont déjà mentionnés par Dufour en 1812 (fig. 8, 21 à 24, 28 à 30). Or, ceux-ci ne sont pratiqués qu'à partir d'une certaine hauteur indiquant que la tour a été remblayée sur environ deux mètres. Cette altitude correspond d'ailleurs au seuil de la porte haute percée entre la petite et la grande tour, qui comme l'indique justement Jean Mesqui, a été aménagée après la récupération des parements à la fin du 18^e ou au début du 19^e s. (fig. 27) Le remblaiement, et la récupération des parements sont donc assurément intervenus après 1785 et avant 1812. L'apport de matériaux fut massif et il est probable que la tour, alors complètement abandonnée, fut utilisée un temps comme dépotoir pour toute sorte de gravats et de déchets divers.

Quoi qu'il en soit, c'est depuis ce niveau que débutèrent les fouilles entreprises sous l'égide d'Edmond Gautier d'abord en 1866 au niveau du puits, puis à partir de 1878 sur la totalité de la surface de la grande tour. Cette fouille comme nous

l'avons dit, a été menée sur environ deux mètres de profondeur, jusqu'à atteindre et entamer les US06 et 14, correspondant aux niveaux de sols des 15^e-16^e s. C'est à ce moment que le mur de refend est entièrement redégagé. On note parmi le matériel découvert alors et succinctement décrit par E. Gautier la présence, outre des meules de 1 m de diamètre de l'ancien moulin, d'une grande quantité de poteries et d'ossements, provenant probablement de la fouille des niveaux d'occupations de la fin du moyen-âge et de l'époque Moderne. Le matériel militaire (fer de flèches, boulets...) évoque probablement la veille fonction d'arsenal de la tour mentionnée dès le 16^e s. et encore signalée par J. A. de la Piganiol en 1754⁷⁷. On relèvera également la « monnaie de type chartrain », dont la découverte « presque au fond de fouille » est intéressante, il est donc probable qu'elle provienne des niveaux de construction de la tour maîtresse, qui ont été légèrement entamés par les fouilleurs. Or, si cette pièce correspond à un denier de type bléso-

⁷⁷ « *Il reste encore dans ce donjon (...) un magasin d'artillerie, dans lequel on conserve de la mèche, des balles, des boulets, de tous calibre, nombre de vieux mousquet, & dix coulevrines d'une livre de balle* » (cf. *supra* 1.4.4.4.).

chartrain, monnaie féodale en circulation entre la fin du 10^e et la première moitié du 11^e s., elle aurait pu, à cette époque, constituer un argument de poids

pour la datation de la construction qui faisait alors déjà l'objet de controverses qui dureront jusqu'à la fin du 20^e s...

2.3.2. La restauration du refend des années 1950 et les travaux des années 1990

En 1952-1953, une petite campagne de restauration de la tour maîtresse va concerner le rez-de-chaussée de la grande tour (cf. *supra* chap. 1.4.4.8). Le sol des caves est alors « régularisé », en même temps que l'on creuse le fond de la petite tour, probablement alors encore fortement remblayée. L'allongement de l'escalier menant au fond de la petite tour est réalisé. C'est possiblement seulement à ce moment que le percement de l'actuelle porte basse reliant la petite à la grande tour est effectué. Par ailleurs, une « consolidation du mur de refend » est également réalisée.

A ce titre, le niveau de sol de la « régularisation » peut être identifié dans le sondage 1 comme la couche US05, qui est un remblai compact de terre grise-noire argileuse (fig. 84). L'US05 masque des pierres usées, voire très usées, du mur de refend, et apparaît en lien avec le bourrelet de ciment situé à la base de l'US32 (cf. coupe 1, fig. 48). Cette couche US05 est donc contemporaine de la dernière trace

de travaux observée sur le mur de refend, constitué d'un moellonnage cimenté habillant grossièrement et maladroitement chaque côté de la porte (US32, cf. fig. 48, 49, 73, 84, 85). Il est vraisemblable que cette ultime reprise constatée sur le mur, soit celle de ces travaux de 1952-1953.

L'ensemble des couches supérieures (US01, 02, 03, 04, 29 du sondage 1 et US26, 27 du sondage 2), appartient aux travaux de drainage, de percement de réseaux électriques et d'installation des niveaux de sol en béton, effectués lors de la grande restauration de la tour maîtresse menée sous le pilotage d'Arnaud de Saint-Jouan dans les années 1990-1996. Ils contenaient en effet nombre de déchets (plastiques, papiers de barres chocolatées, fragments de grilles anti-pigeon, papier d'aluminium, basting...) ne laissant aucun doute sur ce point.

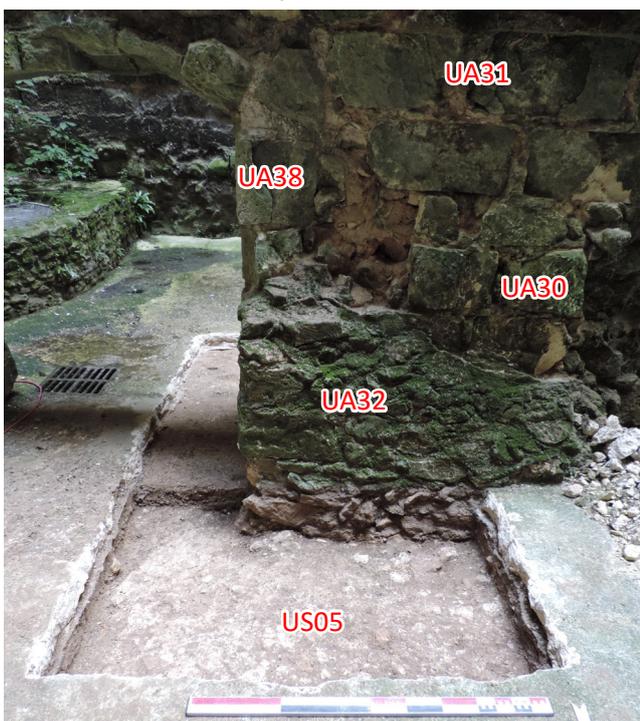


Figure 84 : photographie de détail de l'US05, en lien avec l'ultime reprise du mur de refend (UA32), au nord de la porte (sondage 1)



Figure 85 : photographie de détail de la reprise UA32 au sud de la porte (sondage 1)

3. CONCLUSION

L'opération de diagnostic effectuée en 2015 a été générée par la tenue de travaux de restauration et d'entretien à l'intérieur du monument sans doute le plus emblématique de Loches : la célèbre tour maîtresse du début du 11^e s édifiée par le comte d'Anjou Foulque III Nerra. La dépose d'un sol en béton au rez-de-chaussée de la grande tour constituait une opportunité exceptionnelle de réaliser pour la première fois deux sondages archéologiques au sein de l'édifice. La dévégétalisation et la restauration du mur de refend partitionnant cet espace, a également permis d'effectuer une étude précise du bâti de ce mur, souvent délaissé par les observateurs antérieurs. Aussi l'opération fut également l'occasion de réaliser un point le plus précis possible sur la documentation historique relative au monument.

Ce rapport, n'ayant pas pu être effectué directement après la phase opérationnelle pour des raisons indépendantes de notre volonté, intervient donc six ans après la réalisation des observations de terrain en 2015. Cela étant, loin de constituer un désavantage, le travail tardif (et certes morcelé) de reprise des données de cette opération de diagnostic bénéficie de l'apport des réflexions plus globales menées sur l'ensemble du château depuis près de dix ans à la faveur des opérations programmées et préventives qui se sont multipliées. Si le volume de ce document apparaît conséquent, c'est ainsi parce que, dans la mesure où la libération anticipée du terrain avait été faite de longue date et que ce rapport n'avait plus de caractère urgent, le choix a été fait de porter une attention toute particulière aux données des sondages, et plus largement au site du donjon qui avait été jusqu'ici peu abordé. Les analyses produites posent en effet de nouveaux jalons importants dans le cadre du programme de recherches développé par le SADIL.

En premier lieu, l'apport majeur de cette opération réside dans la mise au jour, dans un sondage, d'une grande structure composée d'un

talus de terre parementé de pierres sèches, antérieur à la construction de la tour maîtresse. Cette découverte permet de remettre en cause l'ancienne et tenace théorie d'une motte castrale ayant précédé l'érection de la tour de pierre. Grâce à cette découverte et à l'analyse de diverses anomalies topographiques ou sur le bâti postérieur, une nouvelle hypothèse peut être proposée : celle de l'existence d'une fortification formée d'un grand rempart de terre et de pierres précédé d'un fossé, barrant l'éperon rocheux, sur lequel la tour maîtresse a été édifiée. La question de la datation de cet ouvrage reste néanmoins mal cernée en raison de l'absence de matériel datant dans la construction. Toutefois, l'analyse de la stratigraphie et la prise en considération du contexte historique et des rares comparaisons possibles, permettent de supposer une érection de ce rempart au cours de la seconde moitié du 10^e s.

En second lieu, l'analyse archéologique du bâti du mur de refend et de la stratigraphie mise au jour dans les sondages à l'aplomb de la construction, apporte quelques arguments sur la datation de ce mur. Il semble en effet que, bien qu'il ait été édifié dans une probable ultime phase de chantier, le mur de refend a bien fonctionné dès l'origine de la tour. Par ailleurs, l'analyse de la construction a permis de discerner que le mur est loin d'être homogène, mais comporte trois phases de reprises postérieures. La première a consisté en une reconstruction quasi complète du mur qui serait peut-être à dater de la fin du 14^e s., ne laissant pratiquement que les premières assises d'origine enfouies de la première phase. La seconde a consisté en un percement de la porte encore actuellement visible dans le mur, probablement à la fin du 15^e ou au début du 16^e s. La particularité de ce percement d'une nouvelle porte, est qu'elle est sans doute intervenue après un large décaissement des niveaux de sols de la tour, qui dut, dès cette date, supprimer l'ensemble

des niveaux de sols d'origine. L'ultime reprise date d'une restauration du mur des années 1950.

Enfin, les données documentaires et historiques analysées permettent de jeter un nouvel éclairage sur la vie du monument durant l'époque moderne. La persistance de la présence de moulins, de fours, et l'existence de sources au moins jusqu'au début du 17^e s. relatant la tenue de travaux d'entretien au rez-de-chaussée mais également aux étages, qui servaient alors probablement d'arsenal et de prison et ce jusqu'au 18^e s., permettent de remettre en question une vieille idée selon laquelle la tour est

pratiquement démantelée et abandonnée dès la fin du 16^e s. De même, les données accumulées ont permis de préciser la chronologie des différentes phases de remblaiement, de fouilles anciennes, puis de travaux de restauration ayant eu lieu dans la tour au cours des 19^e et 20^e s.

Au final, aussi modeste qu'elle fut, cette opération n'en constitue donc pas moins un apport conséquent à la connaissance du monument de la tour maîtresse de Loches et du site castral dans son ensemble, qui s'en trouve affinée, voire sur certains points, considérablement renouvelée.

BIBLIOGRAPHIE

- Aubourg, Josset 2001** : AUBOURG (V.) ET JOSSET (D.) - « Le site du promontoire du château de Blois du VIII^e au XI^e s. (Loir-et-Cher) (première partie niveaux et structures) », *Revue Archéologique du Centre*, 39, 2000 : 161-197.
- Baillargé 1854** : BAILLARGE (A.-J.) – *Notice monographique sur la citadelle du château de Loches, ancienne prison d'Etat, Paris, Techener, 46 p.*
- Baudry 2001** : BAUDRY (M.-P.) – *Les fortifications des Plantagenets en Poitou, CTHS, Paris, 373 p.*
- Beuchet 2014** : BEUCHET (L.) – « De la motte du comte à la forteresse ducale : le château de Guingamp (Côtes-d'Armor) », *Archéologie Médiévale* t. 44 : 71-124.
- Blary 2012** : BLARY (F.) – « Aux origine d'une place forte de Vermandois aux IX^e-X^e siècle : Château Thierry (Aisne, France) » in Ettel, Flambard Hélicher, O'Connor 2012 : ETTTEL (P.), FLAMBARD HERICHER (A.-M.), O'CONNOR (K.) – *L'origine du château médiéval, acte du colloque Château Gaillard de 2010, t.25, CRAHM, Caen : 39-58.*
- Bourgeois 2006** : BOURGEOIS (L.) - « Les résidences des élites et les fortifications du haut Moyen-Âge en France et en Belgique dans leur cadre européen : aperçu historiographique (1955-2005) », *Cahier de civilisation médiévale*, t.49-194 : 113-142.
- Bourocher 2015** : BOUROCHER (S.) – *Le « Logis Royal » du château de Loches depuis le XIV^e siècle : l'essor d'une résidence ducale puis royale dans le Val de Loire*, Thèse d'histoire de l'art sous la dir. d'A. Salamagne, Université de Tours (CESR), 2015, 4 vol.
- Boulay de la Meurthe 1906** : BOULAY DE LA MEURTHE (A.-C.) - *Histoire des Guerres de Religions à Loches et en Touraine, Mémoire de la Société Archéologique de Touraine*, T. XLV, 1906.
- Boussard 1962** : BOUSSARD (J.) – « L'origine des familles seigneuriales dans la région de la Loire moyenne », *Cahier de civilisation médiévale*, 5, 1962 : 303-322.
- Boussard 1963** : BOUSSARD (J.) – « L'éviction des tenants de Thibault de Blois par Geoffroy Martel en 1044 », *Le Moyen Âge. Revue d'Histoire et de Philologie*, LXIX, volume jubilaire 1963 : 141-150.
- Boussard 1973** : BOUSSARD (J.) – « L'ouest du royaume franc aux VII^e et VIII^e siècles », *Journal des savants*, 1973 : 3-27.
- Boussard 1975** : BOUSSARD (J.) - « la charte de fondation de collégiale Notre-Dame de Loches », *Mémoire de la Soc. Archéol. de Touraine*, t. IX, 1975 : 1-10.
- Châtelain 1973** : CHÂTELAIN (A.) – *Donjons romans des Pays de l'Ouest ; étude comparative sur les donjons romans quadrangulaires de la France de l'Ouest*, Paris Picard 235 p.
- Colardelle, Verdel 2004** : COLLARDELLE (M.), VERDEL (E.) – « Les sociétés de l'an mil quelques apports et questionnements de l'archéologie » in Bonnassie (P.), Toubert (P.) (dir.) - *Hommes et sociétés, dans l'Europe de l'an mil*, presse universitaire du midi, Toulouse, 2004 : 31-72.
- Collectif 1981** : « Les fortifications en terre en Europe occidentale du X^e au XII^e s », *Archéologie Médiévale* t. XI : 5-123.
- Corvisier 2003** : CORVISIER (C.) – « La porte royale du château de Loches, du portail roman à la Bastille de Charles VII », dans *Congrès Archéologique de France, 155e session*, 2003 : 189-206.
- Dalayeun 2014** : DALAYEUN M.-D. – « Montbazou, le château et la chapelle castrale », in E. Zadora-Rio (dir.) - *Atlas Archéologique de Touraine, Supplément à la Revue Archéologique du Centre de la France*, 53, FERACF, Tours, 2014. URL : <http://a2t.univ-tours.fr/notice.php?id=206>

- De Caumont 1835** : DE CAUMONT (A.) – *Cours d'Antiquités monumentales. Histoire de l'Art dans l'Ouest de la France, Cinquième partie, Moyen Âge, Architecture militaire*, Paris : 166-172.
- De Caumont 1858** : DE CAUMONT (A.) – *Abécédaire ou rudiment d'archéologie (Architecture civile et militaire)*, Derache, Didron, Dentu ; Paris.
- De Chergé 1870** : DE CHERGE (C.) – « Rapport d'excursion à l'église Saint- Ours de Loches », *Congrès archéologique de France, 35^e session*, Paris : 25-35
- D'Espinay 1870** : D'ESPINAY (G.) – « Rapport sur la visite des enceintes du château et des monuments de Loches », *Congrès archéologique de France, 35^e session*, Paris : 193-207.
- Deyres 1974** : DEYRES (M.) – « Les châteaux de Foulque Nerra », *Bulletin Monumental*, t. 132-1 : 7-28.
- Dormoy 1996** : DORMOY (C.) – « Expertise dendrochronologique du donjon de Loches (Indre-et-Loire), proposition de datation », *Bulletin Monumental*, 154-3 : 222-224.
- Dormoy 1998** : DORMOY (C.) – « Expertise dendrochronologique du donjon de Loches (Indre-et-Loire), données fondamentales pour sa datation », *Archéologie Médiévale*, t. XXVII : 73-89.
- Durand 1996** : DURAND (P.) – « Les conséquences de la datation dendrochronologique du donjon de Loches pour la castellologie », in *Bulletin Monumental*, t.154/III, 1996 : 224-227.
- Duret-Molines 2003** : DURET-MOLINES (P.) – « L'église Saint-Ours de Loches, ancienne collégiale Notre-Dame », in *Congrès Archéologique de France, 155^e session*, 2003 : 169-178.
- Dufaÿ, Papin 2008** : DUFAYÿ (B.), PAPIN (P.) – *Forteresse de Loches (37). La tour du Martelet, le front ouest. Rapport de fouilles archéologiques*, SADIL, SRA Centre, Orléans, 53 p. + pl.
- Dufour 1812** : DUFOUR (J.-P.) – *Dictionnaire de l'arrondissement de Loches*, Tours, Imprimerie de Letourmy, 2 vol.
- Enlart 1904** : ENLART (C.) – *Manuel d'Archéologie Française, IIe partie, Architecture civile et militaire, tome II, Architecture militaire et navale*, Paris.
- Flambart Hericher, Lepeuple 2010** : FLAMBARD HERICHER (A.-M.), LEPEUPLE (B.) - « Topographie et prospection, une approche renouvelée de l'archéologie des château 1980-2006 », in ETEL (P.), FLAMBARD HERICHER (A.-M.), MCNEIL (T.E.) – *Acte du colloque Château Gaillard 2006, t. 23, 2010, CRAHM, Caen : 189-204.*
- Fleury 1997** : FLEURY (G.) – « La représentation des arts libéraux au portail de la collégiale Notre-Dame de Loches, actuelle église Saint-Ours », *Bulletin de la Soc. Archéol. de Touraine*, Tours, t. 45 : 141-156.
- Fleury 1998** : FLEURY (G.) – « La collégiale de Loches au XI^e siècle », *Bulletin de la Soc. Archéol. de Touraine*, Tours, t. 45 : 441-462.
- Fleury 1999** : FLEURY (G.) – « Le chœur et le transept de la collégiale de Loches : restaurations du XIX^e siècle et sculpture romane en Touraine du sud », *Bulletin de la Soc. Archéol. de Touraine*, Tours, t. 45 : 789-817.
- Fleury 2000** : FLEURY (G.) – « Les derniers travaux romans à la collégiale de Loches », *Bulletin de la Soc. Archéol. de Touraine*, Tours, t. 46 : 173- 207.
- Fleury 2003** : FLEURY (G.) – « Le porche de l'église Saint-Ours de Loches, ancienne collégiale Notre-Dame », in *Congrès Archéologique de France, 155^e session*, 2003 : 189-206.
- Foulon 2005** : FOULON (J.-H.) – « Stratégies politiques, fondation monastique et recours à Rome vers l'an Mil : le cas de Beaulieu-Lès-Loches », *Revue historique* 2005/2 (n° 634) : 251-281.
- Gautier 1870a** : GAUTIER (E.) - « Dissertation sur le donjon de Loches, la tour Ronde dite de Louis XI, la troisième tour dite le Martelet, les cachots et les souterrains du château », *Congrès archéologique de France, 35^e session*, Paris : 174-179
- Gautier 1870b** : GAUTIER (E.) - « Étude sur le château de Loches », *Congrès archéologique de France, 35^e session*, Paris : 360-385.

- Gautier 1881** : GAUTIER (E.) – *Histoire du donjon de Loches, Châteauroux, imp. Nuret et Fils, 1881, 221 p.*
- Grandmaison 1870** : GRANDMAISON (Ch.-L. de) – « Notes sur les réparations et constructions faites au château de Loches au XIV^e siècle », *Congrès archéologique de France, 35^e session, Paris* : 181- 185.
- Guillaume 2003** : GUILLAUME (J.) – « Le « logis-royal » de Loches », dans *Congrès archéologique de France, 155^e session, 2003* : 239-253.
- Héliot 1973** : HELIOT (P.) – « Le Château de Loches et les forteresses des XI^e et XII^e s. » *MSAT t. IX., publication des actes du colloque médiéval de Loches de 1973* : 33-40.
- Héliot, Deyres 1987** : HELIOT (P.), DEYRES (M.) – « Le château de Loches », *Bulletin monumental, t.149/I, 1987, p. 15-85.*
- Impey 2000** : IMPEY (E.) – « The donjon at Montrichard, Loir-et-Cher : observations on its date and function », *Revue Archéologique du Centre de la France, 39* : 199-214.
- Impey, Lorans 1998** : IMPEY (E.), LORANS (E.) – « Le donjon de Langeais et son environnement », *Bulletin Monumental, Deux donjons construits autour de l'an mil en Touraine : Langeais et Loches, t.156/I* : 9-63.
- Lacroix 2014** : LACROIX (M.-C.) – « Le Grand-Pressigny, le site castral » in : Zadora-Rio E. (dir.) - *Atlas Archéologique de Touraine, Supplément à la Revue Archéologique du Centre de la France, 53, FERACF, Tours. URL : <http://a2t.univ-tours.fr/notice.php?id=160>*
- Langeuin, Jollet 1996** : LANGEUIN (P.), JOLLET (U.) – « Le front sud du donjon de Loches et ses tours en amande. Un jalon pour l'étude de la fortification des Plantagenêt », *Bulletin monumental, t. 154/III, 1996* : 235-408.
- Le Boulicaut 1989** : LE BOULICAUT (D.) – *Loches, le donjon, étude des sols de fondations, rapport d'expertise produit par Sopena, géotechnique-ingénierie, La Riche.*
- Lorans 1996** : LORANS (E.) – *Le Lochois du haut Moyen-Âge au XIII^e siècle. Territoires, habitats et paysages*, Publication de l'Université de Tours, Tours, 1996 : 290 p.
- Lorans 1998** : LORANS (E.) – « Annexe : récapitulatif des datations proposées pour le donjon de Loches », *Archéologie Médiévale, t. XXVII* : 88-89.
- Mabille 1869** : MABILLE (E.) - « Les invasions Normandes dans la Loire et les pérégrinations du corps de saint Martin », *Bibliothèque de l'école des Chartes, t. 30* : 149-194
- Martin 1963** : MARIN (H.) – « Aux confins de Touraine et Berry. Prétentions seigneuriales et politique royale durant deux siècle (1205-1408) », *Bulletin de la Soc. Archéol. de Touraine, t. 33, 1963* : 335-349.
- Mesqui 1991** : MESQUI (J.) – *Châteaux et enceintes de la France médiévale, de la défense à la résidence : les organes de la défense, t. 1*, Picard, Paris, 375 p.
- Mesqui 1993** : MESQUI (J.) – *Châteaux et enceintes de la France médiévale, de la défense à la résidence : la résidence et les éléments d'architecture, t. 2*, Picard, Paris, 382 p.
- Mesqui 1998** : MESQUI (J.) – « La tour maîtresse du donjon de Loches », *Bulletin Monumental, Deux donjons construits autour de l'an mil en Touraine : Langeais et Loches, t. 156/I, 1998* : 65-125.
- Mesqui 2003** : MESQUI (J.) – « Les enceintes du donjon de Loches », in *Congrès Archéologique de France, 155^e session, 2003* : 207-237.
- Oury 1976** : OURY (G.-M.) – « La découverte des reliques de saint Bauld : la naissance de deux paroisses et d'un monastère canonial. Quelques aspects de la vie religieuse », *Bulletin de la Soc. Archéol. de Touraine, t. 38, 1976* : 187-196.
- Papin, Lacroix 2013** : PAPIN (P.), LACROIX (M.-C.) – *Loches (37132). Le château. Rapport de sauvetage urgent suite à la construction d'une piste pour personnes à mobilité réduite*, Conseil général d'Indre-et-Loire, SRA Centre, Orléans, 2013, 73 p.

- Papin 2014a** : PAPIN (P.) – *Loches. Première campagne de fouilles sur la forteresse*. Rapport de sondages archéologiques. CD37, Tours ; SRA Centre, Orléans, 258 p.
- Papin 2014b** : PAPIN (P.) – *Loches. Le château, parc Bashet*. Rapport de sauvetage urgent, SADIL, SRA Centre, Orléans, janvier 2014, 35 p.
- Papin 2015** : PAPIN (P.) – *Loches. Deuxième campagne de fouilles sur la forteresse*. Rapport de fouilles archéologiques programmées. CD37, Tours ; SRA Centre, Orléans, janvier 2015, 220 p.
- Papin 2016** : PAPIN (P.) – *Loches. Troisième campagne de fouilles sur la forteresse*. Rapport de fouilles archéologiques programmées. CD37, Tours ; SRA Centre, Orléans, 3 vol.
- Papin 2017** : PAPIN (P.) – *Loches – Le château. Quatrième campagne de fouilles programmées – la grande salle des comtes d'Anjou*. Rapport de fouilles archéologiques programmées. CD37, Tours ; SRA Centre, Orléans, mars 2017, 185 p.
- Papin 2018** : PAPIN (P.) – *Loches – Le château. Cinquième campagne de fouilles programmées – la grande salle des comtes d'Anjou*. Rapport de fouilles archéologiques programmées. CD37, Tours ; SRA Centre, Orléans, mars 2018, 185 p.
- Papin, Riou 2019** : PAPIN (P.), RIOU (S.) – *Loches – Le château. Sixième campagne de fouilles programmées – la grande salle des comtes d'Anjou*. Rapport de fouilles archéologiques programmées. CD37, Tours ; SRA Centre, Orléans, avril 2019 : 2 vol.
- Papin, Gaultier 2020** : PAPIN (P.), GAULTIER (M.) – *Loches – Le château. Septième campagne de fouilles programmées – la collégiale Notre-Dame – tombeau de Ludovic Sforza*. Rapport de fouilles archéologiques programmées. CD37, Tours ; SRA Centre, Orléans, mars 2020 : 2 vol.
- Papin, Gaultier 2021 à paraître** : PAPIN (P.), GAULTIER (M.) – *Loches – Le château. Huitième campagne de fouilles programmées – la collégiale Notre-Dame – tombeau de Ludovic Sforza*. Rapport de fouilles archéologiques programmées. CD37, Tours ; SRA Centre, Orléans, 2021.
- Papin, Pellerin, Riou 2018** : PAPIN (P.), PELLERIN (K.), RIOU (S.) – *Loches. Le château. L'aile sud de la « Tour Neuve »*, Rapport de diagnostic archéologiques, SADIL, SRA Centre, Orléans, 124 p.
- Pellerin 2016** : PELLERIN (K.) - *La tour dite « Louis XI » du château de Loches : bilan documentaire et analyse archéologique*, Mémoire de Master 1, Université de Tours, sous la dir. D'E. Lorans et P. Papin, 2 vol.
- Pellerin 2017** : PELLERIN (K.) - *La tour maîtresse du château de Loches : acquisition, traitement et exploitation de données tridimensionnelles*, Mémoire de Master 2 Pro, Université de Tours, sous la dir. D'E. Lorans et P. Papin, 93 p.
- Pesez 1985** : PESEZ (J.-M.) – « Approche méthodologique d'un recensement général des fortifications en terre médiévales en France », *Actes du colloque Château Gaillard de 1984, t. 12 : 79-90*.
- Piffeteau 2017** : PIFFETEAU (A.) - *Le promontoire de Loches : topographie et morphologie d'un espace élitaire aux époques médiévale et moderne*, Mémoire de Master 2 Recherche, Université de Tours, sous la direction d'E. Lorans et P. Papin : 2 vol.
- Riou, Papin 2016** : RIOU (S.), PAPIN (P.) – *Loches (37), le Château. Dévégétalisation d'une portion du rempart ouest*. Rapport de diagnostic archéologique. CD37, Tours ; SRA Centre, Orléans, juin 2016 : 85 p.
- Riou, Papin 2017** : RIOU (S.), PAPIN (P.) – *Loches (37), le Château. Dévégétalisation d'une portion du rempart ouest, tranche 2*. Rapport de diagnostic archéologique. CD37, Tours ; SRA Centre, Orléans : 116 p.
- Riou, Papin 2021, à paraître** : RIOU (S.), PAPIN (P.) – *Loches (37), le Château. Suivi archéologique de la mise en sécurité des remparts de Loches, rapport intermédiaire*. Rapport de diagnostic archéologique. CD37, Tours ; SRA Centre, Orléans.

Scheffer, Champagne 2000 : SCHEFFER (M.-E.), CHAMPAGNE (V.) – *Loches (Indre-et-Loire), Rempart sud-est- du Donjon*, Rapport Final d'Opération de fouilles archéologiques, Orléans, SRA Centre, 2000, 26 p.

Scheffer 2004 : SCHEFFER (M.-E.) – *Loches, Rempart du fort Saint-Ours*, Rapport Final d'Opération de fouilles archéologiques, Orléans, SRA Centre, 2004, 22 p.

Vallery-Radot 1926 : VALLERY-RADOT (J.) – *Loches*, Petites monographies des grands édifices de la France, Paris, 112 p.

Zadora-Rio 2008 : ZADORA-RIO (E.) (dir.) – *Des paroisses de Touraine aux communes d'Indre-et-Loire. La formation de territoires*, 34^e supplément à la RACF, Joué-lès-Tours, 2008 : 304 p.

Zadora-Rio 2014a : ZADORA-RIO (E.) – « *Les castra de l'Antiquité tardive et du haut Moyen Age (400-900)* », in *Zadora-Rio (E.) (Dir.) – Atlas Archéologique de Touraine*, 53^e suppl. à la Revue Archéologique du Centre de la France, Tours, 2014, 4 p. : URL : <http://a2t.univ-tours.fr/notice.php?id=85>

Zadora-Rio 2014b : ZADORA-RIO (E.) – « *Les fortifications de terre médiévales et leurs avatars : perspective historiographique* », in *Zadora-Rio (E.) (Dir.) – Atlas Archéologique de Touraine*, 53^e suppl. à la Revue Archéologique du Centre de la France, Tours, 2014, 17 p. : URL : <http://a2t.univ-tours.fr/notice.php?id=242>

Zadora-Rio 2014c : ZADORA-RIO (E.) – « *Les ressorts administratifs du haut Moyen Age : conditae et vicariae (8^e-10^e s.)* », in E. Zadora-Rio (dir.) - *Atlas Archéologique de Touraine*, 53^e suppl. à la Revue Archéologique du Centre de la France, Tours, 2014. URL : <http://a2t.univ-tours.fr/notice.php?id=17>

LISTE DES ILLUSTRATIONS

Figure 1 : localisation du site sur la carte topographique au 1 / 250 000 ^e (© IGN France Raster)	12
Figure 2 : localisation du site sur une carte IGN au 1 / 25 000 ^e (© IGN Paris - Scan 25, 2005 - Autorisation de reproduction n° 2006/CUDC/0186)	13
Figure 3 : emprise du diagnostic sur le fond cadastral, carroyage principal Lambert 93 CC47 (sources : Direction générale des Impôts)	14
Figure 4 : localisation du diagnostic (fond cadastral et Bd_alti dpt37)	27
Figure 5 : photographie aérienne de la forteresse de Loches (photo : CD37)	28
Figure 6 : photographie du « site du donjon » de Loches (photo : CD37)	28
Figure 7 : photographie du mur de refend du rez-de-chaussée de la tour maîtresse avant sa restauration	29
Figure 8 : photographie générale du chantier : au premier plan le sondage 1 ; au fond à gauche du refend, le sondage 2	30
Figure 9 : contexte géologique de l'intervention (à partir de la carte géologique de la France au 1/50 000, Feuille de Loches, XIX-24)	32
Figure 10 : plan du château de Loches avec localisation des principaux éléments constitutifs et des opérations archéologiques	34
Figure 10b : liste des opérations archéologiques du château de Loches	35
Figure 11 : frise chronologique des principales périodes d'occupation de l'éperon des origines à nos jours	37
Figure 12 : plan de la topographie historique de Loches au haut-Moyen-Âge (nouvelles hypothèses)	38
Figure 13 : plan du palais des comtes d'Anjou au 10 ^e s.	39
Figure 14 : plan du palais des comtes d'Anjou aux 11-12 ^e s.	41
Figure 15 : plan phasé du secteur du donjon	42
Figure 16 : plan phasé de la forteresse	44
Figure 17 : calepinage des élévations de la tour maîtresse (issu de Mesqui 1998)	48
Figure 18 : relevé 3D de la tour maîtresse en 2017 (K. Pellerin)	49
Figure 19 : plans des niveaux 0 et 1 de la tour maîtresse (à partir du relevé 3D de 2017)	50
Figure 20 : plans des niveaux 2 et 3 de la tour maîtresse (à partir du relevé 3D de 2017)	51
Figure 21 : orthophotographie de la face interne nord de la grande tour (Pellerin 2017)	52
Figure 22 : orthophotographie de la face interne est de la grande tour (Pellerin 2017)	53
Figure 23 : orthophotographie de la face interne sud de la grande tour (Pellerin 2017)	54
Figure 24 : orthophotographie de la face interne ouest de la grande tour (Pellerin 2017)	55

Figure 25 : photographie de la face est de la tour maîtresse avec la « butte » de terre sur laquelle les fondations des conreforts s'adaptent	57
Figure 26 : photographie de l'arrachement de la chemise à l'ouest de la tour maîtresse (flèches) avec son parement penché	58
Figure 27 : photographie des accès récents percés entre la petite et la grande tour	59
Figure 28 : photographie de l'accès d'origine par la face ouest de petite tour	59
Figure 28 : photographie de la face ouest de la tour maîtresse, avec au premier niveau, les deux portes d'origine bouchées	60
Figure 30 : photographie du rez-de-chaussée de la grande tour, avec le mur de refend et le puits (photo prise après la restauration de 2015)	63
Figure 31 : photographie du mur de refend, sa porte, et le puits (avant la restauration de 2015)	63
Figure 32 : détail de la gravure de Belleforest (1575, Bnf, gallica)	68
Figure 33 : détail de l'aquarelle de la collection Roger de Gaignière (1699, Bnf, gallica)	68
Figure 34 : photographie de la face sud du donjon (De Saint-Jouan, 1988), avec les traces de grilles sur les fenêtres du niveau 2	69
Figure 35 : détail du plan de Vallée (1806 ADIL fi IV_31_2_1)	74
Figure 35 : détail du plan de 1810 (ADIL 4N99)	75
Figure 37 : détail du plan de 1826 (cadastre ADIL 3P2 132)	75
Figure 38 : plan de 1833 de A. Pescherard (ADIL 4N169_pl4)	76
Figure 39 : plan de 1839 de A. Pescherard (ADIL 4N99) projet de construction de nouvelles prisons	76
Figure 40 : plan du projet de construction de nouvelles prisons de A.-J. Baillargé, 1850 (ADIL 4N99)	76
Figure 41 : aquarelle de Collet de 1854 (ADIL 39Fi4_pl9)	76
Figure 42 : plan du projet de construction de nouvelles prisons de A.-J. Baillargé, 1854 (ADIL IV_31_3_2)	76
Figure 43 : plan du projet de construction de nouvelles prisons de G. Guérin, 1856 (ADIL IV_31_3_5 et 6)	77
Figure 43 : plan du dernier projet de construction de nouvelles prisons de G. Guérin, 1858 (ADIL IV_31_3_16)	77
Figure 45 : photographie de la face intérieure est, de 1988 avant la restauration de la tour (A. de Saint-Jouan)	80
Figure 46 : photographie du rez-de-chaussée (mur de refend) de 1990 avant la restauration de la tour (A. de Saint-Jouan)	80
Figure 47 : plan des sondages pratiqués au rez-de-chaussée de la grande tour et des vestiges découverts	82
Figure 48 : coupes 1 à 4 du sondage 1	83
Figure 49 : coupes 5 et 6 du sondage 1	84
Figure 50 : coupes 7 à 10 du sondage 2	85
Figure 51 : photographies des tessons anciens mis au jour dans les US du sondage 1	86

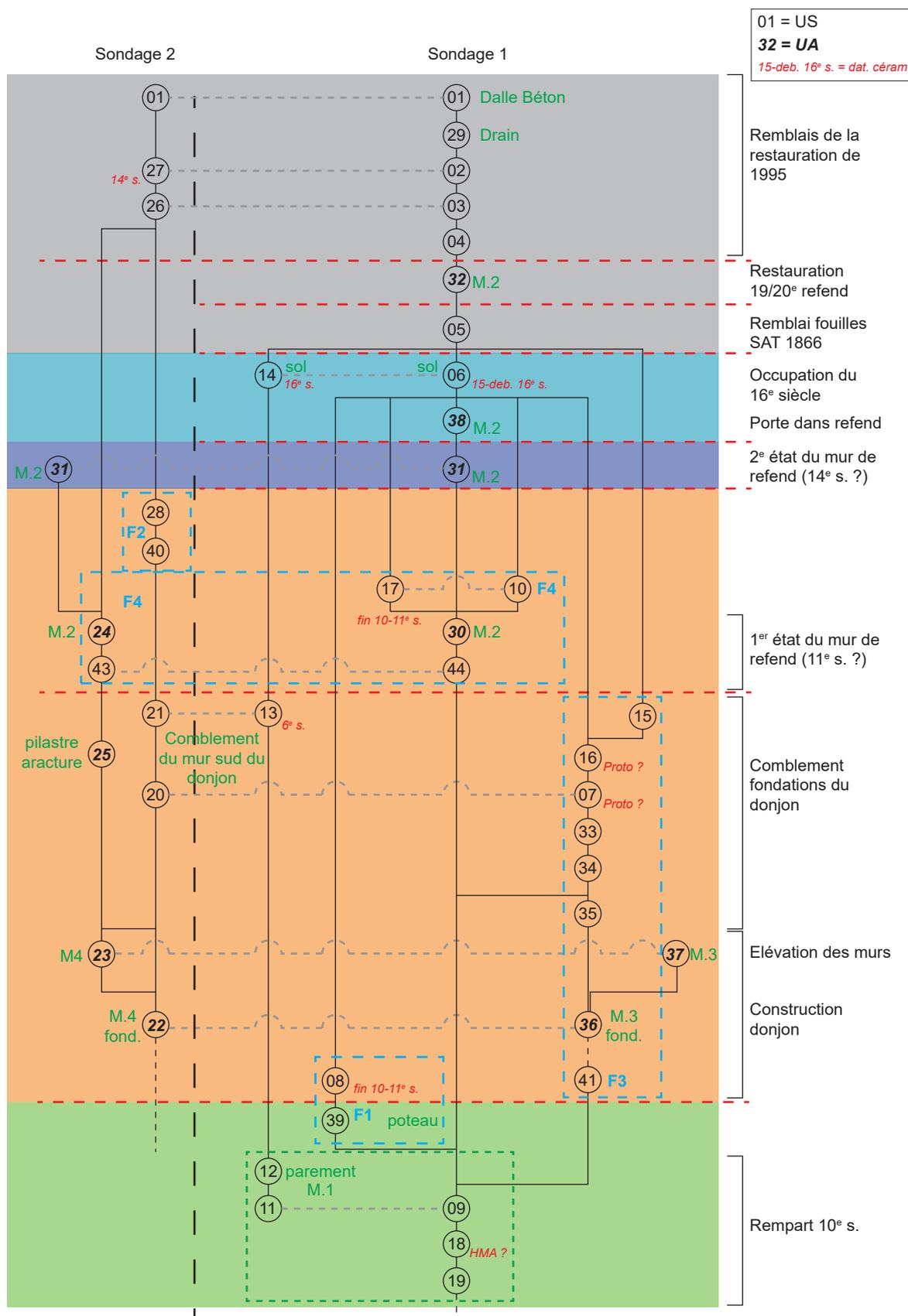
Figure 52 : photographie du sondage 1, avec la structure M1	87
Figure 53 : photographie du parement de pierres sèches de la structure M1 (US11)	88
Figure 54 : photographie du parement de pierres sèches de la structure M1 (US11) et coupe 4	88
Figure 55 : photographie de la coupe orientale du sondage 1 (coupe 1) avec le talus de terre de M1, recoupé par la tranchée de fondation de la tour maîtresse F3	89
Figure 56 : photographie du talus de M1, surmonté du mur de refend	89
Figure 57 : plan de restitution de l'hypothèse d'un rempart de terre et pierre antérieur à la tour maîtresse	91
Figure 58 : coupe de la tour maîtresse avec restitution de l'hypothèse d'un rempart de terre et pierre antérieur	92
Figure 59 : fondation du mur nord de la tour maîtresse dégagée dans le sondage 1 : ressaut et partie moellonnée	93
Figure 60 : fondation du mur ouest de la tour maîtresse dégagée dans le sondage 2 : parement de moyen appareil très bien conservé	93
Figure 61 : détail de la face est de la tour maîtresse (issu de la lasergrammétrie, Pellerin 2017), avec le talus de terre et les fondations étagées des contreforts	94
Figure 62 : détail d'une portion du mur ouest de la chemise redécouvert en 2015, avec ses assises penchées	94
Figure 63 : photographie de la porte des Roches, installé dans une dépression du rocher	96
Figure 64 : photographie du front sud-ouest au pied de la tour neuve, où se situe une dépression du rocher	96
Figure 65 : proposition de restitution 3D de la tour maîtresse bâtie à cheval sur le rempart antérieur	98
Figure 66 : topographie historique du château de Loches à la fin du 10 ^e s.	104
Figure 67 : apparition de la tranchée de fondation F3, percée dans le talus du rempart M1, et comblé déchets de construction venant contre le ressaut maçonné du mur nord de la tour maîtresse	106
Figure 68 : photographie de la coupe sud du sondage 2, avec les remblais massifs (US21) venant contre le parement appareillé du mur ouest de la tour maîtresse	107
Figure 69 : photographie de l'US13 du sondage 1, déchets de construction de la tour maîtresse recouvrant le rempart antérieur M1	107
Figure 70 : photographie de la fondation du pilastre soutenant l'arcature contre le mur ouest de la tour maîtresse	108
Figure 71 : topographie historique du château de Loches au début du 11 ^e s.	109
Figure 72 : orthophotographies des deux faces du mur de refend réalisées avant restauration	112
Figure 73 : relevés phasés des deux faces du mur de refend réalisées à partir des photogrammétriques	113
Figure 74 : photographie de la face nord du mur de refend avant nettoyage	114
Figure 75 : photographie de détail de la face nord du mur de refend après nettoyage (les flèches indiquent la limite entre les deux phases principales)	114

- Figure 76** : photographie de détail de la fondation du mur de refend mise au jour dans le sondage 1 (face nord) 115
- Figure 78** : photographie de détail de partie basse du mur de refend mise au jour dans le sondage 2 (face sud) (les flèches indiquent la limite entre les deux phases principales) 115
- Figure 77** : photographie de détail de la fondation du mur de refend mise au jour dans le sondage 1 (face sud) 115
- Figure 79** : photographie de détail de l'insertion de la partie basse de la maçonnerie du mur de refend dans le pilastre (sondage 2) 115
- Figure 80** : photographie de détail de la porte du mur de refend (face sud) 118
- Figure 81** : : photographie de détail de la porte du mur de refend (face nord) 118
- Figure 82** : photographie de détail de l'US06, niveau de sol fonctionnant avec le percement de la porte 119
- Figure 83** : : photographie de détail de l'US06 dans la partie nord du sondage 1 (après extension) 119
- Figure 84** : photographie de détail de l'US05, en lien avec l'utime reprise du mur de refend (UA32), au nord de la porte (sondage 1) 121
- Figure 85** : photographie de détail de la reprise UA32 au sud de la porte (sondage 1) 121

III.

ANNEXES

DIAGRAMME



INVENTAIRES

Inventaire des Unités stratigraphiques

US : 01	Faits/Murs :	US : 06	Faits/Murs :
Type d'US : Sol	Action : Occupation	Type d'US : Sol	Action : Occupation
Période :	Datation US : 20e s.	Période :	Datation US : 16e s.
Description : Béton de chaux blanc et de petits cailloutis siliceux d'une épaisseur moyenne d'environ 10 cm, lissé en surface.		Description : Niveau de sol en terre battue de nature hétérogène : parfois simple fine couche damée de couleur marron, parfois accumulation damée de très nombreuses fines couches gris jaune atteignant jusqu'à 20 cm.	Lot(s) mobilier : Poterie : 1
Interprétation : Sol du rez-de-chaussée du donjon. Créé en 1995.		Interprétation : Sol d'occupation du rez-de-chaussée du donjon.	
US : 02	Faits/Murs :	US : 07	Faits/Murs :
Type d'US : Remblai	Action : Construction	Type d'US : Remblai	Action : Construction
Période :	Datation US : 20e s.	Période :	Datation US : 11e s.
Description : Terre argileuse marron clair avec cailloutis calcaire et siliceux. Présence de graviers de sol, de déchets plastiques et de fragments de grille galvanisée servant à boucher les boulines contre les pigeons.		Description : Fragments très fin de calcaire.	Lot(s) mobilier : Poterie : 2
Interprétation : Dernier remblai lié aux travaux de la restauration de 1995.		Interprétation : Couche de comblement de la tranchée de fondation du mur nord du donjon.	
US : 03	Faits/Murs :	US : 08	Faits/Murs : 1
Type d'US : Remblai	Action : Construction	Type d'US : Remblai	Action : Démolition
Période :	Datation US : 20e s.	Période :	Datation US : 11e s.
Description : Terre argileuse marron clair homogène.		Description : Terre noire charbonneuse	Lot(s) mobilier : Poterie : 3
Interprétation : Remblai, d'origine et de fonction inconnue, réparti au pied de la restauration en béton du piedroit occidental de la porte du mur refend. Il appartient sans doute aux travaux de restauration de 1995.		Interprétation : Couche provenant peut-être d'une destruction partielle de l'enceinte M01. D'après la petite coupe N/S faite au centre du sondage 1, l'US 08 semble être le remplissage d'une fosse pratiquée dans le rempart antérieur au donjon avant la construction du donjon. S'agit-il d'un trou de poteau servant de palissade ? À noter le tesson fin 10e/11e siècle retrouvé à l'intérieur.	
US : 04	Faits/Murs :	US : 09	Faits/Murs :
Type d'US : Remblai	Action : Construction	Type d'US : Remblai	Action : Construction
Période :	Datation US : 20e s.	Période :	Datation US : 10e s.
Description : Terre sableuse marron à jaune avec de nombreux fragments de mortier de de calcaire. Objets très récents (plastique, paquets de cigarettes...)		Description : Terre argileuse très compacte jaune verte avec fragments de calcaire.	
Interprétation : D'après les nombreux fragments de mortier et de calcaire ainsi que le mobilier très récents, ce remblai pourrait provenir du nettoyage des maçonneries lors de la dernière restauration du donjon en 1995.		Interprétation : Remblai de construction du rempart M01.	
US : 05	Faits/Murs :	US : 10	Faits/Murs : 4
Type d'US : Remblai	Action : Construction	Type d'US : Remblai	Action : Construction
Période :	Datation US : 20e s.	Période :	Datation US : 12e s. ?
Description : Terre marron gris avec petit moellons de calcaire éclatés. Nombreux fragments de tissus et parfois quelques fragments de feuilles d'aluminium.		Description : Argile jaune verte avec fragments de calcaire et coulures de mortier.	
Interprétation : Remblai d'origine inconnue. Nous ne savons pas s'il s'agit d'une couche provenant des travaux du 19e siècle ou des travaux du 20e siècle. C'est en tous cas dans ce remblai qu'a été construite la reprise bétonnée des piedroits de la porte du mur de refend.		Interprétation : Remplissage de la tranchée de fondation du mur du refend M02 (UA : 30).	
US : 11	Faits/Murs :	US : 11	Faits/Murs :
Type d'US : Maçonnerie	Action : Construction	Type d'US : Maçonnerie	Action : Construction
Période :	Datation US : 10e s.	Période :	Datation US : 10e s.
Description : Parement de moellons en moyen et petit gabarit. Les pierres n'ont pas vraiment été travaillées (peut-être quelques retouches au marteau têté) ; elles ont généralement été sélectionnées pour leur aspect allongé et plat.		Description : Parement de moellons en moyen et petit gabarit. Les pierres n'ont pas vraiment été travaillées (peut-être quelques retouches au marteau têté) ; elles ont généralement été sélectionnées pour leur aspect allongé et plat.	
Interprétation : Parement du rempart M01.		Interprétation : Parement du rempart M01.	

US : 12 **Faits/Murs :**
Type d'US : Remblai **Action :** Construction
Période : **Datation US :** 10e s.
Description : Argile très compacte jaune verte se transformant en rouge avec fragments éclatés de calcaire.
Interprétation : Remblai de construction de l'enceinte M01.

Lot(s) mobilier :
Métal : 12

US : 13 **Faits/Murs :**
Type d'US : Remblai **Action :** Construction
Période : **Datation US :** 11e s.
Description : Fragments très fin de calcaire.
Interprétation : Remblai de construction du donjon.

Lot(s) mobilier :
Poterie : 4

US : 14 **Faits/Murs :**
Type d'US : Couche d'occupation **Action :** Occupation
Période : **Datation US :** 16e
Description : Succession de fine couches grises à marron damées en surface.
Interprétation : Sol d'occupation du rez-de-chaussée du donjon. 14 est équivalent à 06.

Lot(s) mobilier :
Poterie : 6

US : 15 **Faits/Murs :**
Type d'US : Remblai **Action :** Construction
Période : **Datation US :** 11e s.
Description : Argile jaune avec fragments de mortier et de calcaire
Interprétation : Couche difficile à appréhender. Il s'agit peut-être d'un simple remplissage d'un dépressions au sommet de la tranchée de fondation du mur nord du donjon.

US : 16 **Faits/Murs :**
Type d'US : Remblai **Action :** Construction
Période : **Datation US :** 11e s.
Description : Argile rouge
Interprétation : Argile provenant sans doute de la destruction de l'enceinte M01 et utilisée pour le comblement de la tranchée de construction du mur nord du donjon.

Lot(s) mobilier :
Poterie : 5

US : 17 **Faits/Murs : 4**
Type d'US : **Action :**
Période : **Datation US :** 12e s. ?
Description : Argile jaune/grise Équivalent à 10
Interprétation : Remplissage de la tranchée de fondation de la première assise du mur de refend

Lot(s) mobilier :
Poterie : 7

US : 18 **Faits/Murs :**
Type d'US : Remblai **Action :** Construction
Période : **Datation US :** 10e s.
Description : Argile rouge très compacte avec fragments de calcaire.
Interprétation : Remblai de construction de l'enceinte M01.

Lot(s) mobilier :
Poterie : 8

US : 19 **Faits/Murs :**
Type d'US : Remblai **Action :** Construction
Période : **Datation US :** 10e s.
Description : Argile verte avec de très nombreux fragments de pierres calcaire.
Interprétation : Remblai de construction de l'enceinte M01.

US : 20 **Faits/Murs :**
Type d'US : Remblai **Action :** Construction
Période : **Datation US :** 11e s.
Description : Terre blanchâtre et fragments très fins de calcaire.
Interprétation : Remblai de construction du donjon contre la fondation en moellons du mur occidental (UA : 22). 20 est comparable à 07 et pourrait à ce titre remplir la tranchée de construction de la partie nord du mur occidental qui aurait alors été réalisée transversalement dans le rempart antérieur et dont la limite orientale se trouverait en dehors du sondage.

US : 21 **Faits/Murs :**
Type d'US : Remblai **Action :** Construction
Période : **Datation US :** 11e s.
Description : Couche de terre jaune avec petits fragments de calcaire
Interprétation : Remblai de construction du mur occidental du donjon.

Lot(s) mobilier :
Faune : 13
Terre cuite : 10

US : 22 **Faits/Murs :**
Type d'US : Maçonnerie **Action :** Construction
Période : **Datation US :** 11e s.
Description : Maçonnerie de moellons siliceux éclatés
Interprétation : Fondation de la partie nord du mur occidental du donjon.

US : 23 **Faits/Murs :**
Type d'US : Maçonnerie **Action :** Construction
Période : **Datation US :** 11e s.
Description : Maçonnerie en appareil réglé.
Interprétation : Partie en pierre de taille enterré du mur occidental du donjon.

US : 24 **Faits/Murs :**
Type d'US : Maçonnerie **Action :** Construction
Période : **Datation US :** 12e s. ?
Description : Mur en appareil réglé.
Interprétation : Partie basse du mur de refend dans sa partie occidentale (sondage 2). 24 fait un retour en sous-œuvre sous le pilastre 25 de soutènement de l'arcature contre le mur occidental du donjon, engravé dans la fondation 22.

US : 25 **Faits/Murs :**
Type d'US : Maçonnerie **Action :** Construction
Période : **Datation US :** 11e s.
Description : Pilastre en moyen appareil réglé.
Interprétation : Soutènement des arcatures de l'escalier du mur occidental du donjon. Plaqué et engravé dans le mur du donjon.

US : 26 **Faits/Murs :**
Type d'US : Remblai **Action :** Construction
Période : **Datation US :** 20e s.
Description : Terre argileuse noire avec cailloux
Interprétation : Remblai provenant des travaux de restauration de 1995 (mobilier récent : plastique, papiers alu...).

Lot(s) mobilier :
 Poterie : 9

US : 27 **Faits/Murs :**
Type d'US : Remblai **Action :** Construction
Période : **Datation US :** 20e s.
Description : Terre noire mélangée à des fragments de démolition
Interprétation : Remblai provenant des travaux de restauration de 1995 (mobilier récent : plastique, papiers alu, bastaing...)

US : 28 **Faits/Murs : 2**
Type d'US : Remblai **Action :** Abandon
Période : **Datation US :** 19-20e s. ?
Description : Terre argileuse marron avec cailloux / Comblement d'une petite fosse apparue en bord de sondage et à la fonction indéterminée.
Interprétation : Comblement d'une petite fosse apparue en bord de sondage et à la datation et fonction indéterminés.

US : 29 **Faits/Murs :**
Type d'US : Remblai **Action :** Abandon
Période : **Datation US :** 20 s.
Description : Tranchée avec tuyau plastique
Interprétation : Drain le long du mur nord.

US : 30 **Faits/Murs :**
Type d'US : Maçonnerie **Action :** Construction
Période : **Datation US :** 12e s. ?
Description : Maçonnerie en appareil réglé.
Interprétation : Partie basse du mur de refend dans le sondage 1.

US : 31 **Faits/Murs :**
Type d'US : Maçonnerie **Action :** Construction
Période : **Datation US :** 14e s. ?
Description : Maçonnerie en appareil réglé
Interprétation : Partie supérieure du mur de refend

US : 32 **Faits/Murs :**
Type d'US : Maçonnerie **Action :** Construction
Période : **Datation US :** 19-20e s.
Description : Maçonnerie de moellons
Interprétation : Reprise en sous-oeuvre servant à restaurer les piédroits de la porte du mur de refend.

US : 33 **Faits/Murs : 3**
Type d'US : Remblai **Action :** Construction
Période : **Datation US :** 11e s.
Description : Lit de mortier gris
Interprétation : Lit de mortier dans le remplissage de la tranchée de fondation du mur nord du donjon.

US : 34 **Faits/Murs : 3**
Type d'US : Remblai **Action :** Construction
Période : **Datation US :** 11e s.
Description : Argile de couleur jaune vert avec nombreux fragments de calcaire.
Interprétation : Remblai de la tranchée de construction du mur nord du donjon. Provenant de la destruction de l'enceinte M01.

US : 35 **Faits/Murs : 3**
Type d'US : Remblai **Action :** Construction
Période : **Datation US :** 11e s.
Description : Argile de couleur vert à vert jaune avec nombreux fragments de calcaire.
Interprétation : Remblai de la tranchée de construction du mur nord du donjon. Provenant de la destruction de l'enceinte M01.

US : 36 **Faits/Murs :**
Type d'US : Maçonnerie **Action :** Construction
Période : **Datation US :** 11e s.
Description : Murs en moellons de tuffeau assisés
Interprétation : Fondation du mur nord du donjon

US : 37 **Faits/Murs :**
Type d'US : Maçonnerie **Action :** Construction
Période : **Datation US :** 11e s.
Description : Murs en moellons de tuffeau assisés
Interprétation : Elévation du mur nord

US : 38 **Faits/Murs :**
Type d'US : Maçonnerie **Action :** Construction
Période : **Datation US :** 16e s. ?
Description : Appareil de tuffeau et Moellons
Interprétation : Aménagement de la porte dans le refend, avec arc en anse de panier

US : 39 **Faits/Murs : 1**
Type d'US : Creusement **Action :** Construction
Période : **Datation US :** 10e s.
Description : Creusement circulaire partiellement observé
Interprétation : Creusement d'une fosse dans le rempart M01, antérieur aux travaux de construction du donjon

US : 40 **Faits/Murs : 2**
Type d'US : Creusement **Action :** Construction
Période : **Datation US :** 12e s. ?
Description : Creusement circulaire partiellement observé
Interprétation : Creusement d'une fosse indet, pourrait à titre d'hypothèse être lié à la construction du mur de refend

US : 41 **Faits/Murs : 3**
Type d'US : Creusement **Action :** Construction
Période : **Datation US :** 11e s.
Interprétation : Creusement de la tranchée de fondation du mur nord du donjon

US : 42 **Faits/Murs : 4**
Type d'US : Remblai **Action :** Construction
Période : **Datation US :** 11e s.
***Interprétation :** Comblement de la tranchée
de fondation du mur de refend, état 1*

US : 43 **Faits/Murs : 4**
Type d'US : Creusement **Action :** Construction
Période : **Datation US :** 11e s.
***Interprétation :** Creusement de la tranchée
de fondation du mur de refend, état 1*

US : 44 **Faits/Murs : 4**
Type d'US : Creusement **Action :** Construction
Période : **Datation US :** 11e s.
***Interprétation :** Creusement de la tranchée
de fondation du mur de refend, état 1*

num	catégorie fait	description fait	liste_US_par_faits	liste_dessins_par_faits	période
1	Trou de poteau	Probable trou de poteau au sommet du rempart M1	08 / 39	pl.1 ds.6	1
2	Fosse	Fosse indéterminée	28 / 40	pl.3 ds.7	2b
3	Tranchée de fondation	Tranchée de fondation du mur nord de la tour-maitresse	33 / 34 / 35 / 41		2a
4	Tranchée de fondation	tranchée de fondation du mur de refend	10 / 17 / 42 / 43 / 44	pl.1 ds.1 / pl.1 ds.2 / pl.1 ds.6 / pl.3 ds.4	3a

Annexe 4.1 - Inventaire de la céramique

US	lot	caisse	Description	Datation	NR	NMI
6	1	1	lot homogène de tessons de panses orangés	15-deb.16e s.	5	
7	2	1	deux tessons noirs brûlés, peut-être 5-6e s. mais doute sur une antériorité (Proto ?)	indet.	2	
8	3	1	deux tessons du même vase, pâte rose/blanche, surface grise	fin 10-11e s.	2	1
13	4	1	1 tesson de fond noir pâte grossière : 6e s. redéposé	HMA	1	
14	6	1	deux petits tessons orangés d'un même vase	15e s.	2	1
16	5	1	lot homogène de tessons marrons/orangés à pâte grossière, probablement protohistoriques, redéposés	Proto ?	4	
17	7	1	1 petit tesson pâte blanche-rose	fin 10-11e s.	1	
18	8	1	un petit tesson noir, surface lissée, probablement HMA, mais doute sur une antériorité (Proto ?)	HMA ?	1	
26	9	1	1 tessons orangé, MA redéposé	14e s.	1	

Annexe 4.2 - Inventaire de la TCA

US	lot	caisse	Description	NR
21	10	2	fragments de TC avec mortier blanc	13

Annexe 4.3 - Inventaire de la faune

US	lot	caisse	NR
21	13	4	6

Annexe 4.4 - Inventaire du mobilier métallique

US	lot	caisse	Matière	Description	NR
12	12	3	Fer	fragments de gros clous à section carrée, pas de tête, aucun entier	24

Annexe 4.5 - Inventaire des caisses

Caisse	type de caisse	nature du mobilier	concat nbre de lots
1	Bac Norme Eur. 10l	CER.	9
2	Bac Norme Eur. 10l	T.C.A.	1
3	Boite Miflex 0,8L	MET.	1
4	Bac Norme Eur. 10l	FAU.	1

Lot n° 1

				
Photo 1 Vue d'ensemble de la zone prescrite - (Riou Samuel)	Photo 2 Vue d'ensemble de la zone prescrite - (Riou Samuel)	Photo 3 Vue d'ensemble de la zone prescrite - (Riou Samuel)	Photo 4 Vue d'ensemble de la zone prescrite - (Riou Samuel)	Photo 5 Mur de refend, puits, avec sondage 1 - ()
				
Photo 6 Mur ouest du donjon et sondage 2 - ()				

Lot n° 2

				
Photo 7 Sond. 1, partie nord, enlèvement de la dalle béton - (Riou Samuel)	Photo 8 Sond. 1, partie nord, enlèvement de la dalle béton - (Riou Samuel)	Photo 9 Sondage 1, partie nord, après enlèvement de l'US02 - (Riou Samuel)	Photo 10 Sondage 1, partie nord, après enlèvement de l'US03 - (Riou Samuel)	Photo 11 Sondage 1, partie nord, après enlèvement de l'US03 - (Riou Samuel)
				
Photo 12 Sondage 1, partie nord, après enlèvement de l'US03 - (Riou Samuel)	Photo 13 Sondage 1, partie nord, après enlèvement de l'US04 - (Riou Samuel)	Photo 14 Sondage 1, partie nord, après enlèvement de l'US04 - (Riou Samuel)	Photo 15 Sondage 1, partie nord, après enlèvement de l'US05 - (Riou Samuel)	Photo 16 Sondage 1, partie nord, après enlèvement de l'US05 - (Riou Samuel)
				
Photo 17 Sondage 1, partie nord, après enlèvement de l'US06 - (Riou Samuel)	Photo 18 Sondage 1, partie nord, après enlèvement de l'US06 - (Riou Samuel)	Photo 19 Sondage 1, partie nord, après enlèvement de l'US06 - (Riou Samuel)	Photo 20 Sondage 1, partie nord, après enlèvement de l'US06 - (Riou Samuel)	Photo 21 Sondage 1, partie nord, apparition de M1 et F5 - (Riou Samuel)

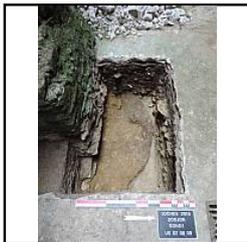


Photo 22
Sondage 1, partie nord,
apparition de M1 et F5 -
(Riou Samuel)



Photo 23
Sondage 1, partie nord,
dégagement de M1 et F5 -
(Riou Samuel)



Photo 24
Sondage 1, partie nord,
dégagement de M1 et F5 -
(Riou Samuel)



Photo 25
vue générale du sondage 1
- (Riou Samuel)



Photo 26
Sondage 1, partie nord,
dégagement de M1 et F5 -
(Riou Samuel)



Photo 27
Sondage 1, partie nord,
apparition de F1 - (Riou
Samuel)



Photo 28
Sond. 1, partie sud,
dégagement de M1 - (Riou
Samuel)



Photo 29
Sond. 1, partie sud,
dégagement de M1 - (Riou
Samuel)



Photo 30
Sond. 1, vue générale -
(Riou Samuel)



Photo 31
Sond. 1, partie sud,
dégagement de M1 - (Riou
Samuel)



Photo 32
Sond. 1, partie nord,
agrandissement au nord -
(Riou Samuel)



Photo 33
Sond. 1, partie nord,
agrandissement au nord -
(Riou Samuel)



Photo 34
Sond. 1, partie nord,
dégagement de F5 - (Riou
Samuel)



Photo 35
Sond. 1, partie nord,
dégagement de F5 - (Riou
Samuel)



Photo 36
Sond. 1, partie nord,
dégagement de F5 - (Riou
Samuel)



Photo 37
Sond. 1, partie nord, fouille
de F5 - (Riou Samuel)



Photo 38
Sond. 1, partie nord, fouille
de F5 - (Riou Samuel)



Photo 39
Sond. 1, partie nord, fouille
de F5 - (Riou Samuel)



Photo 40
Sond. 1, vue générale -
(Riou Samuel)



Photo 41
Sond. 1, partie nord, fouille
de F5 - (Riou Samuel)



Photo 42
Sond. 1, partie nord,
fondation mur nord du
donjon - (Riou Samuel)



Photo 43
Sond. 1, partie nord,
fondation mur nord du
donjon - (Riou Samuel)



Photo 44
Sond. 1, partie nord, mur
de refend sur rempart M1 -
(Riou Samuel)



Photo 45
Sond. 1, partie nord, coupe
ouest du sondage - (Riou
Samuel)



Photo 46
Sond. 1, partie nord, coupe
ouest du sondage - (Riou
Samuel)



Photo 47
Sond. 1, partie sud,
dégagement du parement
de M1 - (Riou Samuel)



Photo 48
Sond. 1, partie sud,
dégagement du parement
de M1 - (Riou Samuel)



Photo 49
Sond. 1, partie sud, mur de
refend sur rempart M1 -
(Riou Samuel)



Photo 50
Sond. 1, partie sud, mur de
refend sur rempart M1 -
(Riou Samuel)



Photo 51
Sond. 1, partie sud, mur de
refend sur rempart M1 -
(Riou Samuel)



Photo 52
Sond. 1, vue générale -
(Riou Samuel)



Photo 53
Sond. 1, partie sud,
dégagement du parement
de M1 - (Riou Samuel)



Photo 54
Sond. 1, partie sud,
dégagement du parement
de M1 - (Riou Samuel)

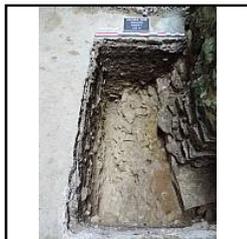


Photo 55
Sond. 1, partie sud,
dégagement du parement
de M1 - (Riou Samuel)



Photo 56
Sond. 1, partie nord,
sondage dans rempart M1
- (Riou Samuel)



Photo 57
Sond. 1, partie nord,
sondage dans rempart M1
- (Riou Samuel)



Photo 58
Sond. 1, partie nord,
sondage dans rempart M1
- (Riou Samuel)



Photo 59
Sond. 1, partie nord,
sondage dans rempart M1
- (Riou Samuel)



Photo 60
Sond. 1, partie nord,
fondation du mur de refend
- (Riou Samuel)



Photo 61
Sond. 1, partie nord,
fondation du mur de refend
- (Riou Samuel)



Photo 62
Sond. 1, partie sud,
fondation du mur de refend
- (Riou Samuel)



Photo 63
Sond. 1, partie sud,
fondation du mur de refend
- (Riou Samuel)

Lot n° 3



Photo 64
Sond. 2 après enlèvement
des couches 19-20e s. -
(Hirn Vincent)

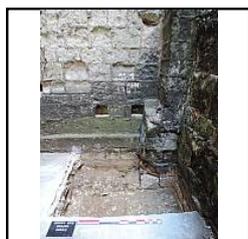


Photo 65
Sond. 2 après enlèvement
des couches 19-20e s. -
(Hirn Vincent)



Photo 66
Sond. 2 après enlèvement
des couches 19-20e s. -
(Hirn Vincent)



Photo 67
Sond. 2 après enlèvement
des couches 19-20e s. -
(Hirn Vincent)



Photo 68
Sond. 2 après
décaissement de l'US21 -
(Hirn Vincent)



Photo 69
Sond. 2 après décaissement de l'US21 - (Hirn Vincent)



Photo 70
Sond. 2 détail du parement de mur ouest du donjon - (Hirn Vincent)



Photo 71
Sond. 2 détail du parement de mur ouest du donjon - (Hirn Vincent)



Photo 72
Sond. 2 après décaissement de l'US21 - (Hirn Vincent)

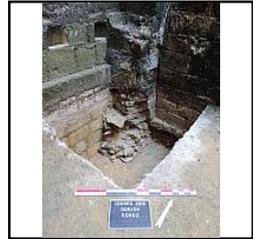


Photo 73
Sond. 2 après décaissement de l'US21 - (Hirn Vincent)



Photo 74
Sond. 2 après décaissement de l'US21 - (Hirn Vincent)

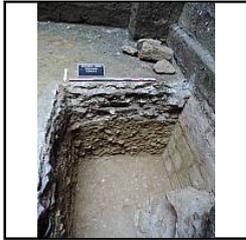


Photo 75
Sond. 2 coupe sud - (Hirn Vincent)



Photo 76
Sond. 2 coupe est - (Hirn Vincent)



Photo 77
Sond. 2 détail fondation du pilastre US23 - (Hirn Vincent)



Photo 78
Sond. 2 détail fondation pilastre et mur de refend - (Hirn Vincent)



Photo 79
Sond. 2 détail parement du mur de refend - (Hirn Vincent)



Photo 80
Sond. 2 détail du pilastre US23 - (Hirn Vincent)



Photo 81
Sond. 2 détail fondation du pilastre US23 - (Hirn Vincent)



Photo 82
Sond. 2 détail du pilastre US23 - (Hirn Vincent)

Lot n° 4

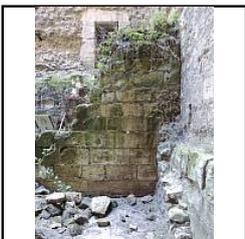


Photo 83
Parement sud du mur M2 avant dévégétalisation - (Papin Pierre)

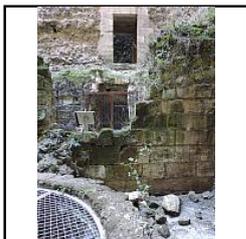


Photo 84
Parement sud du mur M2 avant dévégétalisation - (Papin Pierre)

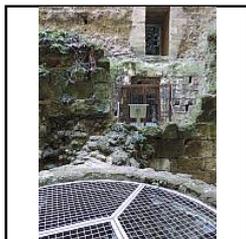


Photo 85
Parement sud du mur M2 avant dévégétalisation - (Papin Pierre)

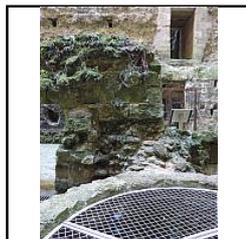


Photo 86
Parement sud du mur M2 avant dévégétalisation - (Papin Pierre)

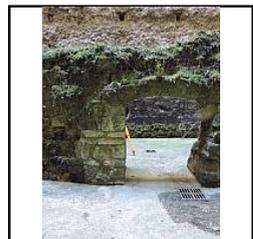


Photo 87
Parement sud du mur M2 avant dévégétalisation - (Papin Pierre)



Photo 88
Parement sud du mur M2 avant dévégétalisation - (Papin Pierre)



Photo 89
Parement sud du mur M2 avant dévégétalisation - (Papin Pierre)



Photo 90
Parement sud du mur M2 avant dévégétalisation - (Papin Pierre)



Photo 91
Parement sud du mur M2 avant dévégétalisation - (Papin Pierre)



Photo 92
Parement sud du mur M2 avant dévégétalisation - (Papin Pierre)

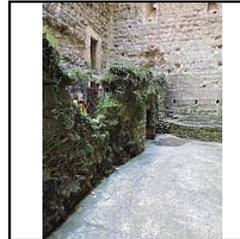
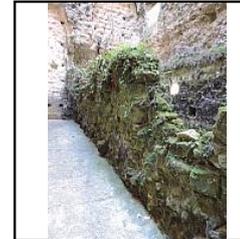
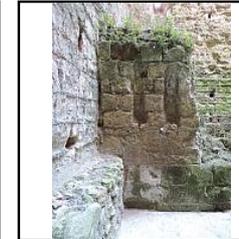
				
Photo 93 Parement sud du mur M2 avant dévégétalisation - (Papin Pierre)	Photo 94 Parement sud du mur M2 avant dévégétalisation - (Papin Pierre)	Photo 95 Parement sud du mur M2 avant dévégétalisation - (Papin Pierre)	Photo 96 Parement sud du mur M2 avant dévégétalisation - (Papin Pierre)	Photo 97 Parement sud du mur M2 avant dévégétalisation - (Papin Pierre)
				
Photo 98 Parement sud du mur M2 avant dévégétalisation - (Papin Pierre)	Photo 99 Parement sud du mur M2 avant dévégétalisation - (Papin Pierre)	Photo 100 Parement sud du mur M2 avant dévégétalisation - (Papin Pierre)	Photo 101 Vue générale sud du mur M2 avant dévégétalisation - (Papin Pierre)	Photo 102 Sud du mur M2, collage avec mur ouest du donjon - (Papin Pierre)
				
Photo 103 Vue générale sud du mur M2 avant dévégétalisation - (Papin Pierre)	Photo 104 Vue générale sud du mur M2 avant dévégétalisation - (Papin Pierre)	Photo 105 Vue générale sud du mur M2 avant dévégétalisation - (Papin Pierre)	Photo 106 Sud du mur M2, collage avec mur est du donjon - (Papin Pierre)	Photo 107 Sud du mur M2, détail parement - (Papin Pierre)
				
Photo 108 Sud du mur M2, collage avec mur est du donjon - (Papin Pierre)	Photo 109 Sud du mur M2, détail arc de la porte US38 - (Papin Pierre)	Photo 110 Vue générale sud du mur M2 avant dévégétalisation - (Papin Pierre)	Photo 111 Vue générale sud du mur M2 avant dévégétalisation - (Papin Pierre)	Photo 112 Parement nord du mur M2 avant dévégétalisation - (Papin Pierre)
				
Photo 113 Parement nord du mur M2 avant dévégétalisation - (Papin Pierre)	Photo 114 Parement nord du mur M2 avant dévégétalisation - (Papin Pierre)	Photo 115 Parement nord du mur M2 avant dévégétalisation - (Papin Pierre)	Photo 116 Parement nord du mur M2 avant dévégétalisation - (Papin Pierre)	Photo 117 Parement nord du mur M2 avant dévégétalisation - (Papin Pierre)



Photo 118
Parement nord du mur M2
avant dévégétalisation -
(Papin Pierre)

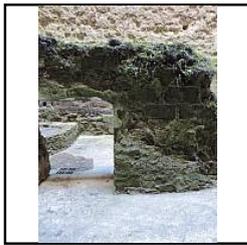


Photo 119
Parement nord du mur M2
avant dévégétalisation -
(Papin Pierre)



Photo 120
Parement nord du mur M2
avant dévégétalisation -
(Papin Pierre)



Photo 121
Parement nord du mur M2
avant dévégétalisation -
(Papin Pierre)



Photo 122
Parement nord du mur M2
avant dévégétalisation -
(Papin Pierre)



Photo 123
Parement nord du mur M2
avant dévégétalisation -
(Papin Pierre)



Photo 124
Parement nord du mur M2
avant dévégétalisation -
(Papin Pierre)



Photo 125
Parement nord du mur M2
avant dévégétalisation -
(Papin Pierre)



Photo 126
Parement nord du mur M2
avant dévégétalisation -
(Papin Pierre)



Photo 127
Parement nord du mur M2
avant dévégétalisation -
(Papin Pierre)



Photo 128
Parement nord du mur M2
avant dévégétalisation -
(Papin Pierre)



Photo 129
Parement nord du mur M2
avant dévégétalisation -
(Papin Pierre)



Photo 130
Parement nord du mur M2
avant dévégétalisation -
(Papin Pierre)



Photo 131
Parement nord du mur M2
avant dévégétalisation -
(Papin Pierre)



Photo 132
Parement nord du mur M2
avant dévégétalisation -
(Papin Pierre)



Photo 133
Parement nord du mur M2
avant dévégétalisation -
(Papin Pierre)



Photo 134
Parement nord du mur M2
avant dévégétalisation -
(Papin Pierre)



Photo 135
Vue générale nord du mur
M2 avant dévégétalisation -
(Papin Pierre)



Photo 136
Vue générale nord du mur
M2 avant dévégétalisation -
(Papin Pierre)



Photo 137
Nord du mur M2 détail de
la porte US38 - (Papin
Pierre)



Photo 138
Vue générale nord du mur
M2 avant dévégétalisation -
(Papin Pierre)



Photo 139
Nord du mur M2 détail de
l'arc porte US38 - (Papin
Pierre)



Photo 140
Vue générale nord du mur
M2 avant dévégétalisation -
(Papin Pierre)



Photo 141
Nord du mur M2 détail
piédroit porte US38 -
(Papin Pierre)



Photo 142
Nord du mur M2 détail
collage mur est du donjon -
(Papin Pierre)

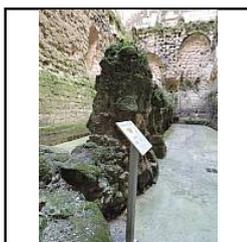


Photo 143
Vue générale nord du mur M2 avant dévégétalisation - (Papin Pierre)



Photo 144
Parement nord mur M2 après dévégétalisation - (Riou Samuel)



Photo 145
Parement nord mur M2 après dévégétalisation - (Riou Samuel)



Photo 146
Parement nord mur M2 après dévégétalisation - (Riou Samuel)



Photo 147
Parement nord mur M2 après dévégétalisation - (Riou Samuel)

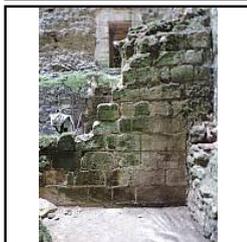


Photo 148
Parement sud mur M2 après dévégétalisation - (Riou Samuel)



Photo 149
Parement sud M2, détail collage mur est du donjon - (Riou Samuel)



Photo 150
Parement sud M2, détail collage mur est du donjon - (Riou Samuel)



Photo 151
Parement sud mur M2 après dévégétalisation - (Riou Samuel)



Photo 152
Parement nord mur M2 après dévégétalisation - (Riou Samuel)

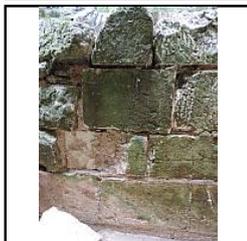


Photo 153
Parement sud mur M2 après dévégétalisation - (Riou Samuel)



Photo 154
Détail collage pilastre US23 et mur ouest donjon - (Riou Samuel)

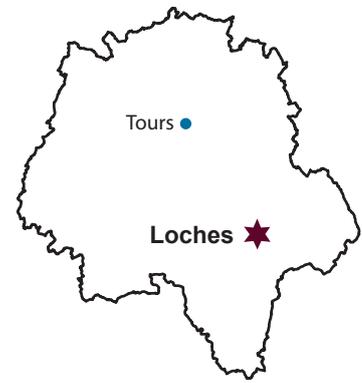


Photo 155
Détail fondation mur ouest du donjon - (Riou Samuel)



Photo 156
Détail collage pilastre US23 et mur ouest donjon - (Riou Samuel)

Dessin	Description	type de dessin	support	echelle	auteur
1	Coupe de la berme ouest du sondage 1, partie nord	coupe	papier millimétré	1/20	Riou Samuel
2	Coupe de la berme ouest du sondage 1, partie sud	coupe	papier millimétré	1/20	Riou Samuel
3	Coupe de la berme est du sondage 1, partie nord	coupe	papier millimétré	1/20	Riou Samuel
4	Coupe de la berme est du sondage 1, partie sud	coupe	papier millimétré	1/20	Hirn Vincent
5	Coupe intermédiaire sond. 1, porte du refend	coupe	papier millimétré	1/20	Riou Samuel
6	Coupe poteau F1 dans rempart M1	coupe	papier millimétré	1/20	Riou Samuel
7	Coupe est berme du sondage 2	coupe	papier millimétré	1/20	Hirn Vincent
8	Coupe sud berme du sondage 2	coupe	papier millimétré	1/20	Hirn Vincent
9	Parement mur ouest donjon et pilastre (23) détail	coupe	papier millimétré	1/20	Hirn Vincent
10	Parement mur refend et pilastre (23) détail	coupe	papier millimétré	1/20	Hirn Vincent
11	Relevé (photogram.) parement nord mur de refend	coupe	numérique	1/100	Papin Pierre
12	Relevé (photogram.) parement nord sud de refend	coupe	numérique	1/100	Papin Pierre



A la suite d'un diagnostic sanitaire effectué en 2015 dans la tour maîtresse du château de Loches, le constat fut sans appel : l'état de délabrement du mur de refend au rez-de-chaussée de la tour méritait une intervention urgente. Par ailleurs, des problèmes de salubrité ont été identifiés, en particulier l'accumulation d'humidité et le développement d'algues sur les parties basses des murs. Selon l'expertise, l'origine de ce problème provenait de l'existence d'un sol en béton imperméable, installé au cours des années 1990. Des travaux ont donc été engagés : d'une part la dévégétalisation et la restauration du mur de refend ; d'autre part, la dépose du sol en béton, et son remplacement par un revêtement perméable. Ces raisons ont poussé le Conseil départemental d'Indre-et-Loire, sur les conseils de son Service de l'Archéologie, à effectuer une demande anticipée de diagnostic archéologique. Les travaux projetés constituaient en effet une occasion unique de réaliser des sondages archéologiques à l'intérieur même du monument ainsi qu'une étude de son mur de refend.

Deux sondages, cumulant 13 m² d'ouverture, ont été ainsi réalisés dans la tour maîtresse ainsi qu'une photogrammétrie du mur de refend afin de procéder à un relevé. Si la phase opérationnelle a été effectuée dès 2015, la phase d'étude en revanche, n'a pas pu être engagée directement et se conclue donc six ans après. Dans la mesure où la libération anticipée du terrain avait été faite de longue date, le choix a été fait de porter une attention particulière aux données des sondages et plus largement au site du donjon qui n'avait que peu été abordé par le SADIL. Les analyses posent en effet de nouveaux jalons importants dans le cadre du programme de recherches développé sur le château. Ce rapport propose ainsi, dans une première partie, une grande reprise des données documentaires et archivistiques ayant attiré à la tour maîtresse de Loches. Elles permettent de jeter un nouvel éclairage sur la vie de l'édifice de la fin du Moyen Âge à nos jours, en analysant précisément les documents relatant les restaurations et réoccupations de l'édifice, en tant que logement du capitaine du château au 14^e s., de moulins, de grenier, d'arsenal ou encore de prisons jusqu'au 18^e s.

Mais l'apport majeur de cette opération réside sans doute dans la mise au jour, dans un des sondages, d'une grande structure composée d'un talus de terre parementé de pierres sèches, antérieur à la construction de la tour maîtresse. Cette découverte permet de remettre en cause l'ancienne théorie d'une motte castrale ayant précédé l'érection de la tour de pierre et de poser une nouvelle hypothèse : celle d'un grand rempart de terre et de pierre précédé d'un fossé barrant l'éperon rocheux, sur lequel la tour maîtresse a été édifiée au début du 11^e s. La datation de cet ouvrage reste toutefois mal cernée, mais quelques arguments, permettent de supposer son érection au cours de la seconde moitié du 10^e s. Par ailleurs, l'analyse du bâti du mur de refend et de la stratigraphie mise au jour dans les sondages, apporte quelques arguments sur la datation de ce mur. Il semble en effet que, bien qu'édifié dans une ultime phase de chantier, ce mur ait bien fonctionné dès l'origine. Par ailleurs, trois phases de reprises postérieures du mur ont été discernées. La première a consisté en une reconstruction quasi complète, qui serait peut-être à dater de la fin du 14^e s. La seconde consiste en un percement de la porte encore actuellement visible, probablement à la fin du 15^e ou au début du 16^e s., sans doute après un large décaissement des niveaux de sols de la tour, qui dû, dès cette date, supprimer l'ensemble des niveaux d'occupation d'origine. Enfin, les données accumulées ont permis de préciser la chronologie et les modalités des différentes phases de remblaiement, de fouilles anciennes, puis de travaux de restauration dans la tour au cours des 19^e et 20^e s.

Au final, aussi modeste qu'elle fut, cette opération n'en constitue donc pas moins un apport conséquent à la connaissance de la tour maîtresse de Loches et du site castral dans son ensemble, qui s'en trouve affiné, voire sur certains points, considérablement renouvelé.